Temps libre

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15218 – 7 F — SAMEDI 1er JANVIER 1994 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Refusant la demande d'extradition présentée par la Suisse

La France renvoie à Téhéran deux Iraniens suspectés d'assassinat politique

Invoquant son « intérêt national », la France a refusé d'extrader vers la Suisse deux Iraniens suspectés d'avoir participé à l'assassinat, en 1990, du frère de Massoud Radjavi, dirigeant des Moudjahidines du peuple, principal mouvement d'opposition armée au régime iranien. Les deux suspects ont été expulsés, mercredi 29 décembre, vers l'Iran. La Suisse va élever une protestation auprès du Quai d'Orsay. La « surprise » est d'autant plus grande que, selon le département fédéral de justice et police, Berne avait appris officiellement le 18 novembre dernier que l'extradition des deux hommes avait été approuvée.



Lire page 3

« Intérêt national »

POUR annoncer des décisions impopulaires ou embarrassantes, les gouvernants ont la fâcheuse habitude de choisir les périodes de vacances, notamment celles des fêtes de fin d'année, lorsque l'attention de l'opinion publique et de la classe politique est supposée quelque peu distraite.

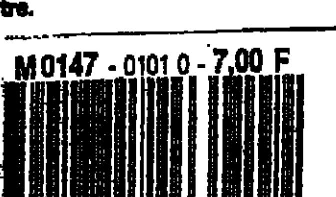
Publié tard dans la soirée de jeudi 30 décembre, le communiqué de Matignon révélant que les deux Iraniens recherchés en Suisse pour un assassinat politique ne seront pas remis aux autorités helvétiques – on apprendra peu après qu'ils ont été purement et simplement renvoyés chez eux – traduit un embarras manifeste. Evoquant seulement « des raisons liées à l'intérêt national », il avertit qu'« aucun commentaire supplémentaire ne sera fait sur cette affaire ».

CERTES un gouvernement démocratique peut revendiquer une marge de manœuvre et de secret afin de défendre l'« intérêt national ». Mais la raison d'Etat a des limites, surtout quand cet intérêt n'est pas très clair et quand il y va de la réputation nationale. Car la France, donne la pénible impression d'avoir préféré satisfaire l'Iran plutôt que la Suisse par crainte de représailles.

On connaît depuis longtemps les méthodes du régime islamiste de Téhéran qui ne rechigne pas à recourir directement ou indirectement au terrorisme, en particulier pour se débarrasser de ceux qui s'opposent à une « révolution » ne connaissant pas de frontières. Il ne fait guère de doute que les deux Iraniens accusés en Suisse d'avoir liquidé un opposant notoire agissaient pour le compte des dirigeants de Téhéran. Comme les auteurs de l'assassinat, en France, de Chapour Bakhtiar, ancien premier ministre du Chah.

EN novembre, la presse iranienne avait vivement dénoncé le séjour en France de la femme du chef des Moudjahidines du peuple, principal mouvement d'opposition armé au régime islamique, ainsi que la venue à Strasbourg de Salman Rushdie. Et deux attentats commis à Téhéran devant l'ambassade de France et les bureaux d'Air France ressemblaient fort à l'un de ces avertissements dont l'Iran des ayatollahs est coutumier.

La protection des citoyens français, qui n'ont pas oublié la sanglante vague d'attentats en 1986 dans leur pays, est bien sûr à considérer. Une tension avec l'Iran est sans doute beaucoup plus dangereuse qu'avec la Suisse. Mais de là à se déconsidérer... Donner le sentiment de céder devant la menace du terrorisme n'est certainement pas le meilleur moyen de le combattre.



M0147 - 0101 0 - 7,00 F

La course du temps

Lunaires ou solaires, tous les calendriers restent approximatifs à l'échelle cosmique

« Bonne année ». L'an 1994 aura commencé samedi à zéro heure, qui en douterait ? Et pourtant, cette évidence est pour le moins trompeuse. C'est ainsi que, décalage horaire aidant, les Australiens de Sydney fêtent la Saint-Sylvestre avec neuf heures d'avance sur nous et les Américains de Los Angeles avec neuf heures de retard. Un détail ? Admettons. Mais que dire, alors, des musulmans pratiquants qui, eux, se considèrent à la mi-1414, et célébreront leur « nouvel an » (l'hégire) le 10 juin ? Quant aux juifs, leur année 5754 a débuté le 16 septembre.

Incontestablement, le temps est une notion toute relative. Les physiciens savent cela depuis longtemps. Les politiques et les religieux aussi. Mais, grands amateurs de certitudes, ces derniers se sont alliés aux scientifiques pour tenter d'offrir aux hommes un guide chronologique susceptible de régler une vie sociale qu'ils voulaient aussi harmonieuse que possible. Ce n'est pas un hasard si le calendrier grégorien que nous utilisons actuellement en Occident fut imposé (sous peine d'excommunication !) il y a quatre siècles par un pape chagriné de voir le jour de Pâques s'éloigner inéluctablement de la période que lui avaient fixée ses prédécesseurs en l'an 325 !

Au commencement, la vie des hommes, comme celle des animaux, était rythmée par l'alternance du jour et de la nuit, et le rythme des saisons. Les choses ne se sont compliquées qu'à partir du moment où, insatisfaits d'une vie purement contemplative et agraire, les hommes ont voulu compter les jours, mettre le temps en équations. Il leur fallut, alors, trouver un repère facilement observable par tous, un phénomène cyclique aux caractéristiques bien nettes. Le cycle de la Lune s'imposait. Les calendriers les plus anciens prennent tous pour référence la lunaison, intervalle entre deux pleines lunes. C'était déjà le cas de celui qu'imaginèrent les Babyloniens, il y a quatre mille ans, mais aussi des premiers Egyptiens, Chinois ou Hébreux.

Ces premières tentatives amenèrent immédiatement les hommes à toucher du doigt l'infinie complexité de l'univers. Perturbée par l'influence du Soleil, l'orbite de la Lune autour de la Terre n'est, en effet, pas vraiment régulière. La durée de sa révolution synodique (intervalle entre deux alignements avec la Terre et le Soleil), qui correspond au mois lunaire, varie entre 29 jours 6 heures, et 29 jours 20 heures. Les anciens ont donc utilisé des mois alternés de 29 et 30 jours, une année comptant 12 mois, soit 354 jours. Ce système entraîne néanmoins un décalage de 11 jours tous les 30 ans par rapport au cycle réel de la Lune. Le calendrier musulman, dernier calendrier strictement lunaire utilisé de nos jours, fonctionne donc par tranches de 30 ans comprenant 19 années de 354 jours et 11 de 355 jours intercalées aux rangs 2, 5, 7, 10, 13, 16, 18, 21, 24, 26 et 29.

JEAN-PAUL DUFOUR

Lire la suite page 7

Chômage : hausse de 0,1 % en novembre

En novembre, le chômage a augmenté de 0,1 %, en données corrigées. La France comptait 3 285 700 demandeurs d'emploi, soit 3 200 de plus qu'en octobre. En données brutes, la baisse est de 0,2 %. Cette accalmie est brouillée par une opération de « déstockage » : environ 16 000 chômeurs âgés de plus de cinquante-cinq ans ont été dispensés de la recherche d'un emploi et ne figurent donc plus dans les statistiques.

Page 10

Morosité en Europe, espoir en Orient

L'année 1993 n'a pas été « terrible » pour tout le monde

On a les bicentenaires que l'on peut. En 1989, la chute du mur de Berlin évoquait celle de la Bastille. 1993 ferait plutôt penser à première vue à *« l'année terrible »* chère à Victor Hugo. Les ravages du crime, de la drogue, du sida, ne cessent de s'étendre, comme, au moins en Europe, le chômage. Aux guerres de Bosnie, d'Angola, d'Asie centrale, s'ajoute désormais celle d'Algérie. Le spectre de la prolifération nucléaire grandit. Celui du fascisme reprend corps, notamment en Russie. Le nombre des réfugiés dépasse les dix-huit millions. On n'en finirait pas. Et pourtant, venant après l'accord De Klerk-Mandela, et la réconciliation des Khmers autour de leur prince redevenu roi, la poignée de mains d'Itzhak Rabin et de Yasser Arafat, comme la normalisation des relations entre le Saint-Siège et Israël rappellent qu'aucun antagonisme n'est voué à l'éternité. Une petite lueur est même apparue en Irlande du Nord. Les pourparlers du GATT ont fini par aboutir et l'Union européenne a retrouvé à cette occasion une cohésion dont, à la lumière du brasier yougoslave, on se prenait à désespérer.

De tous ces événements, le plus inattendu et le plus important est évidemment la décision de l'Etat hébreu et de l'OLP, annoncée le 9 septembre, de procéder à leur reconnaissance mutuelle et de négocier un accord intérimaire sur l'autonomie des territoires occupés. Sans doute devaient-ils en venir là tôt ou tard : M. Arafat avait été lâché successivement par Moscou et, pour cause de soutien à l'Irak, par les monarchies du Golfe. Les Israéliens comprenaient chaque jour davantage qu'aux yeux de la population des territoires occupés ils resteraient toujours des occupants, exposés en permanence à une résistance que répression et représailles ne pouvaient qu'exacerber.

De là à trouver des solutions à des problèmes épineux comme celui de Jérusalem, il y a évidemment un monde, et l'on peut compter notamment sur les islamistes, que révulse l'idée même de l'existence d'un Etat juif, pour s'y opposer par tous les moyens, sans comprendre que, paradoxalement, c'est leur existence même qui procure à MM. Rabin et Arafat l'ennemi commun indispensable à leur réconciliation.

Mais n'y a-t-il qu'un islamisme ? On s'entre-tue en son nom en Afghanistan : Gulbuddin Hekmatyar, nommé premier ministre en mars à la suite d'un éphémère accord des diverses factions, a beau s'en réclamer, son autorité s'effiloche. Faut-il de même imputer à un centre unique la responsabilité de l'attentat du World Trade Center de New York et celle de la violence qui frappe l'Egypte et l'Algérie ? L'Iran, métropole de l'intégrisme le plus radical, bénéficie certes de l'entier soutien du Soudan, et il contrôle directement, au Liban et en Cisjordanie occupée, les militants du Hezbollah et du Hamas. Il n'empêche qu'il lui faut aussi tenir compte de ses amis de Damas, qui ne peuvent se permettre de se brouiller avec le « Grand Satan » américain.

La montée de l'islamisme, de toute façon, n'est pas irrésistible. A preuve : après le Bangladesh, la Turquie et le Pakistan ont mis des femmes à la tête de leur gouvernement en la personne de la blonde Tansu Ciller et de la brune Benazir Bhutto. Que d'autres assument, le visage découvert, d'importantes responsabilités au sein de l'OLP. Qu'en Jordanie, après des élections qui ont donné la victoire aux partisans de la paix avec Israël, le roi Hussein a confié à une dame un portefeuille ministériel.

En réalité, l'islamisme est l'enfant du désespoir. Ce n'est pas par hasard qu'il sévit d'abord dans les deux pays du monde arabe où la misère est la plus répandue. En Egypte, les terroristes s'en prennent aux touristes, en vue de priver le régime de sa principale rentrée de devises. En Algérie, les intellectuels sont devenus la cible quotidienne des tueurs, tandis que sont sommés de déguerpir les ressortissants étrangers. Cette situation sanctionne d'abord la complète faillite économique et morale du FLN, et l'incapacité de l'armée, qui a barré la route à la victoire du FIS aux élections de 1991, de mettre en place un pouvoir capable de mobiliser la nation.

ANDRÉ FONTAINE

Lire la suite page 5

Le nouveau droit de la nationalité

A partir du 1er janvier, la manifestation de la volonté de devenir français sera exigée de certains enfants d'immigrés étrangers. Prévues par la loi du 22 juillet réformant le droit de la nationalité, les conditions de cette manifestation sont détaillées dans un décret publié au *Journal officiel* du 31 décembre 1993.

Page 7

Le Monde

présente à ses lecteurs ses meilleurs vœux pour 1994

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 460 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU « MONDE »

ARMÉNIENS

Les explications de Bernard Lewis

Les vues exprimées par Bernard Lewis, dans son entretien au *Monde* du 16 novembre, sur le drame des Arméniens de Turquie à la fin de la première guerre mondiale avaient suscité de vives réactions, notamment celle d'un groupe d'historiens (*le Monde* du 27 novembre). L'orientaliste précise ici sa pensée.

Je voudrais expliquer mes vues sur les déportations d'Arménie de 1915, de manière plus claire et plus précise qu'il n'était possible dans un entretien nécessairement sélectif. Nombre de faits sont toujours très difficiles à établir avec certitude. Ma référence au Liban ne visait pas à établir une quelconque similitude entre les deux cas, mais à indiquer la difficulté qu'il y a à déterminer et à évaluer le cours des événements dans une situation complexe et confuse. La comparaison avec l'Holocauste est cependant biaisée sur plusieurs aspects importants.

1) Il n'y a eu aucune campagne de haine visant directement les Arméniens, aucune démonisation comparable à l'antisémitisme en Europe.

2) La déportation des Arméniens, quoique de grande ampleur, ne fut pas totale, et en particulier elle ne s'appliqua pas aux deux grandes villes d'Istanbul et d'Izmir.

3) Les actions turques contre les Arméniens, quoique disproportionnées, n'étaient pas nées de rien. La peur d'une avancée russe dans les provinces orientales ottomanes, le fait de savoir que de nombreux Arméniens voyaient les Russes comme leurs libérateurs contre le régime turc et la prise de conscience des activités révolutionnaires arméniennes contre l'Etat ottoman : tout cela contribua à créer une atmosphère d'inquiétude et de suspicion, aggravée par la situation de plus en plus désespérée de l'Empire et par les névroses – ô combien habituelles – du temps de guerre. En 1914, les Russes mirent sur pied quatre grandes unités de volontaires arméniens et trois autres en 1915. Ces unités regroupaient de nombreux Arméniens ottomans, dont certains étaient des personnages publics très connus.

4) La déportation, pour des raisons criminelles, stratégiques ou autres, avait été pratiquée pendant des siècles dans l'Empire ottoman. Les déportations ottomanes ne visaient pas directement et exclusivement les Arméniens. Exemple : sous la menace de l'avancée russe et de l'occupation imminente de cette ville, le gouverneur ottoman de Van évacua à la hâte la population musulmane et l'envoya sur les routes sans transports ni nourriture, plutôt que de la laisser tomber sous la domination russe. Très peu de ces musulmans survécurent à cette déportation « amicale ».

5) Il n'est pas douteux que les souffrances endurées par les Arméniens furent une horrible tragédie humaine qui marque encore la mémoire de ce peuple comme celle des juifs l'a été par l'Holocauste. Grand nombre d'Arméniens périrent de famine, de maladie, d'abandon et aussi de froid, car la souffrance des déportés se prolongea pendant l'hiver. Sans aucun doute, il y eut aussi de terribles atrocités, quoique pas d'un seul côté, comme l'ont montré les rapports des missionnaires américains avant la déportation, concernant notamment le sort des villageois musulmans dans la région de Van tombés aux mains des unités de volontaires arméniens.

Mais ces événements doivent être vus dans le contexte d'un combat, certes inégal, mais pour des enjeux réels, et d'une inquiétude turque authentique – sans doute grandement exagérée mais pas totalement infondée – à l'égard d'une population arménienne démunie, prête à aider les envahisseurs russes. Le gouvernement des Jeunes Turcs à Istanbul décida de résoudre cette question par la vieille méthode – souvent employée – de la déportation.

Les déportés durent subir des souffrances effrayantes, aggravées par les conditions difficiles de la guerre en Anatolie, par la médiocre qualité – en l'absence pratiquement de la totalité des hommes valides mobilisés dans l'armée – de leurs escortes et par les méfaits des bandits et de bien d'autres qui profitèrent de l'occasion. Mais il n'existe aucune preuve sérieuse d'une décision et d'un plan du gouvernement ottoman visant à exterminer la nation arménienne.

VIE PRIVÉE

Bill Clinton et le code civil

Le Monde a récemment évoqué les rumeurs qui se développaient aux Etats-Unis sur la vie privée du président Clinton. La publication de telles rumeurs tomberaient, en France, sous le coût de la loi. L'article 9 du code civil dispose, en effet, que *« chacun a doit au respect de sa vie privée »*.

Sans doute, certains croient-ils que l'exercice d'une activité publique fait disparaître la protection que le législateur français accorde aux citoyens, en matière de vie privée. Mais cette croyance n'est pas fondée. La cour d'appel de Paris l'a rappelé dès 1974 en énonçant, à propos de deux vedettes de la chanson, que *« les artistes du spectacle ont droit, comme toutes les autres personnes physiques, à la protection de leur vie privée et qu'ils ont seuls le droit de fixer les limites de ce qui peut être publié sur leur vie intime, en même temps que les circonstances dans lesquelles cette publication peut intervenir »*. Les mêmes principes s'appliquent, à l'évidence, à la protection de la vie privée des parlementaires, des ministres et du chef de l'Etat. La presse française ne l'ignore pas et observe, le plus souvent, une grande discrétion sur la vie privée des élus du peuple.

Le système français apparaît bien, en la matière, plus avancé que celui des Etats-Unis. L'homme publique à la réputation duquel il est porté atteinte ne se bat pas, en effet, contre la presse, à armes égales. Ses dénégations ou son silence ont, presque toujours, un retentissement moindre que les rumeurs qui ont porté atteinte à sa vie privée. Le Congrès des Etats-Unis aurait, sans doute, avantage à s'inspirer du code civil français pour permettre à ses représentants – et d'abord au premier d'entre eux – d'échapper aux atteintes de la calomnie.

DANIEL AMSON *Avocat, Paris*

IRAN

Enfants de guerre

J'ai été très impressionné par la longue série que votre journal vient de consacrer aux « Enfants de guerre ». Dans ces quatre volets, un article m'a plus particulièrement ému, celui signé par Isabelle Vichniac, votre correspondante à Genève. Elle a abordé avec tact un sujet qui me tient particulièrement à cœur depuis dix ans : les enfants dans la guerre Iran-Irak.

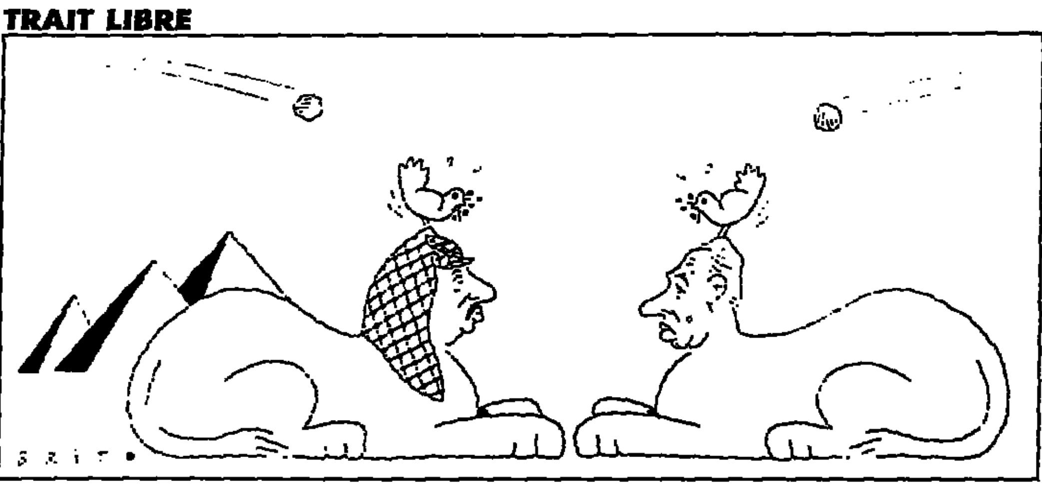
Un hebdomadaire français m'avait envoyé sur le front en 1983. Je fus – hélas – le premier témoin du sort de ces enfants de douze à quatorze ans, raflés dans leurs écoles en 1982 et expédiés sur le front pour marcher volontairement sur les mines des Irakiens, afin de déblayer le terrain devant les chars iraniens qui allaient pouvoir progresser en terre ennemie après vingt-deux mois de guerre.

Résultat : 45 000 morts, autant de disparus et des centaines de mutilés à vie que j'ai découverts dans le camp de Wara, près de Ramadi. J'en ai fait un livre, racontant l'histoire du petit Reza, que j'ai adopté (*Je n'ai plus de larmes pour pleurer*, Grasset 1985).

L'Iran n'a jamais voulu accueillir ces miraculés, *« qui n'étaient pas morts en héros »*, et pour lesquels *« les portes du paradis sont à jamais closes »* ! Ils sont encore trois cents environ, qui attendent une patrie, une terre d'accueil. Ils ont désormais de vingt-trois à vingt-cinq ans. Personne n'en veut ! Ils ont intéressé les médias autrefois, quand Saddam Hussein était encore « sympathique ». Ils n'existent plus aujourd'hui pour personne !

FREIDOUNE SAHEBJAM *Journaliste iranien, Neuilly-sur-Seine*

TRAIT LIBRE



LAÏCITÉ

Filles de Dieu

Le rapprochement de certaines déclarations publiées à l'occasion de l'abrogation de la loi Falloux ne manquera pas d'intriguer les esprits cartésiens. Selon Mgr Ducourtray, archevêque de Lyon : *« L'enseignement catholique est un service public, il est normal qu'il y ait des fonds publics pour ce service public. »* Admettons. Mais que penser alors des directives de l'épiscopat aux responsables de l'enseignement catholique selon lesquelles, *« dans la perspective d'une nouvelle évangélisation »*, la mission des écoles chrétiennes consiste à apprendre aux enfants *« à vivre en fils de Dieu »* ? Est-ce bien là la mission d'un service public ? Les fonds publics doivent-ils être affectés à ce genre d'activité ?

Dans l'affirmative, qui se dévouera pour expliquer cette conception de la laïcité aux collégiennes de Creil et de Nantua ou encore à la lycéenne grenobloise exclue du lycée Emmanuel-Mounier pour cause de foulard islamique ? Que veulent en fait ces jeunes filles sinon, et quoi qu'on puisse en penser par ailleurs, *« vivre en filles de Dieu »* ? Les directeurs d'écoles catholiques sont-ils prêts à les prendre sous leur protection ? Dans ce service public-là, où l'on orne les salles de classe de crucifix, tous les signes d'appartenance religieuse doivent être tolérés, n'est-ce pas ?

Ernest Chénière, naguère principal du collège de Creil et grand défenseur à ce titre de la laïcité, aujourd'hui député RPR de l'Oise et abrogateur de la loi Falloux, daignerait-il donner un mot d'explication à ces jeunes filles qui, décidément, doivent y perdre leur... latin ?

DOMINIQUE TALÉGHANI *Saâcy-sur-Marne (Seine-et-Marne)*

La véritable inégalité

A lire tous les contempteurs de la réforme de la loi Falloux, je ne vois nulle part signaler que l'enseignement public serait bien incapable d'accueillir tous les élèves de l'enseignement libre et que cela nécessiterait en investissement beaucoup plus que ce que coûtera une application raisonnable de la loi réformée.

Il n'y a donc pas détournement de fonds au profit de l'école privée mais uniquement la prise en compte par l'Etat du devoir qui est le sien de scolarisation de tous dans des conditions égales.

Pour ce qui est des inégalités, il faut, à mon avis, les rechercher du côté de certains grands lycées : Louis-le-Grand me semble offrir des chances supérieures à celles offertes au lycée Saint-Exupéry à Mantes-la-Jolie, et l'admission n'y relève guère de la carte scolaire.

Quant à ces « vertus républicaines » que seul l'enseignement public serait capable d'inculquer, je ne vois pas de quoi il s'agit, certainement pas de liberté, d'égalité et de fraternité ni non plus de tolérance.

Je remarque d'ailleurs que, d'après les sondages, une majorité de Français se déclarent favorables à la réforme sinon à la méthode de son adoption, ce qui est malgré tout secondaire.

FRANÇOIS JOURDIER *Toulon*

Une droite très adroite

Un point qui n'a guère été souligné jusqu'ici, bien qu'il soit, lui aussi, mis en évidence par le rapport Vedel. Il s'agit tout simplement du fait que de nombreux responsables (et, pour une fois, probablement pas de gauche !) de collectivités locales se trouvent en infraction avec la loi, en ayant procédé, hors de ce qui leur était permis, à l'attribution de subventions à l'enseignement privé.

La même urgence, qui a été appliquée au nom du danger pesant sur les chères têtes blondes, devrait donc s'appliquer à ceux qui menacent la légalité républicaine. Et pourtant, nous n'avons guère entendu jusqu'à présent les termes d'enquête, de mise en examen ou de Cour des comptes.

Et on comprend tout à coup la philosophie de cette nouvelle loi. Il ne s'agit effectivement plus de guerre scolaire ; il s'agit :

– d'auto-amnistier le personnel politique (comme on l'a fait, en même temps ou presque, pour la réforme du code de l'urbanisme) ;

– de revivifier, en toute légalité, la source des financements nécessaires aux élections, mise en danger par le prurit moralisateur des dernières années.

Allons ! Nous avons bien la droite la plus adroite du monde : nul besoin d'opération *mani pulite* en France, puisque nous avons une législation autonettoyante !

GEORGES FISCHER *Paris*

ENVIRONNEMENT

Le bouvreuil est protégé

Dans *le Monde* du 25 décembre, vous écrivez à propos du bouvreuil : *« Sa destruction est autorisée. »* Le propos est erroné, sous réserve d'une modification très récente des textes.

En effet, le bouvreuil *(Pyrrulha pyrrulha)* figure dans la liste des espèces d'oiseaux protégées sur l'ensemble du territoire national, fixée par arrêté du 17 avril 1981. Sa destruction est rigoureusement interdite par l'article L. 211-1-1° du code rural et sanctionnée des peines prévues aux articles L. 215-1 et suivants du même code, soit un emprisonnement de six mois et/ou une amende de 60 000 F.

Mutilation, capture, enlèvement, naturalisation, transport, utilisation, actes de commercialisation d'oiseaux de cette espèce sont également prohibés et passibles des mêmes sanctions.

Ces mesures de préservation pénalement sanctionnées sont d'ailleurs conformes à la directive n° 79/409 du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages, exception faite de la détention, interdite par le droit communautaire et non incriminée par le droit français.

MARIE-JOSÉ LITTMANN-MARTIN *Professeur à l'université R.-Schuman de Strasbourg, Directeur du Centre du droit de l'environnement.*

SEXUALITÉ

A tous les regards

Il y a toujours eu des publications destinées à un public averti, où la liberté de création avait le loisir de s'exprimer et de se développer. Ce qui me semble nouveau, c'est le fait que ces publications sont désormais exhibées à tous les regards, sans aucune pudeur ni respect pour les sensibilités des plus jeunes. Ainsi, en emmenant ses enfants voir un film « tous publics », on s'expose à l'agression des bandes-annonces racoleuses. En flânant sur les Champs-Elysées on ne peut plus promener ses yeux sur un kiosque ou une vitrine sans rencontrer la couverture d'une revue ou une affiche de publicité particulièrement suggestives. En faisant ses achats dans un grand magasin à vocation culturelle, on découvre que les bandes dessinées pour enfants sont exposées dans le même présentoir que celles destinées aux adultes, fussent-elles pornographiques.

On me répondra que cela n'aura qu'un effet limité sur la majorité des enfants. Je n'en suis pas sûr. D'abord, parce que les effets peuvent être souterrains et donc sournois. Et puis, l'image que nous sommes en train de donner d'une sexualité débridée ne risque-t-elle pas de donner comme modèle de normalité l'aventurisme sexuel pour le plus grand nombre et la violence sexuelle pour une minorité marginale ?

FARID ARACTINGI *Courbevoie (Hauts-de-Seine)*

EMPLOI

Achetez français

J'ai tenu compte de la publicité télévisée : *« Pour vos étrennes, achetez français. »*

Pour ma petite-fille nous avons sélectionné un jeu parlant de *Nathan*, et pour mon fils un aspirateur mural rechargeable *Black et Decker*. Au déballage, stupéfait, j'ai constaté, sur ces deux articles, la mention *« made in China »*.

J'ai ainsi contribué modestement à créer quelques emplois... en Chine, et quelques chômeurs supplémentaires en France.

CLAUDE ALBA *Saint-Laurent (Cher)*

Nouvelle lune

Gageons que la révision de ce qui restait de la loi Falloux de 1850 aura fait aussitôt accuser les forces de gauche de ressusciter « une vieille lune », un débat suranné... et que le p[illegible] ministre sera loué pour sa [illegible]meté et son habileté. O[illegible] ajoutera en prime que, logique avec lui-même, il saura apaiser ce vrai-faux gros orage. Et que le débat (suranné) avait d'ailleurs eu lieu avant le rapport Vedel...

Eh bien non ! La querelle scolaire relancée par le gouvernement et bâclée par le Sénat au moment propice, sinon opportun, n'est pas « une vieille lune ». Ce serait plutôt la nouvelle lune. Après une pareille rupture d'équilibre, quelles qu'aient été les carences constatées des propriétaires, des usagers et des autorités de finance et de contrôle – dont on a peine à croire qu'elles aient pu autoriser l'ouverture d'établissements dangereux et fermer les yeux sur leur délabrement... Car il s'agit bel et bien d'une question d'actualité, d'une question de fond qui n'a jamais été correctement résolue : la laïcité du service public. Mais peut-être ne s'agit-il que d'un grand pas égalitaire (en arrière ou en avant) en faveur de la pauvreté et de la misère de l'enseignement, dans le sens de l'institution d'un grand service public unifié de l'éducation ?

ROGER LEFEBVRE *Nîmes*

UN LIVRE

A bonne école

UNE DYNASTIE D'ECOLATRES
de Pierre Marthelot
Edi. Tiresias Michel Reynaud, 237 p., 140 F.

Dans cent ans, les pauvres historiens auront bien du mal à cerner notre époque ! Où donneront-ils de la tête ? Comment choisiront-ils entre cette multitude de documents – imprimés, enregistrés, filmés, microfilmés – que nous produisons à longueur de semaine ? Peut-être devrait-on déjà sélectionner, à leur intention, quelques œuvres plus précieuses que d'autres, parce que plus précises, plus riches, ou simplement plus authentiques.

Ces petits joyaux ne sont pas forcément des documents à grand tirage. Il faut parfois aller les chercher très loin du tintamarre médiatique. Le livre de Pierre Marthelot appartient à cette catégorie. Et s'il retient l'attention aujourd'hui, c'est sans doute parce qu'il tombe – bien involontairement – en pleine actualité politique.

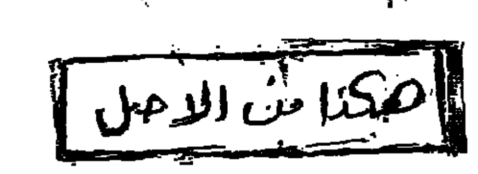
Alors que la guerre scolaire montre à nouveau le bout de son nez, comment rester insensible à la chronique familiale et autobiographique de ce fils et petit-fils d'instituteurs, grandi dans le giron de l'école publique, nourri de morale laïque, mais qui se convertit inopinément au catholicisme à l'âge de quatorze ans et deviendra un jour président de la Paroisse universitaire ? A lui seul, le drame provoqué par cette conversion, dans une famille admirable où l'on ne triche pas, aurait suffi à faire un très bon livre. Mais, au-delà de sa personne, Pierre Marthelot a entrepris de raconter toute une *« dynastie d'écolâtres »*.

Ce premier volume de Mémoires nous entraîne à Joigny (Yonne), dans la France profonde du début du siècle, marquée par la Grande Guerre. Ecole et famille se confondent totalement pour l'enfant d'alors : *« Maman était une excellente institutrice, et c'est elle qui était maternelle, pas la classe. »* Le principal du collège élève des poules. Face au tableau noir, on récite les départements, on fait crisser les plumes d'acier Sergent-Major, on entend la chaudière qui parfois s'emballe, *« lâchant de gros pets de vapeur »* ... Un monde délicieux, aux doigts tachés d'encre violette, professant la liberté, l'égalité et la fraternité, mais ignorant totalement l'autre jeunesse, qui fréquente l'école d'en face, appelée *« le séminaire »*.

En 1928, le jeune Pierre monte à Paris pour faire sa khâgne dans un couvent laïc, le lycée Louis-le-Grand. Il découvre avec enthousiasme les équipes sociales, dans les banlieues ouvrières, conduites par Robert Garric, futur délégué général de la Cité universitaire auquel il succédera en 1967. Puis, c'est l'université, à Strasbourg, et la rencontre avec Miette, la femme de sa vie. Pierre Marthelot se fait baptiser et se marie à l'église, infligeant une nouvelle épreuve à ses parents. Vient alors la guerre, la mobilisation, la démobilisation, l'amitié avec Edmond Michelet, l'engagement au Secours national, les arrestations, *« l'épiphanie du mal à l'état pur »*...

L'auteur ne nous épargne aucun détail sur la famille de son père, sur les différentes branches de la famille de sa mère, sur les nombreux personnages, connus ou inconnus, qu'il a croisés au cours de sa traversée du siècle. On n'a aucune raison de le suivre dans tous ces dédales. Mais on s'y laisse prendre, sans doute parce que cela sonne vrai et permet de dépasser de vieilles querelles. Au fond, Pierre Marthelot a eu beaucoup de chance : d'un côté comme de l'autre – à la « laïque » d'abord, puis dans le catholicisme – il aura été à bonne école.

ROBERT SOLÉ



223

هكذا من الأصل

9

■ **TERRORISME.** L'ombre des attentats qui ont visé des opposants iraniens en France, mais aussi dans d'autres pays, a toujours pesé sur les relations entre la France et l'Iran. Celles-ci n'ont jamais été totalement assainies, même après le rétablissement des relations diplomatiques en 1988.

■ **TENSION.** Les relations entre Paris et Téhéran ont connu une nouvelle tension en novembre à la suite de l'arrivée en France de l'épouse de Massoud Radjavi, chef de l'organisation des Moudjahidines du peuple, principal mouvement d'opposition au régime iranien.

Invoquant son «intérêt national»

La France a renvoyé dans leur pays deux Iraniens réclamés par la justice suisse

Deux Iraniens, réclamés par la Suisse pour l'assassinat d'un opposant iranien, ont été expulsés, mercredi soir 29 décembre, vers Téhéran, a indiqué jeudi l'hôtel Matignon.

Dans un bref communiqué publié peu auparavant, les services du premier ministre avaient indiqué que, «pour des raisons liées à l'intérêt national», les autorités françaises avaient «pris la décision de ne pas extrader» vers la Suisse Mohsen Sharif Esfahani et Ahmad Taheri.

Ils sont tous deux soupçonnés par la justice suisse d'avoir participé à l'assassinat, le 24 avril 1990, à Coppet près de Genève, de Kazem Radjavi, frère de Massoud Radjavi, chef des Moudjahidines du peuple. Kazem Radjavi avait été le premier ambassadeur de la République islamique d'Iran auprès des Nations unies en 1980. L'année suivante, il avait démissionné pour protester contre la politique de l'ayatollah Khomeiny et était depuis réfugié en Suisse.

Principal mouvement d'opposition au régime de Téhéran, basé en Irak, les Moudjahidines ont déploré la décision française. Dans un communiqué, Massoud Radjavi a exprimé sa «vive protestation» auprès du ministère des affaires étrangères, estimant que la décision de Paris était *«une très grande concession aux mollahs au pouvoir en Iran»*.

Le chargé d'affaires de l'ambassade de Suisse à Paris a protesté jeudi auprès du Quai d'Orsay *«contre l'inobservation de la Convention européenne d'extradition»*, a rapporté l'agence de presse suisse ATS.

Dans un communiqué repris par l'ATS, le département fédéral de justice et police (DFJP) a fait savoir qu'une note de protestation formelle suivrait vendredi.

Selon le DFJP, Berne avait appris officiellement le 18 novembre dernier que l'extradition des deux hommes avait été approuvée.

Mais elle ne s'est pas concrétisée. La cour d'appel de Paris avait donné le 10 février dernier un avis favorable à l'extradition des deux Iraniens.

Des relations jamais assainies entre Paris et Téhéran

La politique des gouvernements socialistes français envers l'Iran a souvent été marquée par une certaine singularité, comparée à celle de certains de leurs partenaires européens et surtout des Etats-Unis. C'était de la *«sollicitude»* pour les uns, imputable essentiellement à l'ancien ministre des affaires étrangères Roland Dumas, de la *«rationalité»* pour d'autres, dans la mesure où des intérêts importants étaient en jeu, notamment le règlement d'un important contentieux financier.

Le gouvernement de M. Balladur, a-t-on toujours affirmé au Quai d'Orsay, entendait être plus prudent – après tout l'affaire Eurodif est réglée et les contrats d'affaires marchent cahin-caha avec l'Iran – et s'en tenir strictement aux décisions des Douze, la dernière instruction en date à ce sujet prise par la Communauté remontant à septembre dernier. Les Douze avaient alors exprimé de *«sérieuses préoccupations quant à certains aspects du comportement iranien»*, notamment concernant les droits de l'homme, le problème des armes de destruction massive, l'absence d'*«approche constructive»* à l'égard du processus de paix au Proche-Orient et l'attitude de Téhéran face au terrorisme. Et la Communauté avait prôné un *«dialogue critique»* avec l'Iran.

Que s'est-il passé depuis, quel *«intérêt national»* de la France s'agissait-il de défendre? Le refus de Paris d'extrader Mohsen Sharif Esfahani et Ahmed Taheri vers la Suisse et leur renvoi à Téhéran a été signifié quelques jours seulement après l'interpellation en France d'un membre présumé des services secrets iraniens, Mojtabi Mashady, mis en examen pour complicité dans l'assassinat d'un opposant iranien, Cyrus Elahi, dirigeant du Front de la liberté de l'Iran.

A la mi-novembre les responsables iraniens s'étaient déchaînés contre l'arrivée, selon eux récente en France, de Myriam Radjavi, l'épouse du chef des Moudjahidines du peuple – principal mouvement d'opposition armée au régime de Téhéran – et de *«plus de 230»* membres de cette organisation. Les Moudjahidines, qui avaient été expulsés de France en 1986, par le gouvernement de M. Chirac, et qui s'étaient repliés sur l'Irak, affirment pour leur part que Mme Radjavi, détentrice d'une carte de réfugiée en règle, délivrée en 1983 et renouvelée en 1991 – ce qui est confirmé par le Quai d'Orsay – a toujours effectué des séjours en France.

L'ire du régime iranien était davantage suscitée, estiment les Moudjahidines, par l'élection récente de Mme Radjavi par le Conseil national de la résistance iranienne comme *«future présidente de la République iranienne»*. Selon un porte-parole des Moudjahidines, Mme Radjavi était toujours, vendredi 31 décembre, en France *«où elle réside»*.

Quoi qu'il en soit des affirmations des uns et des autres, le gouvernement iranien avait formulé des menaces à peine voilées : les relations entre Paris et Téhéran risquent de connaître un *«sérieux coup»* si cette affaire n'est pas réglée *«dans les semaines qui viennent»*, avait averti Mohamed-Javad Laridjani, vice-président de l'influente commission des affaires étrangères du Parlement. *«Il serait sage pour la France d'y réfléchir sérieusement.»* L'affaire avait en tout cas été à l'origine de deux attentats dirigés contre l'ambassade de France et les locaux d'Air France dans la capitale iranienne. Bien qu'ils aient été revendiqués par un correspondant affirmant parler au nom du «Hezbollah du Sud de Téhéran» – le Hezbollah est l'organisation des militants islamistes les plus durs du régime – le gouvernement en avait imputé la responsabilité aux Moudjahidines, qui avaient démenti. Les autorités iraniennes avaient ensuite affirmé qu'elles avaient déjoué un autre *«grand attentat à la bombe dans un centre français»* à Téhéran *«afin de tuer des Français»*. L'agence Irna avait précisé que les cibles visées étaient l'ambassade et le bureau de l'Agence France-Presse.

Cette tension est intervenue alors que le climat des relations entre l'Iran et la France était relativement «normal». Les chefs de la diplomatie des deux pays, Alain Juppé et Ali Akbar Velayati, avaient eu un *«entretien franc et direct»* (entendre : sans complaisance, dans le lexique du Quai d'Orsay) et, à l'occasion, de hauts fonctionnaires des deux ministères se rencontraient à Paris ou Téhéran.

L'enquête sur l'assassinat, en août 1991, dans la banlieue de Paris, de l'ex-premier ministre iranien Chapour Bakhtiar avait bien entraîné, en février dernier, une perquisition au bureau de la radio-télévision iranienne, et le juge Jean-Louis Bruguière avait bien lancé, en avril dernier, deux nouveaux mandats d'arrêt contre des Iraniens dont un, Choorideh Chirazi Nejad, passe pour être un membre important des services secrets de Téhéran. Mais l'affaire n'avait pas fait de vagues, pas plus que l'extradition par la Suisse vers la France d'un ressortissant iranien, Zeyala Sarhadi, soupçonné lui aussi d'avoir trempé dans l'assassinat de Bakhtiar.

Mais cet assassinat, plus encore que la *fatwa* qui condamne à mort l'écrivain britannique Salman Rushdie, avait empêché une réconciliation totale entre Paris et Téhéran, malgré le rétablissement des relations diplomatiques en 1988 et le règlement du contentieux d'Eurodif. Une visite pourtant prévue, mais dont la date n'avait pas été fixée, du président Mitterrand en Iran n'a jamais pu avoir lieu.

MOUNA NAÏM

La chronique sanglante du terrorisme pro-iranien en Europe

Plusieurs affaires de terrorisme commises sur le territoire français ont affecté les relations franco-iraniennes depuis une dizaine d'années. Ces affaires, dans lesquelles se sont trouvés impliqués des citoyens iraniens, des militant se réclamant du régime de Téhéran et parfois même des fonctionnaires de la République islamique, ont notamment visé des opposants au régime instauré en février 1979 par l'imam Khomeiny.

Le premier visé fut l'ancien premier ministre du chah d'Iran, Chapour Bakhtiar, réfugié en France. Le 18 juin 1980, un commando pro-iranien tente de l'assassiner à son domicile, à Neuilly. La tentative échoue, mais deux personnes sont tuées : une voisine de M. Bakhtiar et un policier. Le chef du commando, Anis Naccache, un Libanais sunnite âgé de trente-deux ans, est arrêté avec ses deux complices et sera condamné, en mars 1982, à la réclusion à perpétuité.

Le jour de cette tentative d'assassinat, un communiqué des gardiens de la Révolution, diffusé par Radio-Téhéran, annonce cet *«acte révolutionnaire»* commis contre *«le traître Bakhtiar»*. Un acte qui fait suite à la décision prise le 23 septembre 1979 par un tribunal islamique.

L'incarcération d'Anis Naccache, que l'on dit proche d'Ahmad Khomeiny, le fils de l'imam, va rapidement alourdir le contentieux entre Paris (promu au rang de *«petit Satan»*) et Téhéran. En vue d'obtenir la libération du Libanais, l'Iran multiplie discrètement les démarches diplomatiques auprès de Paris. Mais surtout, des actions violentes sont entreprises parallèlement par des mouvements révolutionnaires pro-iraniens. Chacun tente, à sa façon, de faire céder le gouvernement français.

Commencée en 1984 avec le détournement d'un appareil d'Air France, l'escalade va se poursuivre, de février à septembre 1986, par une vague d'attentats terroristes qui ensanglantent Paris. Ils sont revendiqués par un Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA) qui réclame la libération de Naccache et d'un autre terroriste incarcéré en France, Ibrahim Abdallah, le chef des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL). Dans un premier temps, les attentats sont attribués au seul *«clan Abdallah»*, mais en mars et avril 1987, la DST interpelle les membres d'un réseau pro-iranien qui semble avoir joué un rôle logistique essentiel dans cette sanglante série, notamment en fournissant les explosifs.

D'autres expertises permettront bientôt de préciser l'implication de la *«filière iranienne»*. Et d'aggraver du même coup, le contentieux franco-iranien. En effet, les enquêteurs français sont convaincus que Wahid Gorji, un *«interprète»* iranien employé à l'ambassade de Téhéran à Paris, a joué un rôle dans ces attentats et demandent son audition par un juge d'instruction. Après un long bras de fer et une audition de pure forme, M. Gorji sera expulsé, le 29 novembre 1987. Parallèlement, le consul de France à Téhéran, Paul Torri, et deux otages français au Liban, Jean-Louis Normandin et Roger Anque, retrouveront la liberté. En mai 1988, la police pensait avoir identifié le principal poseur de bombes de septembre 1986. Il s'agissait d'un jeune libanais, Habib Haidarn militant du mouvement pro-iranien Hezbollah.

Finalement, Anis Naccache sera libéré, le 27 juillet 1990, après bien des tractations diplomatiques, bien des marchandages (au sujet du sort des otages français au Liban) et bien des polémiques franco-françaises entre la gauche et la droite. Un an plus tard, Chapour Bakhtiar était assassiné.

Onze ans après la tentative manquée de Neuilly, les tueurs de Chapour Bakhtiar n'ont pas raté leur cible. Le 6 août 1991, l'ancien premier ministre du Chah tombait sous les coups de couteaux d'un groupe de trois visiteurs iraniens qu'il recevait dans son pavillon de Suresnes (Hauts-de-Seine) pourtant placé sous haute protection policière. Le cadavre de M. Bakhtiar n'avait été découvert qu'avec plus de trente-six heures de retard et ce délai avait été mis à profit par les assassins pour filer à l'étranger.

L'assassinat de Chapour Bakhtiar

Faisant preuve d'un amateurisme certain, les tueurs avaient semblé semer des indices tout au long de leur fuite. Mais la police française n'avait pas réussi à «remonter» le retard initial et les fuyards avaient pu s'échapper. L'un des assassins présumés, Ali Rad Vakili, avait cependant été interpellé à Genève, le 23 août, errant dans la ville et dormant dans des parcs.

La coopération franco-helvétique s'était alors bien passée : Ali Rad Vakili avait rapidement été transféré en France où il se trouve sous mandat de dépôt, depuis le 27 août 1991, dans une prison française. Les deux autres membres du trio meurtrier, Mohammed Azadi et Farqdoum Ahmadi Boyer, sont toujours en fuite. Inculpé pour avoir aidé les deux Iraniens venus de Téhéran – Vakili et Azadi – à obtenir des visas, Massoud Hendi, ex-directeur du bureau de la télévision iranienne à Paris, a lui été interpellé dans l'Hexagone et est écroué dans une prison française.

En France et en Europe, une série d'assassinats d'opposants iraniens avait précédé celui de Chapour Bakhtiar. Le 18 avril 1991 à Paris, le financier Abdel Rahman Boroumand, réfugié politique en France depuis dix ans et trésorier de Bakhtiar, avait été assassiné de neuf coups de couteau dans le hall de son immeuble. Six mois plus tôt, le 23 octobre 1990, Cyrus Elahi, l'un des fondateurs du mouvement de résistance Organisation de la liberté de l'Iran, avait été tué par balles à l'entrée de l'immeuble parisien.

Outre l'assassinat de Kazem Radjavi en Suisse, le 24 avril 1990, la chronique sanglante a aussi retenu celui du docteur Abdel Rahman Ghassemlou, le 13 juillet 1989 à Vienne (Autriche). Secrétaire général du Parti démocratique kurde d'Iran, il conduisait alors des pourparlers de paix avec des émissaires du président du Parlement iranien de l'époque, Hachemi Rafsandjani. Bien que fortement suspect, un officier des pasdarans nommé Mohammed Sahraoudy, muni d'un passeport diplomatique iranien, qui avait été retrouvé blessé à côté du corps de Ghassemlou, avait pu regagner Téhéran sans être inquiété par la justice autrichienne. D'autres opposants iraniens, dont un militant d'extrême gauche retrouvé assassiné le 12 juillet 1987, avaient auparavant été supprimés en Autriche. Pour revenir à Paris, on peut encore signaler l'assassinat, le 7 février 1984, de l'ancien général Ali Ghulam Oveissy, ex-gouverneur militaire de Téhéran, et de son frère, qui étaient réfugiés en France depuis la chute du chah. Pratiquement à chaque asassinat, le régime de Téhéran a été désigné par les opposants iraniens réfugiés à l'étranger comme étant le commanditaire des crimes. Qu'ils aient été commis en France ou dans d'autres pays européens, la quasi-totalité de ces crimes sont pourtant restés impunis. Par absence de volonté politique, manque de preuves ou prudence diplomatique? Précédemment, le 20 décembre, le juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière avait cependant écroué un agent présumé des services secrets de Téhéran, Motjaba Mashaadi, pour «complicité d'assassinat en relation avec une entreprise terroriste» dans l'enquête concernant le docteur Cyrus Elahi. Ce Français d'origine iranienne était écroué en même temps que l'un de ses proches, un Iranien nommé Hossien Yazdan-Seta, inculpé pour «association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste» : les deux hommes effectuaient des «repérages» sur des opposants iraniens vivant à Paris et sur un membre de la famille de l'ex-chah.

PROCHE-ORIENT

Les négociations sur la mise en œuvre de l'accord de Washington

Malgré des progrès, l'OLP refuse les propositions israéliennes

Le chef de l'OLP, Yasser Arafat, a affirmé, jeudi 30 décembre, au roi Hussein de Jordanie que l'organisation palestinienne rejetait les propositions israéliennes concernant la mise en œuvre de la Déclaration de principes signée le 13 septembre à Washington, a indiqué une source jordanienne. M. Arafat avait fait une brève escale à Amman après un séjour de quelques heures au Caire, où il avait examiné les propositions israéliennes. La presse israélienne avait publié, quelques heures plus tôt, un texte mis au point, selon elle, lors des négociations israélo-palestiniennes au Caire (*le Monde* du 31 décembre) et qui stipule notamment que les Israéliens auront le dernier mot dans le contrôle des points de passage entre les territoires autonomes palestiniens et les pays voisins.

Selon l'un des négociateurs palestiniens, Nabil Chaath, les pourparlers entre les deux parties reprendront *«prochainement, et probablement à Taba»*, en Egypte. *«Certains progrès ont été réalisés»*, notamment concernant Gaza et la superficie de Jéricho. *«Mais nous ne sommes pas arrivés à un accord»*, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, selon des sources américaines et arabes à Washington, des Israéliens et des Syriens se sont rencontrés discrètement en Europe cinq fois depuis le mois de mai et ont élaboré un texte commun, le premier du genre, sur les questions de sécurité et de souveraineté sur leur frontière commune.

Selon ces sources qui ont requis l'anonymat, les réunions se sont tenues à Rome, Oslo et Londres. Le département d'Etat s'est refusé à tout commentaire. – *(AFP.)*

ÉGYPTE : procès des assassins de Farag Foda. – La Haute Cour de sûreté a prononcé, jeudi 30 décembre, le deuxième volet du verdict des assassins présumés de l'écrivain laïc Farag Foda, condamnant trois accusés à des peines allant de trois à quinze ans de prison et en acquittant huit autres, dont Safouat Abdel Ghani, considéré comme le «chef militaire» de la Jamaa Islamiya. La cour a condamné Aboul Ela Abd Rabbo à quinze ans de prison, Ali Hassan Ali à dix et Bassem Khalil Chahine à trois. Les deux derniers accusés sont en fuite. Farag Foda, assassiné le 7 juin 1992, s'était consacré à la lutte contre les idées intégristes, dénonçant son *«infiltration dans la vie quotidienne et dans les médias audiovisuels de l'Etat»*. – *(AFP.)*

LIBAN : nouveaux raids israéliens. – Un ambulancier libanais a trouvé la mort, jeudi 30 décembre, lors d'un raid d'hélicoptères israéliens au sud du Liban, et trois combattants palestiniens pro-syriens ont été tués par l'armée israélienne après s'être infiltrés dans le nord d'Israël à partir du Liban. Il s'agit de la deuxième attaque palestinienne dans le nord d'Israël au départ du Liban depuis la signature le 13 septembre à Washington de l'accord entre Israël et l'OLP sur l'autonomie dans les territoires occupés. – *(AFP.)*

ASIE

La France de nouveau présente au Cambodge

Malgré ses « gros sabots » et quelques gaffes, Paris joue un rôle important dans son ancien protectorat indochinois

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

La démolition de l'ancienne ambassade de France, boulevard Monivong, a été entreprise en novembre. Le Quai d'Orsay a choisi la solution la plus économique : faire reconstruire par Féal International ces bâtiments abandonnés sous les Khmers rouges et qui ont, depuis, abrité un orphelinat. Pour une somme évaluée à 60 millions de francs, la représentation française à Phnom-Penh fait peau neuve. Ainsi disparaissent des locaux qui ont servi de refuge aux étrangers qui n'avaient pas encore quitté la capitale lors de sa prise par les Khmers rouges en avril 1975 et rendus célèbres par le film *la Déchirure*.

Entre-temps, Serge Chevalier et Olivier Streit ont ouvert La Parisienne, une boulangerie-pâtisserie, et Total négocie la mise en place d'un réseau national de distribution d'essence. *« Journal en langue française de l'Asie du Sud-Est »*, ainsi qu'il se présente lui-même, *Le Mékong* s'est installé dans une maisonnette rue 57 et tire déjà à 10 000 exemplaires (dont plus de 6 000 vendus). La petite école française (300 ressortissants sont immatriculés au consulat) occupe le rez-de-chaussée de l'ancien lycée Descartes. L'Alliance française, qui a ouvert ses portes un an avant la signature des accords de paix de Paris en 1991, a été rebaptisée Centre culturel et accueille plus de 7 000 élèves, dont 2 500 enfants (onze enseignants français et cent cambodgiens).

La France avait déjà dépêché un important contingent de « bérets bleus » au Cambodge (8 % des quelque 15 000 soldats de l'APRONUC, l'Autorité provisoire des Nations unies). Ses diplomates avaient également joué un rôle important dans la négociation d'un règlement et l'ambassadeur français en avait été récompensé, lors du retour de Norodom Sihanouk au Cambodge en novembre 1991, en devenant doyen du corps diplomatique. Enfin, l'assistance française – une enveloppe de quelque 300 millions de francs – demeure, avec la japonaise, la plus importante des aides bilatérales. Comment expliquer alors ce que l'un qualifie de *« morosité »* et l'autre de *« malaise »* ? Comment se fait-il que, tout en s'attirant des louanges, le retour de la France au Cambodge suscite également des réserves ?

Le premier dérapage a eu lieu à l'ONU. Les Français souhaitaient obtenir le commandement de la composante militaire de l'APRONUC, qui est finalement revenu à un Australien, le général John Sanderson, l'officier français chargé de la mise en place, le général Michel Loridon, lui servant d'adjoint. Première erreur, plus facile à cerner aujourd'hui que sur le moment : les clauses militaires des accords de Paris (regroupement, désarmement et démobilisation à 70 % des effectifs des factions armées) se révélant inapplicables, mieux aurait valu, surtout de la part de l'ancienne puissance coloniale, ne pas se battre pour gérer une *« mission impossible »*.

Querelle de généraux

Ensuite, on a opposé, sans véritable raison, la *« méthode Sanderson »* à la *« méthode Loridon »*. Dans la ligne dictée par les accords de Paris et appliquée par le patron de l'APRONUC, le diplomate japonais Yasushi Akashi, l'officier australien a prôné le dialogue avec les Khmers rouges et accordé la priorité à la protection des « bérets bleus ». On a accusé, à tort, le Français de vouloir « casser du Khmer rouge » alors qu'il se contentait – mais le faisait publiquement – de réclamer davantage de fermeté face à des Khmers rouges qui, visiblement, n'entendaient pas respecter leur signature.

Même après le rappel du général Loridon, ce faux procès – le mandat confié à l'ONU étant inapplicable, la façon de le gérer, du coup, devenait secondaire – a contribué à entretenir l'idée, au sein de la direction de l'APRONUC, que les Français faisaient bande à part alors que la direction du contingent français remplissait son devoir moyennant, comme d'autres, de sérieuses frustrations. Quand, par exemple, pour en arrêter le pillage, les militaires français ont réclamé d'assurer eux-mêmes la garde de leur matériel en transit à l'aéroport de Pochentong, cette requête a été rejetée de peur de froisser les « bérets bleus » ghanéens chargés de protéger les entrepôts.

Début 1993, alors que les relations entre Norodom Sihanouk et l'APRONUC battaient de l'aile, Paris a appuyé publiquement, mais sans en avoir pris l'initiative, l'idée d'une élection présidentielle au suffrage universel. Même s'il s'agissait, bien entendu, de sortir de l'impasse, les accords de paix n'avaient pas prévu un tel scrutin. Des membres de la direction de l'APRONUC, qui n'a jamais vraiment retenu cette possibilité, se sont demandé si les Français ne tentaient pas de leur jeter des bâtons dans les roues jusqu'à ce que Norodom Sihanouk abandonne lui-même le projet tout en remerciant la Frace de son appui.

A l'issue des élections de mai, que le FUNCINPEC (mouvement royaliste dirigé par le prince Ranaridh) a emportées d'une tête et à la surprise générale sur le parti alors au pouvoir (le PPC, Parti du peuple cambodgien de Hun Sen et Chea Sim, ex-communiste), la France a été soupçonnée d'avoir encouragé, en sous-main cette fois, la décision de Sihanouk de prendre les pleins pouvoirs en annonçant, *le 3 juin*, la formation d'un gouvernement de coalition qu'il présiderait lui-même.

Fâcheuse impression

S'étant heurté à la fois à l'hostilité américaine – l'ambassade des Etats-Unis a fait circuler à Phnom-Penh un document non signé mais se déclarant catégoriquement contre – au manque d'enthousiasme de l'APRONUC et, surtout, à la *« grande surprise »*, exprimée pour la première fois publiquement, du prine Ranaridh, Norodom Sihanouk a renoncé dès le lendemain à son projet. Les Américains n'ont pas alors été les seuls à réclamer, bien imprudemment puisque le PPC songeait déjà à un coup de force, le libre jeu de la démocratie, à savoir la formation, au sein de l'Assemblée constituante, d'une majorité par le FUNCINPEC et ses alliés (69 sièges) face à la minorité du PPC (51 députés).

La suite devait prouver que le bon sens était dans le camp français : formation ultérieure d'un gouvernement provisoire puis, une fois la Constitution adoptée, d'une coalition entre le PPC (qui tient l'essentiel de l'armée et de l'administration) et le FUNCINPEC, vainqueur des élections. Mais, dans cette affaire, les Français ont laissé l'impression au FUNCINPEC qu'ils ne faisaient pas grand cas de sa victoire électorale. La situation était d'autant plus absurde que la direction du FUNCINPEC comprend des ressortissants français, des résidents en France et de nombreux francophones à la francophilie indiscutable ; le prince Ranaridh a lui-même enseigné le droit pendant dix-huit ans à l'université d'Aix-en-Provence.

A l'époque, dans les rangs du FUNCINPEC, on reprochait volontiers aux Français de réduire la portée de la victoire électorale du mouvement et de rappeler trop souvent que les électeurs s'étaient prononcés, avant tout, pour Norodom Sihanouk. Bref, en privé, on les accusait franchement d'avoir joué la victoire du PPC. Il est vrai que la plupart des observateurs, les Français comme les autres, avaient estimé qu'en l'absence des Khmers rouge, le PPC tenait assez fermement le pays pour ne pas se faire doubler électoralement par le FUNCINPEC.

Les Français ont également provoqué un certain étonnement quand, début juillet, le ministre de la défense François Léotard est venu signer à Phnom-Penh un accord de coopération *« en vue de l'organisation des forces armées cambodgiennes »* avec un gouvernement provisoire dont la formation, pour être légitime (il avait été validé par la Constituante), n'en avait pas pour autant été prévue par les accords de Paris. A cette date, en outre, le Cambodge était encore sous la double autorité de l'ONU et de son partenaire khmer, le Conseil national suprême (CNS). Les Français n'auraient-ils pas pu patienter deux mois de plus, histoire d'attendre au moins l'adoption de la Constitution ? Une fois de plus, ils ont donné l'impression, selon la formule d'un diplomate européen, de *« vouloir doubler tout le monde de peur d'être doublés »*.

Faux ou vrai, ce souci était d'autant plus regrettable que, sur le fond, Paris a toujours soutenu l'intervention de l'ONU, à laquelle le président François Mitterrand a même rendu un hommage appuyé lors de sa visite au Cambodge en février dernier. Pour être plus discrètes, d'autres interventions françaises n'en ont pas moins été très positives comme, par exemple, l'insistance de M. Mitterrand auprès de Norodom Sihanouk pour que ce dernier soit présent au Cambodge pendant le déroulement du scrutin de mai. Enfin, ce qui aurait mérité d'être davantage relevé, partis les derniers en laissant aux Cambodgiens une partie de leur matériel, les « bérets bleus » français ont été quasi unanimement salués pour leur professionnalisme alors que d'autres contingents militaires ont versé, pour le moins, dans le laxisme le plus débridé.

Ironie du sort, c'est sur fonds français (3 millions de francs) qu'avait été restaurée, en 1991, l'ancienne résidence supérieure du protectorat afin d'accueillir le CNS ; mais comme les Khmers rouges avaient refusé d'en fréquenter les salons, ce palais est devenu le quartier général de l'APRONUC. Plus récemment, certains Français se sont indignés quand des étudiants de l'Institut supérieur de technologie de Phnom-Penh (17 enseignants français, 37 millions de crédits français sur trois ans) ont, le 7 octobre, manifesté pour réclamer également des cours en anglais, la langue des échanges dans la région. Cette affaire a même été l'objet d'une brève polémique entre le *Phnom-Penh Post*, bimensuel de langue anglaise, et *le Mékong*.

Francophones et saxophones

En règle plus générale, fallait-il, comme on l'a fait dans les milieux français, ironiser sur les *« saxophones »* même quand, dans le « camp adverse », la France était accusée, souvent à tort, de considérer le Cambodge comme une *« chasse gardée »* ? Affaiblis par vingt ans de guerre et leurs propres querelles internes, les Cambodgiens se seraient volontiers passé d'une polémique d'autant plus déplacée qu'une fois le mandat de l'APRONUC terminé, l'ONU a réduit sa présence, pour l'essentiel, à celle traditionnelle de ses organismes spécialisés.

Comme personne ne se bouscule aux portes d'un Cambodge qui n'a pas encore renoué avec la paix, on s'oriente donc, au prix de quelques amertumes rentrées, vers l'apaisement. La représentation française change de mains. La direction de la coopération va également être réorganisée ; on parle de la confier à Gérard Porcell, ancien haut fonctionnaire français de l'APRONUC.

Entre-temps, faute de concurrents, la coopération militaire s'organise à un échelon relativement modeste : une mission d'environ cinquante personnes, dont des gendarmes et les quinze membres des équipages des deux hélicoptères Ecureuil offerts au princer. Il en va de même dans les autres secteurs (enseignement, formation, agriculture, santé...). Le Cambodge paraît enfin constituer le bon champ d'une coopération franco-japonaise, notamment pour sauvegarder les temples d'Angkor.

Aménagés dans une belle demeure de style colonial, le café No Problem et son restaurant, la Mousson, sont devenus une institution qui rappelle que Phnom-Penh fut autrefois la capitale asiatique de la gastronomie française. Très souvent dirigées par des Français d'origine khmère, des PME et des PMI s'implantent petit à petit. Indosuez a rouvert une agence. Bouygues restaure l'Institut Pasteur et Accor Asia Pacific gère le seul palace de la capitale, le Sofitel Cambodiana. Mais, comme les grandes affaires et les gros contrats ne se présentent toujours pas, le royaume promet d'autant moins de constituer le tremplin d'une présence française en Asie du Sud-Est.

En revanche, il pourrait, dans une ou deux générations, se transformer en une « Suisse » tropicale, avec ses trésors culturels et sa vocation de transit entre ses deux encombrants et dynamiques voisins, la Thaïlande et le Vietnam. Si les Français se donnent pour ambition de l'y aider, leurs efforts seront payants et on leur pardonnera alors volontiers d'avoir de nouveau traîné, mais pour un temps seulement, quelques *« gros sabots »* du côté de Phnom-Penh. Et, comme en Suisse, on parlera également le français au Cambodge.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Les troupes de Phnom-Penh attaquent un quartier général khmer rouge. – Les forces gouvernementales cambodgiennes ont attaqué, jeudi 30 décembre, le quartier général khmer rouge d'Anlong-Veng, dans la province de Siem-Réap. Phnom-Penh pourrait demander aux autorités de Vientiane leur coopération, cette base – qui est celle du général khmer rouge Ta Mok – étant située non loin de la frontière laotienne. – *(Reuter.)*

EN BREF

ALBANIE : condamnation de dix anciens responsables communistes. – Dix anciens membres du bureau politique du Parti communiste, accusés de s'être octroyés des privilèges sous le régime d'Enver Hodja, ont été condamnés, jeudi 30 décembre à Tirana, à des peines allant de cinq à huit ans de prison, a annoncé Radio Tirana. Qirjako Mihali et Llambi Gegprifti ont été condamnés à huit ans de prison, Pali Miska et Lenka Cuko à sept ans, Besnik Bektashi, Hajredin Celiku et Foto Cami à six ans, et Prokop Muira, Muho Artunda et Vangjel Cerrava à cinq ans. Les accusés doivent également rembourser à l'Etat leurs dépenses personnelles, estimées à 55 000 dollars. – *(AFP.)*

ARGENTINE : démission du « numéro deux » du ministère de la défense. – Le « numéro deux » du ministère de la défense, Vicente Massot, a démissionné mercredi 29 décembre pour avoir proposé la promotion de deux officiers de marine accusés de violations des droits de l'homme. Cette proposition de promotion, révélée par le quotidien de gauche *Pagina 12*, a provoqué de violentes réactions dans les milieux politiques. Le président Carlos Menem a lui-même démenti l'éventuelle promotion au grade de capitaine de vaisseau des capitaines de frégate Antonio Pernias et Juan-Carlos Rolon. Ils sont accusés par les organisations des droits de l'homme d'avoir participé aux tortures faites à l'école de mécanique de la marine pendant le régime militaire (1976-1983). – *(AFP.)*

L'élection de l'Assemblée constitutionnelle aura lieu le 10 avril prochain. – La date de l'élection d'une Assemblée constitutionnelle qui permettra au président Menem de briguer un second mandat a été fixée au 10 avril prochain. Cette assemblée aura pour tâche de supprimer un article de la Constitution qui interdit aux présidents de se représenter immédiatement pour un second mandat. Le mandat de Carlos Menem arrive à échéance en 1995. – *(Reuter.)*

CHILI : amnistie recommandée pour l'assassinat en 1976 du diplomate espagnol Soria. – Un juge chilien, nommé pour enquêter sur la mort en 1976 d'un diplomate espagnol, Carmelo Luis Soria, a recommandé, jeudi 30 décembre, qu'une amnistie soit décrétée pour cette affaire. Le gouvernement espagnol a dénoncé cette recommandation. Carmelo Luis Soria travaillait pour la Commission économique et sociale pour l'Amérique latine (CESPAL) au Chili lorsqu'il a été tué pendant la répression menée par le gouvernement Pinochet contre les opposants. Sa fille a accusé les autorités militaires d'avoir ordonné l'assassinat de son père, retrouvé étranglé dans sa voiture. – *(Reuter.)*

CORÉE DU NORD : « percée » dans les négociations nucléaires entre Pyongyang et Washington. – La Corée du Nord a fait état, jeudi 30 décembre, d'une *« percée (...) dans un esprit de compréhension et de coopération mutuelles »* lors des pourparlers qui se poursuivent avec les Etats-Unis sur le contrôle des installations nucléaires dans lesquelles Pyongyang est accusé de fabriquer l'arme atomique. Ce rapprochement a été confirmé de source sud-coréenne. – *(Reuter, AFP.)*

ÉTATS-UNIS : le secrétaire à la défense ordonne des vérifications sur les expériences nucléaires effectuées sur des cobayes humains. – Le secrétaire à la défense Les Aspin a ordonné, jeudi 30 décembre, la vérification de tous les dossiers militaires, en remontant jusqu'aux années 40, afin de déterminer si l'armée avait procédé à des expériences de radioactivité sur cobayes humains. Il s'est déclaré inquiet des informations faisant état d'expérimentations menées sur des êtres humains, sans que ces derniers aient pu donner leur consentement en connaissance de cause. Le département de l'énergie a déclaré que 600 à 800 personnes avaient été soumises à des expériences de radioactivité potentiellement nuisibles et tente actuellement de localiser les survivants. – *(Reuter.)*

GUINÉE : avertissement du président Conté à l'opposition. – Le général Lansana Conté a prévenu les opposants qui contestent son élection à la présidence que les forces de sécurité feraient le nécessaire pour maintenir l'ordre. Dans un discours radiodiffusé, mercredi soir 29 décembre, il a condamné les violences qui ont suivi le scrutin, faisant douze morts, et appelé les Guinéens à la vigilance. Selon les résultats provisoires de l'élection du 19 décembre, qui doivent encore être confirmés par la Cour suprême, le général Conté a obtenu 50,93 % des suffrages. – *(Reuter.)*

ITALIE : l'armée envoyée en Calabre et à Naples pour lutter contre la criminalité organisée. – L'armée italienne sera utilisée aux côtés de la police pour lutter contre la criminalité, en particulier de type mafieux, en Calabre et à Naples dans le sud du pays, d'après un décret adopté mercredi 29 décembre, à Rome, par le conseil des ministres. Le décret prévoit également la prolongation de l'opération « Vêpres siciliennes » qui, depuis juillet 1992, autorise 7 000 soldats du contingent à participer aux opérations contre la Mafia en Sicile. Selon certaines indiscrétions, le nombre des soldats affectés à cette opération serait réduit pour affecter des troupes à la région de Naples et à la Calabre. – *(AFP.)*

POLOGNE : mise en cause d'un ancien premier ministre. – L'ancien premier ministre communiste et ex-premier secrétaire du Parti ouvrier unifié polonais (POUP, dissous en 1990), Mieczyslaw Rakowski, sera jugé pour transfert illégal en Pologne de 1,23 million de dollars en 1990, l'acte d'accusation dans cette affaire ayant été transmis, jeudi 30 décembre, au tribunal de Varsovie. Le PC soviétique avait prêté cet argent à son correspondant polonais pour le soutenir à la veille du dernier congrès du POUP en janvier 1990. Lors de ce congrès, le PC polonais a été dissous et transformé en Parti social-démocrate (SLD, actuellement au pouvoir). L'ancien chef du PC encourt une peine allant jusqu'à deux ans de prison. – *(AFP.)*

RUSSIE : protestation de la presse contre les coûts d'impression. – Les principaux quotidiens et hebdomadaires russes ont menacé, jeudi 30 décembre, de suspendre leur parution pendant une semaine pour protester contre une décision gouvernementale qui va multiplier leurs coûts d'imprimerie par six. Les quotidiens *Izvestia*, *Troud*, *Komsomolskaïa Pravda*, *Rossiiskaia Gazeta*, *Rossiiskie Viesti*, *Sevodnia*, l'hebdomadaire *Argoumenty i fakty*, représentant des tendances politiques très variées, ont menacé d'interrompre leur parution du 10 au 17 janvier, la semaine de la rentrée parlementaire pour les deux nouvelles assemblées élues le 12 décembre. – *(AFP.)*

Incendie dans une synagogue de Moscou. – Une des plus célèbres synagogues de Moscou a été détruite dans la nuit du mercredi 29 au jeudi 30 décembre dans un incendie provoqué par un court-circuit a annoncé la police, mais le rabbin de la synagogue, Mariina Rochtcha, n'a pas exclu un acte criminel. *« Nous ne savons pas si l'incendie est accidentel, mais nous espérons qu'il n'était pas dirigé contre nous »*, a déclaré le rabbin Berel Lazar. La police a décidé de ne pas ouvrir une enquête après que les pompiers eurent affirmé que le feu avait été déclenché par un câble défectueux dans la cuisine de l'établissement. – *(AFP.)*

TURQUIE : Mme Ciller à Diyarbakir pour la nuit du Nouvel An. – Le premier ministre turc, Tansu Ciller, devait se rendre, vendredi 31 décembre, à Diyarbakir, principale ville du sud-est anatolien à majorité kurde, pour la nuit du Nouvel An, afin de *« soutenir »* les forces de l'ordre turques dans leur lutte contre la rébellion armée kurde et de montrer sa proximité avec la population locale. Mme Ciller a maintenu ses projets en dépit d'un attentat à la bombe revendiqué par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), qui a fait vingt-trois blessés dont quatre graves, mercredi, sur le campus d'une université où doit précisément se rendre Mme Ciller. Le PKK exige maintenant le boycottage du système d'enseignement turc par la population dans tout le sud-est du pays. – *(Corresp.)*

VENEZUELA : ouverture d'une procédure contre l'ancien président Jaime Lusinchi. – Le Tribunal supérieur de sauvegarde du patrimoine public a ouvert jeudi 30 décembre une procédure contre l'ancien président Jaime Lusinchi (1984-1989) pour corruption. L'ancien président social-démocrate, qui est sénateur à vie, a vu son immunité parlementaire levée fin novembre, après que la Cour suprême eut transmis au Tribunal supérieur son dossier. Il est mis en cause pour l'achat de 65 jeeps lors de la campagne électorale de 1988 avec des fonds publics secrets. Les véhicules avaient été utilisés par des militants de son parti, Action démocratique. – *(AFP.)*



L'année 1993 dans le monde

Morosité en Europe, espoir en Orient

Suite de la première page

L'essentiel de l'action de l'armée algérienne est tourné vers une répression apparemment très brutale. Personne ne se hasarde à parier sur la manière dont se dénouera l'épreuve de force.

L'Algérie n'est pas, tant s'en faut, le seul pays d'Afrique où la violence a régné en 1993. L'Angola, le Libéria, le Rwanda agonisent. Si à Madagascar, au Niger et au Malawi la démocratie a fini par triompher de la dictature, on ne saurait en dire autant du Burundi : élu haut la main le 1er juin, le président Ndadaye a été tué le 21 octobre par des militaires. Au Nigéria, l'armée a annulé un scrutin dont les résultats ne lui convenaient pas. Et ce serait se payer de mots que de considérer comme démocratiques les conditions dans lesquelles se sont fait réélire à la tête du Togo et du Gabon les présidents Eyadéma ou Bongo. De même y aurait-il beaucoup à dire sur la manière dont s'y est pris Henri Konan Bédié pour assumer à chaud la succession de Félix Houphouët-Boigny. Et l'on ne parle ni du Congo, aux portes de la guerre civile, ni du Zaïre, où l'ambassadeur de France avait trouvé la mort à la suite d'une mutinerie.

On serait tenté de désespérer de l'avenir de ce continent, le plus pauvre de tous, si, en dépit d'une violence de tous les instants, le Parlement d'Afrique du Sud n'avait approuvé la Constitution établissant, dès les élections du printemps 1994, l'égalité absolue devant les urnes des Noirs, des Blancs, des Indiens et des Métis. Le prix Nobel de la paix a justement récompensé la lucidité, le courage et la persévérance de Frederik De Klerk et de Nelson Mandela, dont la rencontre a permis ce résultat.

Une Amérique moins engagée

Il n'a pu être acquis que parce que s'est établi entre eux un formidable rapport de confiance : c'est ce qui a totalement manqué à la malheureuse tentative des Etats-Unis, dont les Nations unies ont pris provisoirement le relais, pour arracher la Somalie à la guerre civile où elle sombrait corps et âme. Bouleversée de voir défiler chaque soir sur ses écrans les images d'enfants décharnés, l'opinion avait poussé George Bush à envoyer les *boys* séparer les combattants et porter assistance aux affamés. Inquiète des pertes subies, elle presse aujourd'hui Bill Clinton de les retirer.

Ce revirement est d'autant plus significatif qu'un seigneur de la guerre, le général Aidid, a ouvertement défié les Etats-Unis, qui s'étaient fait forts de le mettre hors d'état de nuire. Mais le temps n'est plus décidément où l'Oncle Sam ne tolérait pas qu'on lui marche sur les pieds : en Haïti aussi, les « marines » venus préparer le retour, accepté en principe par les militaires, du président Aristide ont préféré rebrousser chemin plutôt que de se heurter à la foule ameutée par les « tontons macoutes ».

Il n'y a rien là de vraiment étonnant : si Bill Clinton a été élu, c'est avant tout parce que son prédécesseur, tout à son rêve de *« nouvel ordre mondial »*, ignorait par trop les problèmes auxquels doivent quotidiennement faire face ses concitoyens. Entre le chômage, la violence, la drogue, la détérioration des équipements, l'insuffisance de la protection sociale, l'énormité du déficit budgétaire et de l'endettement public, Dieu sait pourtant s'il y avait, s'il y a encore, à faire. Dans la plupart de ces domaines, les choses ne bougent que lentement, mais c'est un fait que les signes de reprise économique s'accumulent. D'où la remontée, naturellement payée d'assez basses attaques sur sa vie privée, de la cote du nouveau président.

Déjouant beaucoup de pronostics, il a fait passer haut la main la ratification du traité, négocié par George Bush, qui crée une association de libre-échange entre les Etats-Unis, le Canada, et le Mexique (ALENA). Son engagement très net dans cette affaire, malgré l'opposition déclarée des syndicats, base traditionnelle du Parti démocrate, relativise l'idée d'un nouvel isolationnisme. On l'a vu aussi dans la négociation du GATT : elle n'aurait pas abouti si M. Clinton ne s'était pas résigné *in extremis*, malgré la pression d'un *establishment* audiovisuel qui avait largement financé sa campagne électorale, à exclure au moins temporairement le «culturel» de la libéralisation des échanges mondiaux.

On l'a vu encore à l'occasion de la réunion à Seattle, en décembre, d'un sommet du Pacifique (l'APEC), où siégeaient côte à côte pour la première fois, entre autres, le premier ministre du Japon et le chef de l'Etat de Chine populaire. Et ce n'est pas par hasard que le président a décidé de se rendre en Europe au début de janvier, et de pousser jusqu'à Moscou, où il a déjà proposé à Boris Eltsine un *« partenariat »* aux contours à la vérité assez flous.

L'enfer bosniaque

Bill Clinton doit cependant tenir compte des réactions d'un peuple qui lui demande d'abord de reconstruire une société dont on ne compte plus les lézardes et répugne à envoyer ses enfants se faire tuer au-delà des mers. Le diable soviétique a disparu, qui justifiait l'engagement permanent des Etats-Unis à la tête du monde dit «libre». Si donc l'OTAN existe toujours, rare exemple d'une alliance qui survit à l'ennemi contre lequel elle s'est jadis constituée, ils ne prétendent plus en dicter la stratégie. On ne peut plus caractéristique est à cet égard leur attitude à l'égard du drame yougoslave. Comme le notait récemment le *Washington Post*, c'est *« la première fois depuis un demi-siècle qu'ils n'ont pas pris la direction des opérations dans une crise intéressant la sécurité du continent. La fragmentation de la Yougoslavie a été considérée à Washington comme un problème à résoudre par la communauté européenne. »*

Le moins que l'on puisse dire est que, pour l'heure, elle n'y est pas parvenue, bien que soit apparemment terminée l'époque, dont les Bosniaques n'ont pas fini de payer les conséquences, où elle agissait en ordre dispersé. Comme dans la dernière phase des pourparlers du GATT, la communauté, devenue «Union» grâce à la ratification – sans enthousiasme – du traité de Maastricht, a maintenant nettement resserré les rangs. Paris et Bonn ont même eu la satisfaction de voir un projet de règlement élaboré par leurs ministres des affaires étrangères respectifs, Alain Juppé et Klaus Kinkel, entériné par l'unanimité des Douze.

Satisfaction bien mince, à la vérité, puisque, malgré une première réaction plutôt positive des trois présidents serbe, croate et bosniaque, l'espoir est vite retombé. La trêve décidée pour Noël à Sarajevo n'a même pas pu être appliquée. M. Milosevic, qui a obtenu un relatif blanc-seing des électeurs serbes, en dépit du désastre économique entraîné par les sanctions de l'ONU, serait maintenant disposé, à en croire certains, à traiter aux conditions de l'Europe.

N'aboutissent-elles pas à consacrer, sous réserve de quelques rectifications, le partage de la Bosnie? Ne font-elles pas litière de ces principes élémentaires du Droit – invoqués deux ans plus tôt pour justifier la guerre avec l'Irak – qui interdisent de modifier les frontières par la force et de se faire justice soi-même? Américains et Européens ne se sont-ils pas déconsidérés en agitant vingt fois une menace d'action militaire qu'ils n'avaient pas la moindre intention de mettre à exécution? Belgrade pourrait donc se donner les gants d'arrêter un carnage chaque jour plus écœurant : mais sans doute y a-t-il trop de chefs de guerre, sur le terrain, qui n'en font qu'à leur tête. Et le président bosniaque Izetbegovic ne désespère toujours pas d'obtenir un lot territorial plus consistant, avec un accès à la mer digne de ce nom.

Les «casques bleus» et diverses organisations humanitaires s'emploient de leur mieux, dans des conditions chaque jour plus éprouvantes, à essayer de soulager la misère des assiégés qui résistent à Sarajevo et à Mostar aux bombardements sans pitié, les uns des

NE PAS ÊTRE MOROSE,
C'EST ÇA QUI SERAIT DÉSESPÉRANT.
PESSIN

Serbes, les autres des Croates. Pour le reste, la situation paraît si confuse, si inextricable, que l'opinion, mithridatisée par les drames que diffusent chaque jour les journaux télévisés, voit de moins en moins comment on pourrait y porter remède. De là à s'en désintéresser, comme ce fut le cas il n'y a pas si longtemps pour le Liban, il n'y a qu'un pas.

L'Amérique l'a déjà franchi. Et l'Europe a tant d'autres soucis! Alors que l'économie, outre-Atlantique et en Asie, a nettement redémarré, elle n'arrive pas à se sortir de la récession. Le plan Delors pour la création d'emplois a rencontré un accueil sceptique. L'Allemagne n'en finit pas de payer – et, par le maintien de taux d'intérêt élevés, de faire payer aux autres – le prix d'une réunification qui n'a pas apporté aux habitants de l'ex-RDA, jusqu'à présent, le lait et le miel attendus. D'où le développement outre-Rhin d'un courant raciste, responsable de plusieurs attentats criminels, et le net recul, dans les élections régionales, du parti du chancelier Kohl, dont la reconduction, après les législatives de l'automne 1994, paraît fort aléatoire.

De Bérégovoy à Balladur

C'est presque partout d'ailleurs, sur le continent, à la double exception de la Norvège et de l'Espagne, où les chefs de gouvernement socialistes ont survécu aux élections, que le peuple souverain a tendu à sortir les sortants. Sans aller jusqu'à faire comme les Canadiens, qui n'ont laissé que deux sièges au Parti conservateur jusqu'alors au pouvoir, les Français ont infligé à une gauche déconsidérée par la montée du chômage, des inégalités, et de scandales qui touchent jusqu'à l'Elysée, une défaite cinglante, à laquelle le suicide de Pierre Bérégovoy a donné une dimension tragique. Il n'a confié à personne les raisons de son geste, mais il est clair qu'a joué son rôle l'affaire du prêt que lui avait consenti Roger-Patrice Pelat pour l'achat d'un appartement. Il fallait qu'il fût décidément bien honnête pour y attacher tellement d'importance : combien d'autres à droite comme à gauche, dont les noms remplissent la chronique, en ont fait infiniment plus sans en éprouver apparemment le moindre remords!

Jacques Chirac, échaudé par son expérience de 1986-1988, n'étant pas candidat à la relève, c'est à Edouard Balladur qu'elle est échue : c'est lui d'ailleurs qui, dès 1985, avait préconisé la cohabitation dans un article du *Monde*. On le savait habile, mais pas à ce point. Cela dit, il ne faut pas seulement des dons de communicateur, pour ne pas dire de prestidigitateur, mais un grand sens stratégique pour se tirer à son avantage d'une sérieuse crise monétaire et de l'impasse du GATT, réussir emprunt et privatisations, maintenir la Bourse au beau fixe et finalement continuer de caracoler en tête des sondages alors que se creusent chaque jour le nombre des chômeurs et le déficit de la sécurité sociale.

Le premier ministre n'a-t-il pas tout de même pris un risque, histoire de cajoler son électorat naturel, en remettant en cause l'antique loi Falloux sur le financement de l'enseignement privé? L'avenir le dira à brève échéance. En attendant, il est permis de s'amuser du paradoxe qui pousse François Mitterrand, élu du «peuple de gauche», à tout faire pour que lui succède ce grand bourgeois libéral, plutôt que Michel Rocard, devenu sur le tard maître d'un PS déboussolé, ou, à plus forte raison, le maire de Paris...

Le séisme italien

Les homologues d'Edouard Balladur, dans les pays voisins, doivent sérieusement l'envier. On a déjà parlé de l'Allemagne. John Major a certes réussi, en dépit des philippiques de son illustre devancière, à faire ratifier Maastricht, il a amorcé une certaine reprise économique et pris enfin par les cornes le taureau nord-irlandais, mais il n'est toujours pas parvenu à convaincre ses compatriotes qu'il avait l'étoffe d'un homme d'État. Felipe Gonzalez fait face à une crise économique et sociale dont chacun s'accorde à reconnaître la gravité. La remontée des socialistes aux élections locales portugaises a de quoi préoccuper sérieusement les modérés au pouvoir. Et les électeurs grecs ont rappelé les socialistes, malgré le grand âge de leur chef et les scandales qui avaient entraîné jadis la chute de son gouvernement.

C'est cependant le cas de l'Italie qui retient le plus l'attention. Lancée au péril de leur vie par des magistrats qui se voulaient des justiciers, l'opération «Mains propres», autrement dit l'enquête sur la corruption de la classe politique et ses liens avec la Mafia, a provoqué un véritable séisme. Les municipales de l'été et de l'automne ont vu l'écrasement des démocrates chrétiens et des socialistes. Le changement de la loi électorale n'y est pas pour rien, qui ne laisse guère d'autre choix à la population que de voter vraiment à droite, avec les néo-fascistes et les ligues autonomistes du Nord, ou vraiment à gauche, avec les ex-communistes convertis au socialisme démocratique.

Ainsi, deux ans après la proclamation du décès et de l'URSS et du communisme, les héritiers de Berlinguer ont-ils toutes chances de se trouver prochainement au sein, sinon à la tête, de ce gouvernement italien dont leur ancêtre Togliatti avait été expulsé, il y a près d'un demi-siècle, pour cause de guerre froide. Le retour de bâton a été infiniment plus rapide en Lituanie et en Pologne, la libéralisation à marches forcées de l'économie ayant fait décidément trop de laissés-pour-compte. Et la Hongrie a toutes chances de connaître en 1994 une semblable aventure. Personne ne parle pour autant de revenir à un «socialisme» à la soviétique, qui a fait la preuve par neuf de son inefficacité.

La bourrasque russe

En Russie même, la démocratisation, en cette fin d'année, était loin d'être acquise. Boris Eltsine a donné un premier coup de canif dans la Constitution en dissolvant, le 21 septembre, un Parlement hérité de l'ancien régime et qui pratiquait à son égard une obstruction systématique. Sans doute ne pensait-il pas que la majorité des députés allaient déclencher contre lui, avec l'appui du vice-président Routskoï, un véritable putsch : il a paru vaciller un moment, avant de se décider à donner l'ordre de prendre d'assaut, le 4 octobre, la «Maison Blanche», où les insurgés retranchés après avoir vainement tenté de s'emparer de la télévision. Le bilan de l'opération n'a pas été clairement établi. Mais il est sûr qu'elle a été menée très brutalement, alors que les assiégés ne disposaient que de moyens dérisoires.

C'est un signe de plus que Boris Eltsine, qui s'est employé à plusieurs reprises à mettre les médias au pas, supporte mal les opposants. Or, s'il a réussi à faire adopter par référendum, le 12 décembre, un projet de Constitution qui renforce considérablement ses propres pouvoirs, il s'en faut que le Parlement élu le même jour lui soit majoritairement acquis. Quatorze millions de citoyens ont apporté leurs suffrages à un démagogue extravagant, antisémite de père juif, qui n'hésite pas à prôner entre autres la récupération de l'Alaska et de la Finlande, et l'évacuation du Caucase, dont les populations incapables ne tarderont pas, selon lui, à supplier la Russie de les recoloniser.

Le succès d'un tel personnage donne la mesure du chaos dans lequel a sombré l'ex-empire des tsars : les mots ne lui coûtent pas cher, et on ne l'a pas encore mis à l'épreuve. Mais il faut aussi prendre en compte, à la lumière de ce qui s'est passé depuis la dissolution de l'URSS et la chute de Gorbatchev, la visible répugnance de la population à se laisser entraîner dans un nouveau cycle de violences. Les deux putschs de 1991 et de 1993 n'ont mis chacun en lice que quelques milliers de personnes, la plupart de leurs compatriotes ayant préféré suivre les événements en téléspectateurs. Si l'on ajoute que le chômage reste pour le moment limité, les entreprises continuant à payer beaucoup de gens à ne pas faire grand-chose, on se dit que des hommes déterminés comme MM. Eltsine et Gaïdar, son bras droit, ont peut-être une petite chance de parvenir tant bien que mal à bâtir sur les ruines du collectivisme une économie de marché de nature à réveiller les formidables réserves de puissance du plus grand pays du monde.

Leur ambition ne s'en tient d'ailleurs pas là : les signes se multiplient de la volonté de Moscou de rétablir son hégémonie, pays baltes exceptés, sur son ancien empire. Outre les vingt-cinq millions de Russes qui vivent dans les républiques non-russes de la CEI, une partie grandissante de la population, notamment en Ukraine, actuellement en pleine anarchie, appelle de ses vœux un resserrement des liens avec l'ancienne métropole. Déjà, des troupes russes opèrent au Tadjikistan contre les moudjahids islamistes, et épaulent les adversaires du rattachement de la Moldavie à la Roumanie. Les verra-t-on également intervenir pour ramener la paix entre Azéris et Arméniens? Déjà, M. Chevardnadze n'a trouvé d'autre moyen, pour sauver en Géorgie son pouvoir chancelant, que de s'en remettre au Kremlin.

Quelles que soient les questions que l'on puisse se poser quant à l'avenir d'une puissance largement étalée sur deux continents et qui dispose non seulement de ressources naturelles fabuleuses, mais des moyens de réduire la planète en poussière, quelques doutes que l'on puisse nourrir sur la profondeur des convictions démocratiques de Boris Eltsine, les pays occidentaux, Etats-Unis en tête, considèrent qu'ils n'ont pas d'autre choix que de le soutenir : ils ont trop peur, devant le succès électoral d'un trublion comme M. Jirinowski, de ce qui pourrait se passer s'il échouait.

Mao plus le marché

On ne peut concevoir image plus contrastée, par rapport à la situation de l'ex-URSS, que celle que donne aujourd'hui la puissance qui lui a disputé sous Mao Zedong, dont on vient de fêter le centenaire, la direction du mouvement communiste mondial. D'un côté le désordre généralisé, l'inflation, la misère, le banditisme, tous les vices du capitalisme développés au grand jour, de l'autre le paradoxal mariage d'une dictature se réclamant du marxisme et d'un culte de l'argent de plus en plus effréné.

Nul ne sait ce que donnera à la longue ce cocktail, et ce qui se passera lorsque aura disparu Deng Xiaoping, qui, à près de quatre-vingt-dix ans, continue d'avoir l'œil à tout. Pour le moment, la Chine populaire peut se vanter de connaître, avec 13 % de progression de son PIB, le record mondial de la croissance, laissant loin derrière elle les autres « dragons » asiatiques, y compris le Japon. Ce dernier, provisoirement en panne, s'est émancipé d'une longue tradition en renvoyant dans leurs foyers les libéraux-démocrates conservateurs au pouvoir depuis près d'un demi-siècle. Une coalition hétéroclite, à participation socialiste, a pris leur place et déclaré à la corruption généralisée une guerre qui n'avait que trop tardé.

Plus que jamais, en tout cas, face à une Europe qui doute de son destin, l'Asie se présente comme un formidable réservoir d'énergies. Même le sous-continent indien, longtemps à la traîne, manifeste un réel dynamisme. L'essor économique ne débouchera-t-il pas quelque jour, ici ou là, sur des ambitions hégémoniques? Le fait est que c'est dans cette partie du monde que l'on parle le plus de prolifération nucléaire. La Corée du Nord, murée dans un incroyable isolement, serait sur le point de produire la bombe, si ce n'est déjà fait. La Chine, insensible aux pressions de la communauté internationale, a repris ses essais, et des pays comme l'Inde, le Pakistan, l'Iran ou l'Irak ne doivent pas avoir trop de peine à compléter ou à constituer leur panoplie.

Pendant un demi-siècle, l'arme nucléaire a empêché la guerre froide de devenir chaude. Prenons garde à ce que la prolifération ne transforme pas l'après-guerre froide en nouvelle avant-guerre...

ANDRÉ FONTAINE

AFRIQUE

ALGÉRIE

Le président de la Fraternité algérienne en France demande aux groupes armés « d'arrêter de tuer »

Djaffar El Houari, le responsable de la Fraternité algérienne en France (FAF), qui sert de relais à l'ex-Front islamique du salut (FIS), a condamné, jeudi 30 décembre, en Ariège où il a été récemment placé en résidence surveillée, la vague d'assassinats dans son pays.

« L'islam interdit de s'en prendre à des innocents, qu'ils soient algériens ou étrangers, a-t-il dit dans un entretien téléphonique accordé à l'agence Reuter. *En les assassinant, les groupuscules qui n'appartiennent pas au FIS mais qui croient œuvrer pour la même cause, font beaucoup de tort à notre combat*, a-t-il ajouté. *C'est pour cela que nous leur demandons solennellement d'arrêter de tuer. Ce qu'ils font est condamnable et en plus n'est pas noble. »*

D'autre part, dans un entretien diffusé, jeudi, par France 3, Redha Malek, le premier ministre algérien, a répété sa détermination à tout faire pour enrayer la vague d'attentats. *« Nous avons l'intention et même la volonté et la détermination de réédifier un Etat solide sur des fondements inébranlables*, a-t-il dit, *un Etat qui soit crédible, (...) qui fasse corps avec le peuple. Si nous sommes arrivés à la situation actuelle*, a-t-il ajouté, *c'est que l'Etat n'avait pas joué son rôle, que le consensus qui avait existé avait été érodé, qu'il y a eu des déviations de toute sorte qui ont fait que l'Etat avait perdu la confiance du peuple. Le passé est terminé. Nous traçons un trait, nous allons vers l'avenir et nous allons vers le XXIe siècle la tête haute. »*

INTERNATIONAL

EUROPE

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

La Croatie menace d'intervenir militairement en Bosnie

Le président croate Franjo Tudjman a laissé entendre, jeudi 30 décembre, que la Croatie interviendrait militairement en Bosnie si les forces musulmanes ne cessaient pas les combats contre les Croates de la région. *« Nous faisons tout notre possible pour faire cesser les hostilités croato-musulmanes. (...) Mais soit les Musulmans arrêtent leur agression, soit le monde devra comprendre les mesures que nous devrons prendre ici pour défendre les Croates »*, a-t-il déclaré dans un entretien à la télévision.

Depuis juin, l'armée bosniaque a pris six villes importantes à la milice croate (HVO) et elle assiège pratiquement une vallée du centre du pays peuplée de Croates. Franjo Tudjman a dit espérer qu'une pression internationale sera exercée pour mettre fin à cette offensive. Il a menacé de prendre des mesures, qu'il n'a pas spécifiées, contre les centaines de milliers de Musulmans de Bosnie réfugiés en Croatie si l'offensive ne cessait pas. Huit cents civils évacués de Sarajevo sont arrivés, jeudi soir, dans le port croate de Split.

A Mostar (Herzégovine), où ce sont 55 000 Musulmans qui sont assiégés par les forces croates du HVO, des tirs d'artillerie se sont poursuivis jeudi. Les Nations unies ont pu toutefois acheminer des convois jusqu'aux deux secteurs (croate et musulman) de la ville. En revanche, l'ONU a fait savoir que depuis mardi, les Serbes de Bosnie empêchent un convoi humanitaire de treize camions de pénétrer dans l'enclave musulmane de Gorazde, dans l'est du pays.

Selon le commandant de la FORPRONU en Bosnie, le général Briquemont, Gorazde et deux autres enclaves de Bosnie orientale (Srebrenica et Zepa) risquent de tomber aux mains des Serbes. Le général Briquemont a affirmé que la FORPRONU manquait de moyens pour les protéger comme elle en a reçu la mission. Il a réclamé des renforts.

Un « casque bleu » français a été grièvement blessé par un tireur isolé serbe, jeudi, près de Pale. A Sarajevo, la tension a baissé mais les tireurs isolés sont toujours très actifs et la ville reste privée d'électricité et d'eau courante. La cantatrice américaine Barbara Hendricks devait donner vendredi soir un concert au Théâtre National. Le concert est organisé par Bernard Kouchner, président de l'association Action humanitaire, ainsi que par Médecins du Monde. Valéry Giscard d'Estaing devait passer la soirée du 31 auprès de « casques bleus » français dans la capitale bosniaque. – *(AFP, Reuter.)*

REPÈRES

AFRIQUE DU SUD

Quatre morts dans l'attaque d'un restaurant au Cap

Au moins quatre personnes ont été tuées et sept autres blessées, jeudi soir 30 décembre, dans l'attaque d'un restaurant très fréquenté du Cap. Une cinquantaine de clients se trouvaient à l'intérieur de l'établissement lorsque cinq Noirs armés de fusils d'assaut AK-47 ont fait irruption, jeté une grenade qui n'a pas explosé et ouvert le feu. Trois femmes – deux Blanches et une Indienne – ont été tuées sur le coup. Le propriétaire d'un restaurant voisin, accouru aux premiers coups de feu, a été tué par les assaillants qui rebroussaient chemin, alors qu'il s'opposait à leur fuite avec son pistolet.

Le 25 juillet, une attaque du même type, dirigée contre les fidèles d'une église du Cap avait fait onze victimes. Un jeune sympathisant du Congrès panafricain (PAC) avait été arrêté peu de temps après. Il doit comparaître devant un tribunal au mois de février prochain. – *(AFP, AP, Reuter.)*

CONGO

Brazzaville juge « discourtois » les propos critiques de M. Roussin

Le ministère congolais des affaires étrangères a qualifié de *« discourtois »* les propos du ministre français de la coopération, Michel Roussin, sur la crise congolaise. *« A un moment où les initiatives internes doivent se conjuguer avec l'action médiatrice de nos amis, nous nous étonnons des propos d'une autorité politique française égratignant le président Pascal Lissouba »*, a indiqué le porte-parole du ministre des affaires étrangères dans une déclaration à la radio officielle, jeudi 30 décembre.

Commentant la veille la situation congolaise, M. Roussin avait estimé qu' *« il n'y a plus d'armée nationale au Congo – elle a éclaté en groupes ethniques –, d'où les grands désordres actuels »*, et qualifié d' *« insupportable »* que les Français vivant à Brazzaville *« soient pris à partie »*. Le ministre français avait ajouté que *« nous ne sommes pas responsables de l'incapacité de l'État »* (congolais) et demandé à M. Lissouba de prendre les mesures nécessaires afin de faire preuve de ses qualités de *« dirigeant »* (*le Monde* du 31 décembre). Selon le porte-parole congolais, *« ce genre d'attitude introduit de fausses notes dans les bonnes relations entre les deux pays »*. – *(AFP.)*

ROYAUME-UNI

Un soldat britannique tué par l'IRA en Irlande du Nord

L'Armée républicaine irlandaise a revendiqué, jeudi 30 décembre, l'assassinat le jour même d'un soldat britannique en patrouille par un tireur isolé, à Corssmaglen, dans le sud de l'Irlande du Nord.

Il s'agit du premier mort depuis l'offre de paix anglo-irlandaise du 15 décembre. L'IRA n'a toujours pas répondu officiellement à cette offre, mais celle-ci faisait de l'arrêt de la violence pendant trois mois le préalable à l'ouverture de pourparlers incluant le Sinn Fein, la branche politique de l'IRA. – *(AFP, Reuter, AP.)*

SOUDAN

Expulsion de l'ambassadeur de Grande-Bretagne

Le gouvernement soudanais a ordonné, jeudi 30 décembre, à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Khartoum de quitter le pays d'ici deux semaines, au moment où le primat de l'Eglise d'Angleterre entame une tournée dans le Sud, contrôlée par la guérilla. Londres a qualifié cette mesure de *« totalement injustifiée »*. Khartoum a été profondément irrité par l'annulation d'une visite à Khartoum de Mgr Carey qui, en revanche, a quitté Nairobi jeudi pour se rendre dans le Sud pour quatre jours. L'archevêque de Cantorbéry va ainsi apporter son soutien aux centaines de milliers de chrétiens déplacés dans le sud du Soudan, théâtre depuis 1983 d'une guerre civile entre le pouvoir central au Nord, musulman, et le Sud, à majorité chrétienne et animiste. Le président du Parlement soudanais avait ouvertement critiqué le rôle joué par l'ambassadeur, Peter Seams, dans l'organisation de ce voyage. Un communiqué du gouvernement affirme que *« les conseillers de l'archevêque ont choisi de transformer sa visite en une confrontation avec le peuple et le gouvernement soudanais »*. L'Eglise anglicane a expliqué que Mgr Carey avait annulé sa visite parce que Khartoum tenait à ce qu'il vienne en tant qu'invité officiel, ce qui aurait limité ses déplacements. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Neuf mois de gouvernement à la lecture des sondages

Edouard Balladur a préservé sa cote personnelle dans tous les secteurs de la société

1993 aura été l' « année Balladur », ce que le quotidien des milieux d'affaires britanniques, le *Financial Times*, traduit en faisant du premier ministre français son *« homme de l'année »*. Les négociations du GATT et la popularité d'Edouard Balladur motivent les félicitations du quotidien de la City. Dans l'hebdomadaire du RPR, *la Lettre de la Nation magazine*, le chef du gouvernement revient sur les accords commerciaux, à propos desquels il estime que l'image de la France a été *« grandie »*. Son image personnelle, mesurée par les sondages, a été efficacement préservée des aléas qui ont entamé, en revanche, la confiance des Français dans le gouvernement.

Neuf mois après sa nomination à l'hôtel Matignon, Edouard Balladur triomphe dans les baromètres des principaux instituts chargés de mesurer l'état de l'opinion publique. Personnage politique de l'année, il n'est guère éclipsé dans la société civile que par l'abbé Pierre, selon un sondage de CSA pour *le Parisien*, ce qui donne une autre mesure de sa performance.

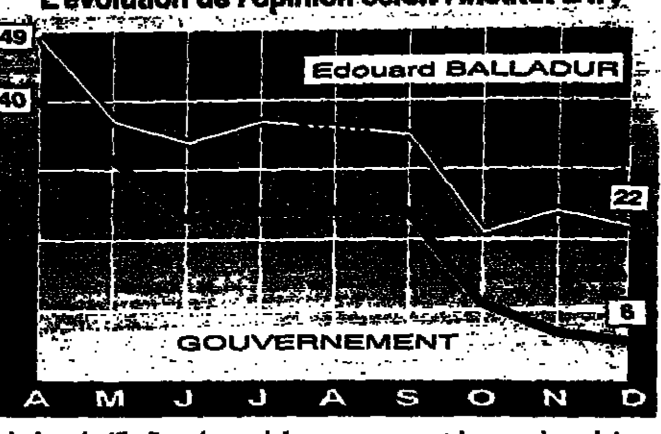
A deux reprises pourtant, la faveur dont le premier ministre bénéficie auprès de l'opinion a semblé sur le point de se dissiper : en juin, tout d'abord, après l'annonce des mesures de rigueur, parmi lesquelles la hausse de la CSG ; en octobre, ensuite, du fait des tensions sociales qui allaient se cristalliser dans le conflit Air France *(voir graphique)*. Dans les deux cas, néanmoins, la tendance a été inversée.

« En août, explique Hugues Portelli, qui veille sur les courbes d'opinion au sein du cabinet du premier ministre, *il y a eu le consensus monétaire après la crise de juillet et, pour cette fin d'année, le premier ministre a profité, à la fois, de la gestion du conflit d'Air France, des actions menées par Charles Pasqua, notamment contre le FIS, et, enfin, du résultat obtenu sur le GATT. »*

Cette forte popularité du premier ministre s'accompagne d'un brouillage des repères politiques traditionnels. Seuls les sympathisants communistes restent réfractaires, depuis sa nomination, à l'attraction de M. Balladur. A gauche, une forte minorité ou une très faible majorité de sympathisants socialistes et écologistes, selon les circonstances, y succombe. A droite, l'adhésion sans réserve suscitée tant à l'UDF qu'au RPR – celle-là se montrant parfois plus « balladurienne » que celui-ci – s'accompagne d'un résultat très honorable au Front national, où les avis positifs, dans le pire des cas, équilibrent les avis négatifs.

« A gauche, explique Stéphane Rozès, de l'institut CSA, *Edouard Balladur profite, d'une part, de la continuité avec les grands choix économiques de ses prédécesseurs socialistes et offre, d'autre part, une ligne de résistance au libéralisme effréné de 1986 et de ses mises en cause sociales. A droite, il procure d'autres lignes de résistance : contre le chômage ; contre le libéralisme, pour certains sympathisants du Front national ; contre le combat Chirac-Giscard, qui a alimenté, à sa manière, une partie du vote Front national. » « Edouard Balladur est moins attendu sur ses résultats que sur l'assurance d'une cohésion sociale maintenue contre vents et marées »*, ajoute Jérôme Sainte-Marie, de Louis-Harris. *« Ce qui prime, c'est l'idée selon laquelle l'effort sera réparti de façon équitable »*, conclut Pierre Giacometti de BVA. Ce « positionnement » prive, par la même occasion, le président de la République, déjà usé par douze années de pouvoir, de tout espace politique.

La structure socioprofessionnelle de la popularité du premier ministre confirme cette analyse. Comme on l'imagine, chez les agriculteurs, les commerçants et artisans, les chefs d'entreprise et les retraités, Edouard Balladur obtient d'excellents résultats, mais il en va de même avec les professions intermédiaires. Les soldes de popularité obtenus chez les ouvriers et chez les employés, les deux catégories les moins « balladuriennes », sont, eux aussi, souvent positifs. *« Pour ces deux catégories*, indique M. Portelli, *les avis défavorables ont doublé pendant ces neuf mois, mais nous avons conservé le même compte d'avis favorables. » « Ses soutiens les plus affirmés – les agriculteurs, les commerçants-artisans et chefs d'entreprise – ont décliné pendant l'automne, alors que, dans le même temps, le premier ministre a retrouvé un solde positif chez les ouvriers et chez les employés avec le conflit d'Air France »*, complète M. Rozès.



Variation de l'indice des opinions concernant le premier ministre (différence entre bonnes et mauvaises opinions) et de l'indice de la confiance accordée au gouvernement (différence entre confiance et défiance) selon l'institut BVA.

La volte-face du conflit d'Air France

La volte-face opérée sur ce conflit social, qui rompait avec l'idée d'une juste répartition de l'effort, a donc conforté l'équation personnelle de M. Balladur aux dépens de l'image du gouvernement. Ce hiatus, auquel seul Charles Pasqua parvient à échapper, s'explique par la nature même de l'adhésion au premier ministre, qui est plus au profit d'un style et d'un homme que d'une politique sévèrement critiquée, surtout lorsqu'il s'agit de la lutte contre le chômage. L'omniprésence du premier ministre explique, donc, que perdure un « état de grâce » que M. Portelli qualifie de présidentiel. Riche d'avantages, la situation n'en comporte pas moins de nombreux risques.

Celui d'une explosion sociale alimentée par un malaise et un pessimisme considérables, comme l'a montré Jérôme Jaffré dans nos colonnes (*le Monde* du 24 décembre), n'est pas le moindre. Les suites de la polémique née de l'abrogation de la loi Falloux, dont l'impact sur l'image de M. Balladur n'a pas encore été nettement mesuré, pourraient jouer le rôle de détonateur et entraîner un renouveau des clivages politiques traditionnels.

A Matignon, cependant, on rappelle qu'en juin, au cours de la première phase parlementaire de la révision, une enquête de la SOFRES avait montré l'adhésion d'une nette majorité de personnes interrogées (47 % d'avis favorables contre 30 % d'avis défavorables). On n'imagine donc pas que les soubresauts d'aujourd'hui puissent faire choir le premier ministre du piédestal de sa popularité, ni le priver de perspectives politiques consistantes.

GILLES PARIS

Désigné « homme de l'année » par le « Financial Times »

Le chef du gouvernement s'inquiète des risques d'une concurrence sauvage

« M. Balladur a surpris tout le monde, y compris probablement lui-même », estime le *Financial Times* qui, dans ses éditions du vendredi 31 décembre, publie une interview du premier ministre français, désigné par le quotidien britannique comme « homme de l'année 1993 ». M. Balladur, souligne le *Financial Times*, bénéficie depuis neuf mois d'une popularité plus durable que tous les autres leaders politiques – y compris dans les autres pays occidentaux – alors que la France est plongée dans la récession et connaît un chômage record.

L'Europe devrait utiliser l'unité qu'elle a su trouver dans le domaine commercial pour résister à la concurrence déloyale fondée sur de bas salaires, la sous-évaluation des monnaies et la destruction de l'environnement, déclare Edouard Balladur. Le premier ministre estime qu'à défaut de résoudre ses problèmes sociaux, environnementaux et monétaires, l'Europe occidentale subira une concurrence sauvage qui entraînera la faillite de nombreuses entreprises.

« Les Européens de l'Ouest vivent depuis la Renaissance, ou du moins depuis le début de l'époque coloniale, un peu comme des rentiers de la planète. (...) *Le principal défi de l'Union européenne, à part la défense de la prospérité et de la stabilité, est de préserver ces acquis, dans un monde où la concurrence est devenue extrême. »*

« Pouvons-nous être assurés, pousuit M. Balladur, *que nous resterons en tête dans suffisamment de secteurs pour survivre face à des pays dont la population est infiniment plus nombreuse que la nôtre et le niveau de protection sociale infiniment moindre ? Nous devrions laisser jouer la loi du marché, mais jusqu'à un certain point. Qu'est-ce que le marché, si ce n'est la loi de la jungle, de la nature, alors que la civilisation, c'est la lutte contre la nature ? »*

Dans « la Lettre de la Nation Magazine »

Le premier ministre assure que « l'image de la France sort grandie » de la négociation du GATT

Dans un entretien publié par le dernier numéro de *la Lettre de la Nation Magazine*, hebdomadaire du RPR, Edouard Balladur fait le bilan de ses neuf mois à Matignon. Sans vouloir *« tirer de la fierté de telle ou telle mesure »*, le premier ministre affirme que *« le fait que les positions françaises ont été largement à l'origine du règlement des négociations du GATT est pour l'ensemble du gouvernement un vrai sujet de satisfaction »*.

A propos des accords du GATT, M. Balladur reconnaît que, sur certains points, il aurait pu *« espérer de meilleurs résultats »*, mais il estime que le gouvernement est arrivé à *« un résultat inespéré, compte tenu de la manière dont la négociation était engagée »*. *« L'image de la France sort grandie de l'épreuve »*, affirme-t-il, avant d'ajouter qu'*« en neuf mois, la France a clos des dossiers épineux, reformé l'unité européenne, lancé des initiatives qui permettront de progresser »*. *« L'Europe a été remise sur ses rails*, ajoute-t-il. *Elle peut, désormais, avancer. »*

Sur le plan intérieur, l'objectif de M. Balladur est de *« casser la croissance du chômage en 1994 »*. *« Si la croissance est de retour, un tel espoir est raisonnable »*, affirme le premier ministre, qui estime, d'ailleurs, que *« la reprise devrait être au rendez-vous en 1994 »*.

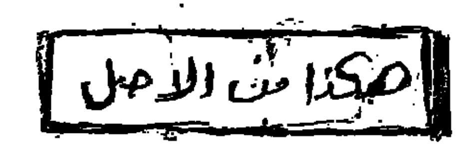
EN BREF

BUDGET 1994 : le Conseil constitutionnel valide la loi. – Le Conseil constitutionnel a arrêté, lors de sa séance du mercredi 29 décembre, sa décision sur la loi de finances pour 1994, qu'il estime conforme à la Constitution. *« Les griefs invoqués par les requérants ont été rejetés »*, indique un communiqué publié jeudi par le Conseil, à la suite de deux recours formés, l'un, par les sénateurs socialistes, l'autre par les députés socialistes et apparentés, renforcés par des membres du groupe République et liberté.

DISPARITION DU CERC : protestation du Parti socialiste. – Jean Le Garrec, chargé des entreprises au secrétariat national du Parti socialiste, a protesté, jeudi 30 décembre, contre *« le brusque démantèlement »* du Centre d'études des revenus et des coûts, le CERC (*le Monde* du 31 décembre). Il soupçonne le gouvernement de vouloir *« faire disparaître un témoin gênant d'une politique d'inégalités et de régression sociale »*. *« Je n'ose croire qu'un pouvoir politique puisse s'arroger le droit d'amputer les moyens de réflexion prospective d'un pays pour des raisons purement conjoncturelles et politiciennes »*, a-t-il ajouté.

NOUVEL AN : les vœux de M. Giscard d'Estaing. – Dans une déclaration rendue publique, jeudi 30 décembre, par l'UDF, Valéry Giscard d'Estaing adresse ses *« vœux chaleureux de paix, de succès et de fraternité aux Françaises et aux Français »*, en exprimant *« l'espoir de voir la reprise économique venir enfin au rendez-vous »* en 1994. Rappelant qu'en 1993 *« les Français se sont prononcés massivement pour un changement de politique »*, l'ancien président de la République souligne que l'UDF *« s'applique à remplir, de manière exemplaire, son rôle de partenaire de la coalition, en soutenant loyalement le gouvernement et en affirmant son identité »*. Il *« félicite le gouvernement pour ses succès, notamment en matière de sécurité, de lutte contre l'inflation et de privatisation »*.

LOIRET : le président du conseil général se retirera en mars prochain. – Kléber Malécot, sénateur (Union centriste) et président du conseil général du Loiret, a décidé de ne pas se présenter aux élections cantonales de mars prochain, a-t-on appris jeudi 30 décembre à Orléans. M. Malécot, qui est âgé de soixante-dix-huit ans, avait été inculpé pour voies de fait avec préméditation, en janvier dernier, à la suite de menaces téléphoniques anonymes adressées à des membres d'une association de Neuville-aux-Bois, commune dont il est maire.



La publication du décret d'application de la loi Méhaignerie

Nationalité française, nouveau mode d'emploi

Le décret d'application de la loi du 22 juillet réformant le droit de la nationalité est publié dans le *Journal Officiel* du vendredi 31 décembre. Il précise les conditions dans lesquelles devra être exprimée la manifestation de la volonté de devenir français, désormais exigée de certains enfants d'immmigrés. Un autre décret pose le principe de la spécialisation des tribunaux d'instance et de grande instance en matière de nationalité. En dépit des promesses gouvernementales, aucune campagne nationale d'information sur ce sujet sensible n'est prévue.

Comment devenir français ? La question se pose d'une façon nouvelle, à compter du 1er janvier 1994, pour des dizaines de milliers de jeunes nés en France de parents étrangers. Avec l'année nouvelle entre en vigueur la totalité de la réforme des lois sur la nationalité adoptée en juin dernier après d'âpres controverses. Une partie de ce texte est opérationnelle depuis juillet dernier. Le décret qui vient d'être publié après avis du Conseil d'État est signé par le premier ministre et les cinq ministre concernés, justice, intérieur, affaires sociales, défense et DOM-TOM. Il prévoit les nouvelles modalités concrètes d'accès à la nationalité française pour les enfants d'immigrés, déterminantes pour leur intégration.

Voici le nouveau mode d'emploi de la nationalité, tel qu'il est prévu par le nouveau décret.

• *Quatre lieux pour manifester la volonté d'être français*

Les jeunes nés en France de deux parents étrangers nés à l'étranger doivent désormais manifester leur volonté d'acquérir la nationalité française. Cette exigence ne concerne que les personnes qui auront dix-huit ans à compter du 1er janvier 1994.

La démarche nouvelle est ouverte entre seize et vingt et un ans. Mais il est hautement recommandé de l'effectuer entre seize et dix-huit ans, période pendant laquelle aucun obstacle ne peut être opposé à un mineur délinquant, alors qu'après dix-huit ans certaines condamnations pénales empêchent désormais l'acquisition de la nationalité. Cette démarche s'effectue selon des modalités simples et sans aucune autorisation des parents.

Quatre autorités sont habilitées par le décret à recevoir la manifestation de volonté : les officiers d'état civil de toutes les mairies (quel que soit le lieu de résidence de l'intéressé), les services préfectoraux (préfectures et sous-préfectures), les juges d'instance et les commandants de brigade de gendarmerie. La manifestation de volonté peut être matérialisée sur papier libre, mais des modèles imprimés seront diffusés dans les lieux concernés, ainsi que dans les établissements scolaires (1). Ces derniers, pas plus que les commissariats de police ne peuvent accueillir la démarche elle-même.

Les quatre institutions désignées par le décret ne jouent, en l'occurrence, qu'un rôle de boîte à lettres. Elles sont tenues, en tout état de cause, de recevoir le jeune et de lui remettre un justificatif daté attestant sa démarche, et d'adresser le document dans les trois jours au juge d'instance. En cas de refus, une action en référé pour voie de fait peut être intentée.

Si quatre autorités sont compétentes pour accueillir la manifestation de volonté, une seule peut l'instruire : le juge d'instance spécialisé (il en existe deux à quatre par département). Celui-ci n'a pas à apprécier l'opportunité de la demande. Il se contente de vérifier que les conditions prévues par la loi sont réunies. Pour cela, il demande à l'intéressé les justificatifs correspondants : extrait d'acte de naissance prouvant la naissance en France, extrait de casier judiciaire (uniquement pour les majeurs), et preuve de la résidence habituelle en France pendant les cinq années précédant la manifestation de volonté.

Cette dernière preuve peut être rapportée par tout moyen écrit : certificats de scolarité, quittances de loyer ou d'électricité par exemple. La remise de ces pièces donne lieu à remise d'un récépissé par le juge d'instance qui, dès lors, doit rendre sa décision dans les six mois. Faute de réponse dans ce délai, l'enregistrement de la nationalité est réputé acquis. Une fois la manifestation de volonté enregistrée, le jeune peut obtenir immédiatement un certificat de nationalité et se faire délivrer une carte d'identité.

En cas de décision négative du juge, l'intéressé peut assigner le procureur de la République devant le tribunal de grande instance pour faire reconnaître sa qualité de Français. Il peut aussi exercer un recours hiérarchique devant le garde des sceaux contre le juge d'instance. Un mineur de seize ans peut effectuer ces démarches sans autorisation de ses parents, prévoit le décret, à titre exceptionnel.

• *Le double droit du sol restreint pour les Algériens*

La nouvelle loi supprime le bénéfice du double droit du sol pour les enfants de personnes nées dans d'anciennes colonies françaises. En vertu de ce principe, valable jusqu'au 31 décembre 1993, naissait français tout enfant né en France de parents eux-mêmes nés dans d'anciens territoires français (hors l'Algérie).

Si les parents sont nés en Algérie avant l'indépendance, le principe demeure. Mais un amendement gouvernemental contesté a introduit l'exigence de cinq années de résidence régulière en France pour les parents au moment de la naissance de l'enfant. Cette disposition – qui rompt politiquement avec la théorie selon laquelle l'Algérie d'avant 1962 était un département français comme un autre – va être la source d'extrêmes complications administratives. Elle revient en effet à exiger de tous les parents concernés la preuve écrite de cinq années de séjour régulier en France.

Cette preuve, si elle paraît relativement simple à apporter lors de la naissance de l'enfant, risque d'être quasi impossible à établir au moment où la plupart des parents sont amenés à se poser réellement la question de la nationalité de leurs enfants, à l'âge de l'adolescence, si ce n'est de la majorité. Qui pourra prouver, dix-huit ans après, qu'il a séjourné régulièrement en France ? Pour cette raison, les parents auront plutôt intérêt à effectuer les démarches dès la naissance, en demandant un certificat de nationalité au juge d'instance.

• *Une information dans les collèges et lycées*

La parution extrêmement tardive du décret n'a guère permis de diffuser une information sérieuse jusqu'à présent. Des dépliants, peu clairs, ont été distribués aux administrations, mais personne ne sait très bien s'ils sont parvenus aux intéressés.

Alors que la loi est votée depuis six mois, le décret *prévoyant* un mécanisme d'information n'est toujours pas prêt. Il assignera un *« devoir d'information »* aux établissements scolaires, aux caisses d'assurance-maladie et d'allocations familiales, et aux collectivités territoriales. Il devrait aussi prévoir la désignation, dans chaque collège et lycée d'un *« correspondant nationalité »* qui servira de relais entre les élèves d'origine étrangère et les administrations. Le décret prévoira aussi la modification des programmes d'éducation civique pour y inclure des notions sur l'acquisition de la nationalité française. Enfin, un texte juridique de référence doit être diffusé aux administrations, aux associations et aux médias.

Mais la *« grande campagne nationale »* d'information promise aux parlementaires par Pierre Méhaignerie et Simone Veil n'aura sans doute jamais lieu. La crainte existe que, faute d'information, des jeunes n'engagent pas les nouvelles démarches nécessaires à l'acquisition de la nationalité française, ou ne laissent passer le délai imposé par la loi. Des messages radiophoniques et spots télévisés devaient atténuer ce risque. Aucun financement n'a, jusqu'à présent, été dégagé.

PHILIPPE BERNARD

(1) Voir dans *le Monde de l'éducation* de janvier une enquête sur le rôle de l'école dans l'information des jeunes sur le nouveau code de la nationalité.

BIBLIOGRAPHIE

Le sens de l'étranger

Notre collaborateur Philippe Bernard vient de publier dans la collection « le Monde-Poche » un livre sur l'immigration. Nous avons demandé à Jean-Pierre Garson, haut fonctionnaire à l'OCDE, d'en rendre compte.

L'IMMIGRATION
de Philippe Bernard.
Le Monde Editions-Marabout, 182 p., 37 F.

En moins de deux cents pages, Philippe Bernard se propose dans cet ouvrage bien documenté d'éclairer les débats et les enjeux fondamentaux de l'immigration en France, de rappeler les errements et les succès des politiques passées et de dénoncer les évidences trompeuses.

L'auteur inscrit aussi sa réflexion dans un contexte international puisque *« l'immigration est un phénomène planétaire »*. Le lecteur apprendra que la France est une terre d'immigration et que, malgré les modifications apportées récemment, la législation sur la nationalité reste encore l'une des plus libérales, comparée à celle des autres pays européens de l'OCDE. En raison de la succession des différentes vagues migratoires passées, près d'un Français sur cinq a aujourd'hui un parent ou un grand-parent étranger arrivé en France depuis un siècle.

Très tôt, l'immigration est devenue une affaire d'Etat, soumise au gré de la conjoncture économique pendant les « trente glorieuses », *« suspendue mais jamais stoppée »* depuis 1974, traitée de manière plus sociale avec le tournant de 1981, et de nouveau au cœur des débats politiques depuis mars 1993, avec la volonté affichée de mieux maîtriser les flux (notamment de demandeurs d'asile) et de renforcer les contrôles aux frontières et la lutte contre l'immigration clandestine.

Philippe Bernard n'évite pas les questions légitimes du moment : droit de vote des étrangers, liens entre immigration et marché du travail, immigration et insécurité, identité culturelle, religion et intégration. Il montre que l'insertion économique des immigrés est rendue plus difficile aujourd'hui par la persistance du chômage, que l'insertion sociale reste encore problématique, à l'école, dans la cité, où elle se heurte à des phénomènes de discriminations et à la montée du racisme.

Face *« à l'accélération et à la mondialisation des flux migratoires »*, Philippe Bernard invite les pays européens à se concerter mutuellement pour adopter un langage plus convergent sur l'immigration, et pour chercher de nouvelles formes de relations et de coopération économiques plus créatrices d'emplois dans les pays en développement.

En questionnant l'immigration, Philippe Bernard apporte des analyses, des informations claires et utiles et des données chiffrées. L'immigration, phénomène complexe, ne reste plus une énigme, et la lecture de cet ouvrage nous évite de perdre le sens de l'étranger.

JEAN-PIERRE GARSON

JUSTICE

Condamné le 16 décembre à quatre ans de prison ferme

Jean-Marie Villemin a été remis en liberté

Jean-Marie Villemin, condamné le 16 décembre à cinq ans de prison, dont un avec sursis, par la cour d'assises de la Côte-d'Or pour le meurtre de son cousin Bernard Laroche (*le Monde* du 18 décembre 1993), a été mis en liberté conditionnelle, jeudi 29 décembre.

Comme l'avaient souhaité les autorités judiciaires, le père du petit Grégory a quitté la maison d'arrêt de Dijon (Côte-d'Or) dissimulé dans un véhicule de l'administration pénitentiaire. Mardi dernier, le juge d'application des peines, Didier Legrand, avait décidé de lui accorder le bénéfice d'une libération conditionnelle, après avoir consulté la commission d'application des peines. Dès sa sortie, Jean-Marie Villemin est allé rejoindre son épouse, Christine, et ses deux enfants, Julien, 8 ans, et Emelyne, 3 ans, dans un lieu tenu secret.

Au cours de ses deux périodes d'incarcération – de 1985 à 1987 à Saverne, et depuis le 2 novembre à Dijon – Jean-Marie Villemin aura effectué au total 1 058 jours de détention. Ses deux libérations successives sont intervenues à des dates symboliques : veille de Noël 1987 et veille du Nouvel An 1993.

Le retour de Jean-Marie Villemin parmi les siens constitue l'épilogue d'une affaire vieille de neuf ans qui s'est progressivement dénouée au cours de l'année 1993. Le 3 février, le président de la chambre d'accusation de Dijon, Jean Martin, a signé un arrêt de non-lieu en faveur de Christine Villemin, l'innocentant du meurtre de son enfant. Puis, lors du procès qui a eu lieu du 3 novembre au 16 décembre 1993, Jean-Marie Villemin s'était exclamé : *« assez de souffrances »*, et avait demandé aux jurés de ne pas le séparer, une fois de plus, de sa femme et de ses enfants, alors que l'avocat général réclamait dix ans de réclusion criminelle.

Dans la soirée de jeudi, l'un des avocats des Villemin, Me Marie-Christine Chastant, a déclaré que ces derniers, qui ont souffert de *« débordements médiatiques »* tout au long de cette affaire, *« ne toléreraient aucune atteinte »* à leur vie privée.

La course du temps

Suite de la première page

Plus courte que l'année solaire, l'année lunaire présente un inconvénient majeur : les mois glissent très vite par rapport aux saisons (1). Les recettes imaginées pour remédier à cette anomalie gênante furent multiples. Les Chaldéens introduisaient un mois intercalaire tous les six ans. Quand l'écart devenait trop grand, leur souverain avait, de plus, la faculté d'en ajouter un autre. Les Gaulois, pour leur part, ajoutaient un mois de 30 jours tous les 30 mois. Mais ce sont les Grecs qui, en 432 avant-JC, parvinrent à perfectionner au mieux ce calendrier dit « luni-solaire » qui concilie les mois lunaires et l'année solaire de 365 jours. L'astronome Méton d'Athènes découvrit, en effet, que (à 0,062 jour près) 19 ans solaires représentent 235 lunaisons, soit 19 ans lunaires plus 7 mois qu'il suffisait de répartir harmonieusement.

Les juifs ont adopté très vite le « cycle de Méton » et l'utilisent *encore aujourd'hui*. Le calendrier hébraïque compte donc des années de 12 mois et 7 années intercalaires de 13 mois réparties, par tranches de 19 ans, aux rangs 3, 6, 8, 11, 14, 17 et 19.

Agriculteurs et par le fait très attachés au rythme des saisons, les Egyptiens furent les premiers à sauter le pas, et à préférer le Soleil à la Lune. Faute de connaissances astronomiques suffisantes, leur premier calendrier solaire fut cependant très approximatif. L'année comportait 11 mois de 30 jours, et un douzième de 35 jours. Ce système présentait l'inconvénient de faire passer chaque mois par toutes les saisons, sur une période cependant relativement longue (1 461 ans) pour que la gêne ne soit pas trop importante. Il était, en tout cas, plus perfectionné que celui des Romains, dont l'année de 304 jours comprenait à l'origine 6 mois de 31 jours et 6 de 30 et, plus tard, 355 jours répartis en 4 mois de 31 jours, 7 de 29 et 1 de 28 !

La bulle de Grégoire XIII

Pour en finir avec cette pagaille, Jules César s'inspira des travaux de l'astronome égyptien Sosigène d'Alexandrie, qui avait fixé l'année « tropique », c'est-à-dire le temps mis par le Soleil pour revenir au même point de la voûte céleste, à 365,25 jours. Le calendrier julien faisait donc alterner trois années de 365 jours avec une de 366. Il était assez proche du calendrier grégorien utilisé aujourd'hui en Occident. A un détail près : les astres n'aiment pas les chiffres ronds, et l'année tropique compte réellement, en moyenne (!), 365,2422 jours civils. Les quelques minutes de différence par rapport aux calculs de Sosigène peuvent paraître négligeables. Elles n'en entraînent pas moins un glissement par rapport aux saisons de quelque 3 jours tous les 400 ans.

Cette imperfection chagrinait beaucoup l'Eglise. Le concile de Nicée (325) avait, en effet, fixé le jour de Pâques au *« premier dimanche après le 14e jour de la* [pleine] *lune qui a coïncidé avec l'équinoxe de printemps ou l'a immédiatement suivi »*. Il s'agissait, évidemment, de maintenir cette fête chrétienne du renouveau au début du printemps. Or, l'équinoxe (premier jour du printemps), que l'on croyait, en l'an 325, définitivement fixée au 21 mars, avait une fâcheuse tendance à dériver. En 1580, le calendrier julien était déjà en avance de plus de dix jours sur le Soleil. Le pape Grégoire XIII, qui voyait loin, ne pouvait se résoudre à imaginer les générations futures célébrer Pâques en *été. Il chargea donc une docte* assemblée de savants et de prêtres de résoudre le problème.

Ils proposèrent tout simplement que les années séculaires ne soient plus bissextiles, sauf pour les multiples de 400 (1 600, 2 000, 2 400, etc.). Cette mesure fut promulguée dans la bulle pontificale *Inter gravissimas* du 24 février 1582. Grégoire XIII y annonçait aussi que, pour corriger la dérive du calendrier julien, le vendredi 15 octobre succéderait au jeudi 4 octobre de cette année-là.

Une réforme illusoire

Pour limitée qu'elle fut, la réforme de Grégoire XIII n'en provoqua pas moins une tempête de protestations et d'homériques disputes entre savants. Certains de ces derniers, comme le mathématicien François Viète, l'astronome Michaël Maestlin ou l'humaniste protestant Joseph Justus Scaliger, estimaient que le calendrier grégorien ne faisait que perpétuer les approximations astronomiques de son prédécesseur. Ils avaient sans doute raison, mais tout autre solution, plus compliquée ou trop radicale, aurait heurté des habitudes séculaires, et n'aurait probablement eu aucune chance d'être réellement adoptée par la population. Les promoteurs du calendrier républicain devaient en faire, deux cent dix ans plus tard, la cruelle expérience (2).

Périodiquement, de nouvelles velléités de réforme se font jour. En 1927, la Société des Nations lança auprès des gouvernements une enquête qui lui valut de recevoir 200 projets. On pourrait évidemment imaginer des calendriers astronomiquement plus précis ; une division de l'année en mois et en jours plus rationnelle. Est-ce vraiment nécessaire ?

En raison de leurs racines historiques, les calendriers font partie de la culture des peuples qui les utilisent. Tout comme les langues. Un système commun de mesure du temps est indispensable aux échanges internationaux. Malgré ses imperfections, le calendrier grégorien s'est imposé comme « langage mondial », à l'image de l'anglais. Les musulmans restent évidemment très attachés à leur calendrier, qui (comme celui des juifs) rythme leurs fêtes religieuses ou, pour les moins pratiquants, leur vie culturelle. Certains pays arabes comme l'Algérie ou l'Egypte adoptent, sur leur territoire national, le double système, passant sans problème, en bon « bilingues », de l'année grégorienne à celle de l'hégire. D'autres, comme les pays du Golfe, préfèrent s'efforcer de préserver l'usage exclusif du calendrier musulman. En Asie, si la vie commerciale et administrative est réglée par le calendrier grégorien, la population reste toujours très attachée au calendrier boudhiste ou chinois. En Thaïlande, le calendrier boudhiste est même utilisé dans tous les actes officiels de la vie quotidienne, mais il a été aménagé pour s'adapter aux contingences modernes. Vouloir changer cette situation constituerait probablement une tâche aussi difficile que celle à laquelle se sont attelés les promoteurs de l'espéranto.

Sur le plan purement scientifique, la réforme ne s'impose pas non plus. On sait aujourd'hui que la rotation de la Terre n'est pas régulière. Un astronome français vient même de démontrer que les planètes du système solaire interne (dont la Terre) ont des orbites chaotiques au point qu'il est impossible de calculer leur position au-delà de 100 millions d'années (*le Monde* du 10 mars 1993). Sans parler de la théorie d'Einstein qui fait du temps une notion toute relative à l'échelle *cosmique*.

Il est totalement impossible de définir la durée de l'année solaire à plus d'une fraction de seconde près. Les physiciens, qui ont besoin de précision, se sont donc affranchis de la course des astres pour mesurer le temps. Ils ont imaginé les horloges atomiques d'une régularité effarante. Depuis 1967, la seconde est définie officiellement comme *« la durée de 9 192 631 770 périodes de la radiation correspondant à la transition entre les deux niveaux hyperfins de l'état fondamental de l'atome de césium 133 »*.

Cette précision quelque peu ésotérique est nécessaire aux calculs des astronomes, à la mesure de certains phénomènes physiques, et même à certaines technologies courantes comme la navigation par satellite. Mais le césium 133 se moque de la course des saisons. Il est sans doute plus raisonnable, pour rythmer nos activités quotidiennes souvent peu rationnelles, de garder comme étalon, même chaotique, la crise de ce bon vieux globe terrestre autour de notre chaleureux Soleil.

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Le ramadan et toutes les fêtes musulmanes, peuvent ainsi tomber aussi bien en été qu'en hiver, et ne passent au même jour du calendrier grégorien que tous les trente-quatre ans.

(2) Appliqué à dater du 22 septembre 1792, et supprimé par Napoléon au 1er janvier 1806, ce calendrier était profondément « révolutionnaire ». L'année était divisée en 12 mois de 30 jours, les cinq jours restants (six les années bissextiles) étant fériés. Les semaines disparaissaient, chaque mois comprenant trois « décades ». Les jours comptaient 10 « heures », elles-mêmes divisées en 100 « minutes » de 100 « secondes ».

MÉDECINE

Quatre jours après le lancement d'une campagne par les anesthésistes-réanimateurs

Le gouvernement donne trois ans aux établissements hospitaliers pour s'équiper de salles de réveil

Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé ont annoncé, jeudi 30 décembre, une série de mesures visant à réduire rapidement le risque anesthésique dans l'ensemble des établissements hospitaliers publics et privés. Ces décisions satisfont les syndicats de médecins anesthésistes réanimateurs qui venaient de lancer une campagne spectaculaire dénonçant les dangers encourus par les patients dans de nombreux hôpitaux publics et cliniques privées.

Tout pourrait-il bien se terminer? Le 28 décembre, le Syndicat national des praticiens hospitaliers anesthésistes réanimateurs (SNPHAR), soutenu par deux autres syndicats professionnels, lançaient une campagne pour dénoncer le manque de sécurité anesthésique dans de nombreux établissements hospitaliers français publics et privés (*le Monde* du 30 décembre). Ses organisateurs dénonçaient ouvertement, établissement après établissement, les failles les plus criantes de l'organisation en anesthésie-réanimation. La polémique a accéléré le mouvement.

Dans un communiqué en date du 30 décembre, le gouvernement rappelle que *« des efforts importants ont été accomplis ces dernières années »* par les hôpitaux et les cliniques dans ce domaine, et qu'aujourd'hui la France dispose *« de la densité en anesthésistes la plus forte d'Europe »*, le nombre de passages en salle de réveil ayant été doublé en dix ans. *« Des progrès substantiels restent encore à faire pour améliorer la qualité des prestations et la sécurité des patients »*, reconnaît toutefois le texte.

« Gagner en sécurité »

On estime généralement que plusieurs centaines de décès survenant chaque année dans la période post-anesthésique pourraient être évités si tous les établissements publics et privés concernés avaient une salle de réveil, c'est-à-dire un local où le malade sort de l'inconscience après l'intervention chirurgicale et peut bénéficier de la présence d'un personnel compétent, disposant des matériels nécessaires. En dépit de l'effectif des anesthésistes-réanimateurs, 40 % des personnes anesthésiées en France ne bénéficient pas de cette surveillance post-opératoire essentielle (*le Monde* daté 5-6 décembre). Le gouvernement apporte aujourd'hui une série de réponses à cette situation.

La pratique de l'anesthésie-réanimation va se trouver bouleversée. Un décret va prochainement rendre obligatoires les normes (en termes d'organisation et de moyens nécessaires au fonctionnement optimal des salles de réveil) auxquelles devront se conformer les hôpitaux publics et les cliniques privées. Les établissements hospitaliers seront tenus de disposer, à côté de chaque bloc opératoire, d'une salle de réveil dotée du personnel et des équipements nécessaires à la sécurité des patients.

Ce texte fera l'objet d'une concertation avec l'ensemble des professionnels concernés, dès le début de cette année. Hôpitaux et cliniques disposeront alors d'un délai maximum de trois ans pour se mettre en conformité. *« A défaut et dans le cadre des procédures d'évaluation prévues par la loi hospitalière, le ministère de la santé sera amené à retirer leur autorisation de fonctionner aux établissements qui ne seraient toujours pas en mesure d'assurer aux patients le niveau de sécurité requis ».*

La réforme annoncée concerne aussi l'organisation de la consultation pré-anesthésique, qui devra *« être généralisée à tous les établissements hospitaliers »*. Les sites anesthésiques *« trop souvent dispersés au sein des établissements »*, devront être regroupés, ce qui permettra de *« gagner en sécurité et en efficacité »*.

Un dispositif permettant une meilleure connaissance épidémiologique des risques liés à l'anesthésie sera mis en place, afin d'évaluer de façon rigoureuse et régulière l'évolution de la sécurité dans ce domaine.

« Ces mesures correspondent pleinement à nos revendications et vont même, sur certains points, plus loin que ce que nous imaginions, nous a déclaré le docteur Marcel-Louis Viallard (hôpital Tenon, Paris), secrétaire général du SNPHAR. *La menace de retrait d'agrément va grandement aider nos collègues du privé, qui sont souvent confrontés aux gestionnaires de leur établissement ».*

Pourquoi les pouvoirs publics n'ont-ils pas pris plus tôt de telles mesures réclamées par les professionnels? *« Les raisons sont multiples. Pour notre part, avec Simone Veil, nous avons commencé à travailler cette question dès notre arrivée au gouvernement, ce qui nous permet aujourd'hui d'aboutir à ces conclusions et à ces décisions*, nous a déclaré Philippe Douste-Blazy. *Il n'y a pas en France de risques anesthésiques plus grands que dans les autres pays européens, qu'il s'agisse de morbidité ou de mortalité. Mais nous devons réduire ce risque au maximum. Je ne crains nullement de paraître céder à la pression syndicale ou médiatique. En revanche, je suis inquiet, compte tenu des contraintes spécifiques à l'anesthésie-réanimation, que, demain, de moins en moins de médecins s'intéressent à cette discipline. On observe déjà, malheureusement, les premiers symptômes de cette tendance. »*

JEAN-YVES NAU

SPORTS

RUGBY : mort de Joe French, président de la Fédération australienne de rugby. – Joe French, président de la Fédération australienne de rugby, est mort, jeudi 30 décembre, d'un cancer. Il était âgé de soixante-dix-huit ans. – *(Reuter.)*

ENVIRONNEMENT

Pluies et fonte de neige annoncées dans les Vosges et le Jura

De nouvelles crues sont redoutées dans le Nord-Est

De fortes pluies étaient attendues vendredi 31 décembre dans le nord-est de la France, ainsi qu'un redoux qui fera fondre les neiges sur le Jura et les Vosges où la couche atteignait 1,30 mètre au Ballon d'Alsace.

Ces prévisions faisaient craindre une nouvelle montée des cours d'eau pour samedi. Aux Pays-Bas, cette inquiétude était partagée par les habitants de plusieurs communes du Limbourg qui attendaient, eux aussi, une seconde crue de la Meuse. En France, l'Oise et la Marne continuaient de monter en amont de Paris, tandis qu'à Rouen la Seine avait, jeudi 30 décembre, dépassé de 36 cm la cote d'alerte de 9 m. Dans la vallée de l'Oise, l'eau a envahi la majeure partie des quartiers bas des villes, notamment à Creil, Verberie, Pont-Sainte-Maxence, Saint-Leu-d'Esserent, Précy-sur-Oise, Boran.

La lenteur de la crue a permis, cependant, aux services de secours de prendre les devants, et le nombre des personnes évacuées reste inférieur à 3 000. Au nord du département, la décrue est nette et dépasse par endroits 50 cm. Les habitants de plusieurs villages situés entre Noyon et Compiègne ont été autorisés à regagner leurs domiciles dévastés, mais le courant électrique ne pourra pas être rétabli avant que tout le réseau soit hors d'eau. Par ailleurs, les stations d'épuration ont été inondées et ne jouent plus leur rôle.

Dans le Val-d'Oise, l'eau est encore montée d'une vingtaine de centimètres et 400 personnes supplémentaires ont été mises au chômage technique dans les zones industrielles de Bernes-sur-Oise et Persan. En Seine-et-Marne, la Marne a continué de monter entre Meaux et Lagny principalement. Les secteurs de Trilbardou, d'Esbly, de Précy, d'Isles-lès-Villenoy sont les plus touchés.

Dans les Yvelines, on constate une augmentation du niveau de l'Oise de 10 à 15 cm par jour qui devrait atteindre son niveau maximum dans la nuit de la Saint-Sylvestre. La crue de la Seine porte des risques de pollution, en raison des nombreux sites industriels installés près du fleuve.

La guerre multiséculaire des Pays-Bas contre l'eau

Plusieurs communes de la province du Limbourg, au sud-est du pays, attendent dans l'inquiétude un débordement de la Meuse

AMSTERDAM

de notre correspondant

Tremblement de terre en Arménie, raz-de-marée au Bangladesh, disette en Russie, famine en Somalie, guerre en Bosnie : quand le mauvais sort, naturel ou politique, frappe une partie de l'humanité, les Pays-Bas – les institutions comme les citoyens – sont prompts à se porter à son chevet. Cette fois, c'est au profit des *« dupes* [les victimes] *des inondations »* qui ont frappé, à la veille de Noël, plusieurs communes riveraines de la Meuse et de ses affluents, dans la pointe méridionale du pays, qu'un compte a été ouvert par trois organisations humanitaires, dont la Croix-Rouge. En trois jours, l'équivalent de 1,5 million de francs a été collecté.

Car les Pays-Bas vivent un nouvel épisode de leur guerre multiséculaire contre l'eau, tenaillés qu'ils sont par la mer du Nord sur leur flanc gauche et les « grandes rivières » – la Meuse et le Rhin – sur leur flanc droit. C'est celui-ci qui, présentement, donne des inquiétudes.

On a vu, à Gennep, des bénévoles faire les 3×8 pour remplir de sable des sacs que les appelés du contingent, d'un ponton de secours, jetaient ensuite dans la brèche d'une digue bordant le lit de la rivière Niers. *« Typiquement néerlandaises »*, ces scènes paraissent sorties de l'imagerie historique d'un pays qui, selon l'historien Christophe de Voogd, n'a jamais pu *« se résigner aux fatalités naturelles »*.

De fait, la perception collective des inondations a été, et est encore, sans proportion avec les dommages causés par les dernières crues. Ils sont matériellement importants, certes, mais aucune perte humaine n'est à déplorer. Il faut toujours remonter à 1880 pour trouver trace d'un habitant tué par une rivière en furie, et le nombre des personnes temporairement évacuées (13 500) n'est jamais que l'équivalent de la population d'une petite ville.

Débat sur la hauteur des digues

Cependant, les photos et les reportages télévisés montrant des fermes noyées jusqu'au grenier, des champs immergés, des citadins bâtissant à la hâte des barricades de sable et des secouristes circulant en canots pneumatiques sur des voies routières, ont rouvert la cicatrice des grandes inondations de la Zélande (Sud-Ouest). C'était en 1953, mais personne n'a oublié ni n'ignore ce drame, commémoré il y a dix mois, dont le spectre a un instant plané. *« Je n'ose penser à quoi ressemblerait aujourd'hui le pays si, comme il y a quarante ans, une tempête avait soufflé à Noël* [sur la mer du Nord] *et si la Lune avait provoqué la vive-eau* [des fleuves] *»*, déclarait dernièrement, à l'*Algemene Dagblad*, Theo Smit, directeur de l'Union des Warteschappen, les organismes de gestion des bassins hydrographiques. Les dernières décennies de calme ont engendré un sentiment de sécurité, qui s'est traduit par une vive hostilité à la poursuite du programme de rehaussement et d'élargissement des 3 000 kilomètres de digues de rivières, principalement dans l'est et le centre du pays.

Dictée par le souci de protéger un paysage appartenant *« au patrimoine naturel »* des Pays-Bas et ayant inspiré en leur temps les peintres Corot et Monet, cette guérilla contre *« les Attila de l'administration des eaux »* a amené celle-ci à freiner ses ardeurs, en acceptant notamment d'aligner la hauteur des digues sur une probabilité de rupture d'une fois tous les 1 250 ans, contre une fois tous les 3 000 ans, comme initialement prévu.

Ce débat, que l'on croyait clos, après la décision des députés, en février, de repousser à 2008 la date d'achèvement des travaux, a été brutalement réouvert par les inondations : aucune digue n'a cédé, sur les 600 kilomètres en attente de renforcement, mais la cote d'alerte a été frôlée. Et, aujourd'hui, c'est moins la hauteur des digues qui est en cause que leur épaisseur et leur assise, c'est-à-dire leur capacité à retenir sans s'affaisser une eau qui les sature et qui les mine. C'est pourquoi des avions F-16 de l'armée ont photographié à l'infrarouge certaines des digues imbibées par la Meuse et le Rhin : leurs clichés diront bientôt aux Néerlandais s'ils sont réellement confrontés à un nouveau défi, lancé par un adversaire qui ne se lasse pas de leur jeter un mauvais sort.

CHRISTIAN CHARTIER

Jugée « sans danger pour les populations »

La contamination radioactive de Pierrelatte fait l'objet d'une enquête judiciaire

Une enquête judiciaire et administrative est en cours, après la révélation de taux anormaux de radioactivité à proximité de la société Radiacontrôle de Pierrelatte dans la Drôme (*le Monde* du 31 décembre). Un procès-verbal pour infraction à la réglementation a été dressé à l'encontre de cette société, pour n'avoir pas prévenu dans les délais requis les pouvoirs publics de la pollution radioactive qu'elle avait constatée sur son site.

Le préfet de la Drôme, Bernard Coquet, a pris un arrêté ordonnant à la société Radiacontrôle, dont il dénonce *« le comportement anormal et irrégulier »*, de réhabiliter le terrain en retirant tous éléments contaminés ; de faire réaliser par un organisme agréé un bilan de tous les déchets présents sur le site et une étude sur la pollution éventuelle des sols et sous-sols ; et de réaliser tous les travaux nécessaires pour une mise en sécurité du site. Trois employés de l'entreprise ont subi des examens dans les locaux du Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI) qui ne font apparaître *« aucune conséquence sur leur santé »*. Deux experts du SCPRI effectuent des prélèvements sur le site de l'entreprise, afin d'effectuer des analyses complètes sur le niveau de contamination.

Les analyses effectuées jeudi par le laboratoire départemental ont confirmé les résultats enregistrés la veille par le laboratoire de la commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (CRIIRAD). Mais *« la radioactivité enregistrée ne présente pas de danger pour les populations »*, a indiqué le préfet de la Drôme. Jean Mouton, maire (UDF-CDS) de Pierrelatte et président du conseil général, souhaite toutefois que la société Radiacontrôle quitte la zone industrielle de sa ville pour s'installer sur le site nucléaire du Tricastin, car *« les produits pollués par l'industrie nucléaire doivent être dépollués sur les sites mêmes du nucléaire »*. – *(Corresp.)*

Industries toxiques et menaces sur l'eau potable

Les Yvelines craignent la pollution

Dans le département des Yvelines, la crue de la Seine génère, en plus des inondations d'habitations, un risque de pollution des eaux. Plusieurs industries stockant des matériaux polluants ont dû prendre des précautions pour surélever les matières dangereuses. Au total, 26 établissements industriels ont reçu la visite des agents de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement mercredi 29 et jeudi 30 décembre.

Ainsi, à Limay, le centre de traitement des déchets industriels de SARP-Industries, un des plus importants d'Europe, a-t-il évacué du sol ses fûts de produits toxiques. Jeudi, l'établissement situé sur la rive de la Seine disposait encore d'une marge de 180 centimètres avant d'être touché par les eaux. A Triel-sur-Seine, une petite entreprise de récupération de bombes aérosols a surélevé de 2 mètres le stock en attente de traitement. Des entreprises de peinture, de chimie ont pris le même type de précaution dans le Mantois.

Autre point sensible : la gigantesque station d'épuration d'Achères qui reçoit pour traitement les eaux de la capitale. Une crue massive pourrait arrêter son fonctionnement et libérer des eaux non traitées. *« Ce risque ne semble cependant pas devoir être envisagé car la station est conçue pour tenir compte des inondations »*, a assuré, jeudi, Claude Erignac, préfet des Yvelines, en précisant que la crue de la Seine, si elle est importante, n'est pas exceptionnelle, contrairement à celle de l'Oise.

La direction départementale de l'action sanitaire et sociale a, de son côté, répertorié les points de captage d'eau potable les plus sensibles aux risques d'infiltration par les eaux de crue, aux alentours d'Achères bien sûr, c'est-à-dire à Andrésy, Eragny et Conflans-Saint-Honorine.

A Aubergenville, trente-sept forages sont recensés, dont quatre semblent particulièrement vulnérables. *« S'ils sont touchés, nous les arrêterons. Il en reste trente-trois et, grâce au maillage du réseau d'eau potable, aucune difficulté d'approvisionnement n'est à redouter »*, a encore précisé Claude Erignac.

Enfin, des prélèvements et des analyses sont effectués régulièrement pour surveiller la qualité de l'eau potable dont le traitement en chlore pourrait être renforcé à titre préventif.

PASCALE SAUVAGE



MUSIQUES

Louis Philippe, musicien français à Londres

Un roi pop en exil

Prompte, habituellement, à célébrer ses moindres réussites à l'exportation, l'industrie phonographique française ignore Philippe Auclair – dit Louis Philippe – depuis près de dix ans. Ce Normand a franchi la Manche pour s'épanouir au cœur de l'insularité britannique, le milieu le moins hospitalier de la planète rock. Alors que les Japonais font depuis longtemps de petits triomphes à ses miniatures pop, *Delta Kiss* – son récent septième album – n'est encore chez nous disponible qu'en importation. Comment sommes-nous passés à côté d'un des auteurs-compositeurs français les plus doués de sa génération? L'incompétence de certains n'explique pas tout. Adepte d'une forme de dandysme musical, Louis Philippe a toujours préféré l'éloignement à la promiscuité, l'isolement à la compromission. Son exil fut aussi un choix esthétique.


RENAUD MONFOURNY

Louis Philippe.

Ce n'est qu'en 1983 – il a alors vingt-quatre ans – que cet élève de l'Ecole normale supérieure décide de se mettre à la basse pour accompagner un camarade guitariste. Ce qu'il connaît alors de la musique se limite à ses goûts de consommateur passionné. Collectionneur des disques des Kinks et des Beach Boys, il a aussi été marqué par le mouvement punk anglais, tout en étendant les frontières de sa discothèque au jazz, aux musiques classiques et contemporaines. L'apprentissage sera fulgurant. Deux mois après ses débuts, le duo signe sous le nom de Border Boys un contrat avec les Disques du crépuscule, label bruxellois réputé pour son catalogue de pop-rock raffiné. De là à parler de musicien prodige, il y a un pas que Philippe Auclair ne franchit pas tout à fait. *«J'avais plus de musiques dans la tête que dans les doigts,* explique-t-il aujourd'hui. *Mais une vocation était sans doute en sommeil. Je me suis tout de suite mis à travailler très sérieusement, de façon presque obsessionnelle. Comme instrumentiste, mais surtout pour développer mon oreille. J'ai acheté un traité de contrepoint, un autre d'harmonie, des partitions des Beach Boys et de Steely Dan, en cherchant à comprendre comment ils arrivaient à créer ces sons étranges. J'ai appris en les déchiffrant et en me mettant à composer. Quand tu arrives à reproduire* Pet Sounds *ou* Pretzel Logic *à la guitare, tu peux être capable d'autre chose.»*

L'abandon des Border Boys – trop classiquement rock – après un EP quatre titres, au profit des Arcadians – plus champêtres et acoustiques – le temps d'un album en 1984 (*Mad Mad World*), la brève fréquentation du milieu rock français (*«qui me rendait physiquement malade»*) et une suite de projets avortés précèdent sa rencontre décisive en 1986 avec Michael Alway. Ancien manager des Soft Boys, cet Anglais avait été le directeur artistique de Cherry Red (Felt, Monochrome Set, Eyeless In Gaza, Ben Watt, Tracey Thorn). Alway venait de fonder él Records. Philippe Auclair (rebaptisé Louis Philippe par son nouveau patron) en fut la deuxième signature. Une nouvelle famille lui tendait les bras, le roi décide de s'exiler à Londres où il demeure depuis.

Durant ses quatre années d'existence (de 1986 à 1989), él Records ne connut qu'un succès d'estime. Philippe Auclair veut réhabiliter l'entreprise. *«On nous a souvent reproché d'être un label* middle class. *C'était en fait le triomphe de l'artisanat et du bout de ficelle. Mais en pleine ère Thatcher, la scène indépendante britannique se complaisait dans la dépression et le misérabilisme. Nous préférions ce côté fête des fous, cette atmosphère chatoyante, exotique. Sous la direction de Michael, véritable maître confiseur, le label rassemblait d'authentiques fêlés comme Karl Blake, Nick Currie* (alias Momus) *ou Bid. La presse n'a pas compris.»*

Louis Philippe développe dans ce petit sérail ses qualités d'arrangeur et de compositeur, il s'implique dans la plupart des productions du label, publiant aussi trois albums sous son nom (*Appointment With Venus, Ivory Tower, Youri Gagarin*). Il y affiche clairement son obsession pour des lignes mélodiques aux multiples tiroirs secrets, héritage bien assumé de son maître, Brian Wilson. La richesse méticuleuse des arrangements de cordes, cuivres et claviers façonne un univers qui sait aussi ne pas se priver d'innocence. Trop de sophistication a pourtant parfois handicapé ses chansons. Un défaut qu'on ne saurait reprocher au récent *Delta Kiss*, sorti en Grande- Bretagne sous le label Humbug. *«La simplicité est toujours ce qu'il y a de plus difficile à conquérir*, explique-t-il. *J'ai recherché plus d'évidence. Tout en sachant que la complexité peut être une nécessité personnelle. Les deux peuvent coexister.»*

Son parfait bilinguisme, son anglophilie, son flegme sont-ils le secret de son adaptation réussie aux exigences des professionnels britanniques? *«La retenue est aussi une tradition française. En musique, il n'y a pas plus frémissant, plus émouvant que Ravel. Brassens est un exemple de sobriété. La retenue est aussi la marque du cinéma et de la littérature que j'aime : Truffaut, Rohmer, Modiano.»* Philippe Auclair revendique sa spécificité culturelle. *«Les Anglais et les Japonais apprécient mon côté français. D'une part, j'ai continué d'écrire des chansons en français; d'autre part, j'ai toujours essayé d'apporter des couleurs françaises aux grands canons de la musique pop. Je suis sensible aux harmonies dérivées du blues et du jazz, mais aussi, quand elles sont revues et corrigées par Michel Legrand ou François de Roubaix. J'ai également été très marqué par la grande trilogie Brassens-Ferré-Brel et par l'extraordinaire tradition d'arrangeurs français d'avant les années 70. Quel scandale que des gens comme Jean-Claude Petit, Alain de Raguet ou Jean-Claude Jouanest ne travaillent plus aujourd'hui!»* Et Michel Polnareff, dont le timbre de voix est très proche du sien? *«J'aime surtout quand il s'éloigne de la variété française dans* la Michetoneuse *ou* l'Oiseau de nuit. *J'ai récemment repris* le Bal des Lazes *pour une compilation produite par Sony* (1), *réunissant des artistes anglo-saxons comme Nick Cave, St Etienne ou les Residents.»*

De l'amertume envers sa mère patrie? *«Je ne m'attendais pas à être ignoré aussi longtemps de la presse et des maisons de disques. Seule la revue* les Inrockuptibles *a chroniqué mes albums. Quand* Guess I'm Dumb *fut simultanément disque de la semaine dans le* NME, *le* Melody Maker *et* Sounds, *pas un directeur artistique français n'a appelé él Records.»* Il espère malgré tout. *«Je peux réunir aujourd'hui un groupe formidable avec piano, batterie, percussions, section de cuivres, section de flûtes, quatuor à cordes, guitare, contrebasse, basse, accordéon, basson, clarinette... Mais je n'ai pas les moyens financiers de le faire venir en France. Ce serait pourtant une formidable satisfaction personnelle.»*

STÉPHANE DAVET

(1) A paraître chez Epic France début 1994.

► **Les disques sortis sur él Records sont distribués en France par WMD. Delta Kiss, 1 CD Humbug, import Média 7.**

ARTS

LE GÉNIE DU LIEU à Darnétal et à Rouen

Cartes normandes

Le centre d'art de l'Usine Fromage – où naguère on fabriquait des bretelles – a ceci de particulier : sa connivence, depuis sa création il y a sept ans, avec l'Ecole d'architecture de Normandie, dont il occupe un bout du bâtiment, et où sa directrice, Béatrice Simonot, enseigne. C'est ce qui explique cette tendance à vouloir conduire une réflexion sur l'espace construit ou déconstruit, vécu ou à vivre, réel ou virtuel.

Par expositions interposées, comme celle intitulée «Le génie du lieu», qu'un livre accompagne réunissant des entretiens avec les artistes invités : l'Américaine Judith Barry, le Français Pascal Convert, l'Allemand Rainer Pfnür (1).

Trois artistes, trois lieux d'exposition permettant des installations spécifiques, trois modes d'appréhension et de mobilisation (ou démobilisation) de l'espace imparti. A l'Usine Fromage, Pfnür, peu connu en France, a commencé par faire sauter quelques murs, moins pour remettre à jour l'architecture de la salle (belle au demeurant), que pour créer une béance, un lieu à remplir.

Son intervention, qui consiste, selon l'artiste, à *«créer un espace de contemplation, où faire voyager la pensée»*, y est relativement minimale, et ô combien ambiguë. Il a aligné au sol des barres de ciment festonnées de fers, qu'il a étiquetées avec des portraits (au Polaroïd) des familiers de l'école. Relents de ruines modernes avant achèvement de la construction, vague idée de mort collective, de dépersonnalisation... Sur un mur, une phrase : *«Je suis le bonheur de cette terre»* (en allemand), empruntée au cinéaste Fassbinder, semble renvoyer à la responsabilité individuelle.

Sur un autre mur, en vis-à-vis, des tableaux (Pfnür est d'abord peintre) déclinent trois façons d'investir l'espace pictural : l'un relève de l'expression gestuelle, l'autre est un monochrome neutre, le troisième, un miroir, reflète la réalité extérieure. Qu'on se débrouille avec ce jeu de signes apparemment disjoints.

Pfnür n'impose pas de point de vue, il suggère, et compte sur le visiteur pour combler le vide qu'il met délibérément en œuvre. Sur le fond, il paraît moins pessimiste, ou moins cynique, que Convert, ses perspectives impraticables, son horizon bouché. Question de génération, sans doute. Pfnür est un artiste ancré dans les années 70 et ses déceptions, Convert un artiste des années 80 et leurs privatisations.

Celui-ci est intervenu au cœur du vieux Rouen, à l'Aître Saint-Maclou, l'ancien charnier, où est installée l'Ecole des beaux-arts, dans une salle d'une blancheur clinique, qui paraît d'autant plus blanche qu'elle ouvre sur la cour aux vieilles pierres grises. Il y a disposé, sous verre, trois grands dessins d'architectures fictives, avec escaliers, et couloirs en fausses perspectives, sans point de fuite, donc virtuellement impraticables, d'autant moins praticables que les traits sont troublés par le dédoublement du dessin sur le verre. Une pièce au sol, un dessin labyrinthique de baguettes de bois mouluré empruntées au décor de la maison, complète l'image, quand au dehors, dans le sol de la cour, il a enfoncé comme dans un cul-de-basse-fosse le moulage de sa jambe (pas mal pour un ancien charnier!). Si le corps est à l'origine de l'espace, avec Convert il part aux oubliettes. Plus de sujet, plus d'espace où se mouvoir, rien qu'un décor pour une mise en scène du vide, pour une mort propre, programmée à l'ordinateur. Son lieu fantôme est convaincant.

Recentrer du côté de l'individu

Judith Barry, à l'inverse, fait le plein, en précipitant sur les murs, par intermittence, des images et des sons. L'installation (vidéo et fibres optiques) qu'elle propose dans l'Institut européen d'aménagement et d'architecture tout récemment créé dans les restes du couvent des Pénitents, évoque Rouen, ville historique, ville touristique, ville universitaire, ville peuplée, qui, le temps de l'enquête, est imaginée au centre du monde.

Les bruits de la rue, les gens et les couleurs de la ville, son archéologie, son histoire s'entrecroisent, associés à des images d'ailleurs, à des événements qui, à un moment donné, ont fait d'autres lieux des centres du monde. Le flux sonore et lumineux qui monte jusqu'à la formation d'images et de phrases est impossible à canaliser, trop dense, trop rapide, ou bien brusquement arrêté en cours. Le trop-plein d'informations et de mémoire débouche sur la désinformation et l'oubli, et le noir, dans lequel se trame aussi le tissu brillant des impressions.

Sous des espèces différentes, les trois artistes ont en commun un langage, celui de la discontinuité, de la fracture, du dysfonctionnement, de l'instable, et des propositions témoignant d'un sérieux recentrement des lieux de manifestation de l'art, du côté de l'individu, contrairement aux artistes de l'utopie, qui ratissaient large, déterritorialisaient l'espace, le vivaient comme ouverture et emprise sur le monde. Eux, raisonnablement, évoluent autrement, sur des bouts de terrain où laisser des traces susceptibles de produire, justement, une réflexion sur l'espace et ce qu'on peut encore en maîtriser.

GENEVIÈVE BREERETTE

(1) *Genius Loci*, une coédition La Différence/Usine Fromage. 150 F.

► **«Le génie du lieu» : Rainer Pfnür, Usine Fromage, 27, rue Lucien-Fromage, Darnétal (tél. : 35-08-07-70); Pascal Convert, Ecole des beaux-arts, Aître Saint-Maclou, 186, rue Martinville, Rouen (tél. : 35-71-38-49); Judith Barry, Institut européen d'aménagement, couvent des Pénitents, 46-48, rue Saint-Hilaire, Rouen (tél. : 35-15-78-20). Jusqu'au 15 janvier 1994.**

THÉATRE

BARNUM au Théâtre des Célestins

Les extravagances de Phinéas

LYON

de notre envoyé spécial

C'est de Lyon qu'est venue la bonne nouvelle des fêtes avec la nouvelle présentation d'un succès de Broadway, *Barnum*, comédie musicale de Cy Coleman, Michael Stewart et Mark Bramble. Dans le très joli Théâtre des Célestins, Phinéas Taylor Barnum a trouvé un toit à la hauteur de sa réputation. De sa légende même, tant ce diable d'Américain, à force de travail et de malice, a su conquérir l'Amérique et tous les continents.

La comédie musicale met en scène l'essentiel de la vie de Barnum, depuis sa rencontre avec sa femme Charity et son premier coup de génie – la tournée de Joice Heth, chanteuse noire de cent soixante ans (?) présentée comme la nurse de George Washington – jusqu'à sa carrière politique et son rêve de cité idéale à Bridgeport, avant son ultime invention : le *«plus grand cirque du monde»* ... Sur sa route, le catalogue des fantasmes du «rêve américain» et, surtout, les spécimens les plus farfelus du music-hall : les automates du Musée Américain de New-York, le général Tom Pouce, la cantatrice Jenny Lind et cette infinité d'artistes qui serviront chacun de ses projets les plus délirants.

Après l'échec retentissant de la première adaptation française au milieu des années 80 à Paris, il fallait du courage à Jean-Paul Lucet, directeur des Célestins, metteur en scène et interprète du rôle-titre de *Barnum*, pour s'attaquer à un tel projet. La loi du genre, c'est le nombre – et donc beaucoup d'argent et d'astuce – et l'engagement maximum de chacun des interprètes. Un casting habile de dix-huit chanteurs, danseurs et comédiens, et la présence sur scène des dix-sept musiciens de l'Ensemble instrumental du Conservatoire de Lyon donnent un relief inattendu au spectacle.

Il est emmené par un homme qui ne marche pas à l'économie : si la voix de Jean-Paul Lucet ne parvient pas à déjouer tous les pièges de la partition, il est d'une telle présence, tellement en symbiose avec les extravagances de son personnage qu'il galvanise la troupe. Ses seconds sont Marie Zamora (sa femme), ex-Cosette des *Misérables* à Paris, parfaitement à l'aise dans chacun de ses airs, et Michel Dussarat, M. Loyal au jeu toujours aussi précis et mystérieux. Derrière, personne ne traîne. Il faut dire que l'adaptation française de Jacques Collard est une vraie machine à jouer quand les textes des chansons de Charles Level sont simples et efficaces.

La mise en scène est à l'avenant, mêlant sans faiblir les scènes de comédie, les numéros de music-hall et de cirque. On regrettera seulement les chorégraphies très conventionnelles de Viviane Van de Maële qui ne parviennent pas à ralentir le rythme vif, rafraîchissant, de ce spectacle enlevé.

OLIVIER SCHMITT

► **Théâtre des Célestins. 4, rue Charles-Dullin, 69002 Lyon. Tous les soirs à 20 h 30, le 1er janvier à 16 heures. Relâche les 4, 11 et 17 janvier. De 90 F à 180 F. Tél. : 78-42-17-67.**

CINÉMA

Mort du réalisateur autrichien Axel Corti

Le cinéaste et metteur en scène autrichien Axel Corti vient de mourir d'une leucémie à l'hôpital d'Oberndorf. Il était âgé de soixante et un ans.

Axel Corti est né en exil en 1933, à Paris, où ses parents, juifs autrichiens, avaient pu fuir, avant de s'en aller aux Etats-Unis. Il a fait partie de ces gens qui se trouvent bien partout et qui en même temps ne se sentent chez eux nulle part. Il parlait beaucoup de langues et pensait en images. Il a écrit, fait des mises en scène de théâtre, mais surtout il a tourné une trilogie, *Welcome in Vienna*, qui décrit, en noir et blanc, le périple d'une famille qui, sans doute, ressemble beaucoup à la sienne : Vienne-Paris-New-York-Vienne. Avec un humour triste, un mélange d'élégance et de brutalité, il raconte des existences abîmées, humiliées, la lutte quotidienne, le cynisme et la déception du retour dans un pays qui veut oublier ses crimes.

La trilogie marque le Festival de Cannes où elle est présentée dans la section *Un certain regard* en 1987. Mais Axel Corti ne revient qu'en 1990, avec *la Putain du roi*. Le film est présenté à Cannes en compétition. Par sa distribution et son thème – au dix-huitième siècle, les amours passionnées du roi de Piémont et d'une jeune française, femme de son chambellan –, il a des ambitions européennes. Né en France, ayant vécu un peu partout et notamment en Italie, Axel Corti aurait dû gagner ce défi, mais il ne se sent manifestement pas à l'aise dans le grand spectacle à costumes.

Il semble que cet échec le coupe des productions internationales et lui-même dit qu'un *«film autrichien, hors de ses frontières, est distribué dans quelques villes d'Allemagne, c'est tout»*. On ne saura donc plus ce que tourne Axel Corti. Il semble qu'il se soit dirigé plutôt vers la scène, vers l'opéra : en 1992, il monte à Francfort une *Traviata*, noire et violente, comme une suite à *Welcome in Vienna*, avec ce thème de la fuite qui le hante. La fuite des dévoyés, des mal aimés de la société.

COLETTE GODARD

■ ACCALMIE. En données corrigées, le chômage a à peine augmenté de 0,1 % en novembre, et la France comptait 3 285 700 sans-emploi. En données brutes, les chiffres ont baissé de 0,2 %, et il y avait 6 800 chômeurs de moins inscrits à l'ANPE. Un répit semble s'être produit. Toutefois, son ampleur réelle peut difficilement être mesurée, 16 000 personnes âgées de plus de cinquante-cinq ans ayant été dispensées de la recherche d'un emploi au cours du mois.

■ LONGUE DURÉE. Depuis un an, l'ancienneté moyenne dans le chômage s'allonge à nouveau, après l'opération «900 000» qui s'est terminée en novembre 1992. Elle atteint 347 jours. Le nombre de chômeurs inscrits depuis plus d'un an s'accroît de 0,9 % en un mois, et ils étaient 1 068 700, représentant 32 % des demandeurs d'emploi.

■ VILLAGE SANS CHOMEURS. A Jouques (Bouches-du-Rhône), une expérience vient d'être lancée pour faire de cette commune de trois mille habitants le premier village de France sans chômeurs. Un beau rêve.

3 285 700 sans-emploi en données corrigées

Le chômage n'a que très légèrement augmenté en novembre

Comme le cœur de certains réveillonneurs, en cette fin d'année, les chiffres du chômage pour le mois de novembre sont barbouillés. Publiés jeudi 30 décembre par le ministère du travail, ils laissent une curieuse impression de frelaté, une importante opération technique de «déstockage», pour reprendre une expression digne des meilleurs soldeurs, dissimulant sans doute une accalmie bien réelle. Et qui aurait pu être mieux appréciée si les résultats n'étaient pas entachés de flou.

Le déstockage, d'abord. A la suite d'une dispense de recherche d'emploi, le nombre de chômeurs sortis des listes de l'ANPE a bondi de 234,7 % en un mois et de 248,9 % en un an. Du coup, grâce à cette ponction brutale, les effectifs globaux de demandeurs d'emploi auraient diminué de 16 000 en novembre et le nombre de ceux qui peuvent continuer à percevoir leurs indemnités sans avoir à pointer est passé de 230 947, il y a un an, à 247 336.

Prévue pour les chômeurs âgés, cette disposition, justifiée socialement, mais surtout très efficace statistiquement, avait été inventée à l'origine par Michel Delebarre, ministre du travail en 1984. Elle avait été étendue par Philippe Séguin, en 1987, à tous les demandeurs d'emploi de plus de 55 ans qui en feraient la demande. Depuis, cette facilité n'avait pas connu d'évolution notable et son impact était demeuré inchangé. Il semble bien que Michel Giraud ait décidé de la réactiver, pour son plus grand profit. En conséquence, d'ailleurs, le nombre de chômeurs âgés de plus de 50 ans a baissé de 3,6 %.

Pour partie, le ralentissement de la hausse constatée à la fin novembre (+0,1 % en un mois) s'explique ainsi. En données corrigées, le nombre de demandeurs d'emploi était estimé à 3 285 700, soit à 3 200 de plus que le mois précédent qui s'inscrivait, lui, dans la lignée d'une augmentation continuelle (+40 300 en octobre). En données brutes, le mouvement était encore plus sensible, puisque le nombre de sans-emploi diminuait de 6 800, soit de 0,2 %, et s'établissait à 3 361 500, la courbe s'infléchissant, à ce moment de l'année, pour la première fois depuis deux ans *(voir graphique)*. Tandis que le taux de chômage par rapport à la population active demeurait fixé à 12 %, après sa hausse d'octobre, le nombre de chômeurs au sens du BIT (Bureau international du travail) progressait à peine avec une hausse de 0,2 % qui le porte à 3 035 000.

Quelques signes encourageants

Malgré cela, des indices encore timides permettent de croire à une accalmie, certainement plus significative. Les inscriptions nouvelles à l'ANPE ont fléchi de 4,8 % en un mois et de 9,4 % en un an, en données corrigées. Quant aux sorties, quoique brouillées par les dispenses de recherche d'emploi, elles augmentent de 3,9 % en un mois, si elles diminuent toujours de 8,4 % en un an.

Surtout, quatre éléments laissent croire à un répit momentané. Proches des 50 000, en volume, les licenciements économiques se sont réduits de 3,1 % en un mois. Les entrées au chômage après un contrat à durée déterminée baissent de 24,6 % en un mois et de 4,6 % en un an. Celles dues à la fin d'une mission d'intérim, plus sensibles encore à l'activité, reculent de 16,9 % en un mois et de 38,5 % en un an. Enfin, le recours au chômage partiel s'assagit, après les records des mois précédents. Le nombre des journées indemnisées à ce titre revient à 2 179 000, en diminution de 16,1 % par rapport à octobre, mais en hausse de 68,1 % sur un an.

Ces quelques bonnes nouvelles, qui devront être confirmées pour se transformer en frémissement, n'empêchent cependant pas de constater des facteurs structurels d'aggravation. Chez les femmes et les jeunes, le chômage augmente, alors qu'il sévit moins parmi les hommes de 25 à 49 ans (+0,1 % en un mois, +18,9 % en un an). Les reprises d'un emploi continuent de diminuer (−4,3 % en un mois, −8,7 % en un an), tandis que les offres d'emploi déposées auprès de l'agence se raréfient (−10,3 % en un mois), principalement pour celles d'un poste à temps plein à durée indéterminée (−15,5 %), qui ne sont que 28 900. Conséquence inverse de l'opération 900 000 chômeurs de longue durée, qui se terminait l'an dernier à cette date, l'ancienneté moyenne du chômage s'accroît à nouveau. Elle atteint les 347 jours, en hausse de trois jours en un mois et de quatorze en un an. On compte 1 068 700 demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, qui représentent 32 % des chômeurs, et ce sont ceux qui ont plus de deux ans ou plus de trois ans de chômage qui augmentent le plus.

Globalement, les différentes formules du traitement social ne parviennent pas à corriger cette tendance lourde. Ainsi, les entrées en stage diminuent de 10,8 % en un mois et de 10,5 % en un an. Beaucoup de dispositifs que le gouvernement semble privilégier sont en panne, et rares sont ceux qui ont un impact. Les CES (contrats emploi-solidarité, successeurs des TUC), au nombre de 570 900, atteignent des sommets inconnus. Les embauches de salariés à temps partiel, de l'ordre de 163 000 depuis le début de l'année, connaissent un engouement qui se calmera certainement quand l'exonération de charges passera de 50 % à 30 % au 1er janvier. Manifestement, il faudrait d'autres mesures, avant le printemps, pour que, comme le promet Edouard Balladur, le chômage se stabilise au cours de l'année 1994.

A.L.

Une expérience à Jouques, en Provence

«Le premier village sans chômeur»

JOUQUES (Bouches-du-Rhône)

de notre envoyé spécial

Niché dans l'arrière-pays, après Aix-en-Provence, loin des grands axes de communication, Jouques, 3 000 habitants, pourrait être un village provençal comme les autres. Sous le soleil d'hiver, nonchalant et assoupi, il se languit au spectacle de ses belles et anciennes demeures. En dehors du temps, oublié des cohues estivales, il vieillit tranquillement, entre son petit musée et le syndicat d'initiatives.

Par la volonté d'un «jouquard» d'origine, dont l'un des ancêtres fut le maire de la commune et lui dédia une fontaine, Jouques va peut-être, pourtant, sortir de cet anonymat plaisant. Christian Ménard, en effet, veut en faire *«le premier village de France sans chômeur»*. Il a créé une association pour ce faire, en novembre, et ne désespère pas d'y adjoindre une fondation, dès que la Fondation de France, surprise par l'originalité du projet, aura donné son feu vert. Mais Sylvie Tsyboula, directrice générale adjointe de cette respectable institution, fait déjà partie du conseil d'administration qui a été constitué.

Tout commence avec un héritage. Spécialisé dans les questions liées à l'emploi, et lui-même à la tête d'un cabinet implanté dans les Bouches-du-Rhône qui se charge de l'*outplacement* collectif – cette technique qui consiste à reclasser le maximum de salariés licenciés lors de plans sociaux massifs –, Christian Ménard entend profiter de l'occasion pour réussir une démonstration de rêve : utiliser ses moyens financiers subits, alliés à sa compétence professionnelle, pour lutter contre le chômage et frapper l'opinion par un cas d'école exemplaire.

Dans ces conditions, pourquoi ne pas choisir Jouques ? A l'écart des grands circuits économiques, la bourgade sans histoires répond à tous les critères. Pour 1 000 actifs, environ, on y compte 250 demandeurs d'emploi, jeunes pour la plupart, 50 personnes non inscrites sur les listes de l'ANPE, et une trentaine de RMistes, sans parler des 300 harkis qui vivent ailleurs, dans un camp. Hormis une entreprise de transports qui emploie 35 salariés, dont 27 conducteurs de cars, implantée ici depuis quatre générations, les «gros» employeurs n'existent pas.

D'entrée, les réticences apparaissent, sûrement semblables à celles que connaissent d'autres contrées. Comme si les chômeurs s'étaient déshabitués du travail, ou n'y croyaient plus. Sur la cinquantaine qui sont venus à la première réunion, trente ont accepté des entretiens personnels. Mais quand, après quinze jours de prospection et de contacts avec les entreprises environnantes, de dix à quinze postes de travail ont été dénichés, les résultats n'ont pas été encourageants. Dix sans emploi, seulement, ont accepté la proposition, *«de dix heures à trois jours»*, déplore un responsable de l'opération, et *«un seul est finalement resté»*.

Faire boule de neige

Il ne fallait pas baisser les bras. Des signes prouvent qu'une dynamique peut s'enclencher, si l'on veut bien admettre que l'alchimie de l'emploi n'est qu'une suite, heureuse, d'événements microscopiques. En mars dernier, quand s'ouvrit la permanence, tenue trois jours par semaine, un petit noyau de fidèles se laissa entraîner, alors que l'aventure était *«en phase de prédémarrage»*. Sur trois chômeurs, l'un a créé son entreprise et un autre a lancé un cabinet de communication. Comptable au chômage, une femme travaille un peu pour l'association, pourrait venir en aide à un créateur d'entreprise, et trouver localement de quoi exercer son activité en multipliant les interventions, de-ci de-là. En attendant d'atteindre le niveau critique, elle continue d'être indemnisée, et son salaire, différé, lui servira de pécule pour s'installer.

L'initiative personnelle faisant boule de neige, l'activité peut renaître, correspondre aux besoins locaux, puis s'emballer. Mme Renaux dirige un organisme qui emploie 17 aides à domicile dans le secteur, au départ à destination des retraités, et qui a élargi son champ *«à tous les services»*. De retour au pays, un «jouquard» s'est remis à la culture de la lavande sur 100 hectares de terres en friches, prêtées gracieusement par les habitants parce que *«c'est joli et que cela évite le feu»*. *«Je gagne bien ma vie avec ce travail»*, proclame notre homme, qui a dû construire une distillerie, et embauche trois jeunes chaque année, pendant un mois et demi. *«Autrefois, il y avait des oliviers à Jouques et trois moulins à huile*, rappelle-t-il. *On doit pouvoir recommencer.»*

«S'épanouir là où les gens sont»

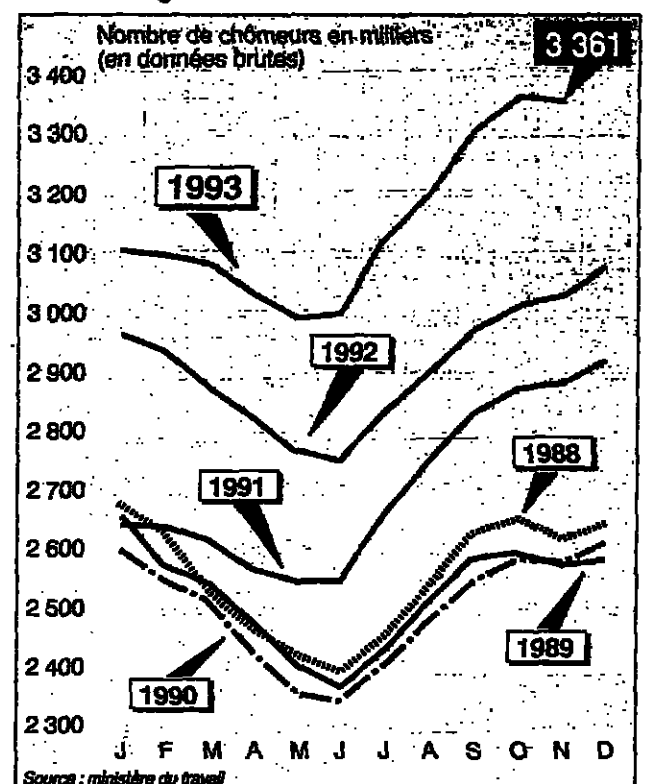
Sur le terrain de sa grand-mère, un jeune, qui travaillait auparavant dans une banque japonaise à Paris, produit maintenant des fleurs *«en décalage avec les horticulteurs du Var»*, plus ensoleillé. Il *«fait»* deux hectares de pivoines, cultive sous des tunnels d'avril à décembre, et fait appel à 5 ou 7 saisonniers au moment de la cueillette. *«Il y a de la place pour d'autres»*, assure-t-il, confiant. Un artisan maçon, qui souhaite préserver ses loisirs, *«est tout petit et entend le rester»*, cherche un apprenti depuis trois ans, persuadé qu'il y a du travail pour tous dans les résidences secondaires de la région. *«Il suffit que le jeune soit motivé et, moi, je fais le reste»*, lance-t-il.

«On va réinventer le travail à Jouques», déclare Christian Ménard avec un peu d'emphase. Outre un local, il a reçu le soutien de la mairie et a signé une convention avec elle, dont l'objet est d'explorer avec méthode *«tout ce qui peut permettre l'emploi»*. Chaque fois que surgira une idée nouvelle, et qu'une personne aura la volonté de s'y atteler, l'association lui apportera son soutien pour la développer. *«Il faut s'épanouir là où les gens sont»*, répète-t-il en forme de credo, persuadé que le succès viendra quand chacun se sera *«reconnu comme un acteur ou un agent économique»*.

Utopie ? Parce qu'il bénéficie d'un réseau de relations dans le milieu des responsables des politiques de l'emploi, et parmi les nombreux consultants qui interviennent sur le sujet, Christian Ménard est parvenu à intéresser plusieurs spécialistes extérieurs à l'expérience de Jouques. Entre autres, le directeur de l'Institut national du travail de Lyon et le directeur départemental du travail et de l'emploi ont, pour le premier village sans chômeur, des attentions attendries. Et c'est peut-être là que réside l'espoir.

ALAIN LEBAUBE

Une légère baisse en données brutes



En données brutes, comme le montre le graphique ci-dessus, le nombre de chômeurs a baissé de 6 800 en un mois. Mais, en données corrigées, il continue d'augmenter, quoique légèrement (+ 3 200 en un mois).

Les vœux du chancelier pour 1994

Helmut Kohl demande aux Allemands de nouveaux sacrifices

Le chancelier allemand Helmut Kohl a prévenu les Allemands qu'ils devront faire de nouveaux sacrifices en 1994. Dans son message télévisé de Nouvel An qui devait être diffusé, vendredi 31 décembre, M. Kohl demande à ses compatriotes *«de faire preuve de courage et de sens des réalités»* pour assurer la prospérité du pays.

«La préservation de notre avenir nous contraint à de nouvelles restrictions. De plus en plus de gens comprennent qu'elles sont nécessaires», a déclaré le chancelier, avant d'ajouter que *«ce dont nous avons besoin, c'est de courage, d'énergie et de confiance»*. M. Kohl s'est toutefois refusé à donner des chiffres, assurant qu'il ne voulait pas gâter la trêve des fêtes. Selon les experts, ces sacrifices s'élèveraient entre 5 et 7 milliards de marks (entre 17 et 23 milliards de francs). Le chancelier a annoncé qu'il allait donner la priorité à la lutte contre le chômage qui pourrait toucher, selon les économistes, plus de quatre millions de personnes en 1994. *«Cela demeure mon principal objectif et nous devons tous y travailler, employeurs, salariés, syndicats et fédérations patronales, Etat et partis»*, a souligné M. Kohl. *«Sauvegarder le travail et créer de nouveaux emplois, c'est notre devoir commun.»*

GRANDE-BRETAGNE : Les faillites baissent pour la première fois depuis 1988. – Le nombre de faillites d'entreprises a décru en 1993 en Grande-Bretagne pour la première fois depuis 1988, avec une baisse de 11,25 % par rapport au total de 1992. Selon le cabinet Dun and Bradstreet, 55 733 entreprises britanniques ont fermé leurs portes cette année, alors que le chiffre atteignait 62 767 en 1992, année record. Les petites entreprises sont à présent deux fois plus touchées que les autres. L'Ecosse et le Pays de Galles ont bénéficié des plus fortes baisses, tandis que la statistique enflait légèrement pour les régions du centre et du nord de l'Angleterre.

ÉTRANGER

Confrontée à un manque de main-d'œuvre

La Malaisie envisage d'accorder des permis de travail à un million d'immigrés

L'économie malaisienne, une des plus dynamiques de la planète, se retrouve confrontée à une dangereuse équation : le manque de main-d'œuvre y est tel que les autorités envisagent d'accorder des permis de travail à un million d'immigrés (soit 10 % de la force de travail actuelle).

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

En 1990, Kuala-Lumpur a lancé une politique de développement national (PDN), dont l'objectif est de faire de la fédération un pays industrialisé en l'an 2020, pour remplacer la politique de nouvelle économie (PNE), appliquée pendant les vingt années précédentes et dont une des priorités avait été l'intégration économique des *«fils du sol»* (*Bumiputras*), les Malais musulmans, qui forment la moitié de la population. Mais le sixième plan quinquennal de développement (1991-1996), conçu dans le cadre de la PDN, a produit des résultats inespérés : un taux de croissance annuel moyen de 8,1 % pendant les trois premières années d'application, donc nettement supérieur à celui, projeté, de 7,5 %.

Ce développement accéléré, après quelques années de croissance déjà à double chiffre, a eu les effets habituels : pression inflationniste, goulets d'étranglement (infrastructures) et, surtout, sérieuses tensions sur le marché du travail. Déjà tombé de 10 % en 1986 à 5,1 % en 1991, le taux de chômage est passé sous la barre des 3 %. Pour faire face à cette situation – et sous la pression des milieux d'affaires –, le gouvernement a déjà accordé des permis de travail à près de 450 000 immigrés illégaux, en grande majorité des Indonésiens. En outre, un demi-million d'Indonésiens et de Philippins seraient installés, sans autorisation, au Sabah, l'un des deux Etats fédérés situés sur l'île de Bornéo (portant la population de l'ensemble de la fédération à plus de 19 millions d'habitants).

A l'occasion d'une révision, à moyen terme, de son sixième plan de développement, le gouvernement a donc décidé non seulement de gérer l'immigration clandestine mais de l'organiser. A cet effet, un accord a été signé à Jakarta, le 15 décembre, entre un représentant du gouvernement malaisien, Daim Zanuddin, et le ministre indonésien du travail, Abdul Latief. Mais on ignore encore si le projet d'«importer» un million de travailleurs, annoncé à Jakarta, inclut ou non les immigrés déjà enregistrés. Séparée seulement de la Malaisie par le détroit de Malacca et peuplée de 185 millions d'habitants, l'Indonésie constitue, pour Kuala-Lumpur, un réservoir de main-d'œuvre d'autant plus important que les salaires y sont nettement moins élevés. Il reste que les syndicats officiels malaisiens vont tenter de se battre contre cette invasion *«alarmante»* de travailleurs immigrés et ont déjà protesté contre l'octroi de permis de travail à près d'un demi-million d'immigrés illégaux.

JEAN-CLAUDE POMONTI

RUSSIE : les devises étrangères inutilisables sur le marché intérieur. – Les paiements cash en devises seront interdits en Russie à partir du 1er janvier 1994 et tous les commerces devront accepter des roubles, a précisé cette semaine, dans une lettre adressée aux banques nationales, Viktor Guerachtchenko, président de la Banque centrale, confirmant ainsi la décision annoncée en octobre 1993. Le gouvernement russe souhaite renforcer le rouble et stopper la «dollarisation» de l'économie. Le paiement en devises reste toutefois autorisé par carte bancaire ou par virement de compte à compte.

ÉTRANGER

L'optimisme des consommateurs et des chefs d'entreprise

Le logement et l'investissement tirent la croissance américaine vers le haut

Le nombre de logements neufs vendus aux Etats-Unis a atteint en novembre un niveau jamais connu depuis plus de sept ans et demi (avril 1986), a indiqué mercredi 30 décembre l'administration américaine. Avec l'automobile et l'investissement des entreprises, le logement est actuellement l'un des moteurs de la croissance outre-Atlantique. Ce nouvel indice d'une reprise soutenue a provoqué une hausse sensible du dollar sur le marché des changes.

NEW-YORK

de notre correspondant

« Le peuple américain reprend le contrôle de son destin économique. » En vacances pour les fêtes de fin d'année, le président américain a néanmoins fait connaître, par l'intermédiaire de son service de presse à la Maison Blanche, sa satisfaction après la publication cette semaine d'une série d'indices économiques qui, tous, confirment que la croissance américaine s'accélère en cette fin d'année 1993. Au quatrième trimestre, son rythme annuel pourrait dépasser les 4,5 %. Elle devrait atteindre au moins 3 % l'an prochain, d'après Lloyd Bentsen, secrétaire au Trésor. Pour l'instant, la croissance américaine est tirée surtout par l'automobile, le logement et l'investissement des entreprises.

Profitant de taux d'intérêt exceptionnellement bas (des taux à 30 ans autour de 7 %) – et de la crainte de les voir augmenter, – les Américains ont largement repris leurs achats de logements. Cela doit continuer à avoir, dans les mois à venir, des effets d'entraînement importants sur le reste de l'économie. Au-delà des activités directement liées (construction, intermédiaires financiers et immobiliers...), ces achats dopent d'autres secteurs, notamment tout ce qui tourne autour de l'équipement du logement.

Pour les logements anciens, l'Association nationale des agents immobiliers avait indiqué, mercredi 29, que les ventes ont continué à augmenter en novembre (+2,9 %). Avec un rythme annuel de 4,2 millions, elles ont atteint un niveau record, en progression de 9,1 % en un an. La situation est tout aussi favorable pour les logements neufs : les ventes ont progressé en novembre, de 11,3 %, atteignant un rythme annuel de 807 000. Il faut remonter à avril 1986 pour trouver un meilleur score (857 000).

La reprise des achats de logements, comme celle d'automobiles (un marché en hausse de plus de 8 % cette année), s'accompagne d'un regain d'optimisme chez les consommateurs comme chez les industriels, d'après les diverses enquêtes rendues publiques cette semaine. L'indice de confiance des consommateurs, établi chaque mois par le Conference Board, une association patronale, est en forte hausse en novembre, pour le huitième mois consécutif. Les responsables d'entreprises sont aussi rassurés : l'indice de confiance calculé par la Chambre de commerce des Etats-Unis est, en décembre, au plus haut depuis huit mois. Elaboré par l'administration, l'indice composite censé préfigurer l'activité des six mois à venir, était aussi en hausse de 0,5 % en novembre, pour le quatrième mois consécutif.

Hausse du dollar

L'enquête annuelle que le département du commerce a commentée mardi révèle des indications tout aussi positives pour 1994 : l'an prochain, la croissance de la production industrielle américaine devrait être de 2,8 % (2 % en 1993), la plus forte depuis 1988. La production d'automobiles (+6 %) et la construction de logements (+4 %), devraient, avec la fabrication d'équipements industriels informatiques, être les activités les plus dynamiques. Le rapport reste prudent sur les conséquences de cette reprise très nette de l'activité sur l'emploi. Les chiffres les plus récents à ce sujet indiquent pourtant de nombreuses créations d'emplois.

Toutes ces bonnes nouvelles laissent craindre aux opérateurs financiers un resserrement prochain de la politique monétaire américaine, et donc une hausse des taux d'intérêt. Conséquences : le dollar a accéléré, jeudi, son redressement notamment vis-à-vis des devises européennes. Et la Bourse de New-York a légèrement baissé. L'indice Dow Jones avait, il est vrai, battu au cours des trois journées précédentes, de nouveaux records.

ERIK IZRAELEWICZ

Prolongation des négociations bilatérales entre les Etats-Unis et la Chine sur les quotas du textile

L'accord bilatéral sino-américain sur les quotas de textile chinois, qui devait expirer le 31 décembre, est prolongé au moins jusqu'à ce que de nouveaux entretiens aient lieu au début janvier à Washington, a indiqué jeudi 30 décembre un porte-parole américain.

Cette date limite pour l'expiration de l'accord textile bilatéral coïncide avec celle que se sont fixée les deux parties en 1992 pour mettre au point un accord d'accès réciproque aux marchés. La Chine devait notamment promulguer un ensemble de lois et lever certains quotas avant la fin 1993, ce qui n'était toujours pas fait jeudi, selon le porte-parole.

En matière de textile, les Américains voudraient réduire les quotas chinois de 25 % à 35 % pour compenser ce qu'ils considèrent comme des exportations illégales car faites par l'intermédiaire de pays tiers. La Chine a exporté pour quelque 4,5 milliards de dollars (27 milliards de francs) de textile en 1992. Ses échanges avec les Etats-Unis sont en excédent de quelque 23 milliards, ce qui la place en seconde position derrière le Japon

REPÈRES

STATUT

La loi sur l'indépendance de la Banque de France entrera en vigueur avec un léger retard

La loi qui rend la Banque de France indépendante n'entrera pas en vigueur le 1er janvier 1994 comme prévu, mais quelques jours plus tard. Elle ne sera en effet applicable qu'après la parution, au *Journal officiel*, du décret de nomination des membres de son organisme dirigeant, le conseil de politique monétaire (CPM). Ces nominations devraient vraisemblablement être annoncées lors du conseil des ministres du 5 janvier. Le CPM comprend, outre le gouverneur de la Banque de France et les deux sous-gouverneurs, six personnalités nommées pour neuf ans à partir d'une liste établie par les présidents du Sénat, de l'Assemblée nationale et du Conseil économique et social.

SOCIAL

L'accord sur les retraites complémentaires fait l'unanimité

L'accord sur les retraites complémentaires conclu dans la nuit du mercredi 29 au jeudi 30 décembre a finalement été signé par la totalité des organisations syndicales et patronales. Jeudi, la CGT et l'Union professionnelle artisanale (UPA) ont annoncé leur décision de ratifier le texte déjà adopté par le CNPF, par la CGPME comme par les syndicats CFDT, CFE-CGC, CFTC et FO. Valable pour une durée de trois ans (*le Monde* du 31 décembre), celui-ci prévoit d'augmenter à parts égales les cotisations des employeurs et des salariés, afin d'assurer le versement des pensions complémentaires à taux plein aux retraités dès soixante ans.

Grève des pilotes de TAT du 4 au 7 janvier

Les trois syndicats de pilotes de TAT European Airlines, le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), le Syndicat national du personnel navigant de l'aéronautique civile (SNPNAC) et l'Union des navigants de l'aviation civile (UNAC) ont déposé un préavis d'arrêt de travail de quatre jours, du 4 au 7 janvier 1994, pour obtenir le retrait d'un plan social visant à supprimer 339 postes de travail. Les trois syndicats représentent 90 % des pilotes de TAT.

DOCKERS

Signature de la convention nationale collective de la manutention portuaire

La convention collective nationale de la manutention portuaire a été signée, vendredi 31 décembre à 7 heures du matin, entre le patronat et les syndicats, sauf la CGT qui n'a pas rejetté le texte mais se retourne vers ses instances pour les consulter, apprend-on auprès de l'UNIM (Union nationale des industries et de la manutention des ports français). La date butoir pour parvenir à un accord, fixée au 31 décembre, est donc respectée. On en saura plus dans les heures ou les jours qui viennent sur le contenu du document signé, qui comprend 80 pages.

Un projet de nouveau quotidien national

« Infomatin » à la conquête des lecteurs pressés

C'est le 10 janvier, selon ses promoteurs, qu'un nouveau quotidien national doit être lancé en kiosques. Petit format (la moitié de celui du *Monde*, sur les rotatives duquel il devrait être tiré à 250 000 exemplaires), petit prix (3 francs), articles courts, et grandes ambitions : *Infomatin* veut conquérir ou reconquérir les lecteurs que ne touche pas ou plus une presse *« chère, en général assez triste et trop longue à lire, et manquant d'informations pratiques »*, selon Alain Carlier, l'un des quatre fondateurs du journal avec Patrick Dutheil, Philippe Robinet et Alain Schott.

Ces quatre spécialistes et amoureux de la presse – ils se sont rencontrés en collectionnant des « numéros zéro » – estiment que le marché est vaste, quand 9 Français sur 10 ne lisent pas de quotidien national. Leur pari est de vendre d'emblée 100 000 exemplaires d'*Infomatin*, distribué en kiosques, aux trois quarts dans la grande région Ile-de-France, le reste dans les villes de plus de 200 000 habitants. A des lecteurs urbains, plutôt jeunes et pressés, déjà alertés sur les principaux sujets par l'audiovisuel, *Infomatin* vendra cinq jours par semaine 24 pages entièrement en couleurs, faisant largement appel à l'infographie et aux illustrations. Une cinquantaine de journalistes jeunes, mais pas débutants, autour du rédacteur en chef Marc Jézégabel, préparant déjà des « numéros zéros » d'essai. Beaucoup d'informations, mais traitées de façon explicative, et courte : *Infomatin* souhaite être exhaustif, mais rester dans les « budget-temps » de sa cible active. Les rédacteurs sont invités à signer une charte rédactionnelle qui fait référence aux règles déontologiques de la profession. Et le seul parti pris que ne recuse pas *Infomatin*, c'est celui de l'indépendance. Après une page 2 consacrée à des photos, le nouveau quotidien met en exergue les deux « faits du jour » sur une page chacun, puis enchaîne les rubriques monde, économie, société. Une enquête se déploie dans la double page centrale, puis viennent le sport, et une série de « guides » pratiques, sur la mode, la consommation, la culture, la télévision, avant quelques informations sur les personnalités, et une dernière page mêlant BD en feuilleton et entretien. Après avoir vite expliqué au lecteur le *« socle d'informations »* imposées par l'actualité, l'équipe d'*Infomatin* espère créer dans cette deuxième partie une plus grande connivence avec lui.

Infomatin ne table que marginalement sur la publicité (trois pages par jour). Il lui faut donc conquérir vite des lecteurs, et c'est le but de la campagne de publicité massive (affichage et radio) que ses promoteurs lancent le 6 janvier. Alain Carlier devait signer, vendredi 31 décembre, un accord avec le syndicat du Livre CGT, sur les conditions de composition du journal. Mais il refuse encore de dévoiler le montage financier du nouveau quotidien. Outre les fondateurs qui en conserveraient 13 %, Le Monde Imprimerie SA (filiale du *Monde* et de Hachette) pourrait participer à ce tour de table, en tant qu'imprimeur du journal. Les éditeurs canadien Hollinger et suédois Bonnier, et la MACIF, pourraient aussi en faire partie. Des journaux ont déjà réagi par anticipation à ce projet ou fait les mêmes analyses sur le prix de la presse : le *Parisien* vend désormais son édition nationale 3,50 francs sous le nom d'*Aujourd'hui* (*le Monde* du 21 décembre).

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

En adoptant un code d'éthique

La TV canadienne veut limiter les scènes de violence

Sous la pression de l'opinion publique et à la suite de la campagne menée par une adolescente de treize ans, la télévision canadienne s'est dotée d'un code d'éthique visant à bannir les scènes de violence « gratuites » du petit écran, à partir du 1er janvier.

MONTRÉAL

de notre correspondante

La directive adoptée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadien (CRTC), organisme de tutelle, et prenant effet le 1er janvier, devra être appliquée *« volontairement »* par les télédiffuseurs privés. Toutefois, le CRTC pourra refuser le renouvellement de l'autorisation de diffusion aux chaînes qui n'observeront pas la nouvelle consigne. Quant à la télévision publique, elle dispose déjà de son propre code de déontologie.

Le nouveau code interdit en tout temps la diffusion d'émissions qui renferment des scènes de violence *« gratuites »*, ou qui encouragent une glorification de la violence. Les émissions pour enfants seront expurgées et les scènes de violence réalistes prohibées. La plus grande prudence est recommandée aux réalisateurs d'émissions enfantines dans l'exploration des thèmes tels que les querelles domestiques, la délinquance ou le décès de proches. Les grilles horaires devront être aménagées, de manière à repousser après 21 heures les émissions comportant des scènes de violence destinées à un public adulte. Les diffuseurs devront faire preuve de discernement dans les émissions d'information et les reportages d'actualité. Enfin, le CRTC réinvente en quelque sorte le carré blanc en proposant un système de classification des émissions qui permettra d'informer les téléspectateurs sur les scènes de violence qu'elles renferment.

Cela va-t-il bouleverser le travail des chaînes privées ? *« Pas vraiment*, dit André Provencher, directeur des programmes à Télémétropole, la principale chîne qui diffuse en français dans le Québec. *Le problème de la violence est posé de toute façon avec beaucoup moins d'acuité dans les émissions d'origine canadienne. Et comme notre programmation est canadienne à environ 85 % aux heures de grande écoute, cela ne présente pas beaucoup de difficultés. Mais il est vrai que nous avons commencé un travail de sensibilisation de nos équipes de production pour qu'elles soient conscientes des objectifs du nouveau code et qu'elles en tiennent compte dans l'élaboration de leurs projets d'émissions. »*

Depuis environ quatre ans, les pouvoirs publics, le corps enseignant, le milieu associatif et les médias canadiens s'interrogent sur les effets de la violence à la télévision sur le comportement des individus et, en particulier, des enfants. La fusillade qui a fait quatorze victimes en décembre 1989 à l'Ecole polytechnique de Montréal a servi de déclencheur à cette réflexion et a donné naissance à un mouvement d'opinion favorable à l'interdiction des scènes de violence sur le petit écran. Cet événement a eu un retentissement considérable dans une société qui se perçoit généralement comme moins violente que sa voisine américaine et qui s'estime relativement à l'abri des actes de violence aveugle que l'on observe plus fréquemment de l'autre côté de la frontière.

Deux ans après cet épisode qui a choqué les consciences, la jeune Virginie Larivière, dont la petite sœur venait d'être victime d'un meurtre – qui n'est, du reste, pas élucidé à ce jour –, a lancé une croisade nationale contre la violence à la télévision. Elle a fait circuler une pétition qui avait recueilli 1,3 million de signatures. Le premier ministre d'alors, Brian Mulroney, lui avait accordé publiquement son soutien et s'était engagé à effectuer une mise au pas de la télévision, par voie législative ou réglementaire. Après plusieurs colloques, l'examen de dizaine de travaux et d'études sur la question et la publication d'un rapport d'une commission parlementaire, la cause est pourtant loin d'être entendue : *« Nous en sommes venus à la prudente conclusion que la violence à la télévision est l'un des nombreux facteurs qui favorisent des comportements agressifs et antisociaux »*, avancent les parlementaires. Mais comme on n'a pas prouvé l'existence d'une relation de cause à effet entre la violence observée à la télévision et celle exercée dans la société, et *« face à des résultats aussi peu concluants »*, les parlementaires ont renoncé à l'idée de légiférer en la matière, préconisant plutôt l'*« autoréglementation de l'industrie »*.

Sommée de balayer devant sa porte, l'industrie s'est promptement mise au travail, convaincue de répondre à l'attente des téléspectateurs. *« Le sentiment général au Canada est que la télévision doit faire sa part pour calmer les inquiétudes des gens quant à la propagation de la violence »*, dit M. Provencher.

Un premier code de déontologie, préparé par l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR), a été rejeté en juin par le CRTC, qui a demandé à l'ACR de revoir sa copie. La version révisée du code de l'ACR a finalement été approuvée par le CRTC en octobre. *« Il va sans dire*, précise Keith Spicer, président du CRTC, *que s'il devait, en dernière analyse, constater que cette démarche ne fonctionnait pas, le CRTC n'exclurait pas des mesures réglementaires ou législatives plus coercitives. Toutefois, il ne s'y résoudrait qu'en dernier ressort, compte tenu des graves incidences d'une telle décision sur la liberté créatrice. »*

Il reste que le CRTC n'a aucun moyen de contrôler le contenu des émissions américaines qui vont bientôt déferler sur le Canada grâce à la banalisation de la télévision par satellite, captable par antenne parabolique par tous les foyers canadiens.

SYLVIANE TRAMIER

Après le dépôt de bilan de la télévision locale

La Générale des eaux détiendra 49 % de Télé-Lyon-Métropole

LYON

de notre bureau régional

Le tribunal de commerce de Lyon a retenu, mercredi 29 décembre, le plan de continuation de l'activité présenté par la Générale des eaux pour la chaîne de télévision locale Télé-Lyon-Métropole (TLM), qui a déposé son bilan le 30 juin, quatre ans après son lancement. La Générale des eaux rachète, pour 2 millions de francs, les 33,8 % de parts de TLM que détenait, via sa filiale Lucie TV, la société Lucie SA d'André Campana. Elle devient ainsi l'actionnaire et l'opérateur principal de la chaîne, dont elle détient désormais 49 % contre 27 % précédemment. Le reste du capital se trouve réparti entre un nouveau venu, le Crédit agricole du Sud-Est (environ 12 %), et les anciens actionnaires, parmi lesquels figurent le quotidien lyonnais du groupe Hersant *le Progrès* (21 %), la société d'investissement 2RBI des hommes d'affaires savoyards René et Robert Bianco (10 %), ainsi que le Crédit lyonnais (6 %).

Ces actionnaires se sont engagés non seulement à reprendre un passif estimé à 51 millions de francs, mais encore à injecter 23 millions de francs dans la chaîne locale.

PIERRE LE HIR

Publicité à ne pas boire

Le quotidien *Libération* du 30 décembre présente ses excuses à ses lecteurs à propos d'un encart publicitaire paru dans son numéro de la veille. Cet encart pour une marque de vodka contenait un liquide dans du plastique. Il ne s'agissait pas de l'alcool, en question mais d'un mélange de *« monopropylène-glycol et de micro-particules de PVC imitant la neige »*, précise le journal à la demande de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. Ce mélange *« n'est pas toxique, mais ne peut être considéré comme totalement inoffensif »*.

VIE DES ENTREPRISES

Selon le ministre espagnol de l'économie

Banesto a besoin de 20 milliards de francs

Le ministre de l'économie espagnol, Pedro Solbes, a déclaré, jeudi 30 décembre, devant le Parlement que *« les besoins immédiats »* du Banco espanol de credito (Banesto) atteignent 500 milliards de pesetas (20 milliards de francs). Le ministre est intervenu devant la commission de l'économie du congrès des députés pour expliquer la destitution par la Banque d'Espagne mardi 28 décembre de l'équipe dirigeante et la mise sous tutelle de la quatrième banque du pays.

Il a précisé que l'origine des besoins en fonds propres du Banesto est triple. Tout d'abord, *« la qualité du portefeuille de crédits qui oblige à reclasser comme douteux une proportion très importante »* des actifs. En second lieu, *« les moins-values accumulées dans le portefeuille de valeurs de la Banque et de la Corporation industrielle financiere Banesto »*. Enfin, *« d'autres assainissements (...) concernent les dotations au fonds de pensions et la nécessité de retirer du bilan des actifs fictifs »*.

« Une connaissance imparfaite de la dette »

Pour le gouverneur de la Banque d'Espagne, Luis Angel Rojo, la chute de l'empire Banesto tient à *« la forte expansion du secteur crédit de l'établissement entre 1988 et 1991* (109 %), *alors qu'apparaissaient les premiers indices de récession de l'économie mondiale »*. Cette erreur a été amplifiée *« par une connaissance imparfaite de la dette »* par la direction de la banque.

Selon M. Solbes, la situation du Banesto était devenu si difficile à partir du troisième trimestre 1993, qu'il devenait évident pour les inspecteurs de la Banque d'Espagne que les augmentations de capital en cours seraient insuffisantes. La faiblesse de Banesto exigeait alors la mise sous tutelle rapide, parce qu'elle présentait *« trop de risques pour l'ensemble du système financier du pays »*, a ajouté le ministre. La décision de la Banque d'Espagne était alors *« inévitable »*.

Les milieux financiers espagnols attendent maintenant de savoir si Banesto sera ou non absorbé par une autre banque.

Répondant à des informations parues dans la presse, la Banque Bilbao Vizcaya (BBV) a annoncé, jeudi 30 décembre, qu'elle ne prendrait pas le contrôle de Banesto. Du côté français, les Assurances générales de France (AGF) se sont déclarées très sereines sur l'issue des négociations engagées avec le groupe bancaire espagnol Banesto quant à l'avenir de leur filiale commune, l'assureur Union y el Fenix (UFE). Les AGF et le Banesto s'étaient mis d'accord, le 7 décembre, sur une fusion d'UFE avec AGF Seguros, la filiale espagnole des AGF, et sur la montée en puissance, à cette occasion, des AGF dans la nouvelle structure.

Après plus d'un an de négociations

Accord sur le prochain régime d'armement à la Compagnie générale maritime

La CFDT et la CGC ont signé, jeudi 30 décembre, un protocole d'accord avec la direction de la Compagnie générale maritime (CGM) fixant pour trois ans le nouveau régime d'armement de la flotte. La CGT, en revanche, n'a pas signé ce texte.

Ce régime, négocié depuis plus d'un an, garantira l'emploi pendant cette période de 620 navigants – soit 142 suppressions d'emplois – sur la base d'*« une flotte minimale CGM de 14 navires et de 2 navires Kerguelen internationaux »*.

Les suppressions d'emplois feront exclusivement appel aux mesures d'âge, volontariat et aménagement du temps de travail, assure la direction, dans un communiqué.

Maintien des effectifs actuels à 100 % français

L'accord prévoit le maintien des effectifs actuels à 100 % français en leur adjoignant des bordées de renfort étrangères pour assurer l'entretien courant des navires, tâche qui sera rapatriée à bord.

Au cours du premier semestre 1994, le *Caraïbe* et le *Nedlloyd Tokyo* sortiront de la flotte CGM, l'entreprise *« conservant le projet de remplacer le* Caraïbe *par un navire neuf comme elle y a été autorisée par le FDES* (Fonds de développement économique et social) *fin novembre »*.

En revanche, le *CGM Paris*, le *Korrigan* et, *« éventuellement »* *l'Atlantic Cartier* seront armés aux conditions économiques du registre Kerguelen. Ce dernier permet des allègements de charges sociales sur les équipages, tout en autorisant l'emploi de marins étrangers payés aux conditions du marché international.

Appliquant un accord annoncé en septembre 1992

Shell et Montedison concrétisent leur alliance dans les plastiques

Les sociétés Royal Dutch/Shell et Montedison ont signé, jeudi 30 décembre, un accord de fusion concernant la majeure partie de leurs activités « polypropylène » et « polyéthylène » dans le monde, qui seront regroupées dans une entreprise commune, détenue à parts égales par le chimiste italien et le pétrolier anglo-néerlandais.

Elle arrivera en tête du classement mondial des producteurs de polypropylène, plastique notamment utilisé pour fabriquer des composants pour l'automobile (pare-chocs, tableaux de bord) et du mobilier, avec une capacité de production de 18 % des capacités mondiales, devançant de loin l'américain Amoco (5,2 %). Son chiffre d'affaires sera d'environ 3 milliards de dollars (18 milliards de francs), dont près de 2 milliards proviennent des activités de Montedison et plus de 1 milliard de celles de Shell.

Les deux groupes concrétisent ainsi un accord dont le principe avait été annoncé en septembre 1992 (*le Monde* du 19 septembre 1992), mais dont les difficultés financières de Ferruzzi, la maison mère de Montedison, ont retardé la réalisation.

La nouvelle société regroupera pratiquement toutes les activités de polyéthylène et de polypropylène de Montedison et la grande majorité de celles de Shell, à l'exception de certaines sociétés communes avec d'autres industriels ou participations en Allemagne, à Singapour, au Japon, ainsi que des activités spécialisées de Shell Oil Company aux Etats-Unis. Elle comprendra aussi certaines unités de matières premières, ainsi que les activités de recherche et développement dans les secteurs concernés.

En ce qui concerne la France, les activités de Shell Chimie concernées par la fusion représentent un chiffre d'affaires de 2,2 milliards de francs en 1992 sur un chiffre d'affaires total de Shell Chimie de 6,5 milliards de francs.

La fusion comprend le vapocraqueur ainsi que les unités de polyéthylène et de polypropylène de Berre, la société de polyéthylène de Fos (filiale à 100 % de Shell Chimie), la participation de 50 % de Shell Chimie dans CIPEN, société qui exploite une unité de polyéthylène à Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime), ainsi que les activités commerciales dans ce secteur. Les unités de Berre apportées à la nouvelle société continueront à être exploitées par le personnel Shell sur la base de contrats de services.

La réalisation définitive de cette opération interviendra après autorisation des autorités compétentes de la Communauté européenne, des Etats-Unis et du Canada.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

TARIFS

AIR INTER : augmentation des tarifs de 4 % sur les lignes nationales. – Une hausse des tarifs de 4 % en moyenne intervient le 1er janvier 1994 sur les lignes nationales d'Air Inter, a annoncé la compagnie mercredi 29 décembre. Elle sera modulée de 0,9 % à 7,9 % en tenant compte de la concurrence aérienne et ferroviaire et du potentiel de développement de chacune des lignes. *« Ces mesures doivent concourir au rétablissement des comptes de la compagnie »*, a précisé cette dernière qui s'attend à un déficit de 250 millions de francs en 1993. En revanche, Air Inter prévoit *« une baisse significative des pleins tarifs et un assouplissement des contraintes pour les tarifs réduits »* sur les lignes européennes où elle n'est pas en concurrence avec Air France.

JUSTICE

WERNER K. REY : les juges suisses vont demander aux Bahamas son extradition. – Les juges suisses chargés de l'instruction ouverte après la débâcle financière du groupe Omni Holding vont demander l'extradition de l'ancien dirigeant Werner K. Rey réfugié aux Bahamas. Les magistrats ont pris cette décision après un voyage d'information dans l'archipel, début décembre, au cours duquel les modalités de l'entraide judiciaire entre la Suisse et les Bahamas ont pu être éclaircies. Werner K. Rey, surnommé un temps le « golden boy » de la finance zurichoise, est poursuivi en Suisse pour faillite frauduleuse, faux et escroquerie dans le cadre de la retentissante faillite du groupe Omni prononcée en 1991, qui avait laissé un passif de quelque 3 milliards de francs suisses.

DIFFICULTÉS

METALLGESELLSCHAFT : un endettement de l'ordre de 8 milliards de marks (27 milliards de francs). – Le groupe allemand Metallgesellschaft (négoce, traitement des métaux, ingénierie, chimie) a confirmé, jeudi 30 décembre, une information annoncée par le magazine *der Spiegel* affirmant qu'il avait cumulé un endettement d'environ 8 milliards de marks (27 milliards de francs). Il a aussi confirmé qu'il avait avancé la date d'une rencontre avec ses banques créancières à la première semaine de janvier. Le président du conseil de surveillance Ronaldo Schmitz a par ailleurs demandé à un cabinet d'audit de déterminer si l'ancienne direction de Metallgesellschaft, licenciée à la mi-décembre, n'avait pas spéculé à son profit lors d'opérations boursières qui se sont révélées désastreuses.

PARTICIPATION

ELECTROLUX : 20 % dans AEG Hausgeraete. – Le groupe suédois d'électroménager Electrolux a accepté l'option offerte par le groupe allemand AEG pour l'acquisition de 10 % supplémentaires des titres d'AEG Hausgeraete, portant ainsi à 20 % sa part dans le capital de la filiale électroménager d'AEG, a annoncé jeudi 30 décembre le groupe suédois. L'opération sera effective au 1er janvier, a indiqué Electrolux. Les négociations entre les deux parties concernant l'acquisition par Electrolux de la totalité d'AEG Hausgeraete se poursuivent, a également précisé la firme suédoise, qui possède un droit de préemption pour le reste du capital de la filiale d'AEG, basée à Nuremberg (Bavière).

RÉSULTAT

ADOLPHE LAFONT (GROUPE ANDRÉ) : perte nette de 46,8 millions de francs. – Adolphe Lafont, filiale du groupe français André spécialisée dans les vêtements de travail, a accusé une perte nette (part du groupe) de 46,8 millions de francs pour son exercice terminé le 31 août dernier, après une perte de 17,2 millions de francs l'année précédente, selon un avis publié mercredi 29 décembre au *Bulletin des annonces légales obligatoires* (BALO). Adolphe Lafont a réalisé un chiffre d'affaires de 241,7 millions de francs en 1992-1993, en baisse de 9 % par rapport à l'exercice précédent.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 30 décembre = Pause

Après avoir battu un nouveau record la veille, la Bourse de Paris a subi jeudi 30 décembre quelques prises de bénéfices dans un marché animé par les ultimes arbitrages techniques réalisés notamment sur le marché au comptant. En repli de 0,19 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 est quelquefois revenu dans le vert, avant de terminer sur une perte de 0,03 % à 2 281,22 points. Le montant des échanges a atteint 4,5 milliards de francs pour l'ensemble du marché.

La plupart des analystes restent très confiants dans l'avenir du marché au cours des prochains mois, en raison de la fermeté du franc face au mark – la devise allemande vaut à présent moins de 3,40 francs, un niveau inconnu depuis le 8 juillet dernier – qui devrait amener les autorités monétaires françaises à assouplir la politique du crédit. Or, depuis des semaines, voire des mois, cette perspective de diminution des taux est un puissant moteur pour le marché financier.

Néanmoins, quelques analystes préfèrent prêcher la prudence. Pour eux, il faut que l'économie rénlie et les entreprises viennent confirmer toutes les espérances accumulées depuis des mois. Le président du New York Stock Exchange, William Donaldson, estime que les Bourses mondiales pourraient connaître de nombreuses corrections en 1994.

Du côté des valeurs, Eurotunnel s'est détaché avec une hausse de 4,3 % et des échanges très importants portant sur 4,8 millions d'actions. La société a obtenu la prolongation pour dix années supplémentaires de sa concession d'exploitation du tunnel sous la Manche. Deux filiales de la Lyonnaise des eaux, Sita et Degrémont, étaient recherchées, gagnant respectivement 4,6 % et 4 %.

LONDRES, 30 décembre ↓ Prises de bénéfices

La Bourse de Londres a sensiblement reculé jeudi 30 décembre, victime de prises de bénéfices après la forte hausse des séances précédentes, de l'ouverture en recul de Wall Street et de la faiblesse du marché à terme. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a perdu 33,2 points (– 1 %) à 3 428,8 points lors de la dernière séance complète de l'année et du terme boursier, le Stock Exchange fermant à la mi-journée vendredi. En raison de la trêve des confiseurs, l'activité est restée plutôt calme avec 553,1 millions d'actions échangées contre 478,2 millions la veille. Le Footsie a néanmoins établi en tout début de séance un nouveau record absolu à 3 480,8 points.

Les prises de bénéfices ont notamment affecté les groupes de distribution, les banques et les sociétés de télévision, trois secteurs qui avaient fortement progressé mercredi

VALEURS	Cours du 29 décembre	Cours du 30 décembre
Allied Lyons	6,91	6,87
BP	3,62	3,64
BTR	3,80	3,76
Cadbury	5,15	5,14
De Beers	14,88	16,19
Glaxo	7,35	7,33
GUS	6,58	6,47
ICI	7,83	8,01
Reuters	18,30	18
RTZ	8,11	8,13
Shell	7,24	7,26
Unilever	12,15	12,08

NEW-YORK, 30 décembre ↓ Correction

Wall Street a terminé en baisse, jeudi 30 décembre, sous la pression d'une nette remontée des taux d'intérêt à long terme, après la publication d'un recul de 39 000 du nombre des demandes d'allocations chômage la semaine dernière aux Etats-Unis et d'un bond de 11,3 % des ventes de logements en novembre. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit en clôture à 3 775,88 points en baisse de 18,45 points (– 0,49 %). Le marché a été modérément actif avec quelque 193 millions de titres échangés. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse : 1 081 contre 962.

Les bonnes statistiques économiques ont ravivé les craintes d'inflation. Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence du marché obligataire, a grimpé à 6,34 % contre 6,24 % mercredi soir.

Le marché ne devrait pas enregistrer de mouvement important vendredi 31 décembre, la plupart des opérateurs ayant déjà mis à jour leurs positions avant la nouvelle année, selon des analystes.

VALEURS	Cours du 29 décembre	Cours du 30 décembre
Alcoa	69 3/8	69 3/8
ATT	53 1/4	52 1/2
Boeing	43 1/8	43 1/8
Chase Manhattan Bank	34 3/8	34 3/8
Du Pont de Nemours	49 1/8	48 3/4
Eastman Kodak	56 1/4	56 1/8
Exxon	63 5/8	63 5/8
Ford	64 3/4	64 3/4
General Electric	106 1/2	105 5/8
General Motors	56 1/8	55 5/8
Goodyear	45 5/8	45 1/2
IBM	58 1/8	57 1/8
ITT	92 1/4	91 3/4
Mobil Oil	79 1/8	79 1/2
Pfizer	69 3/4	69 1/4
Schlumberger	58 5/8	59 1/4
Texaco	65	65
UAL Corp. ex-Allegis	148	145 7/8
Union Carbide	22 5/8	22 1/8
United Tech.	61 6/8	61 3/4
Westinghouse	14 1/8	14
Xerox Corp.	88 7/8	89 1/8

CHANGES

Dollar : 5,8950 F ↑

Le franc français et le dollar continuaient de rester fermes vendredi 31 décembre à Paris. Le franc s'échangeait à la mi-journée à 3,3970 francs pour un mark contre 3,3960 francs la veille. Le billet vert était également ferme face au franc s'échangeant à 5,8950 francs contre 5,8915 francs dans les échanges interbancaires de jeudi soir et 5,87 francs au cours officiel de la Banque de France.

FRANCFORT	30 déc.	31 déc.
Dollar (en DM)	1,7320	1,7345
TOKYO	**30 déc.**	**31 déc.**
Dollar (en yens)	111,89	Clos

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (31 déc.)	6 1/2 % - 6 5/8 %
New-York (30 déc.)	2 81 %

BOURSES

	29 déc.	30 déc.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 281,89	2 281,22
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 579,69	1 579,45
Indice SBF 250	1 509,35	1 508,95

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	29 déc.	30 déc.
Industrielles	3 794,33	3 775,88

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	29 déc.	30 déc.
100 valeurs	3 462	3 428,80
30 valeurs	2 598,90	2 578,40
Mines d'or	250,40	258
Fonds d'Etat	107,56	107,58

FRANCFORT

	29 déc.	30 déc.
Dax	2 214,70	2 266,68

TOKYO

	30 déc.	31 déc.
Nikkei Dow Jones	17 417,24	Clos
Indice général	1 439,31	Clos

Places financières : les fermetures du vendredi 31 décembre

Les Bourses de Zurich, Francfort, Amsterdam, Stockholm, Tokyo, Bruxelles et Hongkong étaient fermées vendredi 31 décembre. La Bourse de Londres mettait fin à ses cotations en milieu de journée.

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8930	5,9060	5,9365	5,9515
Yen (100)	5,2671	5,2746	5,3231	5,3330
Ecu	6,5778	6,5871	6,5764	6,5892
Deutschemark	3,3965	3,4003	3,3992	3,4045
Franc suisse	3,9758	3,9793	3,9962	4,0022
Lire italienne (1000)	3,4441	3,4480	3,4267	3,4325
Livre sterling	8,7010	8,7202	8,7219	8,7459
Peseta (100)	4,1267	4,1405	4,0997	4,1161

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16	3 3/8	3 1/2
Yen (100)	2 1/4	2 3/8	2	2 1/8	1 13/15	1 15/16
Ecu	6 7/16	6 9/16	6 3/16	6 5/16	5 15/16	6 1/16
Deutschemark	6 3/16	6 5/16	5 7/8	6	5 5/8	5 3/4
Franc suisse	4 3/16	4 5/16	4	4 1/8	3 13/16	3 15/16
Lire italienne (1000)	8 5/16	8 9/16	8 1/16	8 5/16	8	8 1/4
Livre sterling	5 3/8	5 1/2	5 1/4	5 3/8	5 3/16	5 5/16
Peseta (100)	8 7/8	9 1/8	8 3/4	9	8 3/8	8 5/8
Franc français	6 7/16	6 9/16	6 3/16	6 5/16	5 15/16	6 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

هكذا من الأصل

BOURSE DE PARIS DU 31 DÉCEMBRE

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 7,00

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : −0,28 % (2274,87)

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
5	EDF-GDF 3%	5780	5780	—
10	B.N.P. (T.P)	1085	1082	−0,28
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1035	1036	+0,10
10	Renault (T.P.)	2380	2415	+1,47
10	Rhone Poulenc(T.P)	2560	2570	+0,39
10	Saint Gobain(T.P.)	1198	1198	—
10	Thomson S.A (T.P)	1050	1090	+3,81
25	Accor 1	581	589	+1,38
10	Air Liquide 1	873	866	−0,80
10	Alcatel Alsthom 1	847	846	−0,12
10	Alcatel Cable 1	748	743	−0,67
50	Alspi 1	402	400	−0,50
10	AGF(Ass.gle.Fce) 1	700	701	+0,14
5	Axa 1	1681	1683	+0,12
25	Bail Equipement 1	46,60	47,40	+1,72
25	Bail Invest. 1	1149	1150	+0,09
25	Bancaire (Cie) 1	585	585	—
25	Banque Colbert C2V	140	139	−0,71
50	Bazar Hot. Ville 2	677	676	−0,15
10	Berger (M) 2	1295	1290	−0,39
25	Bertrand Faure 2	505	510	+0,99
25	BIC 1	1320	1310	−0,76
25	BIS 1	240	241,50	+0,63
10	BNP 1	284,80	284,60	−0,07
25	Bollore Techno.1	360	355	−1,39
10	Bongrain 1	3198	3195	−0,09
25	Bon Marche (Au) 1	683	682	−0,15
25	Bouygues 1	690	685	−0,57
10	BSN 1	859	854	−0,52
5	Canal + 1	1128	1120	−0,71
10	Cap Gemini Sogeti1	175,90	175,80	−0,06
50	Carnaudmetalbox 1	198,40	197,50	−0,45
5	Carrefour 1	4310	4311	+0,02
50	Casino Guichard 1	198,50	199	+0,25
50	Casino Guich.ADP 1	145,50	145,10	−0,27
10	Castorama Dl (Li)1	897	895	−0,22
10	Caumartin Part(M)2	375	360	−4
10	C.C.F. 1	303,80	303	−0,26
100	CCMC-Manegin(Ly) 2	72	74	+2,78
10	Cegid (Ly) 1	507	501	−1,18
50	Centrest (Ny) 2	29,50	29,50	—
50	CEP Communication1	455	450	−1,10
50	Cerus Europ.Reun 1	127,50	127,50	—
10	Cetelem 1	1410	1425	+1,06
25	CGIP 1	1260	1260	—
25	Chargeurs 1	1380	1370	−0,72
25	Christian Dior 1	341,50	344	+0,73
25	Ciments Fr.Priv.B2	340	341,50	+0,44
10	Clarins 1	564	560	−0,71
50	Club Mediterranee1	350	352	+0,57
25	Coles 1	1133	1125	−0,71
25	CGP (Papiers)(Ly)2	798	780	−2,26
100	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
25	Comptoir Moder. 1	1766	1755	−0,62
25	CPR Paris Reesc. 1	525	532	+1,33
10	Credit F.France 1	1199	1199	—
10	Credit Local Fce 1	487,10	486,60	−0,10
25	Credit Lyonn.CIP 1	772	770	−0,26
10	Credit National 1	710	706	−0,56
25	CSEE 1	571	566	−0,88

Règlement mensuel

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
10	Damart 1	5500	5600	+1,82
10	Dassault-Aviation 1	483,50	475	−1,76
25	Dassault Electro 1	434,90	440	+1,17
10	De Dietrich 1	2239	2240	+0,04
10	Degremont 1	588	582	−1,02
50	Dev.R.N-P De Cal 2	34	34	—
25	Dev.R.Sud-Est Ly 2	87	86,25	−1,12
50	DMC (Dollfus Mi)1	378,50	366,50	−3,17
25	Docks France 1	730	726	−0,55
25	Dynaction 1	116,50	116	−0,43
10	Eaux (Gle Des) 1	2930	2917	−0,44
25	EBF (Epeda B.) 1	766	767	+0,13
25	Ecco 1	660	662	+0,30
10	Eiffage(ex Foug.)1 ■	1276	1299	+1,80
10	Elf Aquitaine 1	419	417,30	−0,41
25	Elf Sanofi 1	1025	1016	−0,88
10	Erap-Elf CPet 1	377	374	−0,80
50	Eridania Beghin 1	904	901	−0,33
25	Essilor Intl 1	714	714	—
25	Essilor Intl ADP 1	486	489	+0,60
50	Esso 1	1055	1046	−0,86
5	Eurafrance 1	2328	2325	−0,13
100	Euro Disney 1	33	31	−6,06
10	Euro RSCG W.W 1	590	589	−0,17
25	Europe 1-1	1695	1640	−3,24
100	Eurotunnel 1	51,60	53,05	+2,81
10	Filipacchi Medias1	935	915	−2,14
100	Finextel 1	159	158	−0,63
50	Fives-Lille 1	580	570	−1,72
5	Fromageries Bel 1	5000	5040	+0,80
10	Galeries Lafayet.1	2100	2100	—
10	GAN 1	541	535	−1,11
50	Gascogne (B) 1	474,40	465	−1,98
10	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2195	2071	−5,65
50	Geophysique 1	569	569	—
10	Groupe Andre S.A.1	689	690	+0,15
10	Groupe De La Cite1	847	830	−2,01
50	GTM-Entrepose 1	582	580	−0,40
25	Guyenne Gascogne 1	1913	1925	+0,63
25	Havas 1	450,60	446,60	−0,89
50	IDIA 1	233	237	+1,72
25	Imetal 1	552	555	+0,54
100	Immob.Phenix 1	111,30	108,80	−2,25
25	Ingenico 1	137,60	139	+1,02
5	Ins.Merieux Int. 1	2122	2120	−0,09
25	Interbail 1	499	500	+0,20
10	Intertechnique 1	490	495	+1,02
25	Jean Lefebvre 1	1215	1220	+0,41
25	Klepierre 1	761	770	+1,18
25	Labinal 1	733	737	+0,55
10	Lafarge Coppee 1	466,40	465,30	−0,24
25	Lagardere (MMB) C1	146	147,50	+1,03
25	Lapeyre C1	330	334	+1,21
25	Lebon 2	295	299	+1,36
5	Legrand 1	5550	5690	+2,52
5	Legrand ADP 1	4090	4011	−1,93
50	Legris indust. 1	219	218	−0,46

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
25	Lucindus 1	1065	1085	+1,88
10	LVMH Moet Vuitton1	3776	3771	−0,13
5	Lyon.Eaux-Dumez 1	582	578	−0,69
50	Marine Wendel 1	417	412	−1,20
50	Matra-Hachette 1	156,80	157,20	+0,26
100	Metaleurop 1	71,80	70,50	−1,81
25	Metrologie Intl 1	15,50	15,10	−2,58
50	Michelin 1	210,90	209,20	−0,81
100	Moulinex 1	102,10	102	−0,10
25	Navigation Mixte 1	1079	1075	−0,37
100	Nord-Est 1	165,90	165,70	−0,12
25	Nordon (Ny) 1	539	530	−1,67
100	Olipar 1	30,90	30,20	−2,27
10	Oreal 1	1330	1332	+0,15
25	Paribas 1	502	497,50	−0,90
50	Pechiney CIP 1	387	386,10	−0,23
100	Pechiney Intl 1	207	206,70	−0,14
25	Pernod-Ricard 1	437,30	431,10	−1,42
25	Peugeot 1	789	785	−0,51
25	Pinault-Printemps1	999	996	−0,30
25	Plastic-Omn.(Ly) 1	740	740	—
25	Poliet	441	431	−2,27
25	Primagaz 1	1024	1034	+0,98
10	Promodes 1	1124	1124	—
25	Radiotechnique 1	352,10	353	+0,26
5	Redoute(S.A.La)1	1050	1040	−0,95
25	Remy Cointreau 1	235	230	−2,13
25	Rexel 1	679	680	+0,15
10	Rhone Poulenc A 1	148,80	148,30	−0,34
100	Rochette (La) 1	31	30,45	−1,77
25	Roussel Uclaf 1	720	723	+0,42
5	Rue Imperiale(Ly)1	4077	4115	+0,93
50	Sade (Ny) 1	155,70	155,80	+0,06
5	Sagem 1	2890	2900	+0,35
10	Saint-Gobain 1	595	591	−0,67
25	Saint-Louis 1	1572	1572	—
10	Salomon (Ly) 1	2009	1950	−2,94
25	Salvepar (Ny) 2	505	505	—
10	Sat 2	2610	2600	−0,38
25	Saupiquet (Ns) 1	1150	1170	+1,74
25	Schneider 1	440,40	442	+0,36
100	SCOA 1	10	9,90	−1
10	SCOR S.A 1	620	615	−0,81
10	S.E.B.1	531	531	—
25	Sefimeg 1	535	540	+0,93
100	Selectibanque 1	199,10	200,70	+0,80
10	SFIM 2	1015	—	—
100	SGE 1	285	282,30	−0,95
25	Simco 1	605	601	−0,66
10	S.I.T.A 1	849	841	−0,94
10	Skis Rossignol 1	1966	1966	—
25	Sligos 1	557	552	−0,90
10	Societe Gale A 1	773	771	−0,26
50	Sodexco (B) 2	34,40	34,40	—
50	Solaro (Ns) 2	53	54,70	+3,21
10	Sodexho 1	1095	1090	−0,46
25	Sogenal (Ny) 2	167,50	165,60	−1,13

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
10	Sommer-Allibert 1	2023	2020	−0,15
25	Sophia 1	539	540	+0,19
10	Sovac 1	1949	1946	−0,15
25	Spie Batignolles 1	429	421,10	−1,84
10	Strafor Facom 1	575	566	−1,57
25	Suez 1	356,50	356,20	−0,08
25	Synthelabo 1	236	234,50	−0,64
100	Thomson-CSF 1	183,90	182,50	−0,76
25	Total 1	324,90	323,30	−0,49
25	UAP 1	670	670	—
10	UFB Locabail 1	448	441	−1,56
100	UGC DA(ex Robur)M1	243	239	−1,65
10	UIC 1	535	532	−0,56
25	UIF 1	662	678	+2,42
25	UIS 2	999	999	—
25	Unibail 1	604	604	—
10	Valeo 1	1300	1301	+0,08
100	Vallourec 1	250	248	−1,60
25	Via Banque 1	428	428	—
10	Worms & Cie 1	321	322,30	+0,40
10	Zodiac 1	2118	2141	+1,09
25	Elf Gabon 1	999	990	−0,91
100	American Barrick 1	170,90	171	+0,06
50	American Express 1	180	183,50	+1,94
100	A.T.T. 1	319,50	313,20	−1,97
50	Anglo American 1	291,60	303	+3,91
50	Angold 1	534	523	−2,06
50	Banco Santander 1	266,60	267	+0,15
25	B.A.S.F. 1	1010	1022	+1,19
25	Bayer 1	1260	1226	−2,70
100	Blenheim Group 1	27,90	29,15	+4,48
100	Buffelsfontein 1	70	71	+1,43
50	Chase Manhattan 1	202	201	−0,50
10	Daimler Benz 1	2890	2850	−1,38
100	De Beers 1	138,10	140,50	+1,74
10	Deutsche Bank 1	2971	3001	+1,01
10	Dresdner Bank 1	1580	1559	−1,33
100	Driefontein 1	76,85	76,50	−0,46
50	Du Pont Nemours 1	288	285	−1,04
50	Eastman Kodak 1	334	331	−0,90
500	East Rand 1	9,40	9,50	+1,06
100	Echo Bay Mines 1	77,80	76	−2,31
100	Electrolux 1	197	196,60	−0,20
100	Ericsson 1	245,90	245	−0,37
100	Exxon Corp. 1	353	—	—
100	Ford Motor 1	379	380	+0,26
100	Freegold 1	99,90	99,60	−0,30
500	Gencor Limited 1	12	12	—
50	General Electric 1	636	630	−0,94
50	General Motors 1	330	326	−1,21
50	Generale Belgique1	425	425,10	+0,02
100	Grd Metropolitan 1	41	41	—
100	Guinness Plc 1	43	42,20	−1,86
500	Hanson Plc 1	24,05	24	−0,21
100	Harmony Gold 1	31,30	30,20	−3,51
50	Hewlett-Packard 1	450	467	+3,78
500	Hitachi 1	42,50	42,70	+0,47

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
25	Hoechst 1	1051	1054	+0,29
25	I.B.M 1	342	335,80	−1,81
100	I.C.I 1	68,60	69,10	+0,73
50	I.T.T. 1	535	545	+1,87
100	Ito Yokado 1	269,80	270,80	+0,37
500	Matsushita 1	77,60	77,90	+0,39
100	Mc Donald's 1	345	337	−2,32
25	Merck and Co 1	205,10	205,50	+0,20
50	Minnesota Mining 1	634	—	—
100	Mitsubishi Corp. 1	57	—	—
100	Mobil Corporat. 1	462	—	—
25	Morgan J.P. 1	411	411	—
5	Nestle SA Nom.1	5140	5131	−0,19
100	Nippon MeatPacker1	80	81,50	+1,88
100	Norsk Hydro 1	166,30	164,60	−1,02
100	Olsil 1	255	254	−0,39
25	Petrofina 1	1600	1601	+0,06
50	Philip Morris 1	332,50	333	+0,15
100	Philips N.V 1	119,20	119,60	+0,34
100	Placer Dome Inc 1	146,60	147,50	+0,61
25	Procter Gamble 1	337	338	+0,30
50	Quilmes 1	235	240	+2,13
100	Randfontein 1	66,45	65,90	−0,83
50	Rhone Poul.Rorer 1	219,50	218	−0,68
25	Royal Dutch 1	616	619	+0,49
100	R T Z 1	70	70	—
100	Saatchi & Saatchi1	11,95	12	+0,42
10	Sega Enterprises 1	447	440	−1,57
100	Saint-Helena 1	59,80	59,70	−0,17
100	Schlumberger 1	351,60	348,10	−1
500	Shell Transport 1	62,65	63	+0,56
10	Siemens 1	2709	2700	−0,33
100	Sony Corporation 1	287	286,60	−0,14
100	Sumitomo Bank 1	100	100,40	+0,40
100	T.D.K 1	197	199,90	+1,47
100	Telefonica 1	74,65	74,20	−0,60
500	Toshiba 1	36,10	36,55	+1,25
50	Unilever 1	684	685	+0,15
50	Unit.Technologie 1	353,20	361,10	+2,24
50	Vaal Reefs 1	586	581	−0,85
10	Volkswagen A.G 1	1420	1471	+3,59
50	Volvo (act.B) 1	375	—	—
100	Western Deep 1	281	279,80	−0,43
50	Xerox Corp. 1	522	525	+0,57
100	Yamanouchi 1	104	107,40	+3,27
500	Zambia Copper 1	4,92	4,45	−9,55
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	121,80	1,405
CEPME 8,5% 88 CB	110,90	4,262
CEPME 9% 89 CA#	117,37	3,304
CEPME 9% 92-06 TSR	122,50	4,710
CFD (CCCE)9,7%90CB	128,10	8,743
CFD exCCCE8,6%92CB	121,50	7,634
CFF 10% 88-98 CA#	118,88	1,918
CFF 9% 88-97 CA#	112,10	2,195
CFF 10,25% 90 CA#	125,58	8,172
CLF 8,9% 88 CA#	117,82	5,297
CLF 9%88-93/98 CA#	113	8,211
CNA 9% 4/92 CB	124,23	5,942
CRH 8,6% 92 93 CB	117,80	4,259
CRH 8,5% 87-88 CA#	114	7,016
EDF 8,6% 88-89 CA#	115,95	7,516
EDF 8,6% 92 CA#	120,89	6,287
Emp.Etat 10,8% 79	102,85	3,482
Em Etat 10,26%86 CA	118,40	8,284
Emp.Etat 8%7,93 97	102,86	2,782
Finansider 9%91CB#	128,10	8,863
Fivarsid 8,8%92 ACB	117,85	7,984
Flora 9,75% 90 CA#	120,47	4,274
OAT 9,90%12/97 CA#	117	0,488
OAT TMB 87/99 CA	99,28	7,825
OAT 10% 5/00 CA#	124,39	5,973
OAT 81 TME CA	100,80	3,739
OAT 8,5% 11/02 CA#	119,90	0,838
OAT 8,50% 19 CA#	128,37	1,580
OAT 8,50%82-23 CA#	129,50	5,822
PTT 11,2% 85 CB#	100,58	0,994
SNCF 8,8% 87-93CA	113,70	8,004
Lyon.Eaux 6,5%90CV	980	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	358	352
Bains C.Monaco 2	940	940
B.Hypoth.Europ.	122	—
B.N.P Intercont.2	460	467
Bidermann Intl	281	—
B T P (la cie) 2	30,70	30,60
Cambodge	1058	
Carbone Lorraine 2	500	516
Casa Poclain 2	2,55	—
CBC 1	385	390
Centenaire Blanzy	370	—
Cerayon Holding	19,20	—
Champex (Ny)	7,80	—
CIC Un Euro CIP 1	300,50	301
C.I.T.R.A.M. (B)	3280	—
Cpt Lyon Alem 2	401	398
Concorde-Ass Risq2	1065	1050
Constr.Met.Prov.	11,35	—
Credit Gen.Ind.	81,10	—
Darblay	605	—
Didot Bottin	510	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2175	—
Ecia 1	586	582
Ent.Mag. Paris	4500	—
Eridania Beghin CI	741	—
Fidei[illegible]2	346,50	345
Finalens	308,90	—
F.I.P.P.	200	—
FNAC 2	3028	—
Foncaire (Cie)	725	—
Foncina	467	—
France I.A.R.D	380	—
France S.A 1	2179	2150
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	830	830
Gerafim	378	381
Gevelot	517	—
G.F.C. 1	514	511
G.T.I (Transport)	348	—
Immobail 2	530	525
Immobanque 2	998	1020
Im.Marseillaise 2	8610	8720
Invest.(Ste Cle.)	1809	—
Lille Bonnieres	1395	—
Locafinanciere	475	—
Louvre 1	230	229,90
Lucia	132	—
Machines Bull 2	23,05	24
Mag.Uniprix	182	—
Metal Deploye	252	—
Mors 2	35,50	35,90
Navigation (Nle)	131	—
Optorg 2	340	350
Oreal (CI)	975	1072
Origny-Desvroise	940	—
Monoprix	1450	—
Paluel-Marmont	385	—
Parfinance	214	—
Paris Orleans	236	—
Piper Heidsieck	780	—
Porcher	228	—
Promodes (CI)	933	—
Publicis 2	1134	1147
Rochefortaise Com.	145	155
Rosario 2	190	187
Rougier	310	—
S.A.F.A.A.	242	—
S.A.F.I.C Alcan	192	—
Saga	505	—
Salins du Midi 2	540	536
Savoisienne M.	182	—
Sitc 2	695	695
S.I.P.H.	90	—
Sofal	480	—
Sofio	242,10	—
Sofitam	78	—
Sofragi	3850	—
Soudure Autogene	755	751
Sovabail	473	—
Taittinger 1	2500	2400
Tour Eiffel	275	—
Ufiner Cofrath	1095	—
Vicat 2	495,20	490
Virax	105	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	587	—	Kubota Corp.	28	—
Akzo NV	531	—	Noranda Mines	108	—
Alcan Aluminium	121,80	—	Olivetti Priv.	4,65	—
American Brands	192	—	Pfizer Inc.	400	—
Arbed	557	—	Ricoh Cy	35,50	—
Asturienne Mines	118,10	—	Robeco	373,40	375
Banco Pop. Espanol	639	—	Rodamco N.V.	191,10	191
Banque Regl.Inter.	38980	—	Rolinco	378,80	379
Chrysler Corp.	323	—	Sapam SPA	8	—
C.I.R SPA	3,81	—	Sema Group Plc	30	—
Commerzbank AG	1240	—	SKF Aktiebolaget	92,50	—
Dow Chemical Co.1	331	333,50	Tenneco Inc.	295	—
Fiat Ord.	14,80	—	Toray Ind.	29,20	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	621	—	West Rand Cons.	5,50	—
Gevaert	1151	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	62,60	—		—	—
Goodyear T.& R.Cy	255	—		—	—
Honeywell Inc.	191	—		—	—
Johannesburg Cons.	186	—		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	320	—	Molex	151,30	—
Benedictine	3800	—	Oll.Com.Pham.*	985	—
Blanzy-Ouest*	752	—	Partic.Percier*	192,60	—
Brasseries Maroc	397	—	Rorento	297,80	—
Calciphos*	70,50	—	St-Dominique(Fin)	154	—
Canadien Pacifique	92,80	—	St Gobain Emball.*	1821	—
CGH Cogenbor ech.*	7	—	Schlumberger Ind.*	400	—
CEGF (Ent.Ga.Fri.)	481,30	—	SEPR*	1200	—
Cie Industrielle*	5510	—	SPR "B" nom.	252	—
Coparex Inter.*	590	—	Steri	1025	—
Cr.Universel (Cie)	241	—	Testut-Aequitas	100	—
CEAC*	75,85	—	Waterman*	1100	—
Grace and Co	230	—		—	—
Groupe Victoire	1480	—		—	—
Table France*	283,80	—		—	—
Koninkl. Pakhoed	75,10	—		—	—
Lecteurs Monde+*	185	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	I.C.C. 2	219,50	212
Boiron (Ly) 2 #	587	587	Idianova	57	—
Boisset (Ly)	240	—	Immob.Hotel. 2 #	1012	1020
CRCAM Paris IDF 1	1200	1192	Inq. Computer	151	—
Calberson	426	—	IPBM	59	—
Cardif SA 1	1400	1399	N.S.C Schlum.Ny	1130	—
CEGEP #	165	—	Serbo	332	—
CFPI	195	—	Sopra	274	—
C.N.I.M 1	1280	1233	TF1-1	494,90	490
Codetour	380	—	Thermador Hold(Ly)	560	560
Creeks	176,80	—	Unilog	294	—
Dauphin OTA	258	—	Viel et Compagnie#	210	—
Devanlay 2	1299	1300	Vilmorin et Cie#2	431	420
Labor.Dolisos	139,50	—		—	—
Editions Belfond	190,10	—		—	—
Europ Propulsion 2	320	318,10		—	—
Finaball	172,50	—		—	—
Finacor	210	—		—	—
G.L.M. S.A.	1115	—		—	—
Gravograph	166	—		—	—
Guintoli	910	—		—	—

Sicav (sélection) 30 décembre

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	274,05	268,72
Actimonétaire C	32634,40	32634,40
Actimonétaire D	31312,01	31112,01
Ameri-gar	9121,62	8770,79
Amplitude	859,15	834,13
Antigone trésor	748244	748244
Arbitr. Court Terme	8300,54	8300,54
Associa Première	34363,80	34363,80
Associc	1254,92	1254,92
Atout Amérique	115,35	112,54
Atout Asie	111,59	108,87
Atout Futur C	602,17	587,48
Atout Futur D	593,05	578,59
Aurecic	1895,70	1848,49
Avenir Alizes	1974,58	1938,25 ◆
Axa Capital	220,39	213,97
Axa Court Terme	9175,17	9175,17
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1179,97	1145,60
Axa Ep.Fr.Ex Agepargn	985,83	957,12
Axa Europe	146,03	141,78
Axa Investments	135,95	131,99
Axa NPI	182,09	176,79
Axa Ob.Fr.Extrans	173,80	168,54
Axa Ob.In.Ex Mo.U.Se	161,41	156,71
Axa Prem.Ex.Agepre	136,32	132,35
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	171,55	166,55
Axa Valeurs PER	169,63	163,72
Cadence 1	1146,31	1123,83
Cadence 2	1132,88	1110,65
Cadence 3	1123,55	1101,52
Capimonétaire	7154,01	7140,86
Capiblig	8050,18	7882,33
Capitacic	1698,82	1673,71
Cicamonde	1349,76	1310,45
Coexis	1608,05	1578,10
Comptavalor	4028,62	4022,59
Credit Mutuel Capital	1555,88	1525,37
Cred.Mut.Ep.Cour.T	781,34	781,34
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	120,10	116,60 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	118	114,64 ◆
Cred.Mut.Ep.J	19892,24	19892,24
Cred.Mut.Ep.long.T	229,89	223,74 ◆
Cred.Mut.Ep.Monde	1420,48	1382,44 ◆
Cred.Mut.Ep.Quatre	1184,84	1153,13
Dieze	1712,29	1680,36
Drouot France	1789,22	1676,91
Drouot Sécurité	268,32	258,58
Ecocic	1283,94	1246,54 ◆
Ecupar	144,63	140,42
Ecur. Actions futur	217,78	211,38 ◆
Ecur. Capicourt	204,69	204,18 ◆
Ecur. Capitalisation	3181,97	3139,58
Ecur. Expansion	554588,29	553757,85
Ecur. Géovaleurs	2828,58	2738,44 ◆
Ecur. Investissement	181,17	175,80 ◆
Ecur. Monopremière	77027,07	77027,07 ◆
Ecur. Monétaire	22538,07	22538,07 ◆
Ecur. Trésorerie	2774,75	2774,75 ◆
Ecur. Trimestriel	2164,83	2143,40
Elanciel	145,48	141,25
Emergence Poste	116,66	113,26 ◆
Energie	405,53	387,14
Eparcic	4149,53	4149,53
Eparcourt-Sicav	4498,84	4479,64
Epargne Associat.	27083,32	26895,86
Epargne-Unie	1674,73	1633,88
Euli Cash capi.	9052,82	9052,02 ◆
Eurco Solidarité	1251,93	1239,53
Eurocic Leaders	1358,40	1316,89 ◆
Eurodyn	1495,05	1458,59

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	8348,72	8027,62
Fonsicav	16651,75	16618,51 ◆
France-gan	14977,68	14481,54
France Garantie	298,74	286,15
France Obligations	516,52	511,41 ◆
Francic	594,56	577,24 ◆
Francic Pierre	140,24	136,16
Francic-Regions	1420,70	1379,32
Fructi-Associations	40,05	40,05
Fructi-Capi	50,95	50,20
Fructidor	256,18	252,39 ◆
Fructifrance action C	248,95	242,88
Fructifrance action D	238,23	232,42
GAN Rendement	5860,66	5774,05
Gestilion	17881,48	17881,48
Gest.Associations	220,48	215,83
Horizon	1696,78	1647,36 ◆
HLM Monétaire	16034,84	16034,04
Indicia	1319,98	1287,55 ◆
Indust.Fse.Court.T	1695,72	1695,72 ◆
Intensys	108,13	107,86 ◆
Interepar	117033,07	113624,34
Interoblig	18043,58	17589,78
Intersélection Fce	641,65	629,07
Japacic	190,75	185,19
Jeunepargne	348,77	343,62
Latitude	2570,98	2567,13
Lion Association	12500,72	12500,72
Lion Institution	38067,33	37972,48
Lionplus	1258,98	1234,27
Lion Trésor	2580,70	2535,35
Livret Bourse Inv.	714,64	693,83
Livret Portefeuil.	888,13	862,26
Méditerranée	231,85	225,10
Mensuel CIC	10521,48	10417,23
Monedor	78423,45	78423,45
Mone.J.	41310,76	41310,76 ◇
Monévalor	47088,82	47088,82
Mutualité dépôts	16028,90	15998,91
Natio Court Terme	108835	108509
Natio Court Terme2	327744	327744
Natio Epargne	21191,50	20981,68
Natio Ep. Capital	13519,19	13385,34
Natio Ep. Croissance	2230,16	2170,47
Natio Ep. Obligations	235,77	229,46
Natio-Ep. Retraite	155,09	150,94
Natio Ep. Trésor	9405,72	9388,95
Natio. Epargn. Valeurs	552,67	537,88
Natio-Fran.index	1249,89	1215,86
Natio-Imm.	1559,36	1517,83
Natio-Inter	1838,75	1787,59
Natio-Monétaire	28890,32	28890,32
Natio-Opportunités	150,91	146,87
Natio-Patrimoine	1635,62	1591,84
Natio-Perspectives	1415,87	1377,98
Natio-Placements	67098,32	67098,32
Natio-Revenus	1143,08	1131,76
Natio Sécurité	11850,35	11650,25
Natio-Valeurs	1892,80	1863,38
Nippon-Gan	6823,58	6581,13
Nord Sud Dévelop.	1984,80	1988,84 ◆
Obli-Associations	194,85	191,97
Oblicic-Mondial	3220,81	3173,21
Oblicic-Régions	1204,52	1186,72
Oblifutur	3563,86	3498,82
Oblig. tres coté	218,38	213,18
Oblilion	1786,44	1763,75
Oblisécurité Sicav	14853,83	14853,83
Oblitys	541,27	533,27 ◆
Oraction	1711,72	1668,57

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Capitalisation	1956,45	1917,90
Paribas Opportunités	155,49	150,96
Paribas Patrimoine	722,37	701,33
Patrimoine Retraite	263,10	257,94
Parvalor	740,21	725,70
Planinter	1528,58	1491,22 ◆
Plénitude	178,04	173,83
Poste Croissance	3145,97	3143,83
Poste Gestion	75699,85	75699,85 ◆
Première Oblig	11400,75	11389,36
Prévoy. Ecureuil	117,17	116,01
Priv'Associations	33653,25	33653,25
Proficias	1077,89	1057,01
Rentacic	183,73	181,01
Revenus Trimestr.	5728,89	5673,16
Revenu-Vert	1262,68	1239,14
St Honoré Vie & Santé	1208,80	1153,99
St Honoré Bons de Tr.	12827,17	12763,35
St Honoré Invest.	1088,31	1037,05
St Honoré Pacifique	781,25	745,82
St Honoré Real	17169,70	17101,29
Sécuricic	1979,95	1979,95
Sécuri-Gan	12870,67	12618,30
Sécuritaux	1587,73	1587,73
Sensivalor	31092,08	31092,08
SEVEA	108,82	106,17 ◆
SFI-CNP Assur	835,44	811,11
S.G. Fr. opport. C et D	1856,01	1823,54
Sicav Associations	2103,99	2103,99
Sicav 5.000	558,81	543,85
S.I. Est	1625,35	1578,01
Slivafrance	875,91	852,47
Slivam	503,31	489,84
Slivarente	252,13	247,19
Slivinter	582,99	567,39
Sogenfrance C	1509,19	1478,82
Sogenfrance D	1456,97	1428,40
Sogépargne	345,56	338,78
Sogister	1704,19	1678,77
Soleil Investissements	760,68	731,42
Solstice	2303,71	2297,97
State Street Act. Eur	13391,12	12938,28 ◆
State Street Act. Frce	13638,90	13435,83
St. Str. Act.Japon	13491,87	12948,67
State Street Emer. Mkts	20901,85	19898,95 ◆
St.Street OAT Plus	13555,86	13280,66
Stratégie Actions	1047,35	1007,07
Stratégie Rendement	1683,56	1630,57
Techno-Gan	7245,33	6968,68
Thesora	807,74	780,74 ◆
Trésor Plus	1578,17	1562,54
Trésor Trimestriel	1105,79	1094,84 ◆
Trésoricic	149882,49	149882,49 ◆
Trilion	5606,71	5534,78
Uni-Associations	119,65	119,65 ◇
Uni-Foncier	1614,56	1575,18
Unifrance	737,89	719,88
Uni Régions	1545,32	1507,83
Univer	288,84	288,84 ◇
Univers Actions	1713,68	1671,88
Univers Obligations	2182,97	2122,54
Valorg	2348,25	2345,90
Valrest	61058,58	61028,07
Winterthur St-Honoré	272,88	268,51
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 30/12	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8380	5,8700	5,55	6,05
Ecu	6,5815	6,5745	—	—
Allemagne (100 dm)	340,2900	339,8000	329	352
Belgique (100 F)	16,3800	16,3270	15,85	16,85
Pays-Bas (100 fl)	303,7900	303,5500	293	314
Italie (1000 lires)	3,4400	3,4450	3,25	3,70
Danemark (100 krd)	87,1000	87,0700	83	91
Irlande (1 iep)	8,2735	8,3030	7,90	8,85
Gde-Bretagne (1 L)	8,7305	8,6845	8,30	9,10
Grèce (100 drachmes)	2,3705	2,3645	2,85	3,35
Suisse (100 f)	403,8800	397,4300	388	410
Suède (100 krs)	70,5400	70,6900	65	74
Norvège (100 k)	78,3800	78,4200	74	83
Autriche (100 sch)	48,4070	48,3010	47	50
Espagne (100 pes)	4,1280	4,1355	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3400	3,3450	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,3748	4,3547	4,10	4,65
Japon (100 yens)	5,2294	5,2528	5	5,35

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 30/12
Or fin (kilo en barre)	71900	73800
Or fin (en lingot)	71800	73500
Napoléon (20f)	411	418
Pièce Fr (10 f)	376	376
Pièce Suisse (20 f)	410	418
Pièce Latine (20 f)	408	417
Souverain	528	535
Pièce 20 dollars	2560	2580
Pièce 10 dollars	1300	1350
Pièce 5 dollars	740	735
Pièce 50 pesos	2865	2740
Pièce 10 florins	431	432

Matif (Marché à terme international de France)
30 décembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 45 238

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	130,94	130,40	129,52
Précédent	130,82	130,26	129,48

CAC 40 A TERME
Volume : 27 112

Cours	Janvier 94	Février 94	Déc. 93
Dernier	2289	2305	2276,50
Précédent	2291	2303	2279

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Décès

– La famille de

Jeanne ASTRE ARTEMOFF

a la tristesse de faire part de son décès, survenu à Bry-sur-Marne, le 20 décembre 1993, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 23 décembre, à Bry-sur-Marne, dans la plus stricte intimité.

François Doat,
1, Ile-des-Loups,
94170 Le Perreux-sur-Marne.

– Le président,
Le vice-président,
Et les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,
ont la profonde tristesse de faire part du décès brutal de leur confrère

survenu le 24 décembre 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale, le 29 décembre.

Pierre Victor AUGER

est l'auteur de célèbres découvertes en physique et en astrophysique. Il a rendu les plus grands services dans l'organisation des structures de la science française.

(Le Monde *du 29 et du 30 décembre.)*

Chantal BOCQUENTIN,
née de Saboulin Bollena,

nous a quittés le 28 décembre 1993.

Elle a été inhumée dans le caveau de famille à Jouy-sur-Eure, le 30 décembre, dans la plus stricte intimité.

De la part de
Jacques Bocquentin,
Anne Safirstein Bocquentin
et sa fille Julie,
Michel et Firouzeh Bocquentin
et leurs enfants, Yasmine et Leila,

40, rue du Mont-Valérien,
92210 Saint-Cloud.

– M. François Coupry
et Mme Fabienne Delmote,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques COUPRY,
chevalier de la Légion d'honneur,
membre de l'Ecole française d'Athènes,
professeur honoraire
à l'université Bordeaux-III,
ancien directeur
de la circonscription archéologique
du Sud-Ouest,

survenu à Hyères (Var), le 29 décembre 1993, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 3 janvier 1994, à 10 h 15, en l'église Saint-Louis d'Hyères, suivies de l'inhumation au cimetière d'Hyères.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13

– *Le Père provincial de la Compagnie de Jésus,*
Les communautés jésuites de Sainte-Geneviève de Versailles, de la rue de Grenelle, à Paris,
M. et Mme Henri Favre,
M. et Mme Robert Favre,
Mme Marcel Favre,
Et leurs enfants,
font part du retour à Dieu de leur frère,

Michel FAVRE,

décédé au soir de Noël, à Paris, à l'âge de soixante et un ans.

Obsèques en la fête de Sainte-Geneviève, le lundi 3 janvier 1994, à 14 heures, en la chapelle de l'école Sainte-Geneviève, 2, rue de l'Ecole-des-Postes, Versailles.

– Florence et Patrick,
sa sœur et son frère,
Tina et Betty,
sa femme et son amie,
Ses amis des narcotiques anonymes,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-François FERRIOL,

à l'écran *le Treizième Kid*, survenu le 24 décembre 1993.

Que les plumes d'aigle le protègent.

– Mme Jacques Greggory,
née Borgeaud,
son épouse,
Didier et Virginie Greggory,
Sophie et Patrice Roynette,
Stéphane et Patricia Greggory,
Nicolas, Baptiste, Matthieu, Margot, Martin, Fanny, Guillaume, Alexandre et Max,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Granjon,
M. et Mme Charles-Yves Greggory,
Mme Paul Cadier,
Mme Alain Savary,
Mme Daniel Bargeton,
ses sœurs, son frère et ses belles-sœurs,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques G. GREGGORY,

survenu le 29 décembre 1993, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 3 janvier 1994, à 9 heures, en l'église réformée d'Auteuil, 53, rue Erlanger, à Paris-16e.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière de Feucherolles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Maison de la Forêt,
8, rue de la Mare-Jeanne,
78810 Saint-Gemmes.

– Mme François Mongin,
son épouse,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. François MONGIN,

survenu le 29 décembre 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 3 janvier 1994, à 13 h 45, en l'église Saint-Sulpice.

1, rue du Regard,
75006 Paris.

– On annonce le décès, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, de

M. André LAMALLE,

qui fut professeur d'Ecole normale à Montbrison (Loire), puis à Dijon, de 1931 à 1966.

71260 Lugny.

– Lyon. Paris.

Sœur Marthe Burnot,
petite sœur de l'Assomption,
Mme Pierre Ginouze,
M. et Mme Jean Latour,
Mme J. Burnot,
Et tous leurs amis,
ont la très grande peine de faire part du décès de

Mme Jacques LATOUR,
née Marielle Burnot,
conservateur en chef
des Musées de France,
ancien directeur
des Musées de Marseille,

survenu le 20 décembre 1993, à Lyon.

L'inhumation a eu lieu le 23 décembre, dans l'intimité.

– Par amour de Dieu, le

pasteur Jean LETELLIER,

a choisi le jour de Noël pour nous quitter et rejoindre

Monique.

Selon sa volonté, un culte a été célébré dans l'intimité familiale le 28 décembre 1993.

L'incinération aura lieu le lundi 3 janvier 1994, à 12 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

De la part de
Sa famille,
Et de ses amis.

12, rue Louis-Guérin,
77500 Chelles.

– Nous avons le chagrin de faire part du décès de

Mme Georges PERAIRE,
née Simone Lévy,

survenu le 28 décembre 1993, à Jérusalem.

De la part de
Ses enfants, Claude et Chantal Bloch,
Ses petits-enfants,
Et son arrière-petit-fils.

– On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Jean-Marie THOMAS,
médecin à Pontcharra (Isère),
Nazareth-Bethléem, Syrie,
Côte-d'Ivoire,
Congo et Haïti (neuf ans),

à Paris, le 24 décembre 1993.

De la part de ses enfants.

Saint-Maximin,
38330 Pontcharra.

Remerciements

– Guzine DINO
adresse ses plus vifs remerciements à tous ceux qui lui ont témoigné sympathie et amitié lors du décès de son mari,

Abidine.

– Mme Christian Daniel,
Et toute la famille,
profondément touchées par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Christian DANIEL,

vous expriment leurs sincères remerciements.

– La famille et les amis de

Valdi NECHTSCHEIN
(Victor Leduc)

remercient tous ceux qui, par des voies diverses, se sont associés à leur deuil.

Anniversaires

– 1er janvier 1987,

Jean BARTOLI.

« J'ai tant marché
Avec l'impétuosité de mon sang,
Les battements de la vie... »

– Il y a un an,

Shalom COHEN

nous quittait.

Une pensée particulière est demandée à ceux qui l'ont aimé.

Jean-Maurice JÄK.

Il y a un an déjà...

Nelly-Hélène Jäk.

– Il y a exactement dix ans, le 1er janvier 1984, disparaissait tragiquement

Mme Madeleine SANNE,

nous laissant pour toujours dans la peine.

Nous n'avons pas oublié ses yeux clairs, son sourire, sa bonté généreuse, ses larmes aussi, tout ce qui la rendait unique : notre mère chérie.

Au-delà du chagrin et du vide au cœur, chacune conservera à jamais le souvenir éternellement jeune d'un être exceptionnel et lumineux.

Evelyne et Brigitte,
ses filles.

Soutenances de thèses

– Jean-François Domenget : « Montherlant et les écrivains français de son temps d'après ses textes critiques », jeudi 6 janvier 1994, à 14 heures, université Paris-IV-Sorbonne, salle Louis-Liard.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MÉTÉOROLOGIE

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE SAMEDI 1 ER JANVIER 1994 VERS MIDI

LEGENDE

Samedi : accalmie temporaire pour le premier jour de l'année. A l'est du pays, de la Lorraine aux Alpes, le ciel sera couvert le matin, avec quelques averses de pluie ou de neige vers 700 mètres. Pas de franche amélioration à attendre en cours de journée : quelques éclaircies se développeront çà et là, mais les reliefs resteront accrochés. Les régions proches de la façade atlantique auront leur ciel voilé par de nombreux passages nuageux, sans plus. Mais les nuages se feront progressivement plus nombreux sur la Bretagne vers la mi-journée, et il pleuvra en soirée, avec un vent de sud-ouest qui se renforcera jusqu'à atteindre 70 km/h. Entre ces deux zones, le temps sera variable, alternant nuages et courtes éclaircies, avec quelques ondées le matin qui s'atténueront rapidement. Il neigera un peu le matin sur le relief pyrénéen, ainsi que sur le Massif central, au-dessus de 800 mètres.

En Corse, ainsi que sur le Var et la Côte d'Azur, le temps sera très nuageux et pluvieux le matin, laissant place à un temps plus instable en cours d'après-midi. En revanche, les autres régions méditerranéennes auront leur ciel bien dégagé, mais le vent de nord-ouest soufflera très fort, atteignant la tempête : en mer, les rafales avoisineront parfois 130 km/h, faiblissant en soirée. Les températures matinales seront en baisse, comprises entre 0 et 3 degrés au nord, et entre 2 et 5 degrés au sud, localement proches de 7 degrés sur le pourtour méditerranéen.

Dans l'après-midi, les maximales seront comprises entre 5 et 13 degrés du nord au sud

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

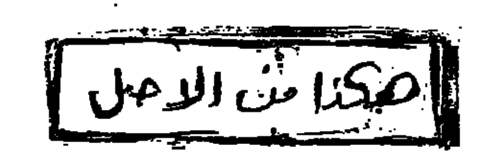
TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	14/ 4
BIARRITZ	18/15
BORDEAUX	15/12
BOURGES	12/10
BREST	12/ 9
CAEN	13/ 9
CHERBOURG	11/ 8
CLERMONT-FER.	13/ 8
DIJON	10/ 7
GRENOBLE	7/ 2
LILLE	11/ 8
LIMOGES	10/ 8
LYON, BRON	12/ 5
MARSEILLE	13/ 8
NANCY, ESSEY	10/ 8
NANTES	13/10
NICE	13/ 5
PARIS-MONTS	12/10
PAU	18/ 8
PERPIGNAN	18/ 6
POINTE-A-PITRE	30/22
RENNES	13/10
ST-ETIENNE	12/ 9
STRASBOURG	11/ 9
TOULOUSE	15/ 7
TOURS	12/10
ÉTRANGER	
ALGER	18/ 6
AMSTERDAM	9/ 4
ATHÈNES	18/11
BANGKOK	32/20
BARCELONE	15/ 8
BELGRADE	3/–3
BERLIN	6/ 5
BRUXELLES	11/ 9
COPENHAGUE	4/ 3
DAKAR	30/17
GENÈVE	9/ 6
ISTANBUL	13/ 7
JÉRUSALEM	19/10
LE CAIRE	21/18
LISBONNE	14/12
LONDRES	9/ 5
LOS ANGELES	19/ 9
LUXEMBOURG	8/ 7
MADRID	10/ 8
MARRAKECH	23/ 7
MEXICO	15/ 8
MILAN	8/–5
MONTRÉAL	–13/–19
MOSCOU	–9/–10
NAIROBI	23/11
NEW-DELHI	24/ 9
NEW-YORK	–3/–6
PALMA-DE-MAJ.	18/ 4
PÉKIN	3/–8
RIO-DE-JANEIRO	31/19
ROME	11/ 1
HONGKONG	24/16
SÉVILLE	20/ 8
SINGAPOUR	29/24
STOCKHOLM	2/ 0
SYDNEY	29/19
TOKYO	10/ 5
TUNIS	14/11
VARSOVIE	3/ 1
VENISE	4/–1
VIENNE	0/–4

Valeurs extrêmes relevées entre le 30-12-1993 à 18 heures TUC et le 31-12-1993 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été, heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 2 JANVIER 1994 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE



RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 31 DÉCEMBRE

TF 1

15.20 Sport : Football. Match amical : AJ Auxerre (France)-Standard de Liège (Belgique), en direct d'Auxerre ; à 16.15, Mi-temps ; A 16.30, 2e mi-temps.
17.20 Divertissement : Vidéo Gag.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.20 Série : Les Filles.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Michel Boujenah.
20.00 Vœux du président de la République, Journal et Météo.
20.45 Divertissement : Dorothée Réveillon, Rock'n'Roll Show. Présenté par Dorothée.
22.50 Divertissement : Les Grosses Têtes. Présenté par Philippe Bouvard.
0.40 Théâtre : Quand épousez-vous ma femme ? Pièce de Jean Bernard-Luc et Jean-Pierre Conty, mise en scène de Daniel Colas.

FRANCE 2

15.30 Série : L'Enquêteur.
16.20 Série : Mac Gyver.
17.10 Magazine : Giga.
18.50 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.55).
20.00 Vœux du président de la République.
20.10 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Théâtre : Sexe et Jalousie. Pièce de Marc Camoletti, mise en scène de l'auteur.
22.25 Divertissement : Le Bêtisier. Erreurs, lapsus et trous de mémoire à la télévision.
23.25 ▶ Magazine : Frou-frou fantasme. Présenté par Christine Bravo. Au cabaret de la Nouvelle Eve.
0.50 Spectacle : Holiday Festival on Ice.

Enregistré à Revo (Nevada) le 28 août 1993.

FRANCE 3

15.15 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Cinéma : Un mari, c'est un mari. ■ Film français de Serge Friedman (1976).
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct du Rallye Paris-Dakar.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. Les meilleurs livres du trimestre.
19.00 Le 19-20 de l'information. *De 19.09 à 19.31, le journal de la région.*
20.00 Vœux du président de la République, Météo et Météo des neiges.
20.15 Le Journal du Rallye Paris-Dakar.
20.35 Le Journal des sports. Les supporters de Lens, d'Olivier Lenouzza.
20.45 INC.
20.55 Divertissement : Yaca faire la fête (et à 23.55). Présenté par Pascal Brunner.
22.25 Journal et Météo.
22.55 Spectacle : Les Folies brésiliennes. Oba-Oba 93, de Franco Fontana. Enregistré en novembre 1993 au Théâtre Alfieri à Turin.
0.00 Vœux de Jean-Pierre Elkabbach et des animateurs.
0.05 Divertissement : Une nuit au Crazy Horse. Spectacle d'Alain Bernardin.

CANAL PLUS

15.20 Le Journal du cinéma du mercredi.
15.45 Surprises.
16.05 Cinéma : Les Tortues Ninja 2. ■ *Film américain de Michael* Pressman (1991).
17.30 Documentaire : Histoires de chats.
17.50 Surprises.
18.00 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
19.15 Flash d'informations.
19.20 Documentaire : Best of Michael Jordan.
20.35 ▶ Téléfilm : Le Grand Détournement. De Michel Hazanavicius et Dominique Mezerette, avec Paul Newman, John Wayne.
21.45 Spectacle : Pierre Palmade. Passez me voir à l'occasion, enregistré à La Cigale.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Quoi de neuf, Bob ? □ Film américain de Frank Oz (1991).
0.35 Vœux 1994 (et à 2.15, 4.05).
0.39 Pin-up des créateurs. Jean-Paul Gaultier.
0.40 Cinéma : Larry le liquidateur. □ Film américain de Norman Jewison (1991). Avec Danny De Vito, Gregory Peck, Penelope Ann Miller (v.o.). *Un financier vorace et un patron d'usine intransigeant sur l'honnêteté.*

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
17.50 Magazine : Macadam. Le roman du music-hall, documentaire de Pierre Philippe. 2. De 1930 à 1980 (rediff.).
19.00 Série : The New Statesman. De Geoffrey Sax.
19.30 La Chronique de l'année 1993. La rédaction de 8 1/2 fait le bilan. *Tour d'horizon de l'année 1993. Grands et petits événements.*
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : Le Grand Bellheim. De Dieter Wedel, avec Mario Adorf, Will Quadflieg (3e partie). *Bellheim remporte une première victoire lorsque le conseil d'administration accepte son plan de redressement qui prévoit une extension des activités plutot qu'un « dégraissage » des effectifs de sa société. Mais la banque fait des difficultés... Gros succès de ce téléfilm en Allemagne.*
22.40 Série : Monty Python's Flying Circus. *Délires à l'anglaise.*
23.15 Cinéma : Le Décaméron. ■■ Film italien de Pier Paolo Pasolini (1971). Avec Franco Citti, Ninetto Davoli, Angela Luce (v.o.).

M 6

15.30 Cinéma : La Honte de la famille. □ Film français de Richard Balducci (1969). Avec Michel Galabru, Rosy Varte, Micheline Dax.
17.10 Variétés : Multitop.
17.40 Série : L'Etalon noir.
18.05 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.52 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Vœux du président de la République.
20.10 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital. L'Or à neuf carats : toujours de l'or ?
20.45 Téléfilm : La Caverne de la rose d'or. *De Lamberto Bava.*
23.50 Divertissement : Ascenseur pour le 31.
0.00 Magazine : Dance Machine.

FRANCE-CULTURE

20.00 Dramatique. Le Conte d'hiver, de Shakespeare, texte français de Bernard-Marie Koltès.
22.40 Tango sur la Colline. Spectacle de Jorge Lavelli, en direct du Théâtre de la Colline, à Paris.
0.05 Soirée tango.

FRANCE-MUSIQUE

19.05 Soirée lyrique (en direct de l'Opéra Paris-Bastille) : Les Brigands, opéra bouffe en trois actes, d'Offenbach, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra Paris-Bastille.
23.09 Jazz club.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : Denis Jeambar, Jean-Michel Helvig, François d'Orcival, Bruno Frappat, Joseph Mace-Scaron, Ralph Pinto (« Objections »).

IMAGES

Guerre civile

COMBIEN de victimes ? On ne saura jamais : les chiffres varient *selon les sources citées*. Ce qui est indiscutable, c'est la réalité de la guerre, avec son cortège d'horreurs et de misères, de cruauté et de carnage. Et pas n'importe quelle guerre, il s'agit de la pire de toutes : une guerre civile. Lutte fratricide où tout le monde *« va au massacre, court au martyre »*, même des femmes, les armes à la main.

Guerre sans merci, où l'on parle d'*« extermination »*, de poursuivre les ennemis *« comme des bêtes fauves »*, d'aller à la *« chasse aux lapins »*. Il est question de *« délivrer le pays d'un chancre, en empoisonnant l'eau et le pain, de couper les enfants en deux, de jeter les femmes dans des fours »*, car il faut *« débarrasser le pays de l'ennemi intérieur, exterminer les brigands jusqu'au dernier pour qu'il n'existe plus qu'un seul peuple de frères »*.

Malgré leurs accents tristement familiers, ces descriptions de nettoyage sinon ethnique, du moins politique et religieux, sur France 3 hier soir, n'étaient pas tirées d'un documentaire sur l'ex-Yougoslavie, ni entendues aux informations de 20 heures. Pourtant, elles auraient pu illustrer les remarques d'Hervé Claude, sur France 2, à propos des vieillards abandonnés aux *snipers* de Sarajevo – tirés comme des lapins –, ou les réflexions de Dominique Bromberger, sur TF 1, sur l'aide humanitaire *dérisoire en Bosnie, qui profite* davantage aux *« fascistes serbes et croates »* qu'aux victimes civiles.

En fait, il s'agissait d'une autre guerre civile, vieille de deux siècles : l'insurrection vendéenne (1793 à 1796), provoquée par la Révolution, l'exécution du roi et la constitution *civile du clergé*. Cette *« page oubliée de notre histoire »* fut évoquée par Jacques Dupont sous forme de documentaire-fiction, *les Vendéens*. Fondé sur des témoignages d'époque et d'authentiques documents, ce récit héroïque et émouvant appelle deux remarques.

Un satisfecit : l'art d'utiliser peu de moyens – documents, cartes, quelques figurants, beaucoup de surimpositions – pour reconstituer minutieusement cette lutte entre les « blancs » et les « bleus ». Et un blâme : la tentation manichéenne d'épouser une des thèses en présence. En présentant les Vendéens comme des martyrs héroïques et les républicains comme des brutes sanguinaires, on a travesti une sordide guerre civile en *gesta Dei per Francos*. Comme l'avoue le commentaire d'Henri Virlojeux : *« L'histoire se plaît à devenir légende. »* Et une sale guerre une croisade.

ALAIN WOODROW

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 1er JANVIER

TF 1

6.00 Série : Intrigues.
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.20 Club mini. Sophie et Virginie ; Sally la petite sorcière ; Candy.
8.25 Télé-shopping.
8.55 *Club Dorothée Noël.*
10.30 Télévitrine.
10.53 Météo (et à 11.53).
10.55 Magazine : Ça me dit... et vous ?
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.15 Jeu : Millionnaire.
13.35 Téléfilm : *La Belle et l'Hélico.* De William A. Graham.
15.10 Téléfilm : K 9000. De Kim Manners, avec Chris Mulkey, Catherine Oxenberg.
16.50 Téléfilm : Outsiders, l'affrontement. De Sharron Miller et Alan Shapiro, avec Jay R. Ferguson, Rodney Harvey.
18.20 Série : Agence tous risques.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Trafic infos.
20.45 Variétés : Spécial Lagaf'. Emission présentée par Lagaf' et Avec Michel Drucker, Lova Moor, Guy Lux, Thierry Roland, Chantal Ladesou, Denise Fabre, Jean-Pierre Foucault, Alain Gillot-Pétré, Michel Chevalet, Bernard Montiel, Jean-Philippe Lustyk.
22.25 Divertissement : *Une nuit à Monte-Carlo.* Présenté par Bernard Montiel et Katharina Trug. Avec Michael Jackson, Tina Turner, Rod Stewart, Dr. Alban, Mylène Farmer, Eric Clapton, Guns'n'Roses, Luciano Pavarotti, Zucchero, INXS, A-Ha, 2 Unlimited, Boys II Men, Claudia Schiffer, Linda Evans, Yannick Noah, Kylie Minogue, Carla Bruni, Rachel Hunter, Jean-Claude Van Damme, Patrick Swayze.
23.50 Journal et Météo.
0.00 Spectacle : Elle et Moi. De et par Michel Boujenah.
1.35 Documentaire : L'Aventure des plantes.
2.00 TF1 nuit (et à 3.00, 3.30, 4.30).
2.05 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.05). Italie ; Portraits de femmes.
3.05 Série : Passions.

Les interventions à la radio

RTL, 13 heures : Raymond Devos (« Journal inattendu »).

3.40 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie.
4.40 Musique.

FRANCE 2

6.00 Documentaire : *Planète des animaux.* Kopjes isolé dans l'océan.
6.50 Dessin animé.
7.00 Debout les petits bouts. Les Bêtises ; Les Mystérieuses Cités d'or ; Heckie et Jeckie ; Captain Planète ; Les Bêtises.
8.05 Hanna Barbera Dingue Dong.
9.05 Télévisator 2. Présenté par Cyril Drevet. Jeux vidéos et dessins animés : Super Mario, James Bond Junior, Retour vers le futur, Family Dog.
11.15 Musique : Concert du Nouvel An. Présenté par Claude Dufresne. Orchestre philharmonique de Vienne, ballet de l'Opéra national de Vienne, chorégraphie d'Anne Wooliams et Renato Zanella, dir. Lorin Maazel. Oeuvres de Johann Strauss, Josef Strauss, Eduard Strauss, Joseph Lanner. En Eurovision et en simultané sur France-Musique.
12.00 Journal et Météo.
12.15 Musique : Concert du Nouvel An (suite).
13.35 Feuilleton : La Dynastie des Strauss. De Marvin J. Chomsky, avec Anthony Higgins, Stephen McGann (1er épisode).
15.10 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.25 Feuilleton : La Dynastie des Strauss. (2e, 3e et 4e épisodes).
19.45 INC.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Résumé du Rallye Parie-Dakar, Journal des courses et Météo.
20.55 Divertissement : Les Folies en folie. *Présenté* par *Mireille Dumas* autour du spectacle d'Alfredo Arias *Fous des folies*. Avec Alfredo Arias, Nadir Elie, Jacques Haurogné, Mouron, Philippe Choquet, Marie-José Escobar, Liza Michael, Pablo Veron, Christiane Maillard.
22.25 Les Trophées des sports. Emission en direct de la Plagne présentée par Patrick Chêne, Pierre Fulla, Claude Eymard, Patrick Knaff et Dominique Le Glou. Hommage aux victoires françaises, en présence de nombreuses vedettes du sport français. Duplex avec le Paris-Dakar.
23.50 Journal et Météo.
0.05 Sport : La Nuit olympique. Rétrospective de grands événements sportifs de l'année 1993. Patinage artistique : championnats du monde à Prague ; Handball : finale du championnat du monde ; Cyclisme : Paris-Roubaix ; Basket-ball : finale de la Coupe d'Europe ; Tennis de table : finale du championnat du monde ; Football : finale de la Coupe d'Europe des clubs champions ; Tennis : Finale de Roland-Garros ; Rugby : Afrique du Sud-France ; Cyclisme : Tour de France ; Athlétisme : championnats du monde à Stuttgart ; Rugby : France-Australie.
5.40 Dessin animé.

FRANCE 3

7.15 Bonjour les petits loups.
8.00 Les Minikeums.
10.30 *Magazine* : Mascarines.
11.00 Magazine : Le Jardin des bêtes.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Musique : Les Jeunes Espoirs de l'accordéon. Invités : Yvette Horner, Alain Musichini, Georges Jouvin. Les meilleurs moments du Grand Prix France 3 d'accordéon.
12.30 La Cuisine des mousquetaires.
12.45 Journal.
13.00 Les Minikeums.
15.25 Jeu : Les Délires d'Hugo.
16.25 Théâtre : Un fil à la patte. Pièce de Georges Feydeau, mise en scène de Pierre Mondy, avec Christian Clavier, Martin Lamotte, Jacques Villeret, Sabine Haudepin. Enregistré au Théâtre du Palais-Royal en 1990. *A la veille de son mariage, Fernand de Bois d'Enghien voudrait rompre avec sa maîtresse...*
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Notre jeunesse*, de Charles Péguy.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Journal du Rallye Paris-Dakar. 5e étape : Agadir-Tan-Tan.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Téléfilm : Papa veut que je t'épouse. De Patrick Volson, avec Martin Lamotte, Josiane Stoléru. *Comédie sur une famille juive traditionnaliste.*
22.25 Journal et Météo.
22.55 ▶ Téléfilm : Une histoire d'amour, Mistinguett. De Michel Wyn, d'après une idée originale de Claude Fléouter, avec Véronique Barrault, Jean-Baptiste Marcenac.
23.55 Documentaire : Tom et Jerry 50th Birthday Bash. De Phil Roman (v.o.).
0.40 Dessins animés : Soirée Tex Avery (v.o.).

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.26* —

6.59 Pin-up des créateurs. Jean-Paul Gaultier (et à 7.25).
7.00 CBS Evening News.
7.23 Clip des vœux 1994 (et à 12.24, 14.00, 17.09, 23.56, 3.15).
7.26 Les Superstars du catch.
8.20 Dessin animé : Les Contes de Pierre Lapin et ses amis. Le Tailleur de Gloucester.
8.45 Cinéma : Les Tortues Ninja 2. ■ Film américain de Michael Pressman (1991). Avec Paige Turco, David Warner, Michelan Sisti. *Les recettes du premier film.*
10.15 Cinéma : Grand Canyon. □ Film américain de Lawrence Kasdan (1991). Avec Danny Glover, Kevin Kline, Steve Martin. *De bonnes intentions ne suffisent pas à faire un bon film...*

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.29 Pin-up des créateurs. Jean-Paul Gaultier.
12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures. Présenté par Erik Gilbert.
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone. Etes-vous hypnotisable ?
14.03 Téléfilm : Les Envoûtées de l'espace. De Dan Curtis, avec Richard Crenna, Mare Winningham. *Deux jeunes femmes victimes d'extraterrestres.*
17.10 Sport : Football américain. (Buffalo Bills-New-York Jets, match de championnat de la NFL).

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.00 Décode pas Bunny.
18.55 Série animée : Chipie & Clyde.
19.05 Dessin animé : Les Simpson.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine : *Le Plein de super.*
20.30 Téléfilm : La Reine du country. De Joan Tewkesbury, avec Dolly Parton, Gary Busey. *Sur fond musical, le destin tragique d'une chanteuse texane.*
22.00 ▶ Tout Eddy... la story. Portrait d'Eddy Mitchell.
23.05 Flash d'informations.
23.10 Documentaire : Belles et rondes à marier.
0.00 *Magazine* : Le Journal du hard. Présenté par Philippe Vandel.
0.10 Cinéma : Lady Vices. Film français, classé X, de Michel Ricaud (1991). Avec Zara Whites, Jeanna Fine, Sunny Mackay.
1.45 Cinéma : Johnny Suede. ■ Film américano-suisse de Tom Dicillo (1991). Avec Brad Pitt, Calvin Levels, Catherine Keener (v.o.). *A voir pour Brad Pitt.*
3.20 Cinéma : Tito et moi. ■ Film franco-serbe de Goran Markovic (1992). Avec Dimitrie Vojnov, Lazar Ristovski, Anica Dobra (v.o.).
5.00 Surprises.
5.25 Cinéma : La vie est magnifique. ■ Film français de Maurice Cloche (1938). Avec Jean Servais, Jean Daurand, Gilberte Clair.
6.50 Surprises.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 La Chronique de l'année 1993. La rédaction de 8 1/2 fait le bilan (rediff.).
18.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
19.00 Série : Eric Sykes. *Premier épisode d'une nouvelle série humoristique et britannique. Muet.*
19.25 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Mékong.
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. *Emission spéciale. Les événements de l'année 1943 tels que les ont ressentis et analysés témoins ou historiens appartenant à chacun des pays alors belligérants. Union soviétique, Allemagne, Japon, Grande-Bretagne, Italie, France.*
20.27 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Feuilleton : Le Grand Bellheim. De Dieter Wedel, avec Mario Adorf (4e épisode). *Lors d'une assemblée des actionnaires, Rotmann, qui est devenu majoritaire, reproche à Bellheim de ruiner l'entreprise avec son « équipe de vieillards ». Business, argent, coups bas, une saga qui a obtenu un immense succès en Allemagne.*
22.45 Documentaire : Innisfree. De José Luis Guerin. *En 1951, John Ford revient au pays de ses ancêtres, l'Irlande, pour tourner* l'Homme tranquille. *Quarante ans plus tard, le réalisateur catalan se rend sur les lieux du tournage, fouille la mémoire des habitants du village.*
0.05 Cinéma d'animation : Snark. *Mexican Food*, de Timour Lam ; Sunstone, d'Ed Emshwiller ; A l'heure de l'image, de Tony Hill ; Une image, de Lejf Marcussen ; The Kings of Siam, de Ged Haney.
0.35 Documentaire : Jazz in the Night. Junior Wells & His Blues Band, de Peter Sommer.

M 6

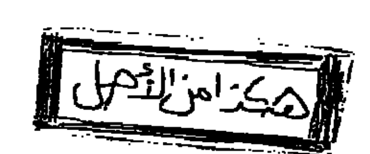
8.15 M 6 Kid.
10.00 M 6 boutique. Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.45 Variétés : Multitop.
11.55 Série : Les Années coup de cœur.
12.25 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 La Saga des séries.
13.00 Série : Brigade de nuit.
13.55 Série : Tonnerre mécanique.
14.50 Série : Berlin antigang.
15.45 Série : Jason King.
16.40 Série : Les Professionnels.
17.35 Série : Amicalement vôtre.
18.30 Série : Le Saint.
19.15 Magazine : Turbo. *Présenté* par Dominique Chapatte. Spécial Canada.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes.
20.45 Téléfilm : Seule contre la drogue. De Jeremy Kagan, avec Sophia Loren, Billy Dee Williams. *Une mère dont le fils a sombré dans la drogue décide de mener la guerre contre les trafiquants.*
23.30 Téléfilm : Commando d'élite. De William Friedkin, avec Joe Cortese, Jack Youngblood. *Une unité anti-terroriste tente de neutraliser un trafiquant de plutonium.*
1.00 Série : Soko, brigade des stups. *Déchets toxiques*
1.55 Informations : Six minutes première heure.
2.05 Rediffusions. Stars et couronnes ; Boulevard des clips, Fax'O ; Culture pub, Airlift rodéo ; Les As de guerre ; Fréquenstar ; Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique. *Spécial Pierre Perret.*
22.35 Atelier de création radiophonique. L'ai-je bien descendu, l'avons-nous bien monté (rediff.) ?
0.05 Clair de nuit. L'ai-je bien ? ... (suite).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Soirée lyrique. Une éducation manquée, opérette en un acte de Chabrier ; Fisch-Ton-Kan (paroles de Paul Verlaine, orchestration de Roger Delage) ; Vaucochard et fils (paroles de Paul Verlaine), par l'Ensemble Vocal et l'Orchestre du Collegium Musicum de Strasbourg, dir. Roger Delage.
23.00 Maestro. Erich Leinsdorf, par Anne-Charlotte Remond.
0.05 Carrefour de la guitare.



Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Jeux

On jouerait. Aux ministres et aux syndicalistes. On serait dans un beau pays où il ne devrait plus y avoir de chômeurs. Ce serait comme pour un goûter d'anniversaire : quand il y a plus de monde que prévu, il suffit de faire des parts plus petites : on diminuerait donc le temps de travail.

Les gens ne resteraient plus que trente-neuf heures par semaine dans les bureaux et les usines. Ils pourraient aussi prendre leur retraite à soixante ans au lieu de soixante-cinq. Ce jeu coûterait très cher et serait très décevant : il y aurait deux fois plus de gens sans travail à la fin de la partie ! Certains, même, n'auraient plus de maison et dormiraient dans les rues.

Peut-être que l'on n'aurait pas joué comme il faut ? On déciderait que les gens travailleraient encore moins, trente-deux heures par semaine par exemple...

On nous dirait d'arrêter immédiatement de jouer.

PROCYON

L'ESSENTIEL

AU COURRIER DU MONDE

Les explications de l'orientaliste Bernard Lewis sur le drame arménien. Un livre : *Une dynastie d'écolâtres*, de Pierre Marthelot *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Cambodge : le retour de la France

Depuis la signature des accords de paix, à Paris en 1991, les Français s'installent peu à peu au Cambodge. Des PME et des PMI s'implantent, des sociétés créent des agences, le centre culturel accueille plus de sept mille élèves. Les « bérets bleus » français constituent 8 % des soldats des forces de l'ONU. Ce retour de la France au Cambodge suscite des louanges mais aussi des réserves *(page 4)*.

POLITIQUE

Edouard Balladur au plus haut

La cote de popularité du premier ministre, désigné par le *Financial Times* comme l'« homme de l'année » 1993, a vacillé en juin, au moment de l'annonce de mesures de rigueur, et en octobre, après le conflit Air France. Dans les deux cas, la tendance a été rapidement redressée et la popularité de M. Balladur a progressé dans tous les secteurs de la société *(page 6)*.

SOCIÉTÉ

Hôpitaux : « salles de réveil » obligatoires

Le gouvernement a annoncé des mesures destinées à réduire le risque anesthésique, quatre jours après le lancement d'une campagne des anesthésistes-réanimateurs. Les établissements hospitaliers publics et privés auront trois ans pour s'équiper de « salles de réveil », à côté de chaque bloc opératoire *(page 8)*.

Les inondations en Europe

De nouvelles crues sont redoutées dans le nord-est de la France, au cours du week-end du 1er janvier, dues à de fortes pluies et à la fonte des neiges sur le Jura et les Vosges. Au sud-est des Pays-Bas, les habitants craignaient de nouvelles inondations provoquées par la Meuse *(page 8)*.

CULTURE

Rock : l'exil du roi Louis Philippe

Connu au Japon, installé depuis près de dix ans en Angleterre, Philippe Auclair *alias* Louis Philippe est ignoré en France, où l'on trouve difficilement ses disques. Dandy musical, admirateur des Beach Boys et de Georges Brassens, il est l'un des auteurs-compositeurs français les plus doués de sa génération *(page 9)*.

ÉCONOMIE

Forte croissance aux Etats-Unis

La croissance américaine pourrait dépasser les 4,5 % au quatrième trimestre 1993. L'automobile, le logement et l'investissement des entreprises constituent les principaux moteurs de cette reprise soutenue *(page 11)*.

COMMUNICATION

Le lancement d'« Infomatin »

Un nouveau quotidien national doit être lancé le 10 janvier. *Infomatin* devrait être tiré à 250 000 exemplaires et sera vendu 3 francs *(page 11)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté I à VIII

Demain

Radio-télévision

Pour toucher un public en majorité provincial, les journaux de 13 heures ont écouté les oracles du marketing, et largement ouvert l'écran aux informations régionales. Le succès de Jean-Pierre Pernaut fait des émules.

Le numéro du « Monde » daté vendredi 31 décembre 1993 a été tiré à 450 213 exemplaires

La normalisation des relations entre Jérusalem et le Vatican

Le gouvernement israélien se félicite de « la fin de milliers d'années de haine et d'ignorance »

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La traditionnelle réception des chefs des communautés chrétiennes, offerte par le chef de l'Etat israélien, à la veille du Nouvel an, avait, jeudi 30 décembre, une coloration particulière. Le champagne coulait à flots et les sourires étaient sur toutes les lèvres. Les mots « pardon », « réconciliation » et « ère nouvelle » étaient de rigueur dans les conversations entre dignitaires juifs et chrétiens. Epanoui, le président Ezer Weizman se laissait aller à inviter Jean-Paul II à Jérusalem.

Quelques heures plus tard, au ministère des affaires étrangères, le rapprochement historique entre le Saint-Siège et l'Etat juif était officialisé. Le « numéro deux » de la diplomatie israélienne, Yossi Beilin, et son homologue au Vatican, Mgr Celli, apposaient leur signature au bas de « l'accord fondamental ».

Le texte paraphé, la veille, à Rome, ouvre la voie à un échange d'ambassadeurs. Côté israélien, le diplomate pressenti est le rabbin David Rosen, qui participa aux négociations avec le Saint-Siège. Mgr di Montezemolo, délégué apostolique « à Jérusalem et en Palestine », sera promu au rang de nonce et installera ses bureaux au siège de la communauté franciscaine, à Jaffa, dans la banlieue de Tel-Aviv.

« L'accord est guidé par un esprit de modération et de compréhension. Il apparaît après des milliers d'années de haine et d'ignorance, et très peu d'années de lumière », devait affirmer M. Beilin. Mgr Celli, choisit, lui, de soulever la délicate question du statut de Jérusalem, *« qui reste en suspens »*, tout en admettant que *« l'événement n'en est pas moins historique »*.

L'autre sujet « épineux » – celui de la fiscalité – doit en principe être discuté dans le courant du mois de mars. Le Vatican considère que les quelque trois cents institutions qu'il possède en Israël et dans les territoires occupés, sont trop lourdement imposées. Ses établissements comprennent notamment des couvents, des hôpitaux, des dispensaires, des crèches, des écoles, des orphelinats, ainsi que des instituts comme l'université de Bethléem et l'Ecole biblique à Jérusalem-Est.

Seule fausse note en ce jour de réconciliation : une manifestation d'une cinquantaine de militants d'extrême droite, pour la plupart étudiants d'écoles talmudiques, qui ont brandi des panneaux tachés de peinture rouge, et portant les inscriptions *« inquisition »*, *« Shoah »*, *« sans la croix, il n'y aurait pas eu de croix gammée »*. Autres mécontents : le Mouvement de la résistance islamique Hamas qui, dans un communiqué, a condamné cet accord qui *« n'aurait jamais vu le jour si l'OLP n'avait pas reconnu Israël et bradé les droits des Palestiniens »*.

Les dirigeants israéliens – le grand rabin ashkénaze (juif d'Europe centrale), Meïr Lau en tête – et les négociateurs du Vatican se sont employés à bien faire comprendre qu'il s'agissait d'un accord d'Etat à Etat. Ce qui n'a pas empêché le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès, de souhaiter qu'un *« troisième partenaire religieux s'associe, un jour, à l'accord de réconciliation entre Israël et le Vatican : l'islam »*. – *(Intérim.)*

Selon le porte-parole du Saint-Siège

Un rapprochement « irréversible »

ROME

de notre correspondante

« Un autre mur est en train de s'effondrer, la paix a marqué un nouveau point important. La diplomatie vaticane a fait preuve d'une grande et limpide cohérence en allant dans le sens énoncé plusieurs fois par le Saint-Père en personne : la recherche d'une patrie pour Israël et d'une patrie pour les Palestiniens ». Le commentaire du directeur de Radio-Vatican, le jésuite Pasquale Borgomeo, fait, jeudi 30 décembre, peu avant la signature de l'accord « historique » qui ouvre la voie à l'établissement de relations diplomatiques entre le Saint-Siège et Israël, était, à vrai dire, le seul cri de victoire – le plus explicite en tout cas – poussé à Rome. *L'Osservatore romano*, nettement plus circonspect, s'est contenté d'un article lapidaire pour annoncer platement, à la « Une », *« un accord vers la normalisation »*.

En vérité, du côté du Vatican, l'heure est plutôt aux précautions oratoires sur un accord dont beaucoup s'accordent à dire qu'il a peut-être été un peu trop *« précipité »*, et que cette précipitation doit beaucoup au zèle des Israéliens, qui tenaient à le signer *« dans l'année »*. Radio-Vatican a cru bon d'expliquer que certaines questions, comme le statut juridique, législatif ou fiscal de l'Eglise catholique sur place, ou encore le statut de Jérusalem, n'étaient pas encore tranchées : *« Lorsque l'on veut vraiment un accord, on ne commence pas à discuter des points les plus difficiles, mais de ceux qui permettent de conforter la confiance nécessaire entre les partenaires »*.

Ces « prudences » permettent d'éclairer, par exemple, les explications données par le porte-parole du Vatican, Joaquin Navarro : le processus est *« irréversible »* a-t-il dit, mais il y aura des *« obstacles »*. *« Le Saint-Siège se sent le devoir et le droit de continuer à réclamer, comme il l'a toujours fait, des garanties internationales pour Jérusalem. »* Ces garanties, qui n'ont plus rien à voir avec le *« statut spécial international »* ou encore l'*« entité particulière »* auquel s'attachait le Vatican il y a encore quelques années, seraient en revanche à négocier dans le cadre du processus de paix en cours au Proche-Orient.

Processus auquel le Vatican se sent désormais d'autant plus intégré, a précisé M. Navarro, que des relations diplomatiques avec la Jordanie sont sur le point d'être établies. S'agit-il de la première de ces *« initiatives de fond »* dont parle M. Navarro, et que le Vatican entend maintenant prendre au Proche-Orient ?

Le Saint-Siège se veut étranger *« à toute question temporelle et technique sur les territoires ou les frontières »*, mais conserve le droit, comme par le passé, a précisé M. Navarro, *« d'exprimer un jugement sur la dimension morale de tous les problèmes abordés »*. Quoi qu'il en soit, le 29 décembre, les ambassadeurs des pays arabes et islamiques accrédités auprès du Saint-Siège ont été mis au courant de l'accord avec Israël, comme ils l'avaient été, au cours de l'été, lors des préparatifs. *« Aucun*, a souligné le porte-parole, *n'a émis la moindre réserve. »* Une délégation de Palestiniens envoyée par l'OLP devait être reçue, ce vendredi, au Vatican.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

David Yager : juif d'abord, prêtre ensuite

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Un voile de mystère entoure David Yager. Aucune biographie officielle. Les diplomates israéliens qui ont secrètement négocié la réconciliation avec le Saint-Siège eurent, un beau jour, la surprise de constater que l'un de leurs principaux interlocuteurs était juif et, qui plus est, israélien lui aussi, capable de s'exprimer brillamment dans la langue de Moïse. Elève de l'école religieuse Bilu à Tel-Aviv, puis lycéen jusqu'en 1972 dans l'établissement Tseitlin de la même ville, il quitte ensuite Israël et le judaïsme pour étudier la théologie chrétienne. Ordonné prêtre, le père Yager est, aujourd'hui, juge au tribunal catholique d'Austin, au Texas.

Les négociateurs israéliens ont appris à connaître ce converti de trente-neuf ans, dévoué corps et âme à son Eglise. Ils craignaient à tort que le père Yager ne devienne le porte-parole de la ligne « dure » du Vatican et place trop haut la barre des requêtes papales. En fin connaisseur de la réalité israélienne, il a su limiter son rôle à celui d'« agent de liaison » entre les négociateurs catholiques et leurs supérieurs, avec la volonté d'aboutir à un accord.

N'expliquait-il pas, dans un hébreu limpide, le jour de la cérémonie de signature de l'accord fondamental, lors d'un entretien diffusé par la radio israélienne, que *« l'important pour nous, catholiques, est d'ouvrir une ère nouvelle, une ère d'amitié en ayant nos regards tournés vers l'avenir »* ? Attitude qui, selon la presse locale, a encouragé les négociateurs des deux bords à réserver la délicate question du statut de Jérusalem pour mieux progresser sur d'autres terrains.

En fin diplomate, le père Yager évite d'aborder l'épineuse question du pardon de l'Eglise au peuple juif. A son avis, *« l'accord ne constitue pas une partie du dialogue inter-religieux entre catholiques et juifs mais entre deux Etats »*. Au risque de surprendre les historiens juifs, tout au souvenir des persécutions subies par les juifs depuis le concile de Nicée (325), il affirme que *« l'amitié entre le peuple juif et l'Eglise est issue du rapport intrinsèque entre la foi catholique et le judaïsme »*. – *(Intérim.)*

COMMENTAIRE

Une nouvelle page

L'ANNÉE 1993 se termine sur une nouvelle note de paix au Proche-Orient. L'accord sans précédent signé jeudi 30 décembre à Jérusalem, entre le Vatican et Israël, tire un trait sur un long passé d'incompréhension et de haine entre les deux grandes traditions du judaïsme et du christianisme. Il équivaut surtout à une reconnaissance mutuelle entre deux Etats qui ne sont pas comme les autres et que l'Histoire avait rendus étrangers l'un à l'autre.

On pourra toujours faire la fine bouche, estimer que cet accord fut tardif et laborieux, que la diplomatie israélienne a gagné à l'arraché en obtenant de fixer un délai (quatre mois) à l'échange d'ambassadeurs avec le Vatican. Israël attendait de l'Eglise un coup de cœur, de ceux qu'il avait ressentis avec Jean XXIII ou au moment de la rencontre Sadate-Begin. Il n'est pas venu. Rome a pris le train de la discussion en marche, quand l'OLP elle-même accepta des pourparlers avec Israël, et reconnaît l'Etat hébreu, bien après des pays comme l'ex-URSS, l'Inde ou la Chine.

Mais on peut tout autant penser que la stratégie du Vatican lui a permis de maintenir le dialogue avec les pays arabes et l'islam autant qu'avec Israël et le judaïsme, que cet accord politique avec Jérusalem arrive à son heure et qu'il renforce les chances de la paix à un moment où, sur le terrain, celle-ci se fait hésitante.

Les minorités chrétiennes des pays arabes ont joué un rôle de frein dans ce processus de reconnaissance et sont encore aujourd'hui, surtout chez les Palestiniens, les plus réservées. On sait combien les Eglises d'Orient sont tributaires de régimes peu regardants en matière de libertés, et donc contraintes d'en rajouter quant à leur loyauté politique et à leur solidarité arabe. Mais la distance maintenue pendant quarante-cinq ans par le Vatican à l'égard d'Israël n'a pas empêché des tracasseries, voire des persécutions, contre les chrétiens, ici ou là, ni un exode qui avait commencé bien avant la naissance de l'Etat hébreu.

L'effacement d'un conflit d'identité

Si la politique a ses lois, les chrétiens, même les plus réservés à l'égard d'Israël, ne peuvent rester insensibles à la signification religieuse d'un événement qui ouvre de nouvelles perspectives au dialogue entre judaïsme et catholicisme qu'avait amorcé le concile Vatican II (1962-1965). L'accord du 30 décembre lève une ambiguïté majeure. Tant que le Vatican ne reconnaissait pas formellement Israël, il existait dans la communauté juive un doute sur la sincérité du changement que l'Eglise professait à son égard et sur sa volonté de réconciliation.

Cette situation permettait à des milieux juifs de dire que l'Eglise, se présentant comme le *« nouvel Israël »*, n'avait pas renoncé à la fameuse thèse de la *« substitution »* du judaïsme dans le christianisme. La reconnaissance politique de l'Etat d'Israël par le gouvernement de l'Eglise catholique permet aujourd'hui à de célèbres théologiens juifs comme Léon Ashkenazi de dire que ce conflit majeur d'identité est en voie d'effacement.

L'Eglise règle donc une dette morale contractée il y a deux mille ans quant elle avait fait du juif un être maudit, condamné à l'exil. Non seulement elle retrouve ses racines, reconnaît ses *« frères aînés »*, comme dit Jean-Paul II, mais après tant d'années de tergiversations, elle admet la renaissance du peuple juif sur la « terre » qui lui avait été « promise ». A l'inverse, le judaïsme reconnaît aujourd'hui dans l'Eglise l'un des fruits de la Torah (l'Ancienne Alliance).

L'accord du 30 décembre est à la fois un point d'orgue et un nouveau départ. Délesté de certaines ambiguïtés religieuses et politiques, le dialogue entre juifs et catholiques peut repartir sur de nouvelles bases. Certes, dans cet accord, rien n'est dit des sujets conflictuels sur l'autonomie des Palestiniens, sur le statut de Jérusalem et des Lieux saints. Mais il a un mérite, celui de faire tomber un épais mur de silence. Pendant deux mille ans, les fils d'Israël et les héritiers du Christ ne s'étaient jamais vraiment parlé.

HENRI TINCQ

Le Monde

temps libre

VOYAGE

Croisière birmane

Traversant le pays Shan, dans l'est de la Birmanie, qui vient à peine de s'ouvrir aux étrangers, notre envoyé spécial a participé à la première croisière automobile reliant le nord de la Thaïlande au sud-ouest de la Chine. De Chiang-Raï à Kunming en passant par Kengtung, et une frontière sino-birmane infranchissable jusqu'à présent. Dominées par les trafiquants du Triangle d'or, ces régions, situées aux confins de plusieurs nations concurrentes, sont parmi les plus fermées et les plus secrètes de la planète. Aujourd'hui, le tourisme tente de s'en approcher.

(Lire pages IV et V.)



BRUCE HALEY / SSNY / RAPHO

EN VILLE

Rue Joë-Bousquet



ILLUSTRATION HANS BELLMER / PHOTO MARCEL COEN

A Carcassonne, l'artère principale de la ville basse est appelée rue de Verdun, depuis une décision municipale en date du 26 août 1916. En décembre 1919, un jeune Audois, grièvement blessé à la moelle épinière lors de la bataille de Vailly, dans la Marne, était déposé en face du numéro 19, où il logea jusqu'en 1924, avant de s'installer au 41. Il avait eu ce mot lors de son retour dans la ville ensoleillée : *« Comme il va être difficile de mourir ici. »* Il s'éteint en 1950, après avoir attiré à son chevet tout un monde d'artistes et de littérateurs subjugué par la puissance limpide de ses textes et de sa poésie : Joë Bousquet.

(Lire page III.)

VIN

Champagnes à sabler

Dans la version longue de son *Dictionnaire des idées reçues*, Flaubert n'en finit pas de s'amuser avec les clichés qui rôdent autour du champagne. Tour à tour : « Caractérise le dîner de cérémonie » ; « provoque l'enthousiasme chez les petites gens » ; « faire semblant de le détester en disant : ce n'est pas du vin » ; « sous la Régence, on ne faisait pas autre chose que d'en boire » ; et à propos d'en boire, notons cette ultime facétie, « On ne le boit pas, on le sable », c'est-à-dire : l'avaler d'un trait. Aujourd'hui, d'autres idées reçues sont venues largement déborder ce florilège, sans que la coutume ni le goût pour le « sparkling champaign », comme le baptisèrent les Anglais, se démentent un seul moment. Etat de la chose.

(Lire page VII.)

JACQUE GUILLARD / SCOPE

Lire aussi

La table
Le marché du foie gras reste toujours aussi incertain.
(Page VI.)

Philatélie
Les postes anglaises et la « mort » de Sherlock Holmes.
(Page VII.)

RENCONTRE

UNE des premières leçons de modestie que l'on donne au journaliste débutant, pour le décontracter devant la page blanche, est de ne pas s'en faire : cet article qui pour l'instant l'angoisse ou l'intimide, dans deux jours emballera le poisson. Cette lucidité est bien courte et démoralisante, parce qu'à ce compte-là, étant tous mortels, on pourrait vivre n'importe comment et se jeter par la fenêtre tout de suite. Il faut pour vivre et pour écrire, une ambition qui dépasse le fragile support de nos paroles. Même un petit article de rien du tout doit garder une étincelle, un espoir. Qui sait si dans dix ans un inconnu ne le retrouvera pas, ne lui fera un sort ? Après tout on muséifie au XXIe siècle les peintures de Lascaux, les graffiti obscènes de Pompéi, le moindre papyrus *posté par un pharaon* à sa bonne cousine. Il y a toujours le rêve de ce vaste au-delà dans le geste d'écrire.

Le texte numérique propose des avantages illimités. En attendant, aux livres, aux bons vieux livres, tous nos vœux.

On peut nous représenter l'incroyable essor du texte numérique et les avantages illimités qu'il offre ; on doit admettre que la création littéraire est toujours possible, que de nouveaux instruments engendreront sinon de nouvelles formes, d'autres relations de publication et de commerce. Il n'en reste pas moins qu'il entre dans l'objet livre, tel que nous le connaissons depuis quelques siècles, une part de plaisir physique que l'écran ne remplacera pas. Dans la reconnaissance et la tendresse que l'on porte aux livres, il y a aussi cette caresse de la main sur le papier, le bruit du papier, l'amour de la typographie, l'odeur de la colle et des reliures, les images que l'on place entre les pages, les petites blessures que le livre a reçues en notre compagnie, déchirures, taches de café, grains de sable. Une relation très intime avec l'universel, un lien charnel et invisible avec les autres lecteurs.

Le livre nourricier



COURTESY TORCH GALLERY AMSTERDAM ET GALERIE 18 PARIS

« Lunch » de Teun Hocks (1988)

L'écran donne autre chose, une vitesse, une jonglerie, une capacité de connaissance inouïes. Mais il suffit d'une panne, d'un virus électronique, d'un petit malin, et la formidable banque centrale saute. C'est Fréjus et Tchernobyl, tous noyés sous la vague d'une eau trouble, d'un silence noir, irradiés de mensonges. Car évidemment tout savoir comme tout pouvoir trop concentrés se prêtent à la corruption. L'information dans les pays communistes en a fourni la preuve, les télévisions d'Etat, partout dans le monde, sont des machines de propagande plus ou moins « douce ».

Tandis que le livre, cet ami silencieux, discret, qui n'a pas besoin de piles, qu'on peut lire sous les draps, qui se corne, s'annote, se mouille et se sèche, se plie dans nos poches, ne coûte pas cher, ne se démode pas, s'empile sans rouspéter, ne fait que jaunir et se faner, comme nous du reste, quand on l'expose trop au soleil, cet irréductible ami ne s'en laisse pas conter. Il est aux mains de petits porteurs, à l'abri des grandes arnaques. Il est le véhicule parfait de l'insolence et de la rébellion. On ne peut pas le disjoncter, il voyage par milliers, sans carburant.

Sobre comme le partisan, increvable comme le scorpion, il est l'ennemi privilégié des tyrans. Un roi veut l'interdire ? On va l'imprimer en Hollande. Un Führer veut en faire un autodafé ? Il en subsiste toujours un exemplaire quelque part dont le texte maudit renaîtra. On peut prononcer toutes les *fatwas*, tuer les écrivains, leurs écrits demeurent. En octobre 1993, à l'annonce d'un rude hiver, notre correspondant à Zagreb, Jean-Baptiste Naudet, notait : *« On déterre les souches des arbres coupés l'hiver dernier ; des intellectuels pensent à sacrifier les livres qu'ils avaient jusque-là refusé de brûler. »* Parce que le livre, c'est toujours la dernière cartouche.

Michel Braudeau

(Lire l'article d'Alain Frachon page VIII.)

WEEK-END

Les rendez-vous

ILE-DE-FRANCE

Paristoric

« London Experience », « The New-York Experience », plusieurs grandes capitales, à travers le monde, ont monté des spectacles de multivision qui présentent le patrimoine, la vie et les principales activités de la cité. Paris, elle aussi, a le sien, « Paristoric », un programme de quarante-cinq minutes, sur triple écran panoramique qui retrace les principaux épisodes de la création et de la transformation de la ville. Tous les jours de l'année, une séance à chaque heure, de 9 h à 18 h. Vendredi et samedi, séances supplémentaires à 19 h, 20 h, et 21 h. Prix : 70 F. Espace Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles 75017 Paris. Tél : 42-93-93-46.

Protestantisme : les lieux de mémoire

Réalisé par l'équipe régionale protestante en Ile-de-France, un dépliant se propose de mieux faire découvrir les endroits de Paris et de sa région où ont été inscrites certaines grandes pages du protestantisme dans notre pays. Les circuits sont nombreux où se retrouve le passage des Huguenots célèbres ayant installé et défendu leur foi. Publié en français, anglais, allemand et néerlandais, ce document, gratuit, est disponible, notamment,


DR

dans les églises protestantes, au Centre Georges-Pompidou, au Palais des congrès, à l'Office de tourisme de Paris ainsi que dans les syndicats d'initiative et offices de tourisme des villes concernées.

Eluard à Saint-Denis

A l'occasion de l'exposition qui lui est consacrée au Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis, l'office de tourisme de la ville (2 rue de la Légion-d'honneur, 93200 Saint-Denis, Tél : 42-43-33-55) organise le samedi 15 janvier une découverte à travers la cité, des lieux où peut être évoquée la mémoire du poète. Inscriptions avant le 10 janvier (tarif : 90 F).

Tables royales

Fermées au public pendant trente ans et restaurées par la Direction des musées de France grâce au mécénat privé, les salles d'Afrique et de Crimée du château de Versailles, décorées sous Louis-Philippe et Napoléon III, accueillent, jusqu'au 27 février, plus de mille pièces d'argent, de vermeil et de porcelaine appartenant aux grandes collections publiques et privées d'Europe. Autant de chefs-d'œuvre des orfèvres français et de la manufacture de Sèvres grâce auxquels ont été reconstituées les tables royales ou impériales pour lesquelles ils furent créées, du dix-septième au dix-neuvième siècle. Une exposition organisée avec le soutien de la fondation Moët Hennessy-Louis Vuitton et Moët & Chandon pour son 250e anniversaire. A cette occasion, les voyagistes Jet Tours et Visit France proposent des séjours « avion + 2 nuits d'hôtel haut de gamme + entrée à l'exposition et visite du château », au départ de toutes les escales de la compagnie Air Inter. Des forfaits week-end à partir de 2 050 F par personne en chambre double (hôtel Parc Victor Hugo) avec petit déjeuner. Hébergement possible au Scribe, au Raphaël, au Trianon Palace, à La Trémoille et au Meurice. Renseignements dans les agences de voyages, les points de vente Air France et Air Inter, et auprès de Visit France (tél. : (1) 47-36-50-50).

Delacroix et Saint-Germain-des-Prés

Visite de « Saint-Germain-des-Prés artistique et littéraire » (jeudi 6 janvier, 14 h 30, métro Odéon, 55 F). « Exposition Delacroix et la Normandie » (vendredi 7 janvier, 14 h 30, au musée, place Furstenberg, 6e, 55 F plus l'entrée) ; « Galeries et passages au cœur de Paris » (samedi 8 janvier, 14 h 30, métro Palais-Royal, place Colette, 55 F) ; Notre-Dame de Paris (dimanche 9 janvier, 14 h 30, portail central, 55 F). Telles sont quelques-unes des visites proposées par *Europ Explo, 110 bis* avenue de Suffren, Paris 15ème.

L'Histoire à l'Académie

Le programme des conférences de l'Académie des sciences morales et politiques vient d'être rendu public. Lundi 3 janvier, « Pharaon, prêtre et souverain » par Jean Leclant ; le 10 janvier, « Cité et religion dans l'Athènes classique » par Jacqueline de Romilly ; le 17, « Les religions dans le monde hellénistique », par Joseph Mélèze ; le 24, « Christianisme et empire romain » par Jean Gaudemet. Le lundi à 14 h 45 précises. Programme complet du trimestre sur demande à l'Académie des sciences, Institut de France, 23 quai de Conti, Paris 6e. Tél : 44-41-43-26.

L'Europe aux Francs-Bourgeois

Reprise du cycle de conférences et de concerts à la Maison de l'Europe (installée dans l'hôtel de Coulanges-Sévigné, 35 rue des Francs-Bourgeois, Paris 4e) : jeudi 6 janvier à 18 h 30 : « L'Europe dans le monde en janvier 1994 » par Jean-Pierre Gouzy, président d'honneur de l'Association de journalistes européens ; le mercredi 12, à 18 h 30, soirée sur le même thème réservée aux étudiants. Le jeudi 13, à *15 heures, tables rondes* sur « *La* diplomatie de l'apaisement en Europe et ses limites à l'époque de l'entre-deux guerres » et « Louise Weiss et l'Europe ». Le 19, à 18 h 30, « Chateaubriand, un grand voyageur européen », par Jean-Paul Clément, dans le cycle « L'Europe des cultures ». Programme complet et renseignements au 44-61-85-85.

RÉGIONS

France francophone

Alors que le ministère de la culture et de la francophonie prépare une loi, à l'imitation de la fameuse loi 101 du Québec, qui garantira aux Français de pouvoir toujours *« être servis en France dans leur langue maternelle »* (publicité, menus, prospectus des appareils électroménagers et jouets, etc.), un film nouveau, *Vivre en français*, montre avec des images très parlantes, tantôt comiques, tantôt presque tragiques, les difficultés de la « France francisante », aussi bien dans la rue que dans les congrès scientifiques, face aux messages en « tout anglo-américain ». Ce programme de l'émission « Espace francophone » – qui fête ainsi son dixième anniversaire – , qu'animent Dominique Gallet et Mano Makki, sera donné sur France 3 le samedi 15 janvier à 9 heures du matin (durée 26 mn). Il sera ensuite repris dans la plupart des autres pays francophones *via* Canal France international et TV5.

Des oiseaux sur la Côte

Toucans multicolores d'Amérique, loris rouges australiens, flamants du Chili, perruches soleil, grues couronnées, le vautour pape et les grands ducs : ils seront tous là, venus du zoo de Padirac et du parc Phoenix de Nice, pour parader au 33e Salon des oiseaux, du 8 au 16 janvier, à Nice Acropolis, sur l'esplanade Kennedy. Un rassemblement exceptionnel de 1 300 oiseaux présentés dans un décor de minéraux, d'orchidées, de bonzaïs et de fleurs séchées, au milieu de papillons rares. En vedette, le Championnat de la Côte-d'Azur d'oiseaux d'élevage. Renseignements au (16) 93-85-83-52.

Bible blanche

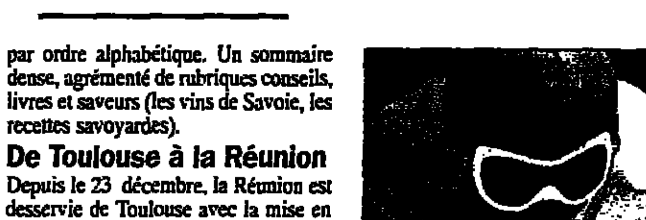
Baptisé *Alpes Loisirs*, un nouveau magazine pratique (38 F), publication du groupe Dauphiné libéré, entend, chaque trimestre, témoigner de la diversité des pays des Alpes. Du lac Léman à la Méditerranée. Le numéro un (paru en novembre) propose notamment un spécial stations, guide de l'hiver 93/94, proposant 19 week-ends et balades (ski nordique, télémark, ice-bike, montgolfière, KL, bob-raft, escalade sur glace, sculpture sur glace, raquette, remise en forme, vol libre), 100 idées de séjours à la neige (par département) et passe à la loupe 200 stations des Alpes classées par ordre alphabétique. Un sommaire dense, agrémenté de rubriques conseils, livres et saveurs (les vins de Savoie, les recettes savoyardes).

De Toulouse à la Réunion

Depuis le 23 décembre, la Réunion est desservie de Toulouse avec la mise en service d'un vol régulier hebdomadaire de la compagnie Air Liberté Paris-Toulouse-la Réunion. Une ouverture qui permet au voyagiste toulousain FRAM (nombreuses formules dans son catalogue automne-hiver pour visiter « l'île intense ») d'offrir à sa clientèle de la région Midi-Pyrénées de s'envoler directement de Lyon, Marseille, Bordeaux et Toulouse. Renseignements dans les agences de voyages.

Un charter pour les Alpes

Cet hiver, la compagnie Corsair desservira Chambéry pour la première fois, avec un vol charter hebdomadaire de Paris (à partir de 600 F A/R), chaque samedi, durant la saison (à l'exception de la semaine du jour de l'an), offrant ainsi un accès inédit et pratique aux stations de la Tarentaise et à Courchevel. Spécialement affrétés, des autocars achemineront ensuite les passagers vers


DR

Moutiers (la Tania), Aime (la Plagne), Bourg-Saint-Maurice (les Arcs) et Tignes. Une nouveauté proposée par le voyagiste Nouvelles Frontières (41-41-58-58 et Minitel 3615 NF), qui ouvre également des hôtels-clubs (normes 3 étoiles des Palladiens, avec animation discrète et prise en charge des enfants) à Tignes (6 jours à partir de 3 080 F en demi-pension et remontées mécaniques), à Morzine (à partir de 2 370 F), et aux Arcs 1 600 (à partir de 2 160 F), établissements qui s'ajoutent aux Palladiens de Megève et de l'Alpe-d'Huez offrant un service hôtelier classique en pension complète.

Vive les clippers

Grand pays maritime à la mémoire courte, la France ne se souvenait sans doute plus qu'elle avait elle aussi construit des clippers, ces navires marchands qui, au milieu du dix-neuvième siècle, se livraient bataille sur les océans dans des courses menées au rythme de la régate.

Fins, légers, voilés à outrance, ils joutaient contre la montre pour être les premiers au port, les premiers à jeter leur cargaison sous les feux de la Bourse. Les Américains et les Anglais avaient seuls, jusqu'à présent, laissé leur marque dans l'histoire exaspérée et brève de ces navires volants, avant la parution, aux éditions Le Chasse-Marée/Armen, sous la plume de Claude et Jacqueline Briot, d'un ouvrage fondamental consacré à cet épisode de la marine commerciale et au rôle que les armateurs français devaient y tenir. 450 pages, 800 illustrations : un travail de bénédictin de la part des deux auteurs qui font partir leur récit sous grand largue, n'omettant rien des détails techniques ni des aventures humaines qui ponctuèrent la folle équipée. 590 F.

ÉTRANGER

Aztèques et Mayas

Nouveau circuit au Mexique proposé à partir de janvier par El Condor, spécialiste de l'Amérique latine, pour, en 12 jours, découvrir Mexico et les pyramides de Teotihuacan, les villes coloniales d'Oaxaca et de Merida, les plus beaux sites archéologiques et la station balnéaire de Cancun. A partir de 11 600 F en pension complète en hôtels « 3 étoiles » et sur vols réguliers. Egalement programmés, des séjours et circuits au Brésil (le Carnaval de Rio du 12 au 14 février), en Equateur, en République dominicaine et au Guatemala. Renseignements au 150, rue Gallieni, 92100 Boulogne, tél. : (1) 47-12-11-66

Feria au Venezuela

Merida, ville du Venezuela, dans la cordillère des Andes, vit chaque année au rythme de la salsa, de la cumbia, du cuba libre et de la corrida quotidienne qui, dans la plaza locale (14 000 places), voit toreros espagnols et sud-américains affronter des taureaux réputés pour leur mobilité. Un carnaval et une feria que le voyagiste Périples lointains propose de vivre du 9 au 20 février avec deux soirées en compagnie des aficionados locaux, des ganaderos et des toreros parmi lesquels (sous réserve) Enrique Ponce, Joselito, Finito de Cordoba, El Cordobes et Victor Mendes. A partir de 11 350 F par personne, prix comprenant le vol de Paris (Air France) et les vols intérieurs, l'hébergement avec petit déjeuner, les places de corridas ainsi qu'un séjour balnéaire sur l'île Margarita, dans la mer des Caraïbes. Renseignements au 3, rue des Frères Chapelle, 92170 Vanves, tél. : (1) 46-48-07-07.



Paradis au forfait

Le voyagiste Any Way a déniché, au cœur des Caraïbes, en République dominicaine, un paradis balnéaire situé à Puerto Plata, non loin de Discovery Bay, là où un certain Christophe Colomb découvrit l'Amérique. Tout est compris : repas, collations, boissons locales, activités nautiques (sauf les sports motorisés) et prise en charge des enfants. Forfaits à partir de 7 000 F par personne pour une semaine (deux semaines à partir de 9 580 F), prix comprenant les vols, les transferts et l'hébergement en chambre double et pension complète. Renseignements au 46, rue des Lombards, 75001 Paris, tél. : (1) 40-28-02-60.

Londres at home

C'est au 7/21 Goswell Road à Londres, aux portes de la City, face au Barbican Center, et à deux pas de Saint-Paul, Londres que la chaîne Orion a ouvert sa 32e résidence (sa seconde à l'étranger après celle de Bruxelles) et inauguré, à cette occasion, un nouveau type de service : lits faits à l'arrivée et ménage gratuit en cours de séjour. Les sept étages abritent 120 studios pour 2 personnes (à partir de 520 F la nuit) et 9 appartements pouvant accueillir 4 personnes (720 F la nuit) équipés de téléviseur couleur, d'une ligne de téléphone directe mais aussi d'un micro-ondes et d'un lave-vaisselle. Laverie automatique au rez-de-chaussée et parking privé ce qui, à Londres, est précieux. Centrale de location au 30, place d'Italie, 75013 Paris, tél. : (1) 40-78-54-54.

Un hiver grec

Parcourir l'Argolide au volant d'une voiture de location avec, à chaque étape, un hôtel réservé, c'est ce que propose Vacances Héliades avec un circuit de 8 jours programmé jusqu'au 31 mars, période privilégiée pour, loin de la foule estivale, profiter de la convivialité grecque et de la douceur de l'hiver local. D'Athènes à Athènes, la découverte de Corinthe, Nauplie, d'Epidaure, de Mycènes, des îles de Spetses et d'Hydra et, bien sûr, de l'Acropole. De 3 200 à 4 000 F, selon la date de départ, en chambre double et demi-pension, avec le vol de Paris et la location d'une voiture en kilomètrage illimité. Renseignements dans les agences de voyages.

Pentes suisses

A l'affiche de la brochure « En Suisse cet hiver avec votre agence de voyages », une vingtaine de voyagistes programmant une trentaine de stations helvétiques. Les propositions de vacances de neige y sont réüpertoriéïes par rubrique : séjours en hôtels, en club ou à la carte, location de chalets et appartements, voyages à thème (carnaval, voyages musicaux), randonnées à ski, etc... Y figurent également la liste des organisateurs de séjours pour les enfants et les jeunes ainsi que les centrales de réservation hôtelières. Disponible à l'Office national suisse de tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : (1) 47-42-45-45.

Croisière-minceur

Comment gérer en gourmet son équilibre pondéral, c'est ce que propose de démontrer *« la première croisière gastronomique pour apprendre aussi à maigrir »*, croisière qui se déroulera dans les Caraïbes, du 9 au 16 janvier, à bord du Star Clipper. A la barre du quatre mâts, Roger Vergé, chef renommé, et Michel Montignac, avocat de la gastronomie nutritionnelle, une nouvelle philosophie alimentaire permettant de maigrir tout en mangeant en gourmet. Une semaine de séminaires studieux animés par le second et de travaux pratiques orchestrés par le premier, assisté de l'équipe de son école de cuisine de Mougins. De 22 500 à 33 000 F par personne selon la catégorie de la cabine double choisie, au départ de Paris. L'assurance de voir, au moins, fondre ses économies... En option, une cure de remise en forme de 4 jours (3 900 F par personne) au nouveau centre de balnéothérapie du Privilège Resort, situé à l'Anse Marcel, sur l'île de Saint-Martin. Renseignements au Comptoir des Croisières, tél. : (1) 40-68-68-68.

Week-ends transatlantiques

Cinq week-ends à thème proposés par le voyagiste Jet Tours aux Etats-Unis. A Miami, en Floride, les amoureux des années 30 sont invités à participer au festival Art Déco de Miami Beach, quartier qui rassemble quelque 1 200 édifices construits dans ce style (6 au 10 janvier, 7 050 F par personne en chambre double) tandis que les amateurs de rythmes tropicaux sont conviés au Carnaval Latino qui se déroule du 10 au 14 mars (même prix) dans cette ville dont une majorité des habitants parle espagnol. Pour les sportifs, un week-end de pêche au gros (24 au 28 février, 8 240 F) dans les eaux très poissonneuses du sud de la Floride. A New-York, les amoureux sont à la fête du 10 au 14 février (6 500 F) pour une Saint-Valentin agrémentée d'une croisière autour de Manhattan et d'une promenade en calèche dans Central Park. Les passionnés de peinture aussi avec, du 24 au 28 mars, une escapade (5 690 F) consacrée à trois des plus beaux musées de la ville, le MOMA, le MET et le Guggenheim. Des forfaits de 5 jours/3 nuits avec petits déjeuners (au Novotel à New-York, au Doral on the Ocean à Miami), avion, transferts et sorties programmées. Départ de Paris le jeudi, retour le dimanche avec arrivée le lundi. Renseignements dans les agences de voyages.


DR

VENTES

Les deux Canaletto

Tandis qu'en France les commissaires-priseurs se penchent sur les comptes de l'année écoulée, leurs rivaux anglo-saxons ouvrent la saison avec des ventes d'envergure : à New-York, Sotheby's propose, le 13 janvier la succession d'un magnat de l'immobilier, Peter Jay Sharp.

L'ensemble est composé de livres naturalistes, de mobilier, d'objets d'art, de bronzes de la Renaissance, et d'une collection de tableaux anciens de grande qualité. On y trouve des œuvres de Carpaccio, Carrache, Rubens, Clouet, Le Lorrain, Guardi et Canaletto, Tiepolo et d'autres dont les noms résonnent peut-être moins, mais de talent à peu près égal : Jan Gossaert, dit Mabuse (1475-1532), Giovanni Girolamo Savoldo (actif de 1508 à 1548), Bernardo Cavallino (1616-1656), Bernardo Bellotto (1721-1780).

Des maîtres italiens, le tableau le plus ancien date du XVe siècle, de la main d'un artiste siennois, Giovanni di Paolo (1403-1483). Peint à la *tempera* (couleur délayée à l'eau) sur fond d'or, ce panneau représentant le Christ en *Homme de douleur*, illustre ce qui est encore le Moyen Age de la peinture, l'imagerie religieuse à usage didactique, un peu morbide peut-être. Cette œuvre est estimée entre 300 000 et 400 000 dollars (1,8 à 2,4 millions de francs).

Une touche de lyrisme caractérise le *Portrait d'un jeune homme à la flûte*, toile de Giovanni Girolamo Savoldo. L'équilibre de la composition, la beauté de chaque détail font monter l'estimation jusqu'à 1 million de dollars (6 millions de francs). Un *Jeune homme buvant* montre l'évolution survenue un demi-siècle plus tard dans la peinture italienne. Vers 1580, la famille Carrache lance à Bologne une nouvelle manière de peindre, fondée sur l'observation de la réalité. Peinte par Annibal Carrache, cette toile se distingue tout ensemble par la banalité du sujet et l'apperente spontanéité de son exécution. Son estimation se situe entre 700 000 et 900 000 dollars (4,2 millions à 5,4 millions de francs).

Par la hauteur des prix, la palme revient à Canaletto, qui reste un des maîtres anciens les plus cotés du monde : on attend presque 3 millions de dollars (18 millions de francs) d'une peinture de *Capriccios*. Ces caprices représentent des personnages, évoluant dans un décor d'architecture, avec ruines, églises, ponts, etc. Le 13 décembre dernier, *le Retour du Bucentaure*, un des chefs-d'œuvre du Vénitien a été adjugé 66 millions de francs par Me Tajan, à l'hôtel George-V. Cette vente, exceptionnelle, était considérée par les spécialistes comme un test de la capacité de Paris d'égaler les commissaires-priseurs américains : en dessous de 30 millions de francs, il aurait fallu admettre la supériorité anglo-saxonne. Ce résultat s'avère un succès des plus encourageants pour le marché français.

Catherine Bedel

▶ Propriété de Peter Jay Sharp, New-York, 13 janvier. Sotheby's à Paris, 3, rue de Miromesnil, 75008 (tél. : 42-66-60-40).

هكذا من الاصل

Rue de Verdun

Blessé durant la Grande Guerre, et paralysé, Joë Bousquet ne quitta plus sa ville, Carcassonne, ni sa chambre, rue de Verdun, à deux adresses successives. Le monde des lettres et des arts prit l'habitude de venir le visiter.

En ces temps d'amnésie et de gigantisme – Carcassonne compte, en France, le plus grand nombre de supermarchés au kilomètre carré et à l'habitant –, la rue de Verdun se déguste comme une boulette d'opium : celle que faisait grésiller, entre les deux guerres, à la flamme d'une bougie, le plus illustre de ses riverains, le grand poète Joë Bousquet ; celle dont l'odeur âcre et sucrée saisissait, dès le seuil du 41 (actuel 53), Colette, Gide, Henry de Monfreid, Paul Eluard, Gala, Max Ernst, Hans Bellmer, Simone Weil..., les non moins illustres visiteurs du poète gisant, invalide, immobile dans sa chambre enfouie au cœur de la profonde demeure bourgeoise depuis qu'une balle, le 27 mai 1918, lui avait sectionné la moelle épinière entre la quatrième et la cinquième vertèbre.

C'est en suivant cette ombre, cette présence tenace qu'il faut parcourir la plus longue rue de la ville : elle file sur huit cents mètres depuis la place Davilla, tout en haut, jusqu'au boulevard Jean-Jaurès, tout en bas. S'arrêter d'abord au 23, qui fut le 19 autrefois : en 1938, après que les facteurs se furent plaints d'une numérotation fantaisiste, la ville décida de mettre de l'ordre dans les numéros : on prit le cordeau, et on normalisa.

C'est ici, en effet, que vécut d'abord Joë Bousquet au retour du front ; ici, devant la maison familiale, que s'arrêta en décembre 1919 la civière portant le blessé. La lumière ce jour-là était si intense que le jeune Audois de vingt-quatre ans s'écria : *« Comme il va être difficile de mourir ici. »*

Joë Bousquet ne meurt pas. Il s'assied au rez-de-chaussée de la maison familiale pour renaître de sa blessure, renaître poète. Un poème d'Eluard, lu en 1921, le trouble profondément. Il lui écrit, Gala répond, puis Max Ernst envoie une toile. Le jeune blessé – dont les membres inférieurs sont paralysés et qui n'a plus qu'un rein –, entre en littérature.

Et la rue qu'il regarde, par la grande fenêtre courbe de sa chambre, le rend à l'amour. Quatre fois par jour passe devant la maison – qui abrite aujourd'hui un cabinet de notaires associés – une petite écolière *« aux yeux bleus couleur de Noël »*, *« d'un bleu de mystère »* : Ginette, celle qui, en 1929, deviendra l'amante, la partenaire littéraire des années 30, l'amie fidèle jusqu'à la mort du poète ; celle qui eut *« assez de cœur pour prendre la place de la peine »*, accomplissant ainsi le vœu de l'ami Claude Estève, alors philosophe au lycée de Carcassonne.

« Le vieux bahut » abrite désormais, au 89, rue de Verdun, la Maison des associations. Mais combien de garçons qui allaient devenir célèbres s'assirent derrière ses pupitres de bois noir, chauffèrent leurs mains à la fonte rougie des poêles ? Outre Joë Bousquet, le navigateur et écrivain Henry de Monfreid – qui initia Bousquet à l'opium –, les philosophes Ferdinand Alquié et René Melli, le cinéaste André Cayatte, le journaliste et écrivain Jean Cau..., sans compter Raymond Chésa, actuel maire de la ville, et Raymond Courrière, président du conseil général.

De l'autre côté de la rue de Verdun, juste en face du 19/23 où souffre et écrit Joë, son grand-père maternel, Théophile Cazanave, fabricant de meubles de luxe, polit ses merveilleux lits de noces en bois d'ébène dont rêvent tous les futurs mariés de la ville. Sur la façade aux quatorze fenêtres – à croire qu'à Carcassonne, on ne vit que pour être vu et pour voir –, entre deux portiques mordorés, s'attarde encore, en hautes lettres sépia, l'inscription « Cazanave et frères ». Hélas ! Le regard monte plus haut et le graphisme, trop fin, trop parfait, de l'entreprise désormais installée là – un cabinet de communication – blesse la mémoire.

Mais le 19 ne suffit pas au poète. A défaut de pouvoir arpenter le monde, il voyagera dans sa rue. En 1924, Bousquet s'installe avec sa famille un peu plus haut, au 41 de la même rue (devenu, selon la nouvelle numérotation, le 53). Jeanne, sa mère, a hérité du grand-père cette belle demeure du dix-huitième siècle, déployée autour de deux cours intérieures, qui a vu défiler depuis sa fondation plusieurs générations de bourgeois : drapiers du début des années 1800, entrepreneurs viticoles quand, vers le milieu du siècle, la draperie périclite. De 1827 à 1924, le 41 avait abrité le plus célèbre des clubs carcassonnais, le Cercle du salon, exclusivement masculin, temple de la sociabilité bourgeoise et médisante où on cancane quand on ne joue pas au piquet, au whist, ou à la « bouillotte ».

A cette époque, on voit encore, parfois, Bousquet descendre dans la rue de Verdun, porté par les bras solides de l'ami Ducellier qui le pose sur les sièges de cuir de sa Bugatti noire pour aller rejoindre « Ginou » dans la paix de la campagne audoise, ou bien pour se rendre à Toulouse où la jeune femme étudie. Mais bientôt, la rue ne verra plus descendre le poète. C'est elle désormais qui monte à lui. Cloîtré dans l'ancien salon de musique *« avec ses miroirs à guillotine, ses lambris et ses stucs »*, au premier étage de l'immeuble, il n'ouvre plus les rideaux. Il écrit pour *la Nouvelle Revue française*, *les Cahiers du Sud*, *Chantiers* (la revue qu'il a fondée en 1928 avec ses amis philosophes et poètes de Carcassonne). Il écrit et tient salon, un salon qui fait scandale dans la ville car, aux heures tardives de la nuit, quand ronflent les bourgeois, des jeunes gens émerveillés, assis sur la fourrure du lit, écoutent religieusement le blessé au visage de cire leur parler de surréalisme, d'amour et de poésie. Les filles ont bravé la colère des pères pour emprunter le petit escalier de service – réservé aux fidèles – qui mène jusqu'au maître. Quand revient la guerre, en 1940, les persécutés trouvent à leur tour refuge dans la chambre : Julien Benda, Simone Weil, qui, en route vers le monastère d'En-Calcat, s'arrête une nuit : elle dormira à même le sol, dans le petit corridor qui conduit à la chambre, enroulée dans sa cape noire. Au printemps 1944, un article violent paraîtra dans *Je suis partout* désignant le 53 rue de Verdun à la vindicte nazie : *« Ce dernier ghetto où l'on cause »*.



THIERRY BLANDINO

Passait une petite écolière « aux yeux d'un bleu de mystère ».

Aujourd'hui, rien n'a changé dans la chambre, sinon quelques tableaux surréalistes partis rejoindre les murs d'un musée, les cimaises d'un collectionneur. Nulle lumière n'y pénètre. Pas plus qu'hier. A peine un peu de poussière sur la fourrure et sur les livres qui la jonchent : le résultat des travaux de réfection qui, sur l'initiative du Groupement audois de recherche et d'animation ethnographique (GARAE), dirigé par René Piniès et soutenu dans cette entreprise par l'Etat, le conseil général de l'Aude, vont transformer l'ancienne maison Bousquet en Maison des mémoires. Autour de la chambre mythique qu'on visitera, mille mètres carrés aménagés en espaces d'exposition, de documentation, consacrés non seulement au poète mais aux peintres de la région, à la mémoire cathare..., devraient être prêts courant 1994.

Rue de Verdun, la poésie, la beauté se jouent décidément derrière les fenêtres. Invisibles de la rue, on les débusque dans les cours intérieures qui surgissent, se succèdent, autre particularité de cette rue aux noms multiples : Carriera major en 1427, Grand'Rue majeure en 1594, rue Mage ensuite, rue Impériale quand le Premier Empire était en pleine gloire ; rue Royale en 1830. Non, ce n'est pas tout : rue du 24-février en 1848 pour commémorer cette journée quand fut proclamée la Deuxième République. Rue de Verdun enfin, sur décision municipale du 26 août 1916. Mais, pour le riverain que fut si longtemps Alfred Raucoulès, le cordonnier orthopédiste qui naquit au 9 (aujourd'hui le 13) et travaille à une monographie de la rue pour le GARAE, ce fut toujours, jusque dans les années 1960, tant que les riverains parlaient la langue d'Oc, la « Gran Carrer » qui fendait en deux, exactement en son centre, l'hexagone que forme la ville basse de Carcassonne.

Guidé par Alfred Raucoulès, il faut pousser la porte du magasin de chaussures parfaitement anodin du 34, traverser l'arrière-boutique et voir monter dans la cour une de ces magnifiques « tours de viguier » – il y en a une dizaine en tout dans la ville dont plusieurs rue de Verdun – qui hérissent la ville comme une petite Florence. Dans ces tours, avant la Révolution, les « viguiers » rendaient la justice tandis que des guetteurs, postés au dernier étage, surveillaient les menaces d'incendie.

Qui aurait cru que Carcassonne, l'assoupie, avait enfanté tant de rebelles ? Au 81, là où siège aujourd'hui la Société bordelaise de crédit, naissait en 1755 l'inventeur du calendrier révolutionnaire, de ces beaux mois de thermidor, fructidor, brumaire : Philippe Nazaire François Fabre, surnommé Fabre d'Eglantine parce que, poète aussi, il avait gagné une églantine en métal précieux à l'Académie des jeux floraux de Toulouse. Etait-il plus poète que révolutionnaire ? Secrétaire de Danton, député de la Convention, mais honni par Robespierre, il mourut sur l'échafaud en avril 1794, quelques mois d'ailleurs avant André Chénier, dont le père, Louis, était issu d'une famille installée à Carcassonne depuis 1688, et qui fit de fréquents séjours dans la ville. En atteste la salle IV du Musée des beaux-arts sis au numéro 1, dans l'ancien palais de Justice : exposé à côté des armes de la famille Chénier, un grand tableau de Charles-Louis Muller (1815-1892) montre l'auteur de *la Jeune Tarentine* attendant la guillotine dans la prison Saint-Lazare à Paris.

Mais c'est d'un autre poète qu'on vous parlera au 24 de la rue. Du Sénégalais Léopold Sédar Senghor, également homme d'Etat, qui, pour régner plus tranquille à partir de 1960 sur son pays devenu indépendant, jeta en prison ses alliés de la veille. Et notamment son ancien ministre de l'intérieur, le père de Guibril N'Diaye, dit « Bibi », qui tient le tabac au 24 rue de Verdun. Ce mulâtre au doux sourire, né d'une mère audoise et de ce père sénégalais, est un ancien de l'Association sportive de Carcassonne, un international de rugby. Il faut entrer dans le tabac les lendemains de match quand Carcassonne a perdu ! La popularité de « Bibi », jure un chaland, tient à ce qu'ici on trouve *« un mélange de tchatche méditerranéenne et de palabre africaine »*. Pour sentir le pouls de la ville, la veille d'une élection ou seulement un dimanche comme les autres, le maire, Raymond Chésa, fait halte chez « Bibi » et, l'été, il passe souvent ses vacances au Sénégal, chez les N'Diaye.

Finissons bien sûr au plus ancien, aux origines, au numéro initial, le 1. Dans le bâtiment qui abrite aussi le Musée des beaux-arts, sur le palier d'en face, se pressent 22 000 livres *« sur huit cents mètres carrés alors qu'il en faudrait trois mille ! »*, s'exclame la directrice de la bibliothèque municipale, Marie-José Eychenne, une ardente Carcassonnaise vêtue, à la sévillane, de rouge et de noir. Un fonds très ancien, issu des confiscations révolutionnaires, qui comprend cinquante incunables. Mais le joyau de cette bibliothèque est un manuscrit unique au monde, un texte écrit vers 1272 *« du temps où l'Occitanie était le berceau de la littérature française »*, rappelle avec un fier sourire Marie-José Eychenne. Il s'appelle « Flamenca », du nom de l'héroïne. C'est un des premiers grands textes de l'amour courtois : les universitaires américains qui étudient les langues romanes le réclament souvent. En microfilm !

Car, si on demande ici urgemment des locaux plus vastes, moins vétustes et des moyens enfin modernes, c'est qu'en 1986 un microbe infiltré dans les rayonnages a failli noircir définitivement tous les livres. Sauvés de justesse grâce à l'autoclave !

Laisser périr Flamenca, la mémoire de l'amour ? C'est bien la dernière chose qu'on tolérerait rue de Verdun.

De notre envoyée spéciale

Sylvie Crossman

RIVERAIN

La fidèle

Dans les salons rococo de l'Hôtel Terminus, ce samedi, bleue depuis la jupe élégamment plissée jusqu'à l'œil qui sut tant plaire à Joë Bousquet, Ginette Augier, « Ginou », la *« child wife »* des poèmes de *la Connaissance du soir*, le *« petit gosse »* des *Lettres à Ginette* (1), se souvient du temps où, riveraine de la rue de Verdun parce qu'elle fréquentait le pensionnat Jeanne-d'Arc, elle passait devant la maison du 19 : *« La rue n'était pas animée comme aujourd'hui. Il s'ennuyait. J'étais la principale attraction. »* Ginette est aujourd'hui de passage à Carcassonne. Elle est venue discuter de l'avancement du projet de la Maison des mémoires. Née Conquet, c'est une très ancienne riveraine : ses ancêtres sont inscrits depuis 1100 sur les registres de Carcassonne. Sa famille avait ses appartements privés au 89 de la rue de Verdun avant que l'immeuble ne devienne le vieux lycée.

Pendant la période 1920-1930, et par la suite, quoique plus sporadiquement, elle fut de cette rue la riveraine très assidue : à l'aube, grâce à la complicité de la cuisinière Marinette, un missel sous le bras et sa mantille sur la tête, elle partait par la ville *« sur des semelles de vent »*, courait jusqu'à la rue de Verdun, s'arrêtait au 41, montait par l'escalier dérobé. *« Je l'entendais enlever de son lit les papiers, les journaux, les livres. J'entrais. A 7 h 30, je repartais. »* Plus de soixante ans ont passé ; d'autres amantes, des rivales, un mari, des enfants, des malheurs. Mais le *« fluide »* qui imprégnait la chambre du poète, *« un mystique charnel aux yeux couleur de belon »*, le *« magnétisme de sa peau »* ont résisté aux années. Comme Ginette a résisté au temps. A quatre-vingt-deux ans, son regard, sa parole, ses gestes, sont légers, vifs et coquins comme ceux de l'écolière des années 20.

S. C.

(1) Joë Bousquet, *Lettres à Ginette*, Albin Michel, 1980.

► **Ginette Augier est aussi l'auteur, avec Lyne Limouse, d'un ouvrage intitulé *les Demeures de Joë Bousquet*, Mazamet, imprimerie Farenc.**

PIGNON SUR RUE

13 Raucoulès

Chez ce cordonnier orthopédiste, on trouve, en formes de bois, tous les pieds déformés du département : quelque 3 000 et pas seulement de l'Aude, mais de l'Ariège aussi qui n'a pas d'artisan orthopédiste. Quand Abel Raucoulès entre dans cette maison en 1910, c'est encore l'époque où l'on se fait couramment chausser sur mesure. Quand son fils Alfred prend la suite en 1936, c'est l'ère du prêt-à-porter même pour les pieds et, pour survivre, il se recycle dans la chaussure pour handicapés. Aujourd'hui, la maison, reprise par Marcel Jover, podo-orthésiste formé par Alfred Raucoulès, se porte bien. Elle emploie six personnes au total, comme jadis, et s'est adaptée aux goûts du jour : les tennis pour pieds handicapés sont colorés et déstructurés comme des Adidas ou des Reebok.

65 La maison Cathala

La belle façade bourgeoise avec son magasin rose pâle en rez-de-chaussée est l'une des quelques maisons de la ville qui attestent que Carcassonne fut une prospère cité marchande de laine et de drap. Quand le père d'André Cathala, l'actuel patron, est entré au 65, en 1919, la maison existait depuis un siècle et demi. On ne trouve ici que du haut de gamme, notamment en linge de table, le très prisé torchon de Cholet en lin (150 à 300 F les six).

69 Cavavin

« Le Carcassonnais n'a pas de cave : il veut des vins à boire plutôt qu'à garder », explique M. Bernard, la moustache longue et poivre et sel dans le visage couleur de tanin. Des champagnes, des bordeaux, et des vins de pays, mais chaque fois des produits d'exception. Appréciant les minervois, pour le rouge, il aime le château d'Oupia, en blanc, le chardonnay du domaine Gibalaux, cuvée en fût. Il connaît une très bonne blanquette de Limoux, celle de Guinot, à 41,50 F et recommande le crémant de Robert, millésimé 88, à 52 F. M. et Mme Bernard vendent aussi les vins très réussis de l'acteur Pierre Richard, un ami, qui a acheté il y a deux ou trois ans une propriété viticole pas très loin d'ici, à coté de Gruissan.

83 Boulangerie « Au Vieux Four »

La fougasse cuite au levain par M. Montesinos dans un four qui date de 1886 est plus longue à fabriquer qu'un pain ordinaire. Mais elle est si bonne qu'on la dévore plus vite !

90 Chez Diloy

« Je suis né ici et je n'ai pas trop bougé », avoue Jean-Claude Diloy, traiteur dans cette rue. On le sent en goûtant ses foies gras, achetés sur les marchés de Bram ou de Belpech, mi-cuits (1 heure) dans un torchon plongé dans un bain de lait et de gelée chauffée à 70 degrés. C'est bien un patron de « Carca » qui lui a transmis la recette.

92 Horlogerie

A Yvette Gleyzes, épouse Lassale, soixante-treize ans, née à Belvère du Razès et seule femme horlogère de l'Aude, on peut confier aveuglément ses montres, aussi bien celles à balancier que les électroniques. Formée par son père, elle exerce le métier depuis plus de cinquante ans et voue à toutes les montres, celles d'antan comme les contemporaines, la même passion.

96 bis Pin perdu

Dominique Estève vend meubles scandinaves et objets du cru, à la beauté sobre, que déniche pour elle, en fouillant dans la campagne audoise, un ami surnommé Biquet. Les petits paniers carrés dans lesquels on exposait les laines sur les marchés de Mazamet font fureur à Paris, à New-York mais sont trois fois moins chers au Pin perdu à Carcassonne qu'à Paris. Pourtant, le stock s'épuise et nul vannier moderne n'a la technicité de ceux d'hier à Mazamet.

La croisière birmane

De Chiang-Raï (Thaïlande) à Kunming (Chine) *via* Kengtung (Birmanie), les surprises et les découvertes d'un groupe de « caravaniers » occidentaux qui réalisaient la première liaison terrestre moderne entre la Thaïlande et la Chine du Sud-Ouest. Récit.


Kengtung, en haute Birmanie orientale, l'une des capitales.

La gaze matinale suspendue dans le paysage par l'hiver tropical tarde à se dissiper en direction de Loi Mwe, la colline aux Brumes. A l'opposé, le lac Naung Tung émerge à peine de ses nappes blanches. Avec cette nonchalance des gens vivant hors du temps, les premiers fidèles sont déjà en chemin vers le Wat Chiengyuen, ou vers les pagodes Prachaohuang et Jomkham. Il est 6 heures. Kengtung, la plus magique des capitales des Etats shans de Haute-Birmanie orientale, s'éveille. Sur le visage de ses habitants, on croirait lire qu'il ne se passe rien. Comme tous les jours, ou presque, que Bouddha a faits ici depuis la seconde guerre mondiale. Pourtant, il se passe bien quelque chose.

Une caravane pétaradante de véhicules 4x4, a fait irruption la veille au soir dans cet univers qui vient tout juste de s'entrouvrir. Venus de Thaïlande et en route pour la Chine. C'est la première fois que *l'homo automobilis* étranger pose le pneu sur cette terre, va franchir ces frontières pour son plaisir. Peut-être le début de la fin pour l'une des régions les plus mystérieuses, les plus reculées et closes de la planète. Un viol, en quelque sorte. Douloureux et – soyons lucide – tragiquement inévitable.

A quarante-cinq voitures, nous étions partis la veille de Chiang-Raï, centre en voie d'urbanisation d'un Nord thaïlandais dont l'authenticité a déjà été offerte au tourisme de masse. Le gouvernement thaïlandais, organisateur de cette réédition mécanisée et non commerciale des caravanes des temps anciens, était parvenu à réaliser un rêve : obtenir des gouvernements de Rangoun et de Pékin, sourcilleux entre tous, l'autorisation de réaliser la première liaison terrestre moderne entre la Thaïlande et la Chine du Sud-Ouest, à travers des régions dont l'enclavement, entre le Mékong et la Salween, est une des causes de la stagnation économique (cruelle en Birmanie, relative en Chine). Direction Kunming, donc, l'ancienne Yunnan-Fou des Français, où la Thaïlande – ou plutôt sa communauté chinoise d'affaires – a des visées économiques certaines qui recoupent, ici, l'espoir plus que centenaire de la Chine de se doter d'un accès direct à l'océan Indien *via* la Birmanie.

Le colonialisme, aujourd'hui, se passe de l'homme blanc d'Occident. Il se fait entre pays de la zone.

L'opération, toutefois, supposait un certain nombre d'entorses aux pratiques habituelles en matière de franchissement des frontières. Les visas chinois furent obtenus non sans difficultés. Certains furent refusés. Les « visas » birmans furent émis de manière encore plus obscure. En lieu et place d'un coup de tampon sur le passeport, nous obtînmes un sauf-conduit qui ne nous fut jamais confié, seulement donné à signer, puis confisqué. Nous n'avons aucune trace, aucune preuve de notre passage en Birmanie. Nous sommes entrés en Chine par voie de terre depuis la Birmanie sans avoir jamais officiellement transité par ce pays, à en juger par nos passeports.

Pourquoi tant de mystères ? Le but du voyage consistait en quelque sorte à répondre à pareille question.

La région de Kengtung n'a été ouverte aux visiteurs étrangers, sur décision de Rangoun, qu'au début de 1993. Auparavant, cette ancienne principauté des montagnes était une des régions les plus imperméables du monde à l'influence extérieure, pour cause de guerre civile entre les autorités birmanes et l'insurrection des Shans, peuple ethniquement proche des Thaïs, un temps tenté par le communisme mais surtout animé d'une farouche volonté de résister à l'assimilation culturelle. La guerilla est à présent calmée. Elle n'a pas moins laissé des cicatrices qui ne sont pas sans rappeler les affres du Tibet sous occupation chinoise.

Exemple : le Grand Hôtel de Kengtung, villégiature faite de pavillons d'un étage plantés sur une proéminence. Au visiteur innocent, l'endroit, entouré d'une enceinte de murs délabrés, n'offre aucune particularité notable, si ce n'est d'être convenablement situé dans ce qui ressemble au centre moral de la ville, à défaut de géographique. Ici pourtant se dressait autrefois le palais, de style indien, du *sawbwa* de Kengtung, prince semi-indépendant qui consentait à faire allégeance à la Basse-Birmanie, celle de la vallée de l'Irrawaddy, du moment que celle-ci respectât certaines formes. Un jour de 1991, l'armée de Rangoun est venue, a mis le feu au palais de bois, a rayé du paysage ce symbole d'identité nationale.

Exit la légende des *sawbwa*, sous la pression conjuguée de l'affirmation militaire birmane et du tourisme capitaliste thaïlandais ? Pas tout à fait, même si le prince est aujourd'hui défunt. D'une part il y a la mémoire collective, y compris celle de l'Occident : la littérature anglaise de voyage est riche de cette connaissance coloniale précieuse, aujourd'hui que l'ère coloniale est à redécouvrir. Maurice Collis – qui faillit croiser Peter Fleming, en janvier 1938 chez les Shans – tira d'un séjour dans la région un livre d'une grande beauté, *Lords of the Sunset (les Seigneurs du crépuscule)*. Ce titre est une référence à l'appellation donnée aux *sawbwa* par les rois birmans d'antan qui se voyaient, eux, les *« seigneurs de l'aube »*. Plus ça change, plus c'est la même chose sous le soleil de Birmanie. D'autre part, demeurent autour de ce qui fut le palais princier, les résidences des épouses du dernier *sawbwa*. Vides, plongées dans l'obscurité la nuit, mais conservées en l'état par l'Etat – soit par impuissance déférente, soit par négligence de dictature brouillonne. Tout autant que les temples, monastères, pagodes, ces résidences témoignent silencieusement d'une identité shan qu'aucune garnison n'est parvenue à réduire en un demi-siècle. L'irruption de l'âge moderne y parviendra-t-elle ? C'est à craindre. Et, si l'on considère l'évolution comme inéluctable, ce serait au moins à tenter de maîtriser.

Déjà, la sérénité du lac Naung Tung, au bord de la route qui mène à Taunggyi, la plus grande des capitales des Etats shans, a été pulvérisée par l'implantation de deux établissements concurrents d'où s'élèvent, pour entrer au collision dans l'air, les misérables mélopées de variétés modernes hurlées à fond de sono : un restaurant pour crooners et crooneuses amateurs d'un côté, et, de l'autre, une discothèque surréaliste, de toute évidence tenue par les militaires. Les danseuses appointées y égrennent les coupons achetés à la caisse par les clients toutes les dix à vingt secondes, aux injonctions de l'homme à face de brute qui tient d'un doigt ferme la sonnette de cour de récréation d'école primaire. A l'épuisement des tickets, le client est censé cesser de danser avec la demoiselle.

« Tout cela n'est pas notre culture », se lamente un enseignant. Certes. Mais pas plus que d'autres, cette culture n'a été par le passé totalement imperméable aux apports étrangers. A preuve, par exemple, cet orphelinat catholique auquel l'enseignant lui-même nous avait conduit à l'étape. Sans doute la rencontre la plus incongrue de ce voyage.

Quarante sœurs birmanes coiffées, prenant soin de plus de deux cents orphelins, mais aussi d'adultes en détresse, dans une bâtisse consacrée au culte du Christ, et ce en plein pays bouddhiste placé sous une dictature militaire renommée pour sa méfiance envers les confréries religieuses qu'elle soupçonne d'affiliations avec les insurrections politiques ou ethniques. Et surtout, l'orphelinat des *« Sœurs de charité »* (c'est ainsi que se font appeler ici les Sœurs de Maria Bambina), fondé au début du siècle par un missionnaire italien barbu, abrite encore la personnalité active de Giuseppa Manzoni, quatre-vingt-dix ans, originaire de Cernusco, village de la banlieue de Milan à qui l'auguste religieuse adresse toutes ses salutations en demandant ingénument s'il existe toujours. Sœur Giuseppa est arrivée en Birmanie en 1929, à Kengtung en 1930. Elle n'en est jamais partie. Elle oublie parfois de parler l'italien, embrayant sur la langue shan-thaï sans s'en rendre compte.

Depuis la prise du pouvoir par Ne Win en 1962 dans la lointaine Rangoun, jusqu'en 1992, ces religieuses n'ont pas vu un seul étranger. Mais à la différence des missionnaires protestants, qui ont, pendant plusieurs decennies, fait l'objet de persécutions, l'orphelinat a été épargné du pire.

YUNNAN

Pékin en affaires avec les Was

Le pouvoir chinois, bien avant d'être communiste, a toujours considéré le sud-ouest montagneux du territoire national, en particulier dans la région formant l'actuelle province du Yunnan, comme une contrée à haute vulnérabilité. Sous domination mongole aux XIIIe et XIVe siècles comme le reste du pays, la province n'a été formellement rattachée à l'empire qu'au XVIIIe siècle.

Au relief s'ajoute, pour y mettre les Hans mal à l'aise, la complexité de sa mosaïque de peuples. Le Yunnan est situé au carrefour des hauts plateaux indochinois et du monde tibétain. S'y sont mêlés, parfois jusqu'à la révolte, des cultures plus diverses peut-être que partout ailleurs en Chine, des cultes montagnards à l'islam et au bouddhisme en passant par le christianisme au siècle dernier. C'est là que les communistes inaugurèrent, pendant la guerre civile qu'ils devaient gagner, une politique d'alliance avec les peuplades rétives à l'autorité des Hans, au cours d'une cérémonie célèbre où l'on vit un de leurs chefs, Zhu De, boire, avec un chef insurgé d'une ethnie qu'on appelait alors les Lolos, une coupe de sang en guise de pacte fraternel.

Aussi n'est-il guère surprenant d'y voir la Chine traiter ouvertement, sur sa frontière, au mépris du droit international, avec un mouvement insurgé dont elle connaît nécessairement les ramifications pour en avoir été le patron. C'est, nous dit le vice-gouverneur de la province, Liu Jing, *« en raison des conditions très particulières qui prévalent en Birmanie à l'heure actuelle »* que les représentants de Pékin font affaire avec les Was. Sans doute, mais c'est aussi une bonne illustration des limites de la notion d'Etat-nation dans son application sur le terrain asiatique.



Le plateau indochinois est traditionnellement le lieu de troubles politiques et d'échanges commerciaux plus ou moins licites.

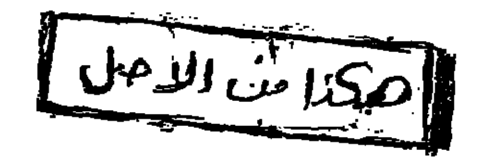
Car la coexistence du « royaume du Milieu » avec les Was insurgés n'est que la facette actuelle d'une politique qui a de tout temps consisté à utiliser à son profit les rivalités entre peuplades afin de projeter son influence hors de ses frontières naturelles. Aujourd'hui, elle prend la forme de flux commerciaux qui peuvent n'entretenir avec la conception légaliste occidentale de cette activité qu'un rapport distant. Jusqu'en mai dernier, la route que nous avons empruntée servait principalement au trafic, opéré par les Was, de voitures de luxe achetées hors taxes à Singapour ou carrément volées, pour être revendues en Chine, où nous les avons vues rouler sans plaque d'immatriculation, ni grand mystère. Ce n'est peut-être plus, en revanche, par cette voie que passe le trafic de stupéfiants : une autre route, plus à l'est vers le Laos, dit-on, servirait « d'autoroute de la drogue » pour les échanges en substances louches entre le Triangle d'or, et la Chine.

En d'autres temps, la région s'étendant de Kengtung au sud du Yunnan servit d'enjeu à d'âpres luttes d'influence où se rencontraient les armées défaites du régime nationaliste chinois (Kuomintang), la CIA, les communistes d'obédience chinoise et les révoltes ethniques. En Birmanie, une controverse existait depuis l'ère coloniale, avant même que Londres ne s'intéressât aux Etats shans, dans les années 1880, sur le fait de savoir si ce pays devait, ou non, servir de port à la Chine sur l'océan Indien.

Les Was, avec lesquels il nous fut interdit de communiquer par arrangement entre eux et les organisateurs du voyage (la Tourism Authority of Thailand, agence gouvernementale), servirent pendant vingt ans de piétaille au Parti communiste birman insurgé. Ce n'est qu'en 1990 qu'ils entreprirent de chasser les dirigeants de ce mouvement, principalement des Birmans d'origine chinoise, pour prendre le contrôle de leurs opérations. Selon toute vraisemblance, les vieux dirigeants déposés qui ne seraient pas encore décédés doivent vivre au Yunnan, dans la ville de Simao, où un accueil parfaitement militaire nous fut réservé.

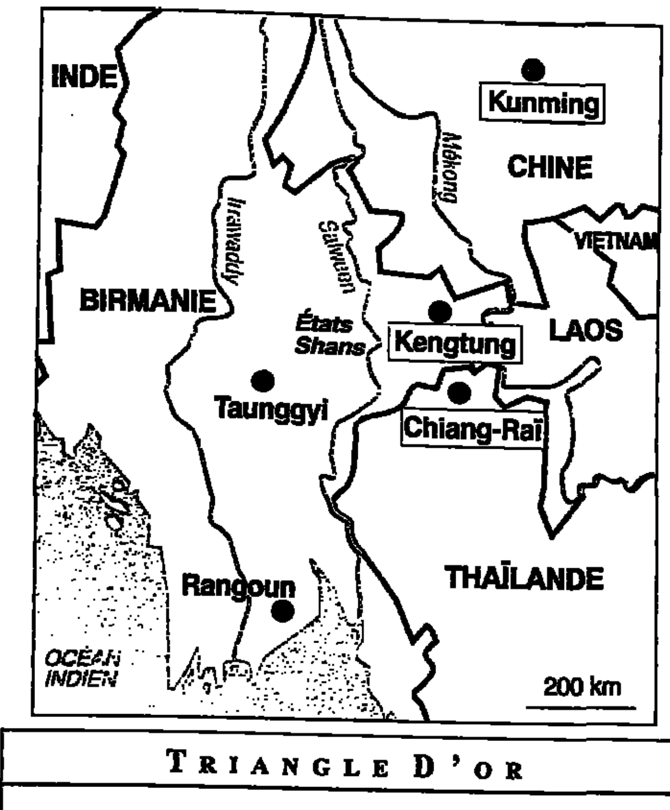
C'est là également que, pendant les années de la guérilla antivietnamienne au Cambodge, se trouvait l'émetteur de la radio des Khmers rouges diffusant la propagande de Pol Pot à l'intention du monde extérieur. Y vivraient également, pense-t-on, divers autres agitateurs pro-chinois qui essaimèrent dans d'autres pays du Sud-Est asiatique (Thaïlande, Malaisie, Indonésie) les thèses « révolutionnaires » de Mao Zedong, les armes à la main, avant qu'abandonnés par leur mentor pékinois ils ne dussent s'avouer vaincus par les pouvoirs capitalistes de la région.

F. D.



هكذا من الاصل

...du pays shan.



TRIANGLE D'OR

Approche...

LES régions limitrophes du nord de la Thaïlande, de l'est de la Birmanie et du Laos – le « Triangle d'or »-, dominées par les trafiquants, ne sont pas aisément accessibles aux étrangers. Autant la Thaïlande est abondamment équipée en vue d'attirer le voyageur, autant la Birmanie est longtemps restée un pays fermé. Depuis le début de 1993, les autorités birmanes ont permis le passage par la route vers Kengtung, chef-lieu du pays Shan, à partir de la frontière avec la Thaïlande. Un voyagiste français (Topasie, 94, rue de l'Ouest, Paris 14e, tél : 40-44-46-06) propose, en liaison avec les hôtels Méridien et à partir de leur établissement de Chiang-Raï, un circuit de découverte de quatre jours, avec logement à l'hôtel à Kengtung (en janvier, 3 480 F par personne tout compris, sur la base de deux personnes). Le visa est délivré sur place.

En revanche, l'est de la Birmanie ne peut être atteint sans difficultés à partir de la capitale, Rangoun. L'ambassade de Myanmar (Birmanie) à Paris, 60, rue de Courcelles (8e), ouverte du lundi au jeudi, de 9 h 30 à 12 heures, délivre des visas moyennant un droit de 100 F ; le change obligatoire à l'entrée dans le pays s'élève à 200 dollars par personne.

Sans doute parce qu'il remplissait une fonction sociale indispensable, de la même façon que, longtemps, les seules écoles de la région ont été tenues par des missionnaires occidentaux.

Que souhaite-t-elle aujourd'hui, Sœur Giuseppa, vénérable exilée d'Italie au crépuscule de sa vie ? *« Que vous restiez encore un peu, parce que la dernière fois que des étrangers sont venus, j'ai continué à leur parler alors même qu'ils étaient partis depuis longtemps. Et puis, dites une prière pour moi quand je mourrai, afin que j'aille au Paradis. »* Un collègue italien ne put s'empêcher de lui rétorquer que si elle n'allait pas, elle, au paradis, l'endroit serait à coup sûr désert.

Le lendemain, logique du tourisme, il fallut partir. Abandonner la curieuse coexistence de cet orphelinat et d'un régime qui déployait encore. deux jours avant notre passage sur la route que nous venions d'emprunter, sa version du goulag (certains avaient pu la voir de leurs propres yeux quelques mois auparavant, *le Monde* du 12 décembre 1992) : des prisonniers, peut-être politiques, peut-être de droit commun, enchaînés, fers au pieds, manifestement occupés à consolider la piste. *« Ils ont été ramenés à la prison de Kengtung avant-hier »*, nous disent des marchands au bord de la route. Leur œuvre, en tout cas, demeurait : ballast de pierres grossièrement cassées à la masse, renforcements de bois rudimentaires sur les passages fragiles de la chaussée... Le touriste étranger, quand la route sera ouverte pour de bon, remarquera moins facilement ces pauvres ravaudages routiers que les Caterpillars japonais du génie civil thaïlandais déjà au travail sur les tronçons nécessitant des réparations importantes.

Toutefois, contrairement aux idées prévalant côtés thaï et chinois, on est encore loin de voir les autocars de touristes se lancer à l'assaut de la montagne sur cette voie, à en juger par l'ampleur des travaux à effectuer. Un homme d'affaires de Rangoun qui a été à l'origine de l'opération concède que, dans l'avenir proche, le mieux qu'il puisse espérer est d'organiser des expéditions *« off-road »* pour amateurs de pistes rudes. Encore faudrait-il pour cela que se décante la situation politique bizarre qui prévaut entre Kengtung et la Chine.

En 1938, dans ces parages, Collis avait vu une représentation en stuc de la tête d'un dragon émergeant du sol. On lui avait précisé que la queue de l'animal se trouvait en Chine. Aujourd'hui, c'est à se demander si elle n'a pas franchi la frontière. Elle prend la forme d'une autre guerilla ethnique, celle des « Was rouges » qui, pour être parvenus à un *modus vivendi* avec Rangoun, n'en ont pas moins conservé leurs armes et leur territoire le long de la frontière chinoise.

A un poste de contrôle sur la route, un officier d'immigration portant l'uniforme de Rangoun nous attend. *« La frontière est à 32 miles*, indique-t-il. *Vous trouverez plus loin un autre poste de police. »* La première affirmation se révélera exacte, la deuxième fausse si l'on entend par le mot police l'autorité birmane. Toute la zone est contrôlée par les Was, cousins des Shans, aux allures de maquisards renforcées par leur uniforme *made in China* selon la coupe style révolution culturelle. La mine patibulaire souligne l'itinéraire de ces hommes : anciens communistes prochinois, ils n'ont que de justesse évité de tourner en mouvement extrémiste à la manière des Khmers rouges du Cambodge.

Aujourd'hui, ils assurent l'embrigadement des populations et le transit du fructueux commerce de contrebande entre la Chine du Sud-Ouest et les côtes des golfes de Siam et de Martaban. Au cœur de ce trafic, se trouve l'opium raffiné en héroïne. Nous n'en verrons pas de trace, bien sûr, toutes les parties concernées s'étant arrangées pour masquer à l'œil des intrus cette activité. Mais, la frontière chinoise passée, un responsable chinois, pointant le doigt vers un point précis du territoire Wa-birman, confirmera à l'un des membres de l'expédition : *« C'est là que se trouve la raffinerie d'héroïne. »*

L'autre obstacle majeur au développement sur cet itinéraire d'une industrie du tourisme même *« soft »*, non polluante, est la terreur éprouvée par les autorités du régime chinois à l'idée de laisser se promener sur leur territoire des étrangers en toute liberté. La frontière chinoise franchie, le convoi s'augmenta d'une bonne demi-douzaine de voitures de police équipées de radio, et se compliqua d'un protocole excessivement hiérarchisé entre représentants de la police de chacun des districts traversés, accompagnateurs « au long cours » de la caravane et autres supplétifs drainés dans son sillage par la philosophie impériale du régime. Plus rien, dès lors, ne pouvait être simple – et encore moins spontané.

Nous traversâmes en coup de vent un paysage superbe de montagnes encore couvertes de forêts car décrétées parc naturel, sans qu'à aucun moment la poésie ne soit au rendez-vous. L'émotion ne l'était guère plus dans les villes où la population s'était regroupée sur les bords de la route même si, par endroits, une certaine chaleur humaine parvenait à franchir le mur de l'organisation policière. D'images fortes, dès lors, ne subsistera guère que le rassemblement des voitures, au matin, sur la place centrale de Jinhong, devant une population ébahie mais ravie, encadrée par des policiers arrogants et inquiets, tandis que, allez savoir pourquoi, s'élevait des haut-parleurs publics aux accents jadis révolutionnaires, musique entre toutes incongrue... l'*Ave Maria* de Schubert !

Parvenus à Kunming, les participants virent leurs véhicules parqués à l'extérieur de la ville, avec interdiction de circuler jusqu'au départ pour le trajet de retour. Un haut fonctionnaire venu de Pékin ouvrit un banquet sur l'affirmation péremptoire que l'expédition était une manifestation de *« l'amitié historique que se portent les quatre pays frontaliers »*. On se remémora alors le projet initial de l'aventure, qui prévoyait de rentrer en Thaïlande *via* le Laos. Ce pays avait prudemment retiré ses billes de l'affaire, fermant sa frontière aux vecteurs d'influence à quatre roues. De même, les trois Birmans artisans de l'opération pour le tronçon de l'itinéraire traversant leur pays avaient été fermement renvoyés dans leurs pénates par les autorités chinoises.

Ne restaient plus dans le paysage touristico-diplomatique que les Chinois du Yunnan et les Thaïs, partenaires concurrents pour la conquête économique – et donc politique – des étendues sauvages traversées. Avec une question, à long terme : lequel mangera l'autre ?

De notre envoyé spécial

Francis Deron

LIVRES

L'œil du consul

Les Français de l'ère coloniale ne se sont guère intéressés à l'axe reliant leur avant-poste de Yunnan-Fou, aujourd'hui Kunming, et le nord du Siam (l'actuelle Thaïlande), mais un de leurs représentants émérites a laissé une abondante littérature sur la Chine du Sud-Ouest et sa mosaïque de peuples : Auguste François, consul général de France à Yunnan-Fou de 1899 à 1904. Photographe, voyageur, excentrique et superbe observateur, qui n'hésitait pas à se promener chez les Lolos ou sur les routes menant au Tibet en tenue de mandarin chinois, François, qui s'est éteint en 1935 en Bretagne, a commencé une seconde vie voici quelques années grâce à la publication par son petit-fils Pierre Seydoux de ses carnets et photographies.

Un album : *l'Œil du consul*, photographies présentées par Dominique Liabeuf et Jorge Svartzman, éd. Chêne-Musée Guimet (1989) 380 F. Un livre de souvenirs : *le Mandarin blanc*, Calmann-Lévy, coll. « Temps et continents » (1990) 379 p, 140 F.

« Jecur ficatum »

On engraissait les oies avec des figues – « ficatum » – chez les Romains. Il n'est pas sûr que les méthodes actuelles soient aussi précieuses et délicates.

Voici le moment de l'année où les foies gras délicieux, qu'ils soient d'oies ou de canards – affaire de goût personnel – sont particulièrement recherchés. L'abondance de ce produit tient du mirage, tant en grandes surfaces qu'en boutiques spécialisées. A laisser perplexe Sherlock Holmes lui même. En période de fêtes, l'on pourra se contenter des « Contes de ma mère l'Oye », et des histoires qui ne manquent pas depuis près de quatre millénaires (1), où l'on aime ces viscères d'oiseaux migrateurs, dont la particularité est de croître et de grossir comme pour un vol au long cours, qui ne s'achève que dans l'assiette. *« L'oie grasse résulte de l'engraissement par gavage. Sa chair peut être considérée comme un sous-produit du foie frais »*, dit Jean-Marie Bourre (*De l'animal à l'assiette*, éd. Odile Jacob, 1993). Le marché du foie gras d'oie ou de canard est pléthorique et obscur. Le choix est aléatoire, et le temps capital du gavage, incertain : de quatorze à vingt et un jours, qui font la différence ; le restaurateur ou le particulier ont parfois bien des difficultés à s'assurer de l'excellence du produit. Il convient donc de faire confiance à son fournisseur attitré.

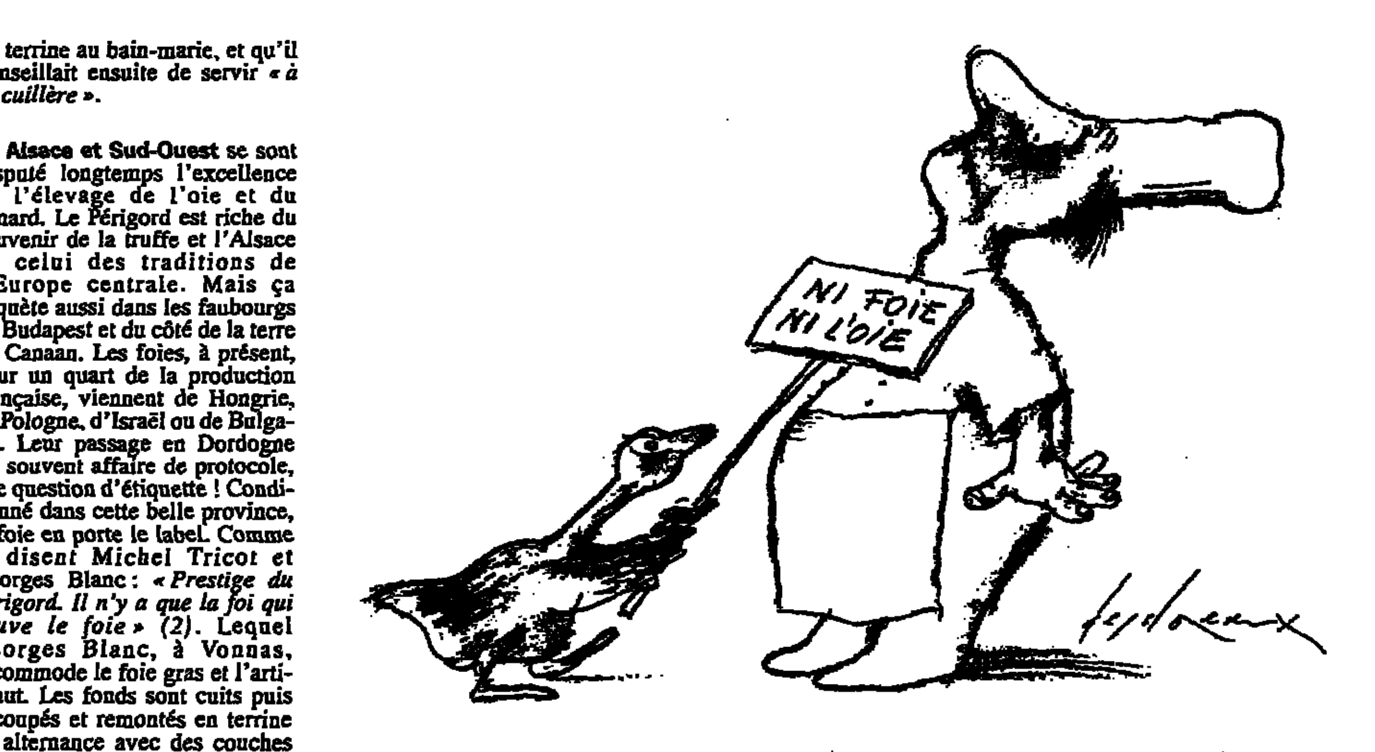
Il fut une cuisine qui mettait du foie gras partout, et certains chefs en abusaient : le fameux tournedos Rossini est le symbole de ces excès. Il triomphe toujours au Louis XIV (8, boulevard Saint-Denis, Paris-10e, tél. : 42-08-56-56) aux côtés d'un incertain homard à l'américaine et d'épatantes crêpes Suzette. Aujourd'hui, la simplicité doit être de rigueur, même dans les créations les plus complexes. Les saveurs du *confit de gibier, foie gras et truffes noires*, escorté d'une poitrine de grive, d'herbes frites et d'une râpée de pommes et poires sauvages crues proposées par Alain Ducasse, lors du dernier Salon de l'œnologie au Sporting d'hiver de Monte-Carlo, n'avaient d'autre effet que la mise en valeur du riesling Schlossberg, cuvée Sainte-Catherine de Mme Théo Faller. Un pari difficile ! Le foie gras d'oie était déjà un raffinement romain, un de leurs mets préférés, *jecur ficatum*. Le nom latin du foie – *ficatum* – est une manière de rappeler que la figue était l'aliment principal utilisé pour gaver les oies. Apicius ajoute à ces délices un vin miellé, dont on abreuvait aussi ces braves bêtes ; et l'illustre Scipion Metellus faisait mariner le foie fraichement détaché dans un bain de lait au miel. J'ai souvenir d'un foie gras d'oie aux raisins que le regretté Paul Corcellet, disparu cette année, faisait mariner avec un grand sauternes, « raidi » d'un trait d'armagnac, avant la cuisson en terrine au bain-marie, et qu'il conseillait ensuite de servir *« à la cuillère »*.

Alsace et Sud-Ouest se sont disputé longtemps l'excellence de l'élevage de l'oie et du canard. Le Périgord est riche du souvenir de la truffe et l'Alsace de celui des traditions de l'Europe centrale. Mais ça caquète aussi dans les faubourgs de Budapest et du côté de la terre de Canaan. Les foies, à présent, pour un quart de la production française, viennent de Hongrie, de Pologne, d'Israël ou de Bulgarie. Leur passage en Dordogne est souvent affaire de protocole, une question d'étiquette ! Conditionné dans cette belle province, le foie en porte le label. Comme le disent Michel Tricot et Georges Blanc : *« Prestige du Périgord. Il n'y a que la foi qui sauve le foie »* (2). Lequel Georges Blanc, à Vonnas, accommode le foie gras et l'artichaut. Les fonds sont cuits puis découpés et remontés en terrine en alternance avec des couches de foie gras : *« C'est très beau à la coupe*, dit Georges Blanc, *et avec une petite vinaigrette balsamique, c'est frais et le goût est très profond. »* Terres d'élection des oies, en France : la région de Toulouse et la Chalosse dans les Landes. Il n'empêche que *« le foie gras normand est fils des quotas laitiers »*, écrit Silvano Serventi : cinquante départements de l'Hexagone prétendent aujourd'hui être producteurs de foie gras ! Qu'importe, plus l'usage de la graisse d'oie augmente, plus le danger des maladies cardio-vasculaires décroît ! La graisse d'oie, comme l'huile d'olive, est une « bonne graisse », nous rappelle le professeur Jean-Marie Bourre.

Le foie gras du commerce est appelé « frais », « mi-cuit » ou « en conserve », selon son degré de cuisson et son conditionnement. Sa durée de conservation en dépend. Son goût aussi naturellement. L'un des meilleurs à Paris reste celui de Roger Lamazère en sa Flamberge (12, avenue Rapp, Paris-7e) ; à Strasbourg, c'est la maison Arso ; à Toulouse, Samaran et à Bordeaux, Cerroti. On trouve les foies et bons produits de Michel Dubernet (Saint-Sever) dans d'aimables boutiques à Paris (2, rue Augereau, Paris-7eme), Lyon, Bordeaux et Monaco. Mais attention, l'appellation « foie gras » d'oie ou de canard ne suffit pas à garantir l'intégrité du produit ! L'étiquette devra porter la mention « foie gras entier ». Le « bloc de foie gras » est malaxé et reconstitué. Le *parfait*, le *pâté* ou le *médaillon*, la *galantine*, la *purée* ou la *mousse de foie gras* relèvent d'une réglementation européenne qui fixe les quantités minimales, variables selon les appellations, de foie, mais aussi de truffes, voire de barde et de gelée. Le foie gras n'est jamais aussi bon que servi en lobes entiers, dans sa robe naturelle, accompagné d'une noble bouteille. La truffe sera consommée à part, cuite en papillote, par exemple, comme le suggère Jean-Claude Ferrero à Paris.

Les recettes d'utilisation du foie cru, en dehors de la confection du foie gras, sont innombrables. Là aussi la simplicité s'impose. On admettra seulement pour un dîner galant, *« dans la stricte intimité »*, la recette de l'*écusson de la comtesse* d'Elizabeth Herrgott (3), une curiosité fatale à plus d'un gourmand !

En 1772, le maréchal de Contades commandait la place de Strasbourg. Il avait comme cuisinier un nommé Clause, qui fut l'inventeur du *« pâté de Strasbourg »*. Il lui vint l'idée d'envelopper d'une fine couverture de lard et de veau les foies gras merveilleux que produisait alors l'Alsace. Il lui suffit d'enclore d'une délicate armure de pâte la préparation et d'y insérer quelques *« diamants de la cuisine »*. Il composa alors, selon le fameux Fulbert Dumonteil, *« je ne sais quel philtre délectable, un prodige de succulence, une féerie »*. Amphigouri culinaire d'un siècle qui possédait l'invention et les moyens de l'invention. Clause, le créateur du *« pâté à la Contades »*, ne proposait rien moins qu'un sujet de prix de Rome : *« La cuisine confortant la gloire des armes »* ! Frizch, successeur de Clause, rue de la Mésange à Strasbourg, n'existe plus.



L'Alsace ne produit plus guère de foies d'oie. Reste le souvenir de ces fameux pâtés dont Balzac disait qu'ils étaient des créatures animées et donnaient une âme aux houppes nerveuses de notre palais. C'est ce qui signe le destin de Jean-Jacques Rouget, un des héros de *la Rabouilleuse*, dont *« Lolotte, une des plus belles marcheuses de l'Opéra*, nous dit Balzac, *fut l'aimable assassin »*. Le vieillard *« mourut après un souper splendide donné par Florentine. Il fut donc assez difficile de savoir, qui du souper, qui de Mademoiselle Lolotte avait achevé ce vieux Berrichon. Lolotte rejeta cette mort sur une tranche de pâté de foie gras ; et comme l'œuvre de Strasbourg ne pouvait répondre, il passe pour constant que le bonhomme est mort d'indigestion »*. Le foie gras aussi doit être consommé avec modération.

Jean-Claude Ribaut

(1) *La Grande Histoire du foie gras*. Silvano Servanti. Ed. Flammarion, 1993.

(2) *Au hasard de la fourchette*. Michel Tricot et Georges Blanc. Ed. Sang de la Terre, 1993. 159F.

(3) *Recettes de maîtres-queux*. Elizabeth Herrgott. Ed. Jacqueline Chambon, 1993. 105 F.

VIN

Champagnes antiques

Boisson rituelle et planétaire, le champagne est le plus célèbre et le moins connu des vins. Il ne faut voir là aucun paradoxe : l'effervescence et les mythes font souvent ici écran à l'investigation analytique. Faudrait-il ne pas comprendre ce que l'on aime ? Rassurons-nous : on peut, sans rompre le charme, entrer dans l'intimité de ce breuvage. La connaissance ajoutant au plaisir, on pourra découvrir les nuances sans fin de l'océan champenois. Puis, plus tard, remontant l'histoire, on s'autorisera à découvrir quelques champagnes antiques, superbe exception culturelle.

Le Moyen Age n'a jamais eu connaissance de l'expression « vin de Champagne », et l'association champagne-vin de mousse ne date que du début du dix-huitième siècle. Pour les bourgeois de Reims, toute cette région ne fut longtemps qu' *« une plaine crayeuse, sèche, dénudée et sans vigne »*, raconte Roger Dion. Rien sous ces latitudes n'était acquis. Et il faut (à une époque où les vignerons de cette région viennent de vaincre devant les tribunaux quelques esthètes parisiens qui croyaient pouvoir user de cet oriflamme au service d'un improbable parfum) relire la monumentale *Histoire de la vigne et du vin en France*, de M. Dion, pour saisir à quel point nos champagnes de la fin du vingtième siècle peuvent être le fruit d'âpres et longues luttes commerciales.

L'avènement de ce vin dut beaucoup à l'amélioration des crus de la montagne de Reims, à la création de l'appellation, ainsi qu'à un intense travail de lobbying auprès des puissants, où les médecins bien en cour furent d'utiles et influents agents. Mais rien de tout cela n'eût été efficace sans la mousse. Cette dernière résulte historiquement d'un double phénomène. Il y eut d'abord l'abandon de la futaille, la conservation dans le bois ne convenant nullement à ces vins septentrionaux. Conséquence : la Champagne eut, dès le dix-huitième siècle, progressivement recours au verre. Or, s'ils pouvaient vieillir dans les flacons de l'époque *« hauts d'environ dix pouces, goulot compris »*, les vins y évoluaient fréquemment, le temps les enrichissant d'une effervescence naturelle.

Ailleurs, on aurait subi. Ici, on chercha à comprendre. Les vignerons champenois découvrirent que le phénomène n'était pas sans lien avec le cosmos. Cette mousse venait en effet plus sûrement, et avec plus de force, quand les vins étaient tirés vers l'équinoxe de printemps, ou plus précisément à la pleine lune de mars. Puis la lumière, comme souvent en matière viticole française, vint alors d'Angleterre.

« La mousse, à laquelle les viticulteurs avertis n'attachèrent tout d'abord qu'un assez petit intérêt, enchanta par contre les consommateurs britanniques, et ce sont des textes anglais des vingt-cinq dernières années du dix-septième siècle qui nous apportent les premières expressions littéraires de son succès », écrit Roger Dion. Outre-Manche, le *« Sparkling champaign »* était né ; et depuis Londres, capitale des modes gustatives liquides, les villes d'Ay et de Hautvillers commencèrent à faire fureur. Puis le miracle voulut qu'elles s'assimilent à la France. A partir de 1725 ou 1730, pour les gens du monde français, il n'est plus de champagne que mousseux. Et, en 1736, la lumière est là : Voltaire signe de ses mains l'acte de baptême national. *« De ce vin frais l'écume pétillante de nos Français est l'image brillante. »*

Par la suite, l'histoire du champagne sera celle, technique, de la maîtrise de l'effervescence ; et celle, socio-économique, de la création d'une chaîne professionnelle hors du commun en France, fragmentant et réunissant les compétences. Expression organoleptique d'une Bourgogne nordique, la champagne tire l'essentiel de son être du pinot noir et du chardonnay, ces deux cépages s'assemblant et se façonnant d'infinies manières. Variations commerciales du bordelais, ces vins se vendent sous de multiples marques, ce qui interdit bien souvent l'enquête généalogique. Or il existe une fort belle – quoique coûteuse – façon d'entrer dans les coulisses de ces vins de spectacle.

La première offerte par la justement célèbre maison Krug (Reims) a pour nom « le Clos du Mesnil ». Sur la côte des Blancs, on trouve, au sein de la commune de Mesnil-sur-Oger, un vignoble de moins de deux hectares, ceint de murs depuis près de trois siècles. Entièrement plantée de chardonnay, ancienne propriété des bénédictins, cette exception fut acquise par Henri et Rémi Krug en 1971. Un vieux régisseur, une technique éprouvée – vinification en petits fûts de chêne – et la rénovation progressive d'un vignoble vétuste : le Clos du Mesnil atteint, quand le millésime le permet, ce que le guide Hachette baptise la *« classe »* et qui n'est au fond rien d'autre qu'une superbe apogée, l'expression sublimée d'une parcelle champenoise extraite du métissage végétal.

Il existe aussi un autre champagne historique de monocépage, en rouge (pinot noir) cette fois. C'est celui de la non moins célèbre maison Bollinger qui, faisant l'économie d'un conformisme séculaire, ose aller plus loin encore avec ses « Vieilles Vignes françaises ». On peut retrouver ici les racines de ce que furent les plus beaux cépages de nos ancêtres puisque les trois parcelles – Chaude Terre (21 ares), Clos Saint-Jacques (15 ares) et Croix-Rouge (16 ares) – sur les communes d'Ay et de Bouzy ont (pourquoi ?) échappé à l'épidémie de phylloxéra. Ces vignes n'ont donc pas eu à subir la greffe mutilante des plants américains, pas plus que la révolution agricole de la fin du siècle : elles sont toujours vivantes, *« en foule »*, sans cesse renaissantes grâce au marcottage et puisant collectivement l'eau champenoise.

Loin de vanter les mérites surnaturels de ce vin, on explique chez Bollinger que l'on travaille pour l'avenir. *« Nous faisons œuvre pédagogique*, explique Ghislain de Montgolfier, directeur général. *Et croyez-nous quand nous disons ne pas savoir si nous faisons bien! » « Le Clos du Mesnil n'est pas le joyau de nos vins*, explique en écho Rémi Krug. *C'est une entité différente, une exception dans notre production. »*

Ainsi va la plus belle des Champagne, refusant l'assemblage, aux marches de sa schizophrénie, à mi-chemin de son histoire.

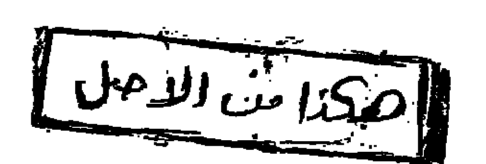
Jean-Yves Nau

▶ Champagne ou non, les amateurs de l'histoire viticole ne peuvent pas faire l'économie de la somme de Roger Dion, *Histoire de la vigne et du vin en France, des origines jusqu'au 19e siècle*. Cet ouvrage de 768 pages est édité par Flammarion (295 F).

▶ Le « Clos du Mesnil » de la maison Krug n'est aujourd'hui disponible que dans le millésime 1983 (1 300 F la bouteille). Pour plus de renseignements, s'adresser chez Krug, 5, rue Coquebert – BP 22 – 51 000 Reims, tél. 26-84-44-20.

▶ Les « Vieilles Vignes françaises » de Bollinger (millésime 1986) sont commercialisées environ 1 000 F la bouteille chez Fauchon ou Hédiard. On notera aussi respectivement chez Bollinger et Krug les très beaux champagnes « vintage » 1985 et 1982. Dans un autre registre, on citera le millésime 1983 (145 francs la bouteille) de la maison Fresne-Ducret – 51 390-Villedomange (tél. : 26-49-24-60) et le champagne non millésimé de la maison Taillevent (145 francs).

▶ A lire, pour les amateurs, ou ceux qui entendent le devenir, le nouveau et très bel ouvrage de Jacques-Louis Delpal, *le Champagne*, 200 pages, nombreuses illustrations en couleurs, 298 F (éditions de la Martinière) ainsi que le numéro spécial (70 francs) que *l'Amateur de Bordeaux* (22, rue des Reculettes, 75 013 Paris) consacre aux vins de Champagne.



PHILATÉLIE

Sherlock Holmes, le mythe

Les *Propriétaires de Reigate*, le Chien des Baskerville, les Six Napoléon, l'Interprète grec, le Dernier Problème : les postes britanniques ont émis, le 12 octobre 1993, à l'occasion du centenaire de la « mort » de Sherlock Holmes, une série de cinq timbres représentant le célèbre détective créé par Sir Arthur Conan Doyle (1859-1930), dans cinq de ses aventures. Une vingtaine d'oblitérations commémoratives ont par ailleurs été mises en service à cette date.



Un centenaire qui prête à discussion puisque, si *le Dernier Problème*, qui met en scène la disparition de Sherlock Holmes, est publié dans *The Strand Magazine* en décembre 1893, la chronologie situe la naissance de Holmes en 1854 et sa disparition (en même temps que celle du « méchant » Moriarty) dans les chutes de Reichenbach en 1891 ! De même *la Maison vide*, publiée en 1903, marque la « résurrection » littéraire du détective qui a, en fait, repris du service depuis 1894.

Cette célébration philatélique marque la puissance du mythe Sherlock Holmes. Ces cinq timbres s'ajoutent à ceux émis sur ce thème par le Nicaragua (en 1972), Saint-Marin, Turks et Caicos, Funafuti de Tuvalu, les Comores, ainsi qu'aux quatre couvertures de carnets de timbres d'usage courant (Angleterre, 1987-1988). Ne pas oublier l'émission par les Grenadines de Saint-Vincent, le 15 décembre 1992, d'un feuillet de neuf vignettes à 60 cents et de deux blocs à 6 dollars consacrés au héros de Walt Disney (1986), Basil Detective, parodie de Holmes, version souris, adaptée d'un livre d'Eve Titus paru en 1974, *Basil of Baker Street*.

Sur les cinq timbres apparaissent, outre Sherlock Holmes, tour à tour, le Dr Watson, Sir Baskerville, l'inspecteur Lestrade, Mycroft (le frère de Sherlock), et Moriarty. Ultime clin d'œil, les cinq timbres contiennent chacun une lettre, cachée dans le dessin qui, réunies, forment le mot « DOYLE »... Elémentaire !

Pierre Jullien

▶ Pour se procurer les timbres : Maison Champion, Paris-Montholon, BP 3, 75430 Paris Cedex 09 (tél. : 42-46-70-38).

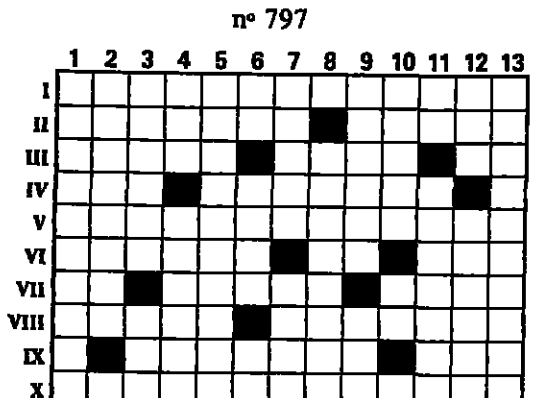
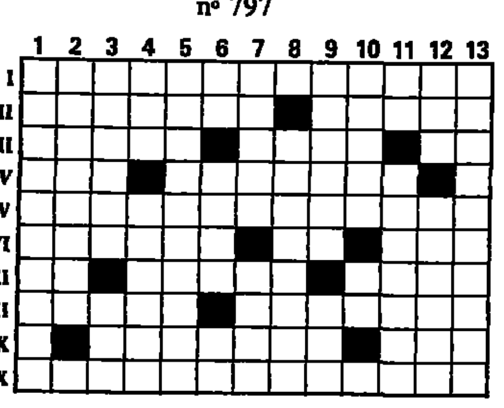
▶ Une association des amis de Sherlock Holmes : Grand Dépôt de Paris, Thierry Saint-Joanis, 47, rue de Montmorency, 75003 Paris.

▶ La « secrétaire » de Sherlock Holmes répond au courrier qui lui est adressé au 221 B Baker Street, Abbey National Building Society, London NW1, Angleterre.

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine Cedex.

Mots croisés

nº 797

HORIZONTALEMENT

I. Souvent les premiers maltraités. – II. On leur a mis un bouchon. Fit le ménage. – III. N'a rien d'insolite. Parfois complet. Arturo à l'envers. – IV. Apporte le relief. Certains se sont servis de sa force. – V. Soutiendrai un pouvoir populaire. – VI. Joint à la rose chez Aragon. Pronom. On le voit à Strasbourg. – VII. Conjonction. Onguents. Mort dans un drame familial. – VIII. La loyauté lui est étrangère. Donne confiance. – IX. Chant d'église. Adverbe. – X. Furent sérieusement secoués.

VERTICALEMENT

1. On en trouve même dans les villes. – 2. Ne sert plus. – 3. On s'en sert encore. Touche le fond si on ne la secoue pas. – 4. Eut des acquis. Ouvrez-les et vous dégusterez. – 5. Vivent dans l'agitation. – 6. Note. Montrai de la résolution. Dieu. – 7. Attention, il mord. C'est un oubli. – 8. Tentait une chose ou une autre. – 9. Elle peut être vive. A sa fête. – 10. Coupe la respiration. Une bonne carte à jouer. – 11. Grecque. Attend l'orateur. – 12. Oblige à des choix. On le trouve dans le métier. – 13. Ce que font désormais les X.

SOLUTION DU Nº 796

Horizontalement

I. Starting-block. – II. Ludion. Roussi. – III. Atavisme. Féal. – IV. Lège. Canifs. – V. Olé. Errata. Cm. – VI. Ma. Mairie. Ale. – VII. Eire. Tel. Avit. – VIII. Urètre. Levier. – IX. Segré. Neurone. – X. Essouchements.

Verticalement

1. Slalomeuse. – 2. Tutélaires. – 3. Adage. Regs. – 4. Rive. Métro. – 5. Toi. Ea. Reu. – 6. Inscrite. – 7. Marre. Nh. – 8. Grenaillée. – 9. Bo. Ite. Eum. – 10. Luffa. Avre. – 11. Osés. Avion. – 12. CSA. Client. – 13. Kilomètres.

François Dorlet

Echecs

nº 1570

FINALE DE LA COUPE D'EUROPE DES CLUBS
Hilversum, décembre 1993.
Blancs : J. Lautier.
Noirs : J. Polgar.
Défense sicilienne.

1. é4	ç5	29. Tb7	Fç8
2. ç3 (a)	Cf6 (b)	30. Fd4+	Rg6
3. é5	Cd5	31. Ta7! (o)	Txa7
4. d4	çxd4	32. Fxa7	Fd7
5. Cf3 (c)	Cç6	33. h3 (p)	Fa4!
6. Fç4	Cb6	34. a3	Tç3
7. Fb3	d6 (d)	35. Fç5	h5
8. éxd6	Dxd6 (é)	36. Rf1 (q)	f6
9. 0-0 (f)	Ff5 (g)	37. Ré2	Rf5
10. Cxd4	Cxd4	38. Rd2	Tb3
11. çxd4	é6	39. Té1! (r)	Txa3
12. Cç3	Fé7	40. Té7!	g5
13. Df3! (h)	Dxd4 (i)	41. Ta7! (s)	Ré4
14. Dxb7	Fd6	42. f3+	Rd5
15. Dç6+	Ré7	43. Fé7	Ta2+
16. Cb5	Dé5!	44. Rç3	Tç2+
17. Db7+	Rf6	45. Rd3	Ta2 (t)
18. Cxd6	Dxd6	46. Rç3	Tç2+
19. Fé3	Cd5 (j)	47. Rd3	Ta2
20. Fxa7!(k)	Th-ç8	48. Ta5+!	Ré6
21. Tf-d1 (l)	Rg6	49. Fd8! (u)	Fb3 (v)
22. Fxd5	éxd5	50. Txa2	Fxa2
23. Txd5	Dé6! (m)	51. Rd4!	Rf5
24. Td-d1! (n)	Fé4	52. b5	Fé6
25. Dd7!	Dxd7	53. Rç5	Fç8 (w)
26. Txd7	Tç2!	54. Rç6	h4
27. D4	Ff5	55. Rç7	Fé6
28. Té7	Rf6	56. b6	abandon. (x)

NOTES

a) Il s'agit moins, dans cette variante, de construire un fort centre de pions que d'éviter l'énorme répertoire issu de la racine 2. Cf3 et de préparer un jeu actif en sacrifiant, le cas échéant, un pion dans le style du *Gambit Morra (1. é4, ç5 ; 2. d4, çxd4 ; 3. ç3)*.

b) Une autre réponse principale consiste en 2..., d5 ; 3. éxd5, Dxd5 ; 4. d4, é6 ; 5. Cf3, Cf6 ; 6. Fd3, Fé7 ; 7. 0-0, 0-0 ; 8. ç4, Dd8 ; 9. dxç5, Cb-d7 ; 10. ç6, bxç6 ; 11. Dé2 avec un petit avantage pour les Blancs. D'autres continuations comme 2..., Da5 ; 2..., é6 et 2..., d6 sont aussi à examiner.

c) 5. Dxd4 est jouable ; 5..., é6 ; 6. Cf3, Cç6 ; 7. Dé4, d6 ; 8. Cb-d2.

d) Ou 6. çxd4, d6 ; 7. Fç4, Cb6 ; 8. Fb5, dxé5 ; 9. cxé5, Fd7 ; 10. Cç3, Cxé5 ; 11. dxé5, Fxb5 ; 12. Cxb5, Dxd1+ avec égalité.

d) Le gain du pion par 7..., dxç3 ; 8. Cxç3, d6 ; 9. éxd6, Dxd6 ; 10. Dxd6, éxd6 ; 11. 0-0 donne aux Blancs une forte attaque malgré l'absence des D.

é) Après 8..., é6 ; 9. çxd4, Fxd6 ; 10. Cç3, 0-0 ; 11. 0-0, Cd5 ; 12. Té1 les Blancs sont légèrement mieux (Svechnikov-Maninang, Manille, 1982). 8..., éxd6 est faible ; 9. Cxd4, Fé7 ; 10. 0-0, 0-0 ; 11. h3, d5 ; 12. Ff4 !

f) Sans craindre 9..., dxç3 ; 10. Cxç3, Dxd1 ; 11. Txd1 menaçant 12. Cb5 et si 11..., a6 ; 12. Fé3, Cd7 ; 13. Cd5 ! Si 9..., Ca5 ; 10. Cxd4, Cxb3 ; 11. axb3, a6 ; 12. Té1 ; si 9..., é6 ; 10. çxd4, Fé7 ; 11. Cç3, 0-0 ; 12. Té1 avec avantage aux Blancs.

g) On recommande 9..., Fé6 ! 10. Ca3 ; Fxb3, 11. Dxb3, Dd5 ! et les Noirs n'ont, apparemment, rien à craindre.

h) Sortant de l'ouverture pour menacer immédiatement 14. Dxb7 et 14. d5.

i) Unique défense.

j) Si 19..., Th-b8 ; 20. Df3 !

k) Gagnant un bon pion tout en interdisant 20..., Th-b8.

l) Et un deuxième pion.

m) Malgré leur supériorité matérielle, les Blancs doivent faire preuve de précision et de patience car les chances de nullité sont toujours réelles.

n) Parant la menace 24..., Txa7 ; 25. Dxa7, Dxd5.

o) Après l'échange des D, celui d'une T. Les deux pions de plus, passés, liés, devraient assurer un gain facile.

p) Mais rien n'est simple : 33. a4 perd à cause de 33..., Fxa4 ! et si 34. Txa4, tç1 mat.

q) Comment gagner ? Les Blancs vont d'abord essayer d'acheminer leur R au centre.

r) Comment gagner ? Les deux pions de plus sont paralysés. La Ta1 ne fait que défendre le pion a3. D'où la nécessité de la remettre en jeu, quitte à rendre un pion.

s) Un clouage efficace.

t) Menaçant 46..., Fb5+ et 47.... Txa7.

u) Menaçant 50. b5-b6-b7-b8.

v) Les Noirs mettent fin à l'insupportable clouage et entrent dans une finale de F de couleur différente.

w) Si 53..., g4 ; 54. Rd6, gxf3 ; 55. gxf3, Fç8 ; 56. h4 ! Fb7 ; 57. Rç7, Fxg2 ; 58. b7, Fxb7 ; 59. Rxb7 et les Blancs gagnent.

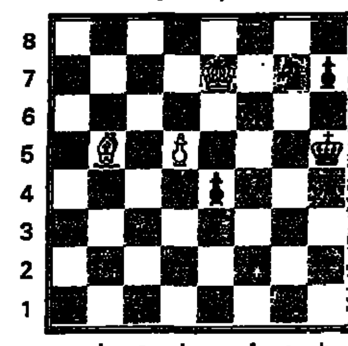
x) Si 56..., Fd5 ; 57. b7, Fxb7 ; 58. Rxb7, Rf4 ; 59. Fxf6, Rg3 ; 60. Fxg5 ; Rxg2 ; 61. Fxh4 ! Cette année 1993 a été une bonne année pour Joël Lautier dont les progrès sont constants et remarquables, comme en témoigne le beau livre d'Alain Giffard *Joël Lautier joue et gagne* (Ed. Grasset).

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1569
S. ISENEGGER (1940)

(Blancs : Rh2, Fg4, Pa5. Noirs : Rf7, Fb3, Pé6.).

1. a6, Fd5 ; 2. Rg3, é5 ; 3. Fç8 ! Fç4 ! ; 4. a7, Fd5 ; 5. Fh3 !, Ré7 ; 6. Fg2, é4 ; 7. Rf4, é3 ! ; 8. Ff3 ! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE Nº 1570
E.L. POGOSSIANTS (1964)



Blancs (3) : Ré7, Fb5, Pd5.
Noirs (4) : Rh5, Cg7, Pé4 et h7.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

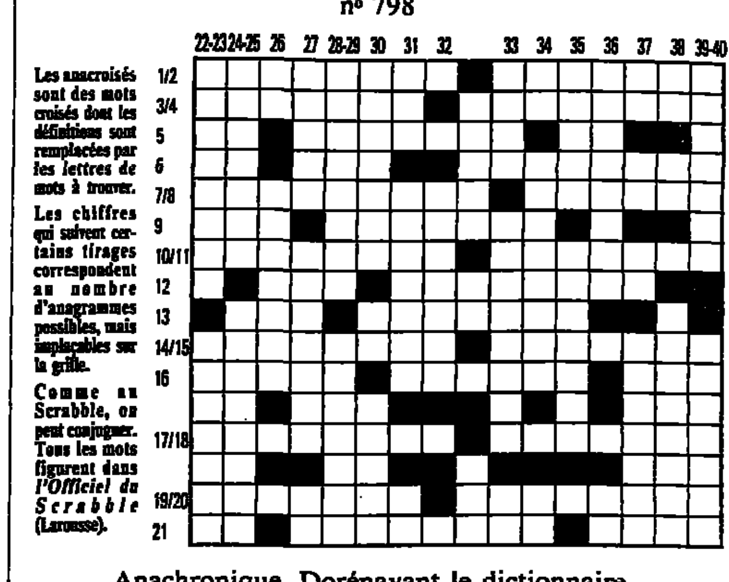
Anacroisés (R)

nº 798

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



Anachronique. Dorénavant le dictionnaire de référence est l'ODS 1993

HORIZONTALEMENT

1. AACENPTT. – 2. AEERSSV (+ 2). – 3. AEEGINR (+ 5). – 4. CEEFHIST. – 5. AEERSUX (+ 1). – 6. CEEIRSTU (+ 2). – 7. AEEEHLPTT. – 8. EELPRT (+ 1). – 9. AEIILLP. – 10. ACEEGRTT. – 11. ACCEOUV. – 12. AACHMNOT. – 13. CEEEHMR. – 14. AEGINNRT (+ 2). – 15. AEENRSV (+ 3). – 16. OSSTTU. – 17. EEGINPRR. – 18. AEEINPP. – 19. AIIIRSS. – 20. AEIMNOOP. – 21. AEFINTTT (+ 1).

VERTICALEMENT

22. AAEGOPPT. – 23. AEEIPPS. – 24. AAEINRS. – 25. BEIRRSSU (+ 2). – 26. AAEGGLR. – 27. CEEOTTU. – 28. AEEGPPRS. – 29. AEEGINT (+ 2). – 30. AIISSTT. – 31. AAIMSTT (+ 1). – 32. EEHIMNT. – 33. ACEEHLSU (+ 1). – 34. CCEEHNRT. – 35. ACEERSS (+ 7). – 36. CINOOPRS (+ 1). – 37. AIISSTV (+ 1). – 38. ACEENNRT (+ 2). – 39. AEESSTT (+ 1). – 40. AEEEPRS.

SOLUTION DU Nº 797

1. AVARIERA. – 2. ESCOBAR, hypocrite (vx). – 3. POLENTA (POELANT). – 4. SQUATINA (TAQUINAS) – 5. TENRECS (CENTRES RECENTS). – 6. REVETUE (EVERTUE). – 7. OEUVRA (AVOUER VOUERA). – 8. LOINTAIN. – 9. INGERAI (GAINIER). – 10. ESTUAIRE (SAUTERIE). – 11. NIERAIT (IRAIENT RENIAIT RIAIENT). – 12. VENETTE. – 13. FUMIGERA. – 14. ASSITES (SIESTAS ASSISTE). – 15. DANOISE (ANODISE ADONIES). – 16. RIDEMENT (REDIMENT DEMIRENT MEDIRENT DEMENTIR). – 17. VINAIRE (ENIVRAI VINERAI). – 18. CIVIQUES. – 19. SEMERAI (AREISME EMERISA EMIERAS MARIEES). – 20. MITANT. – 21. SENSEUR. – 22. BOUSASSE. – 23. APETALES. – 24. FEROCES (FORCEES). – 25. VOCEROS. – 26. MUNICIPE. – 27. ALUNAIT. – 28. NUCLIDE. – 29. INTENTA (TANTINE). – 30. OGAMIQUE. – 31. RASSOIRA (ARROSAIS). – 32. RONDEUR. – 33. ENERVAIT (INVETERA...). – 34. EPARVIN. – 35. NAEVUS (AVENUS). – 36. TERNITES (STERNITE...). – 37. CLIVAGE. – 38. TSUNAMIS. – 39. EROTISA (AORISTE...). – 40. BLATERA, cria (chameau) (ABLATER ALBATRE TABLERA). – 41. ETAIERAS. – 42. REVETIT (RIVETTE). – 43. ASPERITE (PIETERAS...).

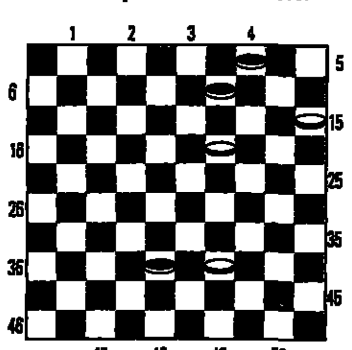
Michel Charlemagne et Michel Duguet

Dames

nº 472

LE COIN DU DÉBUTANT

• **Les prises en arrière** : ce sous-titre apporte à lui seul une réponse aux très nombreux débutants qui s'interrogent sur la possibilité de prendre en arrière.

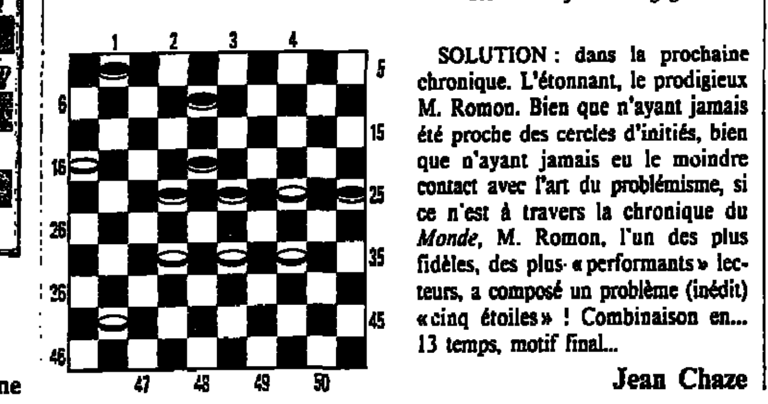


• *Les Blancs jouent et gagnent.*

SOLUTION : 39-33 (38×29) [le pion noir prend en arrière] 19-14 (9×20), le pion blanc à 15 prend en arrière : 15×33, etc., + par opposition sur l'ultime vigile noir, quel que soit son parcours.

• **L'UNIVERS MAGIQUE** :

Sinkertournooi 1974 (Amsterdam), partie entre les grands maîtres Carl Smith (Etats-Unis) et Gantwarg (URSS). Dans la position du diagramme ci-dessous, les Blancs jouèrent 16-11 ? laissant un gain positionnel.



Après 16-11 ?, les Noirs répliquèrent (8-13) !!, forçant le gain d'un pion, car si 33-29 [illusoire parade], (1-7) !! 11×2 (22-28) 2×19 (28×46) 19×28... (46×...) prend la Dame, +.

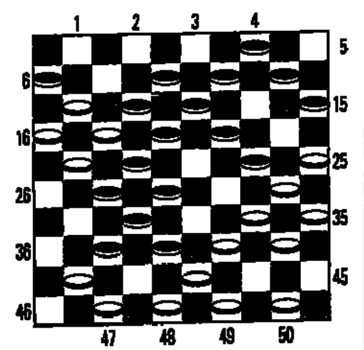
SOLUTION DU PROBLÈME nº 471
PUERTOLAS (1960)

Blancs : pions à 26, 32, 33, 38, 42, 44, 45.

Noirs : pions à 8, 9, 17, 19, 21, 30, 39.

42-37 !! (39 × 50) forcé 45-40 ! (50×22) 40-34 (30×39) 38-33 (39×27) 32×12 (17×8) 26×28 !, +.

PROBLÈME nº 472
Christian ROMON
(Carrières-sur-Seine) (1993)



Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : dans la prochaine chronique. L'étonnant, le prodigieux M. Romon. Bien que n'ayant jamais été proche des cercles d'initiés, bien que n'ayant jamais eu le moindre contact avec l'art du problémisme, si ce n'est à travers la chronique du *Monde*, M. Romon, l'un des plus fidèles, des plus « performants » lecteurs, a composé un problème (inédit) « cinq étoiles » ! Combinaison en... 13 temps, motif final...

Jean Chaze

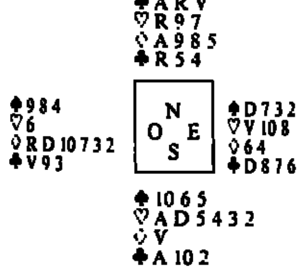
Bridge

nº 1567

CHAMPIONNES DU MONDE

Il est toujours intéressant de comparer les hommes aux femmes en leur faisant jouer les mêmes donnes. En général, quand il y a un coup difficile, ce test tourne à l'avantage du sexe fort. Toutefois il arrive qu'une championne joue le coup mieux que les champions, si l'on en croit ce chelem joué dans les épreuves de la sélection américaine de 1988.

Aux huit tables des quatre demi-finales (open et dames), le chelem a été déclaré cinq fois, mais seule Karen Mac Callum a fait douze levées.



Nord : ♠ A R V – ♡ R 9 7 – ♢ A 9 8 5 – ♣ R 5 4
Ouest : ♠ 9 8 4 – ♡ 6 – ♢ R D 10 7 3 2 – ♣ V 9 3
Est : ♠ D 7 3 2 – ♡ V 10 8 – ♢ 6 4 – ♣ D 8 7 6
Sud : ♠ 10 6 5 – ♡ A D 5 4 3 2 – ♢ V – ♣ A 10 2

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau, *comment Karen Mac Callum a-t-elle gagné* le PETIT CHELEM A CŒUR ?

Réponse

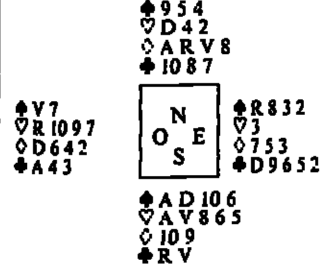
Voici tout d'abord comment, à cinq tables, on n'a fait que onze levées sur l'entame automatique du Roi de Carreau : As de Carreau, 5 de Carreau coupé, trois coups d'atout, 8 de Carreau coupé (qui dévoile la distribution puisque Est ne fournit plus). Ouest étant seul gardé à Carreau, un double squeeze semblait réalisable si on avait pu laisser faire une levée aux adversaires (« rectification du compte »). Mais ce n'était pas le cas. En revanche, regardez comment Karen Mac Callum a réussi ce petit chelem à Cœur : elle a prévu ce qui pouvait arriver, et *elle a laissé passer l'entame du Roi de Carreau !* Ensuite, *sur la continuation à Carreau, elle a mis* l'As et a défaussé le 2 de Trèfle (elle aurait pu également mettre l'As de Carreau au premier tour et rejouer Carreau sur lequel elle aurait jeté un Trèfle). Alors *le double squeeze* a fonctionné tout seul : trois coups d'atout, la coupe d'un troisième Carreau (au cas où Est aurait eu le 10 troisième), As Roi de Pique, As de Trèfle et *les derniers atouts* pour terminer dans cette position où, sur *le 4 de Cœur* de Sud, les deux adversaires sont squeezés :

Nord : ♢ 9 ♣ R 5
Ouest : ♢ 10 ♣ V 9 — Est : ♠ D ♣ D 8
Sud : ♠ 10 ♡ 4 ♣ 10

Ouest est obligé de défausser un Trèfle. Le mort défausse alors le 9 de Carreau inutile, et Est est à son tour squeezé...

UN OSCAR DANS L'EPSON

Depuis 1986, un tournoi simultané mondial sponsorisé par Epson a lieu chaque année. L'objectif du président de la Fédération européenne, José Damiani, est d'atteindre le total de cent mille bridgeurs grâce à la participation de la Chine. Cette compétition a d'autant plus d'intérêt qu'elle permet de sélectionner les meilleurs coups réussis au cours du tournoi. Voici par exemple celui qui a reçu un oscar dans le Simultané mondial Epson de 1988.



Nord : ♠ 9 5 4 – ♡ D 4 2 – ♢ A R V 8 – ♣ 10 8 7
Ouest : ♠ V 7 – ♡ R 10 9 7 – ♢ D 6 4 2 – ♣ A 4 3
Est : ♠ R 8 3 2 – ♡ 3 – ♢ 7 5 3 – ♣ D 9 6 5 2
Sud : ♠ A D 10 6 – ♡ A V 8 6 5 – ♢ 10 9 – ♣ R V

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest Couturier	Nord X...	Est Bronoël	Sud Y...
–	passe	passe	1 ♡
passe	2 ♢	passe	2 SA
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 4 de Trèfle pour le 7 du mort, *comment Est (Bronoël) a-t-il joué* pour faire chuter TROIS SANS ATOUT ?

Note sur les enchères

Suivant le système utilisé, la redemande de « 2 SA » dans cette situation montre 13 à 15 points ou 15 à 17 points. Si rien n'est convenu, cette redemande promet une ouverture minimale dont la valeur est juste au-dessous de celle d'une ouverture de « 1 SA » (16 à 18). En revanche, pour ceux qui utilisent l'ouverture de « 1 SA » de 12 à 14 points, il est logique d'admettre que la redemande à sans atout soit forte.

CHAMPIONS DE FRANCE

Le championnat de France AXA de division nationale s'est achevé sur la victoire des champions olympiques Chemla, Perron, Levy, Mouiel, associés à Soulet et à Damiani, le président de la Ligue européenne. Cette équipe, qui est sponsorisée par les Assurances AXA, s'est ainsi qualifiée pour le championnat du monde open (Coupe Rosenblum) qui aura lieu aux Etats-Unis à Albuquerque, dans la seconde quinzaine de septembre.

Philippe Brugnon

Un chartiste de l'hypertexte

Patron de la bibliothèque du Congrès, à Washington, James Billington commence à ranger les ouvrages qui sont sous sa garde dans les nouvelles mémoires de la lecture numérique. Avec certaines précautions.


A. LETOQUIN

James Billington : « Les nouvelles technologies vont-elles renforcer ou détruire la culture du livre ? »

PARCE QUE son métier est de conserver la chose écrite, de renforcer, dit-il,« *la culture du livre* », et parce qu'il a la responsabilité de dizaines de millions d'ouvrages, James Billington s'intéresse autant à l'édition électronique qu'à la reliure ancienne. Le patron de la plus grande bibliothèque du monde, celle du Congrès des Etats-Unis, observe sobrement : *« Ce n'est ni affaire de goût ni affaire de choix, les nouvelles technologies de l'ère multi-médias sont là ; la seule question qui vaille est de savoir si l'on saura les utiliser d'une manière qui va renforcer ou détruire la culture du livre .»*

De cette « *culture* », Billington est un éminent représentant. Diplômé de Princeton et d'Oxford, historien, spécialiste de la Russie, un peu théologien à ses heures, politologue et administrateur, auteur d'une demi-douzaine de livres, le treizième *librarian of Congress*-bibliothécaire du Congrès – a une charge plus lourde que ses prédécesseurs : il lui revient de *« conserver la chose écrite »* à l'âge où le papier-le livre – n'est plus son seul support. Habitué des vieux textes slaves, Billington doit accueillir l'« hypertexte », celui que déroule l'écran d'ordinateur.

Il y a eu le rouleau, puis, au quatrième siècle avant notre ère, le livre, le fameux « codex » rectangulaire ; voici venu le temps du texte « numérique », celui qui s'écrit, se conserve et se lit sur les nouveaux médias électroniques. En jargon militaire, on dirait qu'il y a « découplage » entre l'écrit et le papier, et, depuis plusieurs années déjà, la bibliothèque du Congrès a dû en tenir compte, même si aucun ordinateur apparent ne trône dans l'immense bureau d'où le bibliothécaire contemple le Capitole.

Plus de 6 000 « titres » étaient en 1993 sur CDROM-(disques compacts numériques à lecture seule), 3 500 de plus que l'an passé. Ce sont les ouvrages les plus divers, qui, la plupart du temps, comportent, outre du texte, de l'image (photo ou film), du son et des reproductions graphiques. Quelque 300 CD-ROM par mois seraient aujourd'hui « publiés » aux Etats-Unis. Le *New York Times*, autre sourcilleux gardien de la culture du livre, tient la chronique des nouvelles parutions. La « bibliothèque » numérique, si elle ne prend la place que de quelques pochettes de disques, comprend déjà une série d'ouvrages de base qui figureront dans toute « bonne bibliothèque » : la Bible (avec cartes, graphiques et index électronique), le plus grand dictionnaire américain, l'*Unabridged Dictionary* (Random House) et, bien sûr, les vingt volumes de l'*Oxford Dictionary*. Sans parler de nombre d'atlas et d'encyclopédies.

« Numérisé », le texte – et la photo et le film et le son – est conservé sur disque et accessible sur l'écran d'ordinateur ; par l'intermédiaire de quelques grands réseaux serveurs, il peut aussi être appelé, et déroulé, directement – « en ligne » – sur un ordinateur équipé d'un « modem » *(voir encadré)*. Parmi les premiers « numérisés », les ouvrages d'enseignement deviennent des plates-formes multi-médias. La leçon d'anglais, c'est désormais la page de *Hamlet* qui scintille sur l'écran, et le potache qui, « souris » à main droite, « pointe » les mots qu'il ne comprend pas, puis « clique » pour voir la définition s'afficher sous ses yeux ; encore « clic » et le même potache fait apparaître la scène correspondante vue par Zeffirelli, avant, à nouveau « clic », de partir en voyage photo dans l'Angleterre élizabéthaine... (1). Commentaire du bibliothécaire du Congrès : *« Pareil exercice exige de faire marcher son cerveau : cela n'a rien à voir avec la consommation passive d'une émission de télévision. »*

Billington met en garde : pas d'idolâtrie ou d'enthousiasme béat. Les nouvelles technologies ne *« renforceront la culture du livre »* que si leur utilisation se fait en respectant quelques principes fondamentaux : refus de l'élitisme technologiste, accès au plus grand nombre. Le seul objectif qui vaille, et qui guide l'action de la bibliothèque du Congrès, explique Billington, est « *la dissémination du savoir* ».

« Tous nos fichiers, atlas, index, catalogues, encyclopédies, guides [bref, tout ce qui permet de voyager dans la plus grande réserve de savoir organisé jamais assemblée au monde], *ont été numérisés et sont accessibles gratuitement* » – « en ligne » – sur Internet, le plus grand des « réseaux ». *« Cela veut dire que n'importe qui*[, disposant d'un petit ordinateur personnel et d'un « modem], *« peut, sans se déplacer physiquement, accéder au catalogue de nos archives, chercher dans une mémoire organisée »*, et cela *« n'importe où, aux Etats-Unis, en France ou ailleurs.»*. On peut « fouiller » à distance dans les rayons de la bibliothèque du Congrès ; en langage informatique, on dirait « butiner » *(browse)* en « cliquant ».

« Faut-il rendre accessibles sur ordinateur d'autres livres que les catalogues, les recueils de données, de cartes ? », s'interroge James Billington. La bibliothèque a numérisé toutes ses récentes expositions de peintures, gravures, photographies : les « Trésors du Vatican », les « Rouleaux de la mer Morte », Les« Secrets des archives soviétiques », au grand dam de certains à Moscou, et 25 000 documents divers sur « La Mémoire de l'Amérique » (photos, films et textes politiques et juridiques).

Toutes les écoles des Etats-Unis, toutes les bibliothèques publiques du pays (réseau très dense), peuvent faire apparaître sur l'écran d'un ordinateur chacune des pièces de ces expositions. La bibliothèque devient un centre de diffusion autant qu'elle est un lieu de consultation. Le bibliothécaire, dit Billington, doit, lui, se faire *« navigateur du savoir »*, circulant avec autant d'aisance parmi les rayons de livres que dans les mémoires informatiques. *« Aucun doute, la mise « en ligne » de nos expositions a amené des gens au livre, car la fascination pour une image, une photo, un film, suscite des questions qui peuvent seulement trouver une réponse en retournant au livre.»* Faut-il aller plus loin encore, numériser romans et œuvres de fiction et de réflexion ?

Les avis sont partagés. L'hypertexte a ses intoxiqués. Poètes du clavier d'ordinateur, aventuriers de la nouvelle frontière électronique, sujets, comme tous les explorateurs, à d'intenses moments de délire, ils défendent, lyriques, une deuxième « lecture », celle du texte que l'on déroule sur l'écran. Pierre Lévy, l'un des observateurs les plus brillants des nouvelles technologies, philosophe avec gourmandise sur les satisfactions que procurerait la lecture du « rouleau électronique » : *« L'hypertexte est dynamique, (...) mouvant(...). Au rythme régulier de la page succède le mouvement perpétuel de pli et de dépli d'un texte kaléidoscope(2). »* On ne tourne plus la page ; l'écrit défile, de haut en bas, obéissant aux commandes du lecteur.

Les poètes du clavier défendent aussi une nouvelle forme d'écriture romanesque, la fiction à options, à plusieurs scénarios. A la très sérieuse Brown University (Rhodes Island), le romancier Robert Coover dirige, depuis déjà trois ans, un « atelier d'hyper-fiction » dont on ne sait trop ce qu'il produit, mais qui a tout de même eu les honneurs de la « une » du supplément livres du *New York Times*.

Du haut de ses millions de bons vieux livres, le bibliothécaire du Congrès dit, lui, que rien, jamais, ne viendra remplacer *« le plaisir presque physique »* de la lecture de quelques centaines de pages de papier. L'avenir des grandes bibliothèques publiques est assuré : elles conserveront sur disque ce qui relève de l'assemblage organisé de données et sous la forme du livre traditionnel ce qui ressortit à la fiction et à la spéculation (3).

« Et c'est heureux ainsi, dit encore l'homme que le Congrès de la République américaine a chargé de conserver la mémoire du pays *Parce qu'ils sont « incontrôlables » une fois publiés, vendus, disséminés, lus, les livres sont une formidable barrière contre toute tentation totalitaire ; les nouvelles technologies de l'ère multi-médias, parce qu'elles supposent quelques grands centres organisateurs-diffuseurs, sont plus vulnérables à un contrôle centralisé. »*

De notre correspondant

Alain Frachon

(1) Exemple cité par la *Columbia Journalism Review* qui consacre un numéro spécial – novembre/décembre 1993 – à l'âge du numérique.

(2) In *les Technologies de l'intelligence l'avenir de la pensée à l'ère informatique* (Editions La Découverte) ; jamais jargonnantes, ces 220 pages sont l'une des meilleures introductions à l'âge multi-médias.

(3) En fait, tous les livres qui seront à l'avenir publiés aux Etats-Unis le seront selon des normes techniques qui permettront leur numérisation immédiate. Et la bibliothèque du Congrès sera amenée à stocker nombre d'ouvrages sous forme de disques, plus économiques à conserver qu'un livre traditionnel.

▶ Dans l'entretien qu'il nous avait accordé (*le Monde Temps Libre* du 11 décembre), Michel Butor évoquait longuement les formes qu'allaient prendre la nouvelle lecture des textes.

LIBRARY

Livres-océan

Lorsque le deuxième président des Etats-Unis, John Adams, décide, en 1800, de créer la bibliothèque du Congrès, il ne peut dégager que 5 000 dollars pour commander quelques livres à Londres. Aujourd'hui, le budget de la plus grande bibliothèque du monde dépasse les 300 millions de dollars ; elle occupe, dans la capitale fédérale, trois immenses bâtiments qui, derrière le Congrès, abritent une collection de 98 millions de documents : quelque 27 millions de livres (en 470 langues), 36 millions de manuscrits, 12 millions de gravures et photographies, mais aussi des films, des disques, des bandes magnétiques, CD-ROM, vidéodisques, 1 200 journaux, etc.

La bibliothèque emploie cinq mille personnes. Elle met au service de ses visiteurs plus de deux cents bureaux reliés aux ordinateurs qui permettent de « fouiller » dans ses catalogues. Elle est facile à trouver : il n'y a pas un chauffeur de taxi qui ignore où se trouve *the library of Congress*, et, venant du centre-ville, c'est une course qui, ne dépasse pas 5 dollars.

LEXIQUE

MODEM et CD-Rom

Pas moyen d'y échapper : même les technophobes, ceux qu'exaspère le jargon « multimédia », doivent se familiariser avec quelques définitions de base. Savoir, par exemple, que la « numérisation » est la conversion en forme chiffrée binaire – 0 ou 1 –, celle que lit l'ordinateur, du texte, du son et de l'image (photo ou film). La « compression » de ces données numérisées a donné naissance à la génération des disques optiques, nouvelles plates-formes qui peuvent comporter de l'écrit, du son et de l'image : CD-Rom (disque compact à lecture seule) et autres « vidéodisques ».

Mais l'accès aux merveilles de l'âge multimédia peut se faire, plus directement, « en ligne », dit-on, par la grâce d'un MODEM reliant,sur ligne téléphonique, des ordinateurs entre eux. Les plus enthousiastes de la communication « en ligne » se retrouvent en général sur Internet(1). A l'origine créé par le gouvernement fédéral pour permettre à ses chercheurs de communiquer entre eux à distance, Internet est devenu une sorte de super-réseau électronique. Il autorise aujourd'hui quelque 20 000 sous-réseaux d'utilisateurs à échanger, gratuitement ou presque, les informations les plus diverses et à avoir accès à celles que nombre de grandes administrations, et la bibliothèque du Congrès, mettent sur Internet qui compte 300 000 abonnés en France(1).

Il y a d'autres serveurs, commerciaux ceux-là, qui permettent à un particulier d'avoir accès « en ligne » à nombre de services électroniques (courrier, banques de données, articles de presse, réservations, etc.) : Prodigy, Compuserve, America on Line, Genie, sont parmi les plus importants.

(1) En France, le correspondant du réseau Internet est l'Institut national de recherche en informatique et automatisme (INRIA), domaine Voluceau, Rocquencourt, BP 105 Le Chesnay. Tél : 39-63-55-11. Télécopie : 39-63-55-34.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex: 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

